

MFS[®] MeridianSM Funds



MFS MERIDIAN FUNDS

ADDENDUM DESTINE AU PUBLIC EN FRANCE

La Directive européenne n° 85/611/CEE du 20 décembre 1985 sur les OPCVM, telle que modifiée, instaure des règles communes en vue de permettre la commercialisation transfrontalière des OPCVM qui s'y conforment. Ce socle commun n'exclut pas une mise en œuvre différenciée. C'est pourquoi un OPCVM européen peut être commercialisé en France quand bien même son activité n'obéit pas à des règles identiques à celles qui conditionnent en France l'agrément de ce type de produit.

Le présent addendum doit être lu conjointement avec le prospectus complet de MFS MERIDIAN FUNDS (ci-après dénommée la « SICAV ») daté de février 2011.

I. Correspondant centralisateur en France

Le correspondant centralisateur de la SICAV pour la France est **BNP Paribas Securities Services**, société domiciliée au 66, rue de la Victoire – 75009 Paris.

Le correspondant centralisateur est notamment chargé d'assurer les missions suivantes :

- Traitement des ordres de souscription et rachat des actions de la SICAV ;
- Paiement des coupons et des dividendes aux actionnaires de la SICAV ;
- Mise à disposition des actionnaires des documents d'information relatifs à la SICAV (prospectus complet et simplifié, rapports annuels et semestriels...) ;
- Information particulière des actionnaires en cas de changement des caractéristiques de la SICAV.

II. Compartiments autorisés à la commercialisation en France

Seuls les compartiments listés ci-dessous ont reçu, de l'Autorité des marchés financiers ("AMF"), une autorisation de commercialisation en France.

Nom des compartiments	Date d'autorisation
U.S. Mid Cap Growth Fund	19 octobre 1994
U.S. High Yield Bond Fund	19 octobre 1994
U.S. Research Fund	25 novembre 1997
European Bond Fund	13 avril 1999
U.S. Large Cap Growth Fund	13 avril 1999
Euro High Yield Bond Fund	13 avril 1999
Global Equity Fund	13 avril 1999
European Equity Fund	13 avril 1999
Asia Pacific Ex-Japan Fund	2 août 2001
European Value Fund	2 août 2001
Japan Equity Fund	2 août 2001
U.S. Value Fund	2 août 2001
Emerging Markets Debt Fund	2 août 2001
European Core Equity Fund	2 août 2001
European Smaller Companies Fund	2 août 2001
Continental European Equity Fund	20 septembre 2005
Global Total Return Fund	20 septembre 2005
Global Growth Fund	20 septembre 2005

Research International Fund	20 septembre 2005
Technology Fund	20 septembre 2005
Limited Maturity Fund	20 septembre 2005
Research Bond Fund	20 septembre 2005
U.S. Government Bond Fund	20 septembre 2005
Inflation-Adjusted Bond Fund	20 septembre 2005
Strategic Income Fund	20 septembre 2005
U.K. Equity Fund	20 septembre 2005
Global Value Fund	4 septembre 2007
Emerging Markets Equity Fund	4 septembre 2007
Prudent Wealth Fund	11 avril 2008
Global Energy Fund	8 septembre 2009
China Equity Fund	8 septembre 2009
Hong Kong Equity Fund	8 septembre 2009
Latin America Equity Fund	8 septembre 2009
Emerging Markets Debt Local Currency Fund	8 septembre 2009
Global Bond Fund	23 février 2010

LES COMPARTIMENTS DE LA SICAV DONT LE NOM NE FIGURE PAS DANS LE TABLEAU CI-DESSUS NE PEUVENT EN AUCUN CAS ETRE COMMERCIALISES EN FRANCE.

III. Conditions de souscription et de rachat des actions de la SICAV

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que leur demande de souscription d'actions de la SICAV peut être rejetée par le Gestionnaire ou par son délégué, pour quelque raison que ce soit, en tout ou partie, qu'il s'agisse d'une souscription initiale ou supplémentaire.

L'attention des investisseurs est également attirée sur le fait que la SICAV comporte des clauses d'éviction automatique avec rachat des actions dès lors que certaines conditions d'investissement ne sont plus respectées. Ce rachat aura, pour l'investisseur français, des conséquences fiscales liées à la cession de valeurs mobilières.

Pour plus d'informations, se reporter au Chapitre "DROIT DE REFUSER OU DE RESTREINDRE LES ORDRES DE SOUSCRIPTION ET DE CONVERSION" du Prospectus.

IV. Catégories d'actions

L'attention des souscripteurs est attirée sur le fait que la SICAV possède plusieurs catégories d'actions dont les frais d'émission, de rachat et de commission de distribution sont différents. Pour plus d'informations, se reporter aux Chapitres "ACHAT DES ACTIONS" et "CONVERSION DES ACTIONS" du Prospectus.

V. Fiscalité

L'attention des souscripteurs fiscalement domiciliés en France est attirée sur l'obligation de procéder à la déclaration des revenus qui, résultant des cessions intervenues entre les compartiments de la SICAV, sont soumis au régime des plus-values sur valeurs mobilières.

En vue d'être éligibles au PEA, les compartiments European Equity Fund, European Core Equity Fund, European Smaller Companies Fund et European Value Fund investissent de façon permanente plus de 75% de leurs actifs en titres ou droits éligibles au PEA émis par des sociétés ayant leur siège dans un Etat de l'Espace Economique Européen (exception faite du Liechtenstein).

VI. Information sur les opérations portant sur des options de gré à gré sur des valeurs mobilières

L'attention des investisseurs est appelée sur le fait que certains des marchés dérivés dits « de gré à gré », dans lesquels la SICAV se propose d'intervenir, ne pourront être considérés par les autorités nationales comme étant des marchés réglementés, en fonctionnement régulier, reconnus et ouverts au public et offrant des qualités de sécurité conformes à ce qui est requis pour les OPCVM de droit français.

VII. Opérations de prêts de titres

Les opérations de prêts de titres en contrepartie d'un nantissement de titres ou d'espèces émis ou garantis par une entité gouvernementale peuvent représenter jusqu'à 50 % de la valeur nette d'inventaire des titres en portefeuille du compartiment concerné. Cette limitation n'est toutefois pas applicable lorsque la SICAV est en droit d'obtenir à tout moment la résiliation du contrat et la restitution des titres prêtés.

Le montant de la garantie est toujours égal à 100 % de la valeur des titres prêtés.

VIII. Information sur les investissements sur les marchés émergents

L'attention des investisseurs est attirée sur les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés qui peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales.

IX. Information sur les sociétés à faible capitalisation boursière (« small caps »)

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que certains compartiments de la SICAV sont investis principalement en valeurs émises par des sociétés qui, en raison de leur faible capitalisation boursière, peuvent présenter des risques pour les investisseurs.

X. Information sur les nouveaux marchés

L'attention des investisseurs est également attirée, en tant que de besoin, sur le fait que le Nouveau Marché en France et d'autres marchés équivalents à l'étranger sont des marchés réglementés destinés à accueillir des entreprises qui, en raison de leurs caractéristiques spécifiques, peuvent présenter des risques pour les investisseurs.

XI. Information sur les investissements en titres à haut rendement (« high yield »)

L'attention des investisseurs est appelée sur le fait que certains compartiments de la SICAV sont investis en titres spéculatifs, dont la notation est basse ou inexistante, et qui sont négociés sur des marchés de gré à gré dont les modalités de fonctionnement, en termes de sécurité des transactions et de transparence, peuvent s'écarter sensiblement des standards admis sur les

marchés réglementés européens. En conséquence, de tels investissements sont destinés à des investisseurs suffisamment expérimentés pour pouvoir en évaluer les mérites et les risques.

XII. Délégation de gestion financière

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que la gestion financière des différents compartiments est déléguée au Gestionnaire ci-dessous sans que cette délégation ne soit assurée dans les conditions en vigueur en France.

Massachusetts Financial Services Company
500 Boylston Street
Boston, Massachusetts 02116
Etats-Unis

XIII. Distributeurs en France

La commercialisation des actions de la SICAV auprès des souscripteurs français incombe aux sociétés suivantes.

Calyon Corporate & Investments
91-93 boulevard Pasteur 75015 Paris

Crédit Agricole Asset Management
90 boulevard Pasteur 75015 Paris

Merrill Lynch Pierce Fenner & Smith S.A.
96, avenue d'Iéna
75786 Paris Cedex 16

PROSPECTUS SIMPLIFIÉ



Février 2011

MFS MERIDIAN FUNDS

Organisme de placement collectif en
valeurs mobilières de droit luxembourgeois

Le présent prospectus simplifié (le « Prospectus simplifié ») contient des informations clés à propos de MFS Meridian Funds (la « Société ») et ses divers portefeuilles (chacun étant dénommé un « Fonds »). Si vos souhaitez obtenir davantage d'informations avant d'investir, veuillez consulter le prospectus intégral (le « Prospectus ») de la Société, qui est incorporé dans le présent Prospectus simplifié par référence. Pour connaître les détails des placements contenus dans le portefeuille de chaque Fonds, veuillez consulter le rapport annuel ou semestriel le plus récent.

Les informations concernant les droits et devoirs de l'investisseur, ainsi que la relation juridique avec la Société sont contenues dans le Prospectus. Le Prospectus et les rapports annuels et semestriels peuvent être obtenus gratuitement auprès du siège social de la Société, du Distributeur et de votre agent local.

Objectif, politiques et risques d'investissement

La Société offre aux investisseurs la possibilité d'investir dans une gamme de Fonds, chacun desquels possède son propre objectif d'investissement qu'il poursuit par le biais de politiques d'investissement distinctes. L'objectif et les politiques de chaque Fonds sont énoncés dans une annexe (« Annexe ») distincte des présentes. La Société offre également la possibilité d'investir dans diverses catégories d'actions libellées dans différentes devises. La devise de comptabilité de chaque Fonds est indiquée dans l'Annexe du Fonds concerné.

Les Fonds peuvent investir uniquement dans des titres négociables, d'autres actifs financiers liquides et/ou dans d'autres techniques et instruments mentionnés à l'article 41 paragraphe (1) de la loi modifiée du 20 décembre 2002 relative aux organismes de placement collectif (la « Loi »), sauf dans la mesure permise par la Loi. Des informations complémentaires sur les investissements permis sont contenues dans le Prospectus.

Un Fonds qui investit en actions et autres titres de participation peut investir en tous types d'actions, y compris, sauf indication contraire, en actions ordinaires, préférentielles et de préférence, en warrants ou droits, et en certificats de dépôt pour ces titres.

Un Fonds qui investit en titres de créance peut investir de manière générale en tous types de titres de créance tels que les obligations, les obligations non garanties, les bons, les titres adossés à des hypothèques et les titres adossés à des actifs, les certificats de leasing d'équipements, les certificats de fiducie d'équipements, les contrats de vente à tempérament et les obligations émises ou garanties par les gouvernements ou l'une quelconque de leurs subdivisions politiques (y compris les contrats à réméré) et les billets de trésorerie, qui peuvent porter intérêt à taux fixes, fixes et subordonnés, ou variables et comporter des caractéristiques d'actions, telles que des droits de conversion ou d'échange en vue de l'acquisition d'actions du même émetteur ou d'un émetteur différent, les participations basées sur les produits d'exploitation, le chiffre d'affaires ou les profits, ou en vue de l'achat d'actions dans une opération unitaire (par laquelle les titres de créance de sociétés et autres actions sont offerts sous forme unitaire).

Le Global Total Return Fund, le Limited Maturity Fund, le Research Bond Fund, le Strategic Income Fund et l'U.S. Government Bond Fund peuvent investir 20 % ou plus de leur actif net respectif en titres adossés à des prêts hypothécaires ou à des actifs. Il est prévu qu'aucun des autres fonds n'investira plus de 20 % de son actif net dans de tels titres. Cette limite ne s'appliquera pas aux investissements dans de tels titres émis ou garantis par le gouvernement des États-Unis ou par des sociétés commanditées par le gouvernement des États-Unis ou au titre d'« obligations couvertes » liées à des prêts hypothécaires (p. ex. des *pfsandbriefe* allemands).

Certains Fonds qui investissent en titres de créance peuvent investir ou focaliser leurs placements, ou être tenus de limiter leurs placements aux seuls titres de créance dotés de certaines caractéristiques en matière de qualité de crédit, tels que ceux qui sont considérés comme étant de « haute qualité », de la « catégorie investissement » ou tels que ceux qui sont considérés comme étant de « qualité inférieure » ou « de moindre qualité ». Les titres de créance de haute qualité sont des titres de créance notés dans une des deux premières catégories par au moins une agence de notation ayant qualité, aux États-Unis, de Nationally Recognized Securities Rating Organization (« NRSRO »), telle que Moody's, S&P ou Fitch. Les titres de créance de la catégorie investissement sont des titres de créance notés dans une des quatre premières catégories par au moins une NRSRO. Les titres de qualité inférieure (aussi couramment appelés « junk bonds ») sont des titres de créance notés au-dessous des quatre premières catégories par au moins une NRSRO. Au moment de déterminer la qualité de crédit d'un titre de créance, MFS peut prendre en compte les notations de certaines NRSRO seulement et, si un titre de créance ne bénéficie pas d'une notation, peut attribuer une notation qu'elle considère comme équivalant à une notation NRSRO.

Certains Fonds peuvent investir en titres d'émetteurs mondiaux, ce qui signifie des émetteurs ayant leur siège dans tout pays du monde.

En sa qualité de Gestionnaire financier, MFS reconnaît les Principes de l'investissement responsable (PRI), une initiative d'investisseurs mise en place en partenariat avec l'Initiative financière du Programme des Nations unies pour l'environnement et le Pacte mondial des Nations unies. Dans la mesure où cela est compatible avec ses responsabilités fiduciaires, MFS aspire : à incorporer les questions environnementales, sociales et de gouvernement d'entreprise dans

ses processus d'analyse d'investissement et de prise de décisions ; à incorporer les questions environnementales, sociales et de gouvernement d'entreprise dans ses politiques et pratiques en tant que propriétaire ; à obtenir la communication d'informations appropriée des entités dans lesquelles elle investit en matière de questions environnementales, sociales et de gouvernement d'entreprise ; à promouvoir l'acceptation et la mise en application des PRI au sein du secteur de l'investissement ; à travailler de concert afin d'améliorer l'efficacité de l'application des PRI ; et à faire rapport sur ses activités et ses progrès dans la mise en application des PRI. Bien que MFS puisse aspirer à suivre les Principes d'investissement responsable dans la mesure où cela est compatible avec ses responsabilités fiduciaires, l'adoption des PRI n'est pas fondée sur un engagement juridique à cette fin, et MFS peut prendre des mesures incompatibles avec les PRI ou peut ne pas prendre des mesures qui soient compatibles avec les PRI.

Chaque Fonds pourra s'éloigner de ses principales stratégies d'investissement en investissant temporairement à des fins défensives en cas de conjoncture financière, économique ou politique défavorable. Dans le respect de son objectif d'investissement, chaque Fonds peut utiliser une gamme de techniques d'investissement, comme prévu au Prospectus à la « Partie I – Techniques et pratiques d'investissement ». Ces techniques sont soumises aux prescriptions et aux restrictions prévues au Prospectus à la « Partie I – Techniques et pratiques d'investissement », en conformité avec les exigences de la réglementation luxembourgeoise.

Chaque Fonds peut avoir recours à des produits dérivés pour divers besoins (couverture ou investissement) pour le Fonds, et notamment pour gagner des revenus et accroître les rendements, pour augmenter ou diminuer l'exposition à un marché particulier, pour gérer ou ajuster le profil de risque ou d'autres caractéristiques du fonds (p. ex. la durée, l'exposition de change, etc.), ou comme solutions de rechange à des investissements directs. Le Conseil d'administration et les Gérants de la Société ont décidé que chaque Fonds est « non sophistiqué » aux fins de la Circulaire CSSF 07/308, telle que modifiée à la date du présent Prospectus. Les produits dérivés sont des instruments financiers dont la valeur est basée sur la valeur d'un ou plusieurs indicateurs sous-jacents ou sur la différence entre des indicateurs sous-jacents. Les indicateurs sous-jacents peuvent comprendre un titre ou autre instrument financier, un actif, une devise, un taux d'intérêt, une notation de crédit, une mesure de volatilité ou un indice. Les produits dérivés comportent souvent une contrepartie à l'opération. Les produits dérivés peuvent comprendre des contrats à terme, des contrats à terme fermes, des options, des titres structurés, des instruments à taux variable inverse, des swaps (y compris des swaps sur défaillance de crédit), des caps, des floors et des collars.

Chaque Fonds peut investir en titres structurés (également dénommés « bons structurés » ou « certificats »), lesquels sont des titres de créance dérivés, dont le taux d'intérêt ou le principal est déterminé par un indicateur sous-jacent. Les titres structurés peuvent comprendre des titres adossés à des actifs ou à des hypothèques, d'autres produits dérivés liés à des hypothèques, des obligations garanties par des créances, des bons liés à des indices ou liés au crédit ou d'autres titres structurés. La valeur du principal des titres structurés et/ou des intérêts qu'ils produisent est déterminée par référence à la valeur d'un ou plusieurs indicateurs sous-jacents ou à la différence entre des indicateurs sous-jacents.

Les indicateurs sous-jacents peuvent comprendre un titre ou instrument financier, un actif, une devise, un taux d'intérêt, une notation de crédit, une mesure de volatilité ou un indice. Dans le cas de certains « 1:1 Titres structurés » ou « 1:1 Certificats » dont la valeur du principal et/ou des intérêts est basée sur celle de l'indicateur sous-jacent (p. ex. sans effet de levier et, donc, n'incorporant pas un instrument dérivé), il se peut que les indicateurs sous-jacents comprennent les éléments susmentionnés, ainsi que des matières premières, des indices des matières premières, des indices immobiliers.

L'investissement en instruments dérivés comporte des risques spéciaux. Les investisseurs sont priés de consulter l'Annexe pertinente et/ou le Prospectus pour une description détaillée des risques associés aux instruments dérivés.

Profil de risque

Le profil de risque de chaque Fonds dépend des titres et instruments dans lesquels ce Fonds investit. Il est recommandé aux investisseurs d'étudier attentivement le profil de risque dans chaque Annexe pertinente et la description des divers risques dans le Prospectus, avant de faire un placement dans un Fonds.

Charges d'exploitation annuelles de la Société

Les charges payables sur l'actif de la Société varient suivant chaque Fonds. Veuillez consulter l'Annexe pertinente pour connaître les détails de ces charges.

Frais de transaction des investisseurs

Le tableau ci-dessous présente les droits facturés aux investisseurs au moment de l'achat ou de la vente d'actions d'un Fonds.

Droit d'entrée maximum		
(en pourcentage du prix d'offre)	Actions (avec droit d'entrée) de catégorie A	à concurrence de 6 % ¹
	Actions (avec droit de sortie) de catégorie B	0 %
	Actions (avec droit uniforme) de catégorie C	0 %
	Actions de catégorie W	s/o
	Actions de catégorie I	s/o
	Actions de catégorie S	s/o
	Actions de catégorie Z	s/o
Droit de sortie maximum		
(en pourcentage du prix d'achat)	Actions de catégorie A	s/o
	Actions de catégorie A (achats importants)	1 %
	Actions de catégorie B	4 % ²
	Actions de catégorie C	1 % ³
	Actions de catégorie W	s/o
	Actions de catégorie I	s/o
	Actions de catégorie S	s/o
	Actions de catégorie Z	s/o
Commission de conversion		s/o
Commission de rachat.		
	Toutes catégories	
	(Prudent Wealth Fund uniquement)	à concurrence de 2 % ⁴

- ¹ En ce qui concerne chacun des Fonds, il se peut que certains achats importants d'actions de catégorie A puissent être effectués sans droit d'entrée, mais ils peuvent être soumis à un droit de sortie (« Droit de sortie ») à concurrence de 1 % dans le cas où les actions sont rachetées dans les 24 mois suivant l'achat.
- ² Le Droit de sortie payable sur les actions de catégorie B passe de 4 % sur les actions rachetées dans la première année suivant l'achat à 3 % sur les actions rachetées dans la deuxième année suivant l'achat, à 2 % sur les actions rachetées dans la troisième année suivant l'achat, à 1 % sur les actions rachetées dans la quatrième année suivant l'achat, à 0 % sur les actions rachetées à partir de la cinquième année suivant l'achat.
- ³ Payable uniquement si les actions sont rachetées dans les 12 mois suivant la date d'achat.
- ⁴ Pour le seul Prudent Wealth Fund, la Société est en droit de facturer une commission d'un maximum de 2 % à la discrétion des Administrateurs de la Société. Les actionnaires seront notifiés dans leurs notes contractuelles applicables si une telle commission a été facturée.

Les catégories d'actions non libellées dans la devise de comptabilité, les catégories d'actions couvertes, les actions de capitalisation et les actions de distribution de chaque catégorie sont soumises au droit d'entrée et au droit de sortie décrits ci-dessus.

Catégories d'actions

Les Fonds offrent des catégories d'actions libellées en dollars US, en euros et livres sterling comme indiqué dans le tableau ci-dessous. Chaque Fonds offre des catégories d'actions de capitalisation (« Capitalisation »). En outre, certains Fonds offrent également des catégories d'actions de distribution (« Distribution »).

Certaines catégories sont et seront offertes avec l'objectif de réduire les fluctuations de taux de change et de rendements entre la catégorie d'actions couvertes applicable non libellée dans la devise de comptabilité et la catégorie d'actions couvertes libellée dans la devise de comptabilité du Fonds concerné (« Catégories d'actions couvertes »). MFS sera responsable des opérations de couverture pour ces Catégories d'actions couvertes. Les clauses et conditions applicables aux Catégories d'actions couvertes sont identiques à celles s'appliquant aux mêmes catégories d'actions offertes dans la devise de comptabilité, sauf la couverture de la Catégorie d'actions couvertes par rapport à la devise de comptabilité du Fonds. MFS peut exécuter ces opérations de couverture en ayant recours à diverses technique et instruments de couverture, et notamment les contrats de change à terme (tant cotés que négociés de gré à gré), les contrats de swaps de devises, les contrats de change à terme standardisés, les options d'achat vendues et les options de vente achetées. Les gains/pertes associés au processus de couverture seront supportés au prorata par les Catégories d'actions couvertes.

Les actions de Catégorie W sont offertes aux plateformes d'investissement soumises à commissions commanditées par un intermédiaire financier ou à d'autres programmes d'investissement similaires à la discrétion de la Société ou du Distributeur (les placements en actions de Catégorie W sont généralement conditionnées à la conclusion d'un contrat de souscription pour ces actions entre l'intermédiaire financier applicable et le Distributeur). Les actions de catégorie W sont également offertes aux salariés de MFS et de ses sociétés apparentées (et aux membres de leur famille immédiate). Les actions de catégorie I et de catégorie Z ne sont accessibles qu'aux investisseurs institutionnels habilités, tels que définis de temps à autre par l'autorité de surveillance luxembourgeoise dans le contexte de la loi luxembourgeoise sur les organismes de placement

collectif (p. ex. banques, compagnies d'assurances et certains établissements de crédit et professionnels de gestion de placements, fonds de pension, fondations, organismes de placement collectif, certaines sociétés holdings et autres investisseurs dont les comptes sont gérés professionnellement). Les actions de catégorie S ne sont accessibles qu'aux actionnaires existants d'autres fonds au sein du complexe de fonds de MFS, qui ont investi par l'intermédiaire de comptes séparés de compagnies d'assurances sponsorisés par des sociétés apparentées à Sun Life Financial, Inc.

Le tableau ci-dessous énumère les catégories d'actions offertes à la date du présent Prospectus simplifié. Le Conseil d'administration est autorisé, sans limitation et à tout moment, (i) à émettre des catégories supplémentaires d'actions d'un Fonds à leurs valeurs liquidatives par action respectives, et sans accorder aux actionnaires existants un droit préférentiel de souscription pour les actions devant être émises, ou (ii) à cesser d'offrir une ou plusieurs catégories d'actions sous réserve de l'envoi du préavis applicable. Il se peut que certaines catégories d'actions (y compris diverses devises, Catégories d'actions couvertes ou actions de distribution/capitalisation d'une catégorie) ne soient pas disponibles pour chaque fonds. Il est également possible d'obtenir sur demande une liste des catégories d'actions de chaque Fonds auprès du siège social de la Société ou auprès des représentants et des agents locaux de la Société (voir la liste des Principaux Agents locaux ci-dessous).

Toute mention d'une catégorie d'actions comprendra toutes les catégories comportant la même structure de commissions et toutes les devises dans lesquelles ces actions sont offertes. Par exemple, à moins d'indication contraire, toute mention des actions de catégorie A comprendra les actions de capitalisation de catégorie A1 et les actions de distribution de catégorie A2, ainsi que chaque devise dans laquelle elles sont libellées (dollar US, euro et livre sterling), ou les catégories d'actions couvertes de la catégorie A. Il se peut que certains Fonds et/ou catégories d'actions ne soient pas disponibles dans le pays de résidence ou de domicile d'un investisseur. Il est recommandé aux investisseurs de consulter leur Intermédiaire financier (comme défini ci-dessous) pour obtenir des informations complémentaires.

	Catégories d'actions*																Devises de comptabilité		
	Capitalisation (A1)		Distribution (A2)		Capitalisation (B1)		Distribution (B2)		Capitalisation (C1)		Distribution (C2)		Capitalisation (I1)		Capitalisation (Z1)			Capitalisation (W1)	
	\$	€	\$	€	\$	€	\$	€	\$	€	\$	€	\$	€	\$	€		\$	€
Fonds d'actions																			
Asia Pacific Ex-Japan Fund	X	X	X							X				X		X			Dollar US
China Equity Fund	X	X								X						X			Dollar US
Continental European Equity Fund	X	X	X											X					Euro
Emerging Markets Equity Fund	X	X								X				X					Dollar US
European Core Equity Fund	X	X														X			Euro
European Equity Fund	X	X	X											X		X			Euro
European Smaller Companies Fund	X	X	X							X				X		X			Euro
European Value Fund	X	X	X											X					Euro
Global Energy Fund	X	X	X							X				X		X			Dollar US
Global Equity Fund	X	X	X							X				X		X			Dollar US
Global Growth Fund	X	X								X				X					Dollar US
Global Value Fund	X	X								X				X					Dollar US
Hong Kong Equity Fund	X	X								X				X		X			Dollar US
Japan Equity Fund	X	X								X				X		X			Dollar US
Latin American Equity Fund	X	X	X							X				X		X			Dollar US
Prudent Wealth Fund	X	X	X							X				X		X			Dollar US
Research International Fund	X	X								X				X		X			Dollar US
Technology Fund	X									X				X		X			Dollar US
U.K. Equity Fund										X						X			Livre Sterling
U.S. Large Cap Growth Fund	X		X							X				X		X			Dollar US
U.S. Mid Cap Growth Fund	X									X				X		X			Dollar US
U.S. Research Fund	X	X	X							X				X		X			Dollar US
U.S. Value Fund	X	#								X				X		X			Dollar US
Fonds obligataires																			
Emerging Markets Debt Local Currency Fund	X	X	X							X						X			Dollar US
Emerging Markets Debt Fund	X	XX	X							X				X		X			Dollar US
Euro High Yield Bond Fund	X	X	X		X											X			Euro
European Bond Fund	X	X	X							X						X			Euro
Global Bond Fund	X	X	X							X				X		X			Dollar US
Inflation-Adjusted Bond Fund	X		X							X				X		X			Dollar US
Limited Maturity Fund	X		X							X				X		X			Dollar US
Research Bond Fund	X		X							X				X		X			Dollar US
Strategic Income Fund	X		X							X				X		X			Dollar US
U.S. Government Bond Fund	X		X							X				X		X			Dollar US
U.S. High Yield Bond Fund	X		X							X				X		X			Dollar US
Fonds équilibrés																			
Global Total Return Fund	X	X	X	X		X		X		X			X		X		X		Dollar US

* Le « X » indique les catégories d'Actions offertes par chaque Fonds, conformément aux conditions du Prospectus, à la date de celui-ci. Pour de plus amples informations, voir la page S-5.
Le « # » indique que le Fonds applicable offre uniquement une Catégorie d'actions couvertes.
Le « XX » indique que le Fonds applicable offre à la fois des Catégories d'actions couvertes et des Catégories d'actions non couvertes.

Achat/Revente/Conversion des actions

Souscriptions

Les souscriptions peuvent être effectuées en remplissant le bulletin de souscription joint au présent Prospectus simplifié (« Bulletin de souscription ») ou, dans le cas de certaines catégories d'investisseurs (p. ex. les investisseurs institutionnels), en conformité avec la procédure établie périodiquement par la Société ou ses agents. Les ordres de souscription doivent normalement comprendre les détails complets de l'enregistrement (dénomination(s) du(des) fonds, de la(des) catégorie(s) d'actions, la devise de la catégorie, la valeur des actions à acheter) et toute autres information exigée par la Société ou ses agents. Les ordres de souscription, de rachat et de conversion peuvent être reçus par le teneur de registre et agent de transfert (« Teneur de registre »), l'agent de traitement des données (« Agent de traitement des données »), le distributeur (« Distributeur ») de la Société, ou par des tiers Intermédiaires financiers (comme définis ci-dessous). L'Agent de traitement des données ne peut recevoir d'ordres que provenant d'intermédiaires financiers agissant au nom d'un actionnaire. Tel qu'il est utilisé dans le Prospectus simplifié et dans le Prospectus, le terme « Intermédiaire financier » comprendra tout courtier, négociant, banque (y compris les services des banques consacrés aux trusts), conseiller en investissement, planificateur financier, administrateur de plan de retraite, administrateur tiers, compagnie d'assurances et tout autre établissement ayant conclu un contrat de vente, un contrat d'administration ou autre contrat similaire avec le Distributeur.

Les montants de souscription minimums pour les actions sont, de manière générale, les suivants :

Libellé de la devise	Investissement initial minimum
<i>Actions de catégories A, B, C, W et S</i>	
Euro	4 000€
Livre sterling	2 500£
Dollar US	5 000\$
<i>Actions de catégorie I</i>	
Euro	2 000 000€
Livre sterling	1 500 000£
Dollar US	3 000 000\$
<i>Actions de catégorie Z</i>	Voir Bulletin de souscription de la catégorie Z

Les actions de catégories I et Z ne sont disponibles qu'aux investisseurs institutionnels (voir la rubrique "Catégories d'actions" ci-dessus). La Société ou ses agents peuvent, à leur discrétion, renoncer à ces minimums. Il n'y a pas de montants minimums pour les investissements ultérieurs en Actions.

Conversions

Les actionnaires peuvent convertir leurs actions en une autre catégorie d'actions ayant le même type de droit d'entrée ou de sortie du même Fonds ou d'un autre Fonds, à condition que les conversions dans un même Fonds soient faites entre des catégories libellées dans la même devise.

Les ordres de conversion doivent être signés et comprendre en particulier les détails complet de l'enregistrement (nom(s) et adresse), la dénomination du(des) Fonds, la(des) catégorie(s) d'actions, le nombre ou la valeur des actions à convertir et le(s) Fonds dans lequel/lesquels la conversion doit être effectuée.

Il se peut que les demandes d'échange d'actions d'un Fonds ou d'une Catégorie d'actions libellés dans une devise contre des actions d'un Fonds ou d'une Catégorie d'actions libellés dans une autre devise présentées un quelconque Jour de valorisation nécessitent un (1) Jour ouvré supplémentaire afin qu'il soit procédé aux conversions de change pour cet échange. Cependant, dans des circonstances exceptionnelles, la Société ou l'Agent de transfert peut décider, à sa discrétion, de traiter une telle demande d'échange et les conversions de change nécessaires à la même Date de valorisation.

Dans le cas où un actionnaire détient des actions de catégorie B pendant une période de huit ans, ces actions sont automatiquement converties en actions de catégorie A du même Fonds, dans la même devise. Les actionnaires qui effectuent la conversion d'actions de catégorie B des Fonds reçoivent un crédit correspondant à la période pendant laquelle ils ont détenu les actions de catégorie B du Fonds à partir duquel la conversion a été faite. La période de huit ans débute le 15 août 2005 pour ce qui concerne les actionnaires détenant des actions de catégorie B à cette date.

Sur demande, un actionnaire détenant des actions de catégorie A peut convertir ses actions en actions de catégorie I ou de catégorie Z du même Fonds dans la même devise, tant que celui-ci remplit les exigences minimums d'éligibilité applicables pour les actions de catégorie I ou de catégorie Z, y compris être qualifié d'« investisseur institutionnel » et avoir les minimums d'investissement appropriés pour une telle catégorie.

Rachats

Les demandes de rachat écrites doivent être signées et comprendre en particulier les détails complets de l'enregistrement (nom(s), adresse et numéro de compte), la dénomination du(des) Fonds, de la(des) catégorie(s) d'actions, le nombre ou la valeur d'actions à racheter et, s'ils n'ont pas été communiqués dans la demande initiale, les détails bancaires. Si les détails bancaires ne sont pas disponibles, le paiement sera effectué par chèque payable à l'(aux) actionnaire(s) inscrit(s) au nominatif et envoyé à l'adresse inscrite au nominatif. Les ordres de rachat peuvent être différés si l'actionnaire n'a pas remis tous les documents concernés au moment de l'ouverture du compte. Voir « Mesures anti-blanchiment d'argent » ci-dessous. Le produit du rachat sera normalement versé dans la devise de la catégorie concernée dans les trois jours ouvrés suivant la réception d'un ordre de rachat en bonne et due forme à une Date de valorisation. La Société ou ses agents peuvent différer un tel paiement jusqu'à dix jours suivant la Date de valorisation.

Traitement des ordres

Les instructions de souscription, de conversion ou de rachat d'actions peuvent être envoyées par lettre, fax ou par tout autre moyen approuvé par la Société. La Société ou ses Agents (y compris l'Agent de transfert et l'Agent de traitement des données) peuvent, à leur discrétion, procéder à toutes mesures d'authentification qu'ils considèrent comme appropriées pour vérifier, confirmer ou clarifier un ordre ou les instructions de paiement d'un actionnaire et peuvent, si cette authentification ne peut être finalisée, retarder le traitement d'un ordre ou d'un paiement jusqu'à ce que ces procédures d'authentification soient remplies. Tous les ordres ou instructions doivent être signés par le(s) actionnaire(s) inscrit(s) au nominatif, sauf dans le cas où un seul signataire autorisé a été choisi en cas de compte joint ou dans le cas où un représentant a été nommé conformément à une procuration, acceptable pour la Société ou ses Agents. Les exigences spécifiques à un ordre ou à la « bonne et due forme » peuvent varier suivant les types de comptes et les opérations.

Les ordres de souscription, de rachat et de conversion dûment remplis, reçus en bonne et due forme par la Société ou ses agents un Jour ouvré luxembourgeois pertinent (défini ci-dessous) à l'Heure limite des ordres d'opérations (définie ci-dessous) ou avant celle-ci sont traités à la valeur liquidative suivante. La valeur liquidative du Fonds est égale à la valeur de son actif total moins son passif, comme déterminé conformément à la procédure adoptée par la Société. La valeur liquidative de chaque action est égale à la valeur liquidative de l'action concernée divisée par le nombre d'actions en circulation de cette catégorie. Les actions de catégorie A sont achetées à leur valeur liquidative majorée du droit d'entrée à concurrence de 6 %. Certains achats importants d'actions de catégorie A peuvent être effectués sans droit d'entrée, mais peuvent être soumis à un Droit de sortie lors de leur rachat. Les actions de catégorie B et de catégorie C sont rachetées à leur valeur liquidative minorée de tout Droit de sortie exigible.

Pour le seul Prudent Wealth Fund, la Société est en droit de facturer une commission de rachat d'un maximum de 2 % à la discrétion des Administrateurs de la Société. Si une commission de rachat est facturée pour ce Fonds, elle ne s'appliquera au rachat d'actions du Fonds qu'après sa mise en application. Cette commission de rachat s'appliquera au bénéfice du Fonds, et, si elle est facturée, les actionnaires en seront notifiés dans leurs notes contractuelles applicables. Les conversions en actions d'autres Fonds pourraient être considérées comme un rachat aux fins de l'application de cette commission de rachat. Il pourra être renoncé à cette commission pour certaines opérations (p. ex. rééquilibrage automatique, certains régimes de retraite, etc.).

Les actionnaires (ou leur Intermédiaire financier) doivent vérifier sans délai la confirmation ou le relevé similaire qui est délivré après chaque opération, afin de s'assurer de l'exactitude de chacun des détails qui y sont indiqués. Les Intermédiaires financiers peuvent mettre en application des procédures différentes de celles prévues au présent Prospectus, y compris des heures limites devancées ou des périodes de règlement différentes. Il vous est recommandé de contacter votre Intermédiaire financier pour obtenir plus de détails.

La valeur liquidative des actions de chaque Fonds est fixée une fois par Jour ouvré luxembourgeois pendant lequel la Bourse de New York est en séance (« Date de valorisation ») à la clôture de la séance ordinaire de la Bourse de New York (habituellement 16 heures, heures de New York, 22 heures, heure de Luxembourg) (« Heure de valorisation »). Les ordres reçus par la Société ou ses agents après l'Heure limite des ordres d'opérations un Jour ouvré luxembourgeois sont conservés jusqu'au Jour ouvré luxembourgeois suivant. Un « Jour ouvré luxembourgeois » correspond à toute date à laquelle les banques sont ouvertes normalement au Luxembourg (autre que les jours durant lesquelles les opérations normales sont suspendues). L'« Heure limite des ordres d'opérations » correspond (a) lors d'une Date de valorisation, à l'Heure de valorisation ou (b) lors d'un Jour ouvré luxembourgeois pendant lequel la Bourse de New York est fermée, à 22 heures, heure de Luxembourg.

Nonobstant le paragraphe précédent, la Société ou ses agents peuvent accepter des ordres en bonne et due forme après l'Heure limite des ordres d'opérations et effectuer ces opérations comme si ces ordres avaient été reçus avant l'Heure limite des ordres d'opérations ce Jour ouvré luxembourgeois si la Société reçoit de la personne présentant les ordres toutes les assurances nécessaires que les ordres représentent les transactions présentées auprès ou par le biais de cette personne par les investisseurs avant l'Heure limite des ordres d'opérations le Jour ouvré luxembourgeois concerné.

En outre, le Conseil d'administration de la Société peut, s'il le juge approprié, permettre des heures limites différentes de l'Heure limite des ordres d'opérations, comme convenu avec les Intermédiaires financiers locaux, à condition, cependant, que ces heures limites différentes précèdent en tout temps l'Heure limite des ordres d'opérations et soient publiées dans l'addendum local au prospectus, dans les contrats des Intermédiaires financiers concernés avec le Distributeur et/ou dans d'autres documents marketing utilisés dans ledit territoire.

Lorsque les actions d'un Fonds sont disponibles dans une catégorie libellée dans une devise différente de la devise de comptabilité du Fonds, la valeur liquidative du Fonds est calculée dans la devise de comptabilité du Fonds et dans la devise qui n'est pas la devise de comptabilité du Fonds au taux de change (comme déterminé par le Conseil d'administration) de la devise de comptabilité et de l'autre devise. Tout gain ou perte de devises résultant de la conversion de souscriptions dans une devise qui n'est pas la devise de comptabilité, de conversion ou de rachat vers ou à partir de la devise de comptabilité d'un Fonds, sera affecté à la catégorie d'actions de la devise applicable qui n'est pas la devise de comptabilité. Ceci pourrait avoir une incidence négative sur la valeur nette des actifs et la performance de ladite catégorie.

Politiques de *market timing*/d'opérations fréquentes

La Société se réserve le droit de restreindre, de refuser ou d'annuler sans préavis tout ordre de souscription ou de conversion. Les souscriptions, rachats et conversions d'actions sont exécutés à une valeur liquidative inconnue. La Société n'autorise aucune pratique associée au *market timing* et la Société se réserve le droit de refuser les ordres de souscription et/ou de rachat provenant d'un investisseur que la Société soupçonne de se livrer à de telles pratiques et de prendre, en cas de besoin, les mesures nécessaires pour protéger les autres actionnaires de la Société.

Les opérations fréquentes d'achat et de revente d'actions des Fonds peuvent avoir pour effet de perturber les stratégies d'investissement du portefeuille et d'augmenter les charges d'exploitation des Fonds.

La Société cherche à prévenir les phénomènes de souscriptions, de rachats ou de conversions d'actions excessifs. La Société ou ses Agents peuvent adopter des procédures cherchant à prévenir ces pratiques d'opérations excessives, y compris celles décrites ci-dessous. La Société peut modifier ses politiques en tout temps sans préavis aux actionnaires.

Politiques générales de limitations des souscriptions et des conversions, La Société se réserve le droit de restreindre, de rejeter ou d'annuler (dans le cas des annulations, dans un délai d'un jour ouvré suivant l'ordre), sans aucun préavis, tout ordre de souscription ou de conversion, y compris les opérations considérées comme représentant un volume d'opérations fréquentes, y compris des opérations qui pourraient porter atteinte à la gestion efficace du portefeuille d'un Fonds, accroître les frais du fonds, diluer la valeur d'un placement dans le Fonds pour les actionnaires à long terme ou ne pas être dans le meilleur intérêt du Fonds. La Société ou ses agents surveillent les opérations afin de détecter les opérations suspectes sur la base des paramètres internes de la Société visant à détecter les opérations fréquentes, et examinent notamment les opérations dépassant un certain montant en dollars ou les opérations effectuées dans un court laps de temps avant ou après d'autres opérations sur le même compte ou sur des comptes multiples dont la propriété est commune ou sous une influence commune. Ces paramètres peuvent être modifiés à tout moment. En cas de rejet ou d'annulation d'un ordre de conversion, ni le rachat ni la souscription au titre de la conversion ne sera exécuté.

Politiques particulières de limitations des souscriptions et des conversions, De manière générale, la Société ou ses agents limiteront, rejeteront ou annuleront les ordres de souscription ou de conversion s'ils en viennent à la conclusion que l'activité de conversion dépasse certains seuils monétaires ou limites numériques au cours d'une période spécifique. Par exemple, la Société peut, de manière générale, limiter les opérations de souscription ou de conversion supplémentaires dans un fonds après deux conversions à partir de ce fonds représentant chacune 5 000 dollars US/6 000 euros/7 500 livres sterling ou plus sur un compte dans un tel Fonds par trimestre civil. Il se peut que ces politiques de limitation des conversions et des achats ne s'appliquent pas aux ordres de conversion passés par certaines types d'investisseurs (p. ex. les caisses de retraite) ou encore aux conversions automatisées ou non discrétionnaires (p. ex. dans le cadre de fusions/acquisitions/liquidations de fonds).

Dans les cas où les actionnaires détiennent des actions par l'entremise d'Intermédiaires financiers, la Société peut s'appuyer sur la politique de l'Intermédiaire financier pour limiter les opérations fréquentes et sur son suivi de cette politique en lieu et place des limitations particulières de la Société en matière de conversions ou de souscriptions, s'il est jugé que la politique de l'Intermédiaire financier est conçue raisonnablement pour repérer et limiter les opérations qui ne sont pas dans le meilleur intérêt du(des) Fonds concerné(s).

Dans la mise en application de leurs politiques d'opérations fréquentes, la Société ou ses agents prennent en compte les informations dont ils disposent et se réservent le droit d'assimiler des opérations effectuées sur plusieurs comptes faisant l'objet d'une détention, d'un contrôle ou d'une influence communs à des opérations effectuées sur un compte unique. De manière générale, la Société ou ses agents ne sont pas en mesure de repérer les opérations effectuées par un actionnaire sous-jacent particulier sur un compte prête-nom/omnibus, ce qui rend difficile, voire impossible, de déterminer si un actionnaire sous-jacent particulier a violé des limites spécifiques de souscription ou de conversion ou se livre à des opérations fréquentes. Cependant, la Société ou ses agents peuvent examiner les opérations au niveau du compte prête-nom/omnibus pour repérer des opérations fréquentes ou douteuses, auquel cas la Société peut demander à l'Intermédiaire financier de lui communiquer des données sur les opérations réalisées par l'investisseur. Il se peut, dans certains cas, qu'un Intermédiaire financier soit réticent ou ne soit pas en mesure de communiquer à la Société ou ses Agents les informations concernant les opérations d'un actionnaire sous-jacent.

Risques des pratiques d'opérations fréquentes

Les actionnaires cherchant à se livrer à des pratiques d'opérations fréquentes peuvent utiliser diverses stratégies pour éviter d'être découverts, et il ne peut y avoir aucune assurance que la Société ou ses agents seront en mesure de démasquer de tels actionnaires et de restreindre leurs pratiques de négociation. La capacité de la Société et de ses agents à découvrir et à restreindre ces pratiques d'opérations fréquentes peut également être limitée par les systèmes opérationnels et les limitations technologiques.

Dans la mesure où la Société ou ses agents sont dans l'impossibilité de restreindre les pratiques d'opérations fréquentes sur un Fonds, celles-ci peuvent perturber la gestion efficace du portefeuille du Fonds et avoir pour effet d'obliger un Fonds à se livrer à certaines activités de manière plus importante que la normale, telles que le maintien de liquidités plus élevées, l'utilisation de sa ligne de crédit et le recours à des opérations de portefeuille. L'accroissement de telles opérations sur le portefeuille et l'utilisation de la ligne de crédit auraient pour conséquence d'accroître les charges d'exploitation du Fonds et de réduire sa performance d'investissement, tandis que le maintien de ratios de liquidités plus élevés serait susceptible de réduire les résultats d'investissement du Fonds en période de marchés haussiers.

Mesures anti-blanchiment d'argent

Dans le but de prévenir le blanchiment d'argent, la Société, le Distributeur et le Teneur de registre et Agent de transfert doivent se conformer aux lois et réglementations internationales et luxembourgeoises applicables concernant la prévention du blanchiment d'argent à l'occasion. À cette fin, la Société, le Distributeur et le Teneur de registre et Agent de transfert peuvent demander les informations nécessaires pour établir l'identité d'un investisseur éventuel et l'origine du produit de la souscription. L'omission de produire la documentation peut entraîner de la part de la Société un report ou un refus de tout ordre de souscription ou de conversion et/ou un report ou la suspension du paiement des actions rachetées par l'investisseur.

Politique de distribution

Les revenus nets d'investissement imputables aux actions de capitalisation ne sont pas distribués aux actionnaires. Ils sont ajoutés au portefeuille du Fonds et de la catégorie concernés et représentés dans la valeur liquidative de ce Fonds ou de cette catégorie. Il est actuellement dans l'intention des Administrateurs de distribuer aux titulaires d'actions de distribution la presque totalité des revenus nets d'investissement imputables à ces actions. Les distributions de revenus nets d'investissement sur les actions de distribution sont, de manière générale, déclarées et versées mensuellement, au titre des Fonds obligataires. De manière générale, le Global Total Return Fund déclare et verse trimestriellement des distributions de revenus nets d'investissement sur les actions de distribution.

Si un quelconque versement de distribution est inférieur à 50 dollars US, à 40 euros ou à 25 livres sterling (selon la devise de la catégorie d'actions concernée), la distribution est automatiquement réinvestie en actions supplémentaires de la même catégorie de distribution et non pas envoyée directement aux actionnaires inscrits au nominatif, à moins que l'actionnaire ne fasse un choix différent moyennant notification écrite à la Société ou à ses agents. Ces minimums sont sujets à modification sans préavis.

Publication des cours

La valeur liquidative de chaque catégorie d'actions de chaque Fonds peut être obtenue au siège social de la Société, 49, avenue J.F. Kennedy, c/o State Street Luxembourg S.A., L-1855 Luxembourg (Tél : + 352 464010-1). La Société peut, à sa discrétion et suivant les exigences de la loi locale, publier des informations relatives à la valeur liquidative de toute catégorie d'actions ou de tout Fonds sur mfs.com et/ou dans des journaux à grand tirage.

Fiscalité

La Société n'est soumise à aucun impôt sur les revenus ou les plus-values ni à aucune retenue à la source. Les actions de catégories A, B, C et W de chaque Fonds sont soumises à une taxe annuelle de 0,05 % de leurs valeurs liquidatives respectives. Il est prévu que la taxe annuelle sera réduite à 0,01 % pour les actions de catégories I, S et Z des Fonds. Il ne peut y avoir aucune garantie que l'avantage découlant de ce taux réduit continuera de s'appliquer à l'avenir. En vertu de la loi et des usages en vigueur, aucun impôt sur les plus-values n'est payable au Luxembourg sur les plus-values réalisées ou latentes sur les actifs de la Société. Les dividendes versés sur les titres américains d'un portefeuille d'un Fonds sont, de manière générale, assujettis à des retenues à la source aux États-Unis. Les distributions relatives aux titres émis dans d'autres pays et détenus par un Fonds peuvent être soumises à des retenues à la source ou à l'impôt sur les plus-values dans les pays en question.

À la date du présent Prospectus simplifié, les actionnaires ne sont pas soumis, au Luxembourg, à des impôts sur les plus-values, sur le revenu, sur les donations, sur le patrimoine, sur les successions, ou à des retenues à la source au titre des actions qu'ils détiennent (sauf les actionnaires qui sont résidents du Luxembourg ou qui l'ont été, ou qui y sont domiciliés ou y ont été domiciliés, ou qui y sont établis de façon permanente).

Le 3 juin 2003, l'UE a adopté la Directive du Conseil 2003/48/EC (la « Directive sur la fiscalité de l'épargne »). La Directive sur la fiscalité de l'épargne demande aux États membres de fournir aux autorités fiscales appropriées des informations sur les paiements d'intérêts (et autres revenus similaires) versés à des personnes résidant dans d'autres États membres. À l'heure actuelle, l'Autriche, la Belgique et le Luxembourg entendent imposer un système de retenue à la source durant une période transitoire de six ans suivant l'entrée en vigueur de la Directive sur la fiscalité de l'épargne (1^{er} juillet 2005). La période de transition prendra fin après la conclusion de certains accords relatifs à l'échange d'informations avec certains autres pays. Au cours des trois premières années de la période de transition, le taux de retenue à la source sera de 15 %, puis de 20 % les trois années suivantes. Le taux final de retenue à la source sera de 35 %. L'impact de la Directive sur la fiscalité de l'épargne dépendra, pour les actionnaires, du niveau d'investissement en titres de créance du Fonds concerné.

Les implications fiscales d'un placement dans la Société pour chaque actionnaire dépendent des lois fiscales de leurs pays de citoyenneté, de résidence et de domicile. Il est recommandé aux actionnaires de consulter leur conseiller fiscal professionnel afin de connaître les conséquences fiscales probables pour eux avant de procéder à un placement dans la Société.

Prestataires de services de la Société

Gestionnaire financier et Promoteur	Massachusetts Financial Services Company (« MFS »)
Distributeur	MFS International Ltd.
Dépositaire, Agent domiciliataire, Agent d'administration, Teneur de registre et Agent de transfert	State Street Bank Luxembourg S.A.
Agent de traitement des données.	International Financial Data Services Limited Partnership
Organe de révision.	Ernst & Young S.A.

Documents

Les documents suivants peuvent être obtenus gratuitement au siège social de la Société et au siège social du Dépositaire, pendant les heures normales d'ouverture :

- a) le Prospectus et le Prospectus simplifié de la Société ;
- b) les rapports financiers périodiques de la Société ;
- c) les statuts coordonnés de la Société ;
- d) le Contrat de gestion financière entre la Société et MFS ;
- e) le Contrat de services entre la Société et Massachusetts Financial Services Company ;
- f) le Contrat de dépositaire entre la Société et State Street Bank Luxembourg S.A. ;
- g) le Contrat de distribution entre la Société et MFS International Ltd. ;
- h) le Plan de distribution de la Société au titre des actions avec droit d'entrée, les actions avec droit de sortie et les actions avec droit uniforme ;
- i) le Contrat de Teneur de registre, d'Agent de transfert et d'Agent payeur entre la Société et State Street Bank Luxembourg S.A. ;
- j) le Contrat de traitement des données entre la Société et International Financial Data Services Limited Partnership ;

Les Contrats précités pourront être modifiés à l'occasion sur entente entre les parties contractantes. Une telle entente au nom de la Société sera conclue par ses Administrateurs, sauf indication contraire précitée.

Composition du portefeuille et information sur les Fonds

La Société, le Distributeur ou le Gestionnaire financier peuvent publier périodiquement un inventaire complet de la composition du portefeuille pour un ou plusieurs fonds sur www.mfs.com. De manière générale, l'inventaire du portefeuille intégral est posté 25 jours après la fin d'un mois donné et les dix premières positions sont postées 14 jours après la fin d'un mois donné. En outre, la composition du portefeuille d'un Fonds peut être mise à disposition avant une période de 25 jours suivant l'expiration d'un mois donné, à la discrétion du Conseil et/ou du Gestionnaire financier et sous réserve de certaines conditions (p. ex. des accords de confidentialité, etc.). Par ailleurs, certaines autres informations sur les Fonds peuvent être mises à disposition sur demande et à la discrétion du Conseil et/ou du Gestionnaire financier.

Principaux agents locaux

Vous trouverez ici les détails concernant les représentants et agents locaux de la Société dans certains pays. Les investisseurs peuvent obtenir, sur demande, des informations complémentaires au siège social de la Société et peuvent se reporter à tout addendum au présent Prospectus s'appliquant à un pays particulier, le cas échéant.

Autriche	Raiffeisen Bank International AG, Am Stadtpark 9, A-1030 Vienne, Autriche. Tél. : +43-1-71-707-1730
France	BNP Paribas Securities Services, 66, rue de la Victoire, 75009 Paris, France. Tél. : +33-1-42-98-05-77
Allemagne	Marcard Stein & Co. AG, Ballindamm 36, 20095 Hambourg, Allemagne. Tél. : +49-40-32-099-224
Hong Kong	HSBC Institutional Trust Services (Asia) Ltd., 1 Queen's Road Central, Hong Kong. Tél. : +852-2847-1456/1457
Italie	Intesa Sanpaolo S.p.A., Piazza San Carlo 156, 10121 Turin, Italie, Tél : +39 011 555 3518
Luxembourg	State Street Bank Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Tél. : +352-46-40-10-549
Pays-Bas	Fastnet Netherlands, De Ruyterkade 6, 1000 AD Amsterdam, Pays-Bas. Tél. : +31-20-530-8300
Suède	Securities Services, Skandinaviska Enskilda Banken AB, Global Funds, RA 6, Rissneleden 110, SE-106 40 Stockholm, Suède. Tél. : +46-8763-6906/5960
Suisse	Représentant : Carnegie Fund Services S.A., 11, rue du Général Dufour, 1204 Genève, Suisse. Tél. : +41-22-705-1177 ; Service de paiement : Banque Cantonale de Genève, 17 Quai de l'Île, 1204 Genève. Tél. : +41-22-317-2727.
Royaume-Uni	Correspondant centralisateur : MFS International (U.K.) Ltd., Paternoster House, 65 St. Paul's Churchyard, Londres EC4M 8AB. Tél. : 44 (0) 20 7429 7200
Taiwan	Correspondant centralisateur : PineBridge Investments Consulting Taiwan Limited, 10 th Floor, 144 MinChuan East Road, Section 2 Taipei, Taiwan 10436

Forme juridique

Société d'investissement à capital variable (« SICAV ») de droit luxembourgeois constituée le 4 février 1992 pour une durée illimitée.

Autorité de surveillance

Commission de surveillance du secteur financier (la « CSSF ») (www.cssf.lu)

Informations complémentaires

Pour obtenir des informations complémentaires, veuillez contacter :
State Street Bank Luxembourg S.A., 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
Tél. + 352 464010-1 ou Fax + 352 463631 ou votre agent local.

Profils de risque des Fonds

Le profil de risque de chaque Fonds est indiqué dans l'Annexe s'y appliquant. Les catégories de profil de risque résumées ci-dessous représentent le niveau de risque associé à chaque Fonds dans des conditions de marché normales et ne sont pas destinées à préjuger de rendements probables. Le profil de risque d'un Fonds peut changer en raison des conditions de marché. Les profils de risque sont destinés à établir des comparaisons entre les fonds de MFS Meridian Funds. Les niveaux de tolérance au risque et les horizons d'investissement des investisseurs peuvent varier en fonction de leur situation particulière. Veuillez consulter votre Intermédiaire financier pour tout conseil concernant votre profil de risque et de tolérance avant d'investir dans les fonds.

Risque Faible : concerne les Fonds dont les prévisions de pertes de capital sont faibles, mais dont les niveaux de revenus varient.

Risque Moyen/Faible : concerne les fonds ayant une exposition au risque de marché, mais dont l'accent est mis principalement sur les investissements en titres de créance de la catégorie investissement sur les marchés plus développés.

Risque Moyen : concerne les Fonds ayant une exposition au risque de marché financier, mais dont l'accent est mis principalement sur les investissements en titres de créance de la catégorie investissement et/ou dont toute exposition aux actions est compensée par une exposition à des titres de créance de la catégorie investissement mais peut également avoir une exposition aux marchés émergents et/ou à des titres de notation inférieure à la catégorie investissement.

Risque Moyen/Élevé : concerne les fonds ayant une exposition au risque de marché financier et dont les portefeuilles sont investis principalement en actions, ou en titres de créance de moindre qualité.

Risque Élevé : concerne les Fonds qui se concentrent sur les marchés émergents, les petites capitalisations et/ou les stratégies d'actions concentrées (p. ex. les fonds dotés de concentrations sectorielles limitées et/ou de certaines concentrations géographiques limitées), ce qui peut limiter la liquidité et augmenter la volatilité des rendements.

INDEX DES ANNEXES

ANNEXE 1	ASIA PACIFIC EX-JAPAN FUND
ANNEXE 2	CHINA EQUITY FUND
ANNEXE 3	CONTINENTAL EUROPEAN EQUITY FUND
ANNEXE 4	EMERGING MARKETS DEBT LOCAL CURRENCY FUND
ANNEXE 5	EMERGING MARKETS DEBT FUND
ANNEXE 6	EMERGING MARKETS EQUITY FUND
ANNEXE 7	EURO HIGH YIELD BOND FUND (anciennement European High Yield Bond Fund)
ANNEXE 8	EUROPEAN BOND FUND
ANNEXE 9	EUROPEAN CORE EQUITY FUND (anciennement European Growth Fund)
ANNEXE 10	EUROPEAN EQUITY FUND
ANNEXE 11	EUROPEAN SMALLER COMPANIES FUND
ANNEXE 12	EUROPEAN VALUE FUND
ANNEXE 13	GLOBAL BOND FUND
ANNEXE 14	GLOBAL ENERGY FUND
ANNEXE 15	GLOBAL EQUITY FUND
ANNEXE 16	GLOBAL GROWTH FUND
ANNEXE 17	GLOBAL TOTAL RETURN FUND
ANNEXE 18	GLOBAL VALUE FUND
ANNEXE 19	HONG KONG EQUITY FUND
ANNEXE 20	INFLATION-ADJUSTED BOND FUND
ANNEXE 21	JAPAN EQUITY FUND
ANNEXE 22	LATIN AMERICAN EQUITY FUND
ANNEXE 23	LIMITED MATURITY FUND
ANNEXE 24	PRUDENT WEALTH FUND (anciennement Global Conservative Fund)
ANNEXE 25	RESEARCH BOND FUND
ANNEXE 26	RESEARCH INTERNATIONAL FUND
ANNEXE 27	STRATEGIC INCOME FUND
ANNEXE 28	TECHNOLOGY FUND
ANNEXE 29	U.K. EQUITY FUND
ANNEXE 30	U.S. GOVERNMENT BOND FUND
ANNEXE 31	U.S. HIGH YIELD BOND FUND
ANNEXE 32	U.S. LARGE CAP GROWTH FUND
ANNEXE 33	U.S. MID CAP GROWTH FUND
ANNEXE 34	U.S. RESEARCH FUND
ANNEXE 35	U.S. VALUE FUND

Devise de comptabilité : Dollar US (\$)**Objectif et politique d'investissement**

L'objectif d'investissement du Fonds est l'appréciation du capital, mesurée en dollars US. Le Fonds investit principalement dans un portefeuille d'actions de la région Asie-Pacifique hors Japon. Le Fonds est géré par une équipe d'analystes de recherche de MFS qui utilise un processus de recherche fondamentale ascendante (bottom up) et d'évaluation par les pairs pour construire un portefeuille multicapitalisation représentant leurs meilleures idées d'appréciation du capital à travers les secteurs d'activité de la région.

Le Fonds investit principalement (*c'est-à-dire* au moins 70 % de son actif total) en actions et autres titres de participation de sociétés qui ont leur siège dans la région Asie-Pacifique ou exercent une part prépondérante de leur activité économique dans la région Asie-Pacifique hors Japon. De manière générale, la région Asie-Pacifique est considérée comme regroupant l'Australie, Hong Kong, la République populaire de Chine, l'Inde, l'Indonésie, la Malaisie, la Nouvelle-Zélande, les Philippines, Singapour, la Corée du Sud, Taiwan et la Thaïlande. Le Fonds peut compter la valeur de certains instruments dérivés dans le cadre de cette politique. Le Fonds se focalise sur des sociétés dont MFS estime qu'elles présentent des perspectives de croissance favorables et des valorisations attractives.

Remarque importante : Le Fonds peut investir une part importante de son actif dans des émetteurs situés dans un seul pays ou dans un nombre limité de pays. Le Fonds peut investir jusqu'à 100 % de son actif sur les marchés émergents. Les titres des marchés émergents peuvent comporter des risques supérieurs à ceux associés habituellement aux investissements sur des marchés plus développés, ce qui peut soumettre le Fonds à une volatilité élevée. Pour connaître les détails des risques des investissements du Fonds, veuillez vous reporter à la rubrique « Profil de risque » ci-dessous.

MFS peut avoir recours à des produits dérivés pour divers besoins (couverture ou investissement) pour le Fonds, et notamment pour gagner des revenus ou accroître les rendements, pour augmenter ou diminuer l'exposition à un marché particulier, pour gérer ou ajuster le profil de risque ou d'autres caractéristiques du fonds, ou comme solutions de rechange aux investissements directs.

Profil de risque

Le profil de risque du Fonds est *Élevé* (voir page S-18 pour une description des profils de risque). Les risques clés comprennent le risque de concentration géographique, le risque de marchés émergents, le risque de change, le risque de marché et le risque de produits dérivés.

Le tableau qui suit résume les risques clés résultant d'un investissement dans le fonds. Il s'agit d'une énumération partielle de certains des facteurs de risque pertinents. Les investisseurs sont invités à consulter la section « Principaux risques » à la partie 1 du Prospectus pour de plus amples détails concernant ces risques et d'autres risques.

- Étant donné que le Fonds peut investir un montant élevé de son actif dans des émetteurs situés dans un nombre limité de pays ou dans une région, la performance du fonds peut être étroitement liée aux conditions et évolutions de marché, monétaires, économiques, politiques ou réglementaires dans ces pays ou cette région et il peut être plus volatil qu'un portefeuille davantage diversifié géographiquement.
- Investir sur des marchés émergents peut comporter des risques plus élevés que ceux associés habituellement aux investissements sur des marchés plus développés, y compris une liquidité moindre, un accroissement du risque de crédit et de règlement, des risques de change, l'instabilité politique et économique et le risque de normes comptables moins strictes, ce qui peut soumettre le Fonds à une volatilité plus élevée.
- Les risques de change comprennent les fluctuations des taux de change, les évolutions politiques et économiques internationales et régionales et l'imposition possible de contrôles des changes ou autres lois ou restrictions imposées par les gouvernements locaux à l'égard de ces investissements. Étant donné qu'un Fonds peut investir dans des titres de portefeuille et instruments libellés en devises autre que sa devise de comptabilité ou que la devise de la catégorie d'actions concernée, les évolutions des taux de change peuvent affecter la valeur de ces positions ainsi que la valeur de votre investissement.
- Les placements en titres peuvent être affectés d'une manière favorable ou défavorable par les évolutions de la situation financière d'un émetteur et des conditions de marché, des taux d'intérêt, des taux de change et de la conjoncture économique et politique dans les pays dans lesquels les placements sont effectués.
- Les produits dérivés peuvent être extrêmement volatils et comporter des risques en sus des risques de l'(des) indicateur(s) sous-jacent(s). Les gains ou les pertes résultant des produits dérivés peuvent être très supérieurs au coût d'origine des produits dérivés (et peuvent parfois être illimités) et peuvent donc comporter un effet de levier. Parmi les autres risques résultant des produits dérivés, citons le risque de marché, le risque de couverture, le risque de corrélation, le risque de levier, le risque de crédit/contrepartie et le risque de liquidité. Il est recommandé aux investisseurs de consulter le Prospectus pour lire une explication détaillée des risques associés aux produits dérivés.

- Il ne peut y avoir aucune assurance que le Fonds atteindra son objectif d'investissement. La valeur de votre placement peut évoluer à la hausse comme à la baisse et il se peut que vous ne récupériez pas le montant investi.

Profil du Fonds/des investisseurs

- Les investisseurs doivent être en mesure d'accepter une volatilité élevée et la possibilité de moins-values de cession.
- Le Fonds est destiné à être un investissement à long terme. Les niveaux de tolérance au risque et les horizons d'investissement des investisseurs peuvent varier en fonction de leur situation particulière. Veuillez consulter votre Intermédiaire financier pour tout conseil concernant votre tolérance au risque et vos horizons d'investissement avant d'investir dans le Fonds.

Résultats

Le graphique et le tableau ci-dessous présentent les informations sur les résultats passés. Les résultats passés ne préjugent pas nécessairement des résultats futurs. Le graphique et le tableau ne prennent pas en compte l'incidence du droit d'entrée ou de sortie pouvant vous être facturé lors de l'achat ou du rachat des actions, ni des taxes pouvant être imposées sur ces opérations. Tout droit d'entrée ou de sortie ou toute taxe est susceptible de diminuer les rendements indiqués.

Graphique à barres : Le graphique à barres présente les rendements totaux annuels des actions de catégorie A1 – \$ du Fonds au 31 décembre de chaque année.

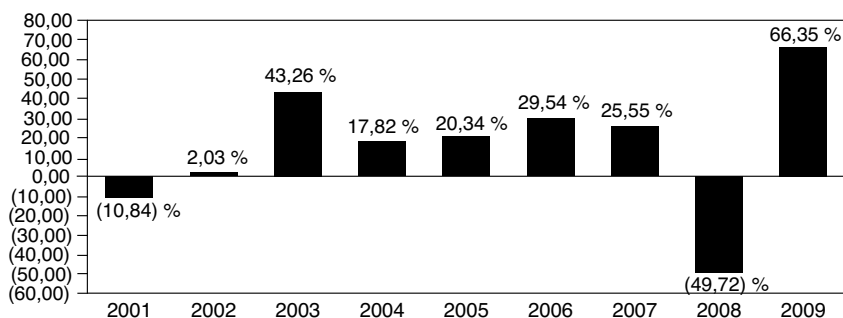


Tableau des résultats : Le tableau présente les rendements totaux annuels moyens de chaque catégorie du Fonds pour la période close le 31 décembre 2009.

ASIA PACIFIC EX-JAPAN FUND	Date de création de la catégorie	Date de début des résultats	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Vie ^{^^}
CATÉGORIE A1 – \$ [^]	26/09/2005	12/06/2000	66,35 %	1,64 %	10,36 %	s/o	7,23 %
CATÉGORIE A1 – €	27/09/2005	26/09/2005	61,74 %	(0,83) %	s/o	s/o	4,90 %
CATÉGORIE A1 – £ [*]	27/09/2005	26/09/2005	50,20 %	8,60 %	s/o	s/o	11,63 %
CATÉGORIE B1 – \$ [^]	26/09/2005	12/06/2000	65,21 %	0,88 %	9,54 %	s/o	6,40 %
CATÉGORIE C1 – \$ [^]	26/09/2005	12/06/2000	65,13 %	0,91 %	9,50 %	s/o	6,31 %
CATÉGORIE I1 – \$ [^]	26/09/2005	12/06/2000	68,31 %	2,99 %	11,72 %	s/o	8,50 %
CATÉGORIE I1 – £ [*]	27/09/2005	26/09/2005	51,99 %	9,94 %	s/o	s/o	12,98 %
CATÉGORIE S1 – \$ [^]	26/09/2005	12/06/2000	68,16 %	2,71 %	11,49 %	s/o	8,39 %
CATÉGORIE Z1 – \$ [^]	01/08/2007	12/06/2000	69,42 %	3,53 %	12,07 %	s/o	8,68 %
Indice MSCI All Country Asia Pacific (ex-Japan) (USD)		12/06/2000	73,22 %	4,35 %	12,57 %	s/o	

[^] Antérieurement à la date de création de la catégorie, les résultats présentés reflètent les résultats d'un fonds MFS correspondant domicilié aux Îles Caimans aux objectifs d'investissement et à la politique relativement similaires, existant depuis plus longtemps et dont les actifs ont été apportés au fonds le 26 septembre 2005. La date de création du Fonds est le 26 septembre 2005.

^{^^} « Vie » reflète la période indiquée dans la colonne intitulée « Date de début des résultats » jusqu'au 31 décembre 2009.

^{*} Avant le 31 janvier 2011, les actions de catégorie A1 – £ et I1 – £ étaient qualifiées d'actions de distribution (Catégorie A2 – £ et I2 – £) et distribuaient les revenus applicables. Il se peut que les performances indiquées avant cette date soient différentes compte tenu de ces distributions.

Les résultats reflètent la performance de la catégorie d'actions la plus ancienne dans la même devise jusqu'au démarrage effectif de l'enregistrement des résultats de catégorie pour la catégorie détaillée. Les résultats de catégorie combinés ne sont pas ajustés pour prendre en compte les différences de charges d'exploitation spécifiques à la catégorie. Comparés aux résultats que ces catégories d'actions auraient pu présenter si elles avaient été offertes sur l'ensemble de la période, les résultats combinés se traduisent généralement par des résultats plus élevés pour les catégories d'actions dont les charges d'exploitation sont plus élevées que celles de la catégorie d'action la plus ancienne, et par des résultats moins élevés pour les catégories d'action dont les charges d'exploitation sont inférieures à celles de la catégorie d'action la plus ancienne.

Indicateur de référence du Fonds

Indice MSCI All Country Asia Pacific (ex-Japan) (USD)

Charges d'exploitation annuelles du Fonds

Les charges suivantes sont exprimées en pourcentage annuel de l'actif net moyen (sur la base du rapport financier non révisé du fonds au 31 janvier 2010). Ces charges sont prélevées sur l'actif du Fonds et sont intégralement représentées dans le cours par action concerné. Les charges indiquées correspondent aux charges s'appliquant tant aux actions de capitalisation qu'aux actions de

distribution ainsi qu'aux diverses devises offertes par la catégorie applicable. Sauf comme indiqué pour les actions de catégorie Z, ces charges ne sont pas facturées directement aux actionnaires.

Catégorie	A	B	C	W	I	S	Z
Commissions de gestion financière ¹	1,05 %	1,05 %	1,05 %	1,05 %	0,85 %	1,05 %	†
Commissions de distribution ¹	0,75 %	1,00 %	1,00 %	s/o	s/o	s/o	s/o
Commissions de service ¹	s/o	0,50 %	0,50 %	s/o	s/o	s/o	s/o
Autres charges estimées ²	0,25 % ³	0,25 % ³	0,25 % ³	0,15 % ³	0,15 % ³	0,52 %	0,15 % ³
Ratio des charges totales	2,05 %	2,80 %	2,80 %	1,20 %	1,00 %	1,00 %⁴	0,15 %

Taux de rotation du portefeuille

119 % pour l'exercice clos le 31 janvier 2010.

17 % pour le semestre clos le 31 juillet 2010.

Date de lancement

26 septembre 2005.

Actif total

168 668 170 dollars US au 31 juillet 2010.

¹ Le Gestionnaire financier et le Distributeur, chacun à sa discrétion, peuvent renoncer à tout ou partie de leurs commissions respectives et remettre tout ou partie de leur commission à des Intermédiaires financiers.

² Les « Autres charges » comprennent de manière générale l'ensemble des charges d'un Fonds sauf les commissions de gestion, de distribution et de service. Les « Autres charges » comprennent, entre autres, une commission de services administratifs payable à MFS, les commissions de dépositaire et d'agent domiciliataire, et les commissions d'agent de transfert, ainsi que les honoraires d'avocat et de révision.

³ Le Gestionnaire financier s'est engagé volontairement à supporter certaines charges afin que les « Autres charges » ne dépassent pas annuellement 0,25 % de l'actif net quotidien moyen des actions de Catégories A, B et C et 0,15 % de l'actif net quotidien moyen des actions de Catégories W, I et Z du Fonds. Cet accord de plafonnement des charges expire le 31 janvier 2012, auquel moment l'accord pourra être ou ne pas être prorogé à la seule discrétion du Gestionnaire financier. Cet accord de plafonnement des charges exclut les taxes (autres que la taxe d'abonnement du Luxembourg), les frais de transaction et de courtage, les coûts de conversion des devises, les charges extraordinaires et les charges afférentes aux activités d'investissement du Fonds, y compris les intérêts. Si le Gestionnaire financier n'avait pas consenti à cet accord, il est estimé que les « Autres charges » seraient annuellement de 0,56 % pour les actions de Catégories A, B, C et W et de 0,52 % pour les actions de Catégorie I et Z, et que le « Ratio des charges totales » de ces catégories d'actions serait annuellement de 2,36 % (actions de Catégorie A), de 3,11 % (actions des Catégories B et C), de 1,61 % (actions de Catégorie W), de 1,37 % (actions de Catégorie I) et de 0,52 % plus la commission de gestion négociée entre le Gestionnaire financier et l'actionnaire (actions de Catégorie Z).

⁴ Le Gestionnaire financier s'est engagé volontairement à supporter les charges de façon que le « Ratio des charges totales » des actions de catégorie S du Fonds ne dépasse pas annuellement 1,00 % de l'actif net quotidien moyen des actions de cette catégorie jusqu'au 31 janvier 2012, moment auquel l'accord pourra être ou non prorogé à la seule discrétion du Gestionnaire financier. Cet accord de plafonnement des charges exclut les taxes (autres que la taxe d'abonnement du Luxembourg), les courtages et frais de transactions, les coûts de conversion des devises, les charges extraordinaires et les charges afférentes aux activités d'investissement du Fonds, y compris les intérêts. Si le Gestionnaire financier n'avait pas consenti à cet accord, il est estimé que le « Ratio des charges totales » des actions de catégorie S du Fonds serait annuellement de 1,57 % de l'actif net quotidien moyen de cette catégorie d'actions.

† Les Commissions de gestion financière pour les actions de catégorie Z seront prélevées et encaissées directement auprès de l'actionnaire par le Gestionnaire financier conformément au contrat négocié séparément entre le Gestionnaire financier (ou sa société apparentée) et l'actionnaire.

Devise de comptabilité : Dollar US (\$)**Objectif et politique d'investissement**

L'objectif d'investissement du Fonds est l'appréciation du capital, mesurée en dollars US. Le Fonds investit principalement dans un portefeuille d'actions chinoises. Le Fonds est géré par une équipe d'analystes de recherche de MFS qui utilisent un processus de recherche fondamentale ascendante (bottom up) et d'évaluation par les pairs pour construire un portefeuille représentant leurs meilleures idées d'appréciation du capital à travers les secteurs d'activité chinois.

Le Fonds investit principalement (*c'est-à-dire* au moins 70 % de son actif total) en actions et autres titres de participation de sociétés qui ont leur siège en Chine ou exercent une part prépondérante de leur activité économique en Chine. Pour les besoins des politiques d'investissement du Fonds, la Chine comprend la République Populaire de Chine, Hong Kong et Taiwan. Le Fonds peut compter la valeur de certains instruments dérivés dans le cadre de cette politique. Le Fonds n'investira pas plus de 33 % de son actif total en obligations convertibles.

Remarque importante : Le Fonds peut investir une part importante de son actif dans des émetteurs situés dans un seul pays ou dans un nombre limité de pays. Le Fonds peut investir jusqu'à 100 % de son actif sur les marchés émergents. Les titres des marchés émergents peuvent comporter des risques supérieurs à ceux associés habituellement aux investissements sur des marchés plus développés, ce qui peut soumettre le Fonds à une volatilité élevée. Pour connaître les détails des risques des investissements du Fonds, veuillez vous reporter à la rubrique « Profil de risque » ci-dessous.

MFS peut avoir recours à des produits dérivés pour divers besoins (couverture ou investissement) pour le Fonds, et notamment pour gagner des revenus ou accroître les rendements, pour augmenter ou diminuer l'exposition à un marché particulier, pour gérer ou ajuster le profil de risque ou d'autres caractéristiques du fonds, ou comme solutions de rechange aux investissements directs.

Profil de risque

Le profil de risque du Fonds est *Élevé* (voir page S-18 pour une description des profils de risque). Les risques clés comprennent le risque de concentration géographique, le risque de marchés émergents, le risque de change, le risque de marché et le risque de produits dérivés.

Le tableau qui suit résume les risques clés résultant d'un investissement dans le fonds. Il s'agit d'une énumération partielle de certains des facteurs de risque pertinents. Les investisseurs sont invités à consulter la section « Principaux risques » à la partie 1 du Prospectus pour de plus amples détails concernant ces risques et d'autres risques.

- Étant donné que le Fonds peut investir un montant élevé de son actif dans des émetteurs situés dans un seul pays ou une seule région, la performance du fonds peut être étroitement liée aux conditions et évolutions de marché, monétaires, économiques, politiques ou réglementaires dans ce pays ou cette région et il peut être plus volatil qu'un portefeuille davantage diversifié géographiquement.
- Investir sur des marchés émergents peut comporter des risques plus élevés que ceux associés habituellement aux investissements sur des marchés plus développés, y compris une liquidité moindre, un accroissement du risque de crédit et de règlement, des risques de change, l'instabilité politique et économique et le risque de normes comptables moins strictes, ce qui peut soumettre le Fonds à une volatilité plus élevée.
- Les risques de change comprennent les fluctuations des taux de change, les évolutions politiques et économiques internationales et régionales et l'imposition possible de contrôles des changes ou autres lois ou restrictions imposées par les gouvernements locaux à l'égard de ces investissements. Étant donné qu'un Fonds peut investir dans des titres de portefeuille et instruments libellés en devises autre que sa devise de comptabilité ou que la devise de la catégorie d'actions concernée, les évolutions des taux de change peuvent affecter la valeur de ces positions ainsi que la valeur de votre investissement.
- Les placements en titres peuvent être affectés d'une manière favorable ou défavorable par les évolutions de la situation financière d'un émetteur et des conditions de marché, des taux d'intérêt, des taux de change et de la conjoncture économique et politique des pays dans lesquels les placements sont effectués.
- Les produits dérivés peuvent être extrêmement volatils et comporter des risques en sus des risques de l'(des) indicateur(s) sous-jacent(s). Les gains ou les pertes résultant des produits dérivés peuvent être très supérieurs au coût d'origine des produits dérivés (et peuvent parfois être illimités) et peuvent donc comporter un effet de levier. Parmi les autres risques résultant des produits dérivés, citons le risque de marché, le risque de couverture, le risque de corrélation, le risque de levier, le risque de crédit/contrepartie et le risque de liquidité. Il est recommandé aux investisseurs de consulter le Prospectus pour lire une explication détaillée des risques associés aux produits dérivés.
- **Il ne peut y avoir aucune assurance que le Fonds atteindra son objectif d'investissement. La valeur de votre placement peut évoluer à la hausse comme à la baisse et il se peut que vous ne récupériez pas le montant investi.**

Profil du Fonds/des investisseurs

- Les investisseurs doivent être en mesure d'accepter la volatilité et la possibilité de moins-values de cession.

- Le Fonds est destiné à être un investissement à long terme. Les niveaux de tolérance au risque et les horizons d'investissement des investisseurs peuvent varier en fonction de leur situation particulière. Veuillez consulter votre Intermédiaire financier pour tout conseil concernant votre tolérance au risque et vos horizons d'investissement avant d'investir dans le Fonds.

Résultats

Le Fonds a été lancé le 16 novembre 2009. L'historique de la performance et les rendements annuels moyens pour une année civile complète n'étaient pas encore disponibles à la date de publication.

Indicateur de référence du Fonds

Indice MSCI China 10-40 (USD)

Charges d'exploitation annuelles du Fonds

Les charges suivantes sont exprimées en pourcentage annuel de l'actif net (sur la base du rapport financier révisé du Fonds au 31 janvier 2010). Ces charges sont prélevées sur l'actif du Fonds et sont intégralement représentées dans le cours par action concerné. Les charges indiquées correspondent aux charges s'appliquant tant aux actions de capitalisation qu'aux actions de distribution ainsi qu'aux diverses devises offertes par la catégorie applicable. Sauf comme indiqué pour les actions de catégorie Z, ces charges ne sont pas facturées directement aux actionnaires.

Catégorie	A	B	C	W	I	Z
Commissions de gestion financière ¹	1,15 %	1,15 %	1,15 %	1,15 %	1,00 %	†
Commissions de distribution ¹	0,75 %	1,00 %	1,00 %	s/o	s/o	s/o
Commissions de service ¹	s/o	0,50 %	0,50 %	s/o	s/o	s/o
Autres charges estimées ²	0,25 % ³	0,25 % ³	0,25 % ³	0,15 % ³	0,15 % ³	0,15 % ³
Ratio des charges totales	2,15 %	2,90 %	2,90 %	1,30 %	1,15 %	0,15 %

Taux de rotation du portefeuille

6 % pour la période comprise entre la date de lancement du Fonds et le 31 janvier 2010.

6 % pour le semestre clos le 31 juillet 2010.

Date de lancement

16 novembre 2009.

Actif total

30 500 635 dollars US au 31 juillet 2010.

ANNEXE 2 – CHINA EQUITY FUND

- ¹ Le Gestionnaire financier et le Distributeur, chacun à sa discrétion, peuvent renoncer à tout ou partie de leurs commissions respectives et remettre tout ou partie de leur commission à des Intermédiaires financiers.
- ² Les « Autres charges » comprennent de manière générale l'ensemble des charges d'un Fonds sauf les commissions de gestion, de distribution et de service. Les « Autres charges » comprennent, entres autres, une commission de services administratifs payable à MFS, les commissions de dépositaire et d'agent domiciliataire, et les commissions d'agent de transfert, ainsi que les honoraires d'avocat et de révision.
- ³ Le Gestionnaire financier s'est engagé volontairement à supporter certaines charges afin que les « Autres charges » ne dépassent pas annuellement 0,25 % de l'actif net quotidien moyen des actions de Catégories A, B et C et 0,15 % de l'actif net quotidien moyen des actions de Catégories W, I et Z du Fonds. Cet accord de plafonnement des charges expire le 31 janvier 2012, auquel moment l'accord pourra être ou ne pas être prorogé à la seule discrétion du Gestionnaire financier. Cet accord de plafonnement des charges exclut les taxes (autres que la taxe d'abonnement du Luxembourg), les frais de transaction et de courtage, les coûts de conversion des devises, les charges extraordinaires et les charges afférentes aux activités d'investissement du Fonds, y compris les intérêts. Si le Gestionnaire financier n'avait pas consenti à cet accord, il est estimé que les « Autres charges » seraient annuellement de 1,96 % pour les actions de Catégories A, B, C et W et de 1,92 % pour les actions de Catégorie I et Z, et que le « Ratio des charges totales » de ces catégories d'actions serait annuellement de 3,86 % (actions de Catégorie A), de 4,61 % (actions des Catégories B et C), de 3,11 % (actions de Catégorie W), de 1,92 % (actions de Catégorie I) et de 1,92 % plus la commission de gestion négociée entre le Gestionnaire financier et l'actionnaire (actions de Catégorie Z).
- † Les Commissions de gestion financière pour les actions de catégorie Z seront prélevées et encaissées directement auprès de l'actionnaire par le Gestionnaire financier conformément au contrat négocié séparément entre le Gestionnaire financier (ou sa société apparentée) et l'actionnaire.

ANNEXE 3 – CONTINENTAL EUROPEAN EQUITY FUND

Devise de comptabilité : Euro (€)

Objectif et politique d'investissement

L'objectif d'investissement du Fonds est l'appréciation du capital, mesurée en euros. Le Fonds investit principalement dans un portefeuille multicapitalisation d'actions d'Europe continentale.

Le Fonds investit principalement (*c'est-à-dire* au moins 70 % de son actif total) en actions et autres titres de participation de sociétés qui ont leur siège en Europe continentale ou exercent une part prépondérante de leur activité économique en Europe continentale et qui, selon MFS, possèdent des perspectives de croissance supérieures ou sont sous-valorisées. Pour les besoins de la présente politique, l'Europe continentale comprend les pays d'Europe de l'Est (y compris la Russie et la Roumanie) mais ne comprend pas le Royaume-Uni, l'Irlande et l'Islande. Le Fonds peut compter la valeur de certains instruments dérivés dans le cadre de cette politique. Le Fonds n'investira pas plus de 25 % de son actif total dans des obligations convertibles. Le Fonds peut investir dans des sociétés de croissance émergente, c'est-à-dire des sociétés qui, selon MFS, sont au début de leur cycle de vie, mais qui ont le potentiel pour devenir des entreprises majeures.

MFS peut avoir recours à des produits dérivés pour divers besoins (couverture ou investissement) pour le Fonds, et notamment pour gagner des revenus ou accroître les rendements, pour augmenter ou diminuer l'exposition à un marché particulier, pour gérer ou ajuster le profil de risque ou d'autres caractéristiques du fonds, ou comme solutions de rechange aux investissements directs.

Profil de risque

Le profil de risque du Fonds est *Moyen/Élevé* (voir page S-18 pour une description des profils de risque). Les risques clés comprennent le risque de concentration géographique, le risque de sociétés de croissance émergentes et le risque de produits dérivés.

Le tableau qui suit résume les risques clés résultant d'un investissement dans le fonds. Il s'agit d'une énumération partielle de certains des facteurs de risque pertinents. Les investisseurs sont invités à consulter la section « Principaux risques » à la partie 1 du Prospectus pour de plus amples détails concernant ces risques et d'autres risques.

- Les placements en titres peuvent être affectés d'une manière favorable ou défavorable par les évolutions de la situation financière d'un émetteur et des conditions de marché, des taux d'intérêt, des taux de change et de la conjoncture économique et politique dans les pays dans lesquels les placements sont effectués.
- Étant donné que le Fonds peut investir un montant élevé de son actif dans des émetteurs situés dans un nombre limité de pays, la performance du fonds peut être étroitement liée aux conditions et évolutions de marché, monétaires, économiques, politiques ou réglementaires dans ces pays et il peut être plus volatil qu'un portefeuille davantage diversifié géographiquement.
- Les placements dans les sociétés de croissance émergente peuvent comporter des risques supérieurs à ceux habituellement associés à des investissements dans des sociétés plus établies, et notamment une volatilité de marché plus forte ou plus imprévisible.
- Les produits dérivés peuvent être extrêmement volatils et comporter des risques en sus des risques de l'(des) indicateur(s) sous-jacent(s). Les gains ou les pertes résultant des produits dérivés peuvent être très supérieurs au coût d'origine des produits dérivés (et peuvent parfois être illimités) et peuvent donc comporter un effet de levier. Parmi les autres risques résultant des produits dérivés, citons le risque de marché, le risque de couverture, le risque de corrélation, le risque de levier, le risque de crédit/contrepartie et le risque de liquidité. Il est recommandé aux investisseurs de consulter le Prospectus pour lire une explication détaillée des risques associés aux produits dérivés.
- **Il ne peut y avoir aucune assurance que le Fonds atteindra son objectif d'investissement. La valeur de votre placement peut évoluer à la hausse comme à la baisse et il se peut que vous ne récupériez pas le montant investi.**

Profil du Fonds/des investisseurs

- Les investisseurs doivent être en mesure d'accepter la volatilité et la possibilité de moins-values de cession.

- Le Fonds est destiné à être un investissement à moyen ou à long terme. Les niveaux de tolérance au risque et les horizons d'investissement des investisseurs peuvent varier en fonction de leur situation particulière. Veuillez consulter votre Intermédiaire financier pour tout conseil concernant votre tolérance au risque et vos horizons d'investissement avant d'investir dans le Fonds.

Résultats

Le graphique et le tableau ci-dessous présentent les informations sur les résultats passés. Les résultats passés ne préjugent pas nécessairement des résultats futurs. Le graphique et le tableau ne prennent pas en compte l'incidence du droit d'entrée ou de sortie pouvant vous être facturé lors de l'achat ou du rachat des actions, ni des taxes pouvant être imposées sur ces opérations. Tout droit d'entrée ou de sortie ou toute taxe est susceptible de diminuer les rendements indiqués.

Graphique à barres : Le graphique à barres montre les rendements totaux annuels des actions de catégorie A1 – £* du Fonds au 31 décembre de chaque année.

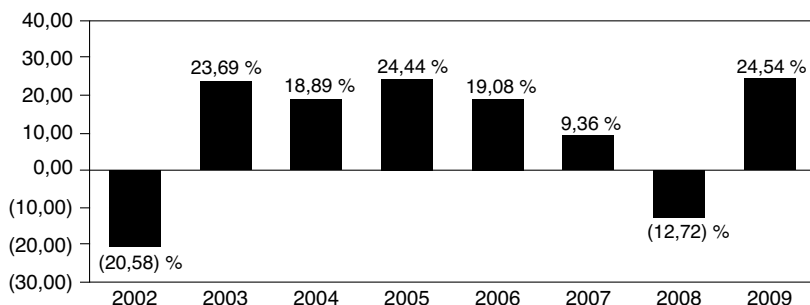


Tableau des résultats : Le tableau présente les rendements totaux annuels moyens de chaque catégorie du Fonds pour la période close le 31 décembre 2009.

CONTINENTAL EUROPEAN EQUITY FUND	Date de création de la catégorie	Date de début des résultats	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Vie ^{^^}
CATÉGORIE A1 – \$	28/02/2006	27/02/2006	37,56 %	(0,92) %	s/o	s/o	5,22 %
CATÉGORIE A1 – €	28/02/2006	27/02/2006	33,24 %	(3,69) %	s/o	s/o	(0,05) %
CATÉGORIE A1 – £*	27/02/2006	17/12/2001	24,54 %	5,93 %	11,99 %	s/o	9,64 %
CATÉGORIE B1 – \$	28/02/2006	27/02/2006	36,53 %	(1,69) %	s/o	s/o	4,43 %
CATÉGORIE I1 – £*	27/02/2006	17/12/2001	26,06 %	7,17 %	13,21 %	s/o	10,71 %
Indice MSCI Europe (ex-UK) (EUR)		27/02/2006	28,44 %	(8,18) %	3,61 %	s/o	

[^] Antérieurement à la date de création de la catégorie, les résultats présentés reflètent les résultats d'un fonds MFS correspondant domicilié aux Royaume Uni aux objectifs d'investissement et à la politique relativement similaires, existant depuis plus longtemps et dont les actifs ont été apportés au fonds le 27 février 2006. La date de création du Fonds est le 27 février 2006.

^{^^} « Vie » reflète la période indiquée dans la colonne intitulée « Date de début des résultats » jusqu'au 31 décembre 2009.

* Avant le 31 janvier 2011, les actions de catégorie A1 – £ et I1 – £ étaient qualifiées d'actions de distribution (Catégorie A2 – £ et I2 – £) et distribuaient les revenus applicables. Il se peut que les performances indiquées avant cette date soient différentes compte tenu de ces distributions.

Les résultats reflètent la performance de la catégorie d'actions la plus ancienne dans la même devise jusqu'au démarrage effectif de l'enregistrement des résultats de catégorie pour la catégorie détaillée. Les résultats de catégorie combinés ne sont pas ajustés pour prendre en compte les différences de charges d'exploitation spécifiques à la catégorie. Comparés aux résultats que ces catégories d'actions auraient pu présenter si elles avaient été offertes sur l'ensemble de la période, les résultats combinés se traduisent généralement par des résultats plus élevés pour les catégories d'actions dont les charges d'exploitation sont plus élevées que celles de la catégorie d'action la plus ancienne, et par des résultats moins élevés pour les catégories d'action dont les charges d'exploitation sont inférieures à celles de la catégorie d'action la plus ancienne.

Indicateur de référence du Fonds

Indice MSCI Europe (ex-UK) (EUR)

Charges d'exploitation annuelles du Fonds

Les charges suivantes sont exprimées en pourcentage annuel de l'actif net. Ces charges sont prélevées sur l'actif du Fonds et sont intégralement représentées dans le cours par action concerné. Les charges indiquées correspondent aux charges s'appliquant tant aux actions de capitalisation qu'aux actions de distribution ainsi qu'aux diverses devises offertes par la catégorie applicable. Sauf comme indiqué pour les actions de catégorie Z, ces charges ne sont pas facturées directement aux actionnaires.

Catégorie	A	B	C	W	I	Z
Commissions de gestion financière ¹	1,05 %	1,05 %	1,05 %	1,05 %	0,85 %	+
Commissions de distribution ¹	0,75 %	1,00 %	1,00 %	s/o	s/o	s/o
Commissions de service ¹	s/o	0,50 %	0,50 %	s/o	s/o	s/o
Autres charges estimées ²	0,25 % ³	0,25 % ³	0,25 % ³	0,15 % ³	0,15 % ³	0,15 % ³
Ratio des charges totales	2,05 %	2,80 %	2,80 %	1,20 %	1,00 %	0,15 %

Taux de rotation du portefeuille

128 % pour l'exercice clos le 31 janvier 2010.

17 % pour le semestre clos le 31 juillet 2010.

Date de lancement

27 février 2006.

Actif total

L'actif total est de 26 095 448 euros au 31 juillet 2010.

ANNEXE 3 – CONTINENTAL EUROPEAN EQUITY FUND

- ¹ Le Gestionnaire financier et le Distributeur, chacun à sa discrétion, peuvent renoncer à tout ou partie de leurs commissions respectives et remettre tout ou partie de leur commission à des Intermédiaires financiers.
- ² Les « Autres charges » comprennent de manière générale l'ensemble des charges d'un Fonds sauf les commissions de gestion, de distribution et de service. Les « Autres charges » comprennent, entres autres, une commission de services administratifs payable à MFS, les commissions de dépositaire et d'agent domiciliataire, et les commissions d'agent de transfert, ainsi que les honoraires d'avocat et de révision.
- ³ Le Gestionnaire financier s'est engagé volontairement à supporter certaines charges afin que les « Autres charges » ne dépassent pas annuellement 0,25 % de l'actif net quotidien moyen des actions de Catégories A, B et C et 0,15 % de l'actif net quotidien moyen des actions de Catégories W, I et Z du Fonds. Cet accord de plafonnement des charges expire le 31 janvier 2012, auquel moment l'accord pourra être ou ne pas être prorogé à la seule discrétion du Gestionnaire financier. Cet accord de plafonnement des charges exclut les taxes (autres que la taxe d'abonnement du Luxembourg), les frais de transaction et de courtage, les coûts de conversion des devises, les charges extraordinaires et les charges afférentes aux activités d'investissement du Fonds, y compris les intérêts. Si le Gestionnaire financier n'avait pas consenti à cet accord, il est estimé que les « Autres charges » seraient annuellement de 0,86 % pour les actions de Catégories A, B, C et W et de 0,82 % pour les actions de Catégorie I et Z, et que le « Ratio des charges totales » de ces catégories d'actions serait annuellement de 2,66 % (actions de Catégorie A), de 3,41 % (actions des Catégories B et C), de 1,91 % (actions de Catégorie W), de 1,67 % (actions de Catégorie I) et de 0,82 % plus la commission de gestion négociée entre le Gestionnaire financier et l'actionnaire (actions de Catégorie Z).
- † Les Commissions de gestion financière pour les actions de catégorie Z seront prélevées et encaissées directement auprès de l'actionnaire par le Gestionnaire financier conformément au contrat négocié séparément entre le Gestionnaire financier (ou sa société apparentée) et l'actionnaire.

ANNEXE 4 – EMERGING MARKETS DEBT LOCAL CURRENCY FUND

Devise de comptabilité : Dollar US (\$)

Objectif et politique d'investissement

L'objectif d'investissement du Fonds est le rendement total, mesuré en dollars US. Le Fonds a recours à une méthode descendante (top down) focalisée sur la recherche et investit principalement dans les titres de créance des marchés émergents. La sélection des pays constitue la pierre angulaire du processus d'investissement. La sélection des titres est perfectionnée grâce à l'utilisation de modèles quantitatifs. Les placements en titres de créance de sociétés des marchés émergents sont effectués grâce à l'appui de la recherche fondamentale spécifique à chaque société effectuée par les analystes de recherche de MFS.

Le Fonds investit principalement (*c'est-à-dire* au moins 70 % de son actif total) en titres de créance et autres investissements à revenu fixe libellés dans les devises de pays à marchés émergents. Le Fonds peut investir en titres émis par les gouvernements, les sociétés publiques, les organismes supranationaux et les sociétés du secteur privé ou en titres donnant une exposition à ces émetteurs. Le Fonds peut compter la valeur de certains instruments dérivés dans le cadre de ses politiques d'investissement principales. Le Fonds ne pourra investir plus de 10 % de son actif total dans des actions ou autres titres de participation, ni plus de 25 % de son actif total dans des obligations convertibles, lesquels, au total, ne pourront pas dépasser 30 % de l'actif total du Fonds. Les pays émergents comprennent tout pays qui, selon MFS, est engagé sur la voie de l'économie de marché, en prenant en compte un certain nombre de facteurs, dont le fait de savoir si le pays en question dispose d'une économie à revenus faibles à moyens, selon la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (la Banque mondiale), le taux d'endettement du pays en devises étrangères,

sa situation géographique et les pays avoisinants, sa stabilité politique et économique, ainsi que le niveau de développement de ses marchés financiers et de capitaux. Au nombre de ces États figurent les pays d'Amérique latine, d'Asie, d'Afrique, de l'ex-Union soviétique, du Moyen-Orient, ainsi que les pays en développement d'Europe, principalement l'Europe de l'Est. Le Fonds ne réalisera des investissements en titres émis par des sociétés de l'ex-Union soviétique que lorsque des instances de dépôt adéquates seront en place, et les investissements directs en titres russes cotés sur les places boursières de Russie seront, en tout état de cause, limités, avec tous autres titres non cotés, à un maximum de 10 % de l'actif net du Fonds. Les investissements en titres d'émetteurs ayant leur siège en Russie, mais cotés ou échangés sur une Bourse officielle ou un marché réglementé en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public au sens de l'article 41(1) de la loi du 20 décembre 2002 ne seront pas réputés soumis à la présente limitation.

Remarque importante : Le Fonds peut investir une part importante de son actif dans des émetteurs situés dans un seul pays ou dans un nombre limité de pays. Les titres de créance des marchés émergents sont souvent notés dans la catégorie inférieure à la catégorie investissement. Le Fonds peut investir jusqu'à 100 % de son actif dans ces titres de créance, ce qui peut l'exposer à une volatilité élevée. Pour connaître les détails des risques des investissements du Fonds, veuillez vous reporter à la rubrique « Profil de risque » ci-dessous.

MFS peut avoir recours à des produits dérivés pour divers besoins (couverture ou investissement) pour le Fonds, et notamment pour gagner des revenus ou accroître les rendements, pour augmenter ou diminuer l'exposition à un marché particulier, pour gérer ou ajuster le profil de risque ou d'autres caractéristiques du fonds, ou comme solutions de rechange aux investissements directs.

Profil de risque

Le profil de risque du Fonds est *Moyen/Élevé* (voir page S-18 pour une description des profils de risque). Les risques clés comprennent le risque de marchés émergents, le risque de change, le risque de concentration géographique, le risque de la catégorie de qualité inférieure, le risque de taux d'intérêt, le risque de crédit, le risque de marché et le risque de produits dérivés.

Le tableau qui suit résume les risques clés résultant d'un investissement dans le fonds. Il s'agit d'une énumération partielle de certains des facteurs de risque pertinents. Les investisseurs sont invités à consulter la section « Principaux risques » à la partie 1 du Prospectus pour de plus amples détails concernant ces risques et d'autres risques.

- Investir sur des marchés émergents peut comporter des risques plus élevés que ceux associés habituellement aux investissements sur des marchés plus développés, y compris une liquidité moindre, un accroissement du risque de crédit et de règlement, des risques de change, l'instabilité politique et économique et le risque de normes comptables moins strictes, ce qui peut soumettre le Fonds à une volatilité plus élevée.

- La valeur des titres libellés en devises des marchés émergents est tributaire de l'évolution des taux de change, ou des réglementations sur le contrôle des changes, des restrictions ou des interdictions sur les rapatriements de devises, de l'application des législations fiscales, y compris les retenues à la source, des évolutions de l'administration publique, ou de la politique économique ou monétaire, ou des changements aux échanges entre les pays.
- Certains titres notés dans la catégorie de moindre qualité sont très spéculatifs. Ils comportent un risque de défaillance élevé et peuvent être sujets à caution quant au remboursement du principal et au paiement des intérêts. Comparés aux titres de haute qualité ou de la catégorie investissement, les titres de créance de moindre qualité peuvent souffrir dans une plus grande mesure des évolutions de la conjoncture économique, de la législation et de la réglementation. Ils ont une plus grande possibilité de défaillance et sont moins liquides.
- Étant donné que le Fonds peut investir un montant élevé de son actif dans des émetteurs situés dans un nombre limité de pays ou dans une région, la performance du fonds peut être étroitement liée aux conditions et évolutions de marché, monétaires, économiques, politiques ou réglementaires dans ces pays ou cette région et il peut être plus volatil qu'un portefeuille davantage diversifié géographiquement.
- Les placements en titres peuvent être affectés d'une manière favorable ou défavorable par les évolutions de la situation financière de l'émetteur et des conditions de marché, des taux d'intérêt, des taux de change et de la conjoncture économique et politique dans les pays dans lesquels les placements sont effectués.
- La valeur des titres de créance évolue en fonction des fluctuations des taux d'intérêt. En règle générale, le cours d'un titre de créance diminue lorsque les taux d'intérêt augmentent et il augmente lorsque les taux d'intérêt diminuent. La valeur des titres de créance est également tributaire de la qualité de crédit de l'émetteur ou de la contrepartie et de leur capacité à rembourser le principal et à verser les intérêts à l'échéance.
- Les produits dérivés peuvent être extrêmement volatils et comporter des risques en sus des risques de l'(des) indicateur(s) sous-jacent(s). Les gains ou les pertes résultant des produits dérivés peuvent être très supérieurs au coût d'origine des produits dérivés (et peuvent parfois être illimités) et peuvent donc comporter un effet de levier. Parmi les autres risques résultant des produits dérivés, citons le risque de marché, le risque de couverture, le risque de corrélation, le risque de levier, le risque de crédit/contrepartie et le risque de liquidité. Il est recommandé aux investisseurs de consulter le Prospectus pour lire une explication détaillée des risques associés aux produits dérivés.
- **Il ne peut y avoir aucune assurance que le Fonds atteindra son objectif d'investissement. La valeur de votre placement peut évoluer à la hausse comme à la baisse et il se peut que vous ne récupériez pas le montant investi.**

Profil du Fonds/des investisseurs

- Les investisseurs doivent être en mesure d'accepter une volatilité élevée et la possibilité de moins-values de cession.
- Le Fonds est destiné à être un investissement à moyen ou à long terme. Les niveaux de tolérance au risque et les horizons d'investissement des investisseurs peuvent varier en fonction de leur situation particulière. Veuillez consulter votre Intermédiaire financier pour tout conseil concernant votre tolérance au risque et vos horizons d'investissement avant d'investir dans le Fonds.

Résultats

Le Fonds a été lancé le 26 mars 2009. L'historique de la performance et les rendements annuels moyens pour une année civile complète n'étaient pas encore disponibles à la date de publication.

Indicateur de référence du Fonds

Indice JPMorgan Government Bond Emerging Markets Global Diversified (USD)

Charges d'exploitation annuelles du Fonds

Les charges suivantes sont exprimées en pourcentage annuel de l'actif net moyen (sur la base du rapport financier révisé du Fonds au 31 janvier 2010). Ces charges sont prélevées sur l'actif du Fonds et sont intégralement représentées dans le cours par action concerné. Les charges indiquées correspondent aux charges s'appliquant tant aux actions de capitalisation qu'aux actions de distribution ainsi qu'aux diverses devises offertes par la catégorie applicable. Sauf comme indiqué pour les actions de catégorie Z, ces charges ne sont pas facturées directement aux actionnaires.

Catégorie	A	B	C	W	I	Z
Commissions de gestion financière ¹	0,90 %	0,90 %	0,90 %	0,90 %	0,80 %	‡
Commissions de distribution ¹	0,50 %	1,00 %	1,00 %	s/o	s/o	s/o
Commissions de service ¹	s/o	0,50 %	0,50 %	s/o	s/o	s/o
Autres charges estimées ²	0,25 % ³	0,25 % ³	0,25 % ³	0,15 % ³	0,15 % ³	0,15 % ³
Ratio des charges totales	1,65 %	2,65 %	2,65 %	1,05 %	0,95 %	0,15 %

Taux de rotation du portefeuille

(18) % pour la période comprise entre la date de lancement du Fonds et le 31 janvier 2010.

15 % pour le semestre clos le 31 juillet 2010

Date de lancement

26 mars 2009.

Actif total

58 273 281 dollars US au 31 juillet 2010.

- ¹ Le Gestionnaire financier et le Distributeur, chacun à sa discrétion, peuvent renoncer à tout ou partie de leurs commissions respectives et remettre tout ou partie de leur commission à des Intermédiaires financiers.
- ² Les « Autres charges » comprennent de manière générale l'ensemble des charges d'un Fonds sauf les commissions de gestion, de distribution et de service. Les « Autres charges » comprennent, entres autres, une commission de services administratifs payable à MFS, les commissions de dépositaire et d'agent domiciliataire, et les commissions d'agent de transfert, ainsi que les honoraires d'avocat et de révision.
- ³ Le Gestionnaire financier s'est engagé volontairement à supporter certaines charges afin que les « Autres charges » ne dépassent pas annuellement 0,25 % de l'actif net quotidien moyen des actions de Catégories A, B et C et 0,15 % de l'actif net quotidien moyen des actions de Catégories W, I et Z du Fonds. Cet accord de plafonnement des charges expire le 31 janvier 2012, auquel moment l'accord pourra être ou ne pas être prorogé à la seule discrétion du Gestionnaire financier. Cet accord de plafonnement des charges exclut les taxes (autres que la taxe d'abonnement du Luxembourg), les frais de transaction et de courtage, les coûts de conversion des devises, les charges extraordinaires et les charges afférentes aux activités d'investissement du Fonds, y compris les intérêts. Si le Gestionnaire financier n'avait pas consenti à cet accord, il est estimé que les « Autres charges » seraient annuellement de 1,70 % pour les actions de Catégories A, B, C et W et de 1,66 % pour les actions de Catégorie I et Z, et que le « Ratio des charges totales » de ces catégories d'actions serait annuellement de 3,10 % (actions de Catégorie A), de 4,10 % (actions des Catégories B et C), de 2,60 % (actions de Catégorie W), de 2,46 % (actions de Catégorie I) et de 1,66 % plus la commission de gestion négociée entre le Gestionnaire financier et l'actionnaire (actions de Catégorie Z).
- † Les Commissions de gestion financière pour les actions de catégorie Z seront prélevées et encaissées directement auprès de l'actionnaire par le Gestionnaire financier conformément au contrat négocié séparément entre le Gestionnaire financier (ou sa société apparentée) et l'actionnaire.

Devise de comptabilité : Dollar US (\$)

Objectif et politique d'investissement

L'objectif d'investissement du Fonds est le rendement total, mesuré en dollars US. Le Fonds a recours à une méthode descendante (top down) focalisée sur la recherche et investit principalement dans les titres de créance des marchés émergents. La sélection des pays constitue la pierre angulaire du processus d'investissement. La sélection des titres est perfectionnée grâce à l'utilisation de modèles quantitatifs. Les placements en titres de créance de sociétés des marchés émergents sont réalisés grâce à l'appui de la recherche fondamentale spécifique à chaque société effectuée par les analystes de recherche de MFS.

Le Fonds investit principalement (*c'est-à-dire* au moins 70 % de son actif total) en titres de créance et autres titres à revenu fixe émis par les gouvernements, les sociétés publiques, les organismes supranationaux et les sociétés privées qui ont leur siège dans des pays émergents ou exercent une part prépondérante de leur activité économique dans les pays émergents. Le Fonds peut compter la valeur de certains instruments dérivés dans le cadre de cette politique. Le Fonds n'investira pas plus de 10 % de son actif total dans des actions ou dans des autres titres de participation, ni plus de 25 % de son actif total dans des obligations convertibles, lesquels, au total, ne doivent pas dépasser 30 % de l'actif total du Fonds. Les pays émergents comprennent tout pays qui, selon MFS, est engagé sur la voie de l'économie de marché, en prenant en compte un certain nombre

de facteurs, dont le fait de savoir si le pays en question dispose d'une économie à revenu faible à moyen, selon la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (la Banque mondiale), le taux d'endettement du pays en devises étrangères, sa situation géographique et les pays avoisinants, sa stabilité politique et économique, ainsi que le niveau de développement de ses marchés financiers et de capitaux. Au nombre de ces États figurent les pays d'Amérique latine, d'Asie, d'Afrique, de l'ex-Union soviétique, du Moyen-Orient, ainsi que les pays en développement d'Europe, principalement l'Europe de l'Est. Le Fonds ne réalisera des investissements en titres émis par des sociétés de l'ex-Union soviétique que lorsque des instances de dépôt adéquates seront en place, et les investissements directs en titres russes cotés sur les places boursières de Russie seront, en tout état de cause, limités, avec tous autres titres non cotés, à un maximum de 10 % de l'actif total du Fonds. Les investissements en titres d'émetteurs ayant leur siège en Russie, mais cotés ou échangés sur une Bourse officielle ou un marché réglementé en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public au sens de l'article 41(1) de la loi du 20 décembre 2002 ne seront pas réputés soumis à la présente limitation.

Remarque importante : Le Fonds peut investir une part importante de son actif dans des émetteurs situés dans un seul pays ou dans un nombre limité de pays. Les titres de créance des marchés émergents sont souvent notés dans la catégorie inférieure à la catégorie investissement. Le Fonds peut investir jusqu'à 100 % de son actif dans ces titres de créance, ce qui peut l'exposer à une volatilité élevée et à des risques de contrepartie et de liquidité accrus. Pour connaître les détails des risques des investissements du Fonds, veuillez vous reporter à la rubrique « Profil de risque » ci-dessous.

MFS peut avoir recours à des produits dérivés pour divers besoins (couverture ou investissement) pour le Fonds, et notamment pour gagner des revenus ou accroître les rendements, pour augmenter ou diminuer l'exposition à un marché particulier, pour gérer ou ajuster le profil de risque ou d'autres caractéristiques du fonds, ou comme solutions de rechange aux investissements directs.

Profil de risque

Le profil de risque du Fonds est *Moyen/Élevé* (voir page S-18 pour une description des profils de risque). Les risques clés comprennent le risque de marchés émergents, le risque de concentration géographique, le risque de la catégorie de qualité inférieure, le risque de change, le risque de taux d'intérêt, le risque de crédit, le risque de marché et le risque de produits dérivés.

Le tableau qui suit résume les risques clés résultant d'un investissement dans le fonds. Il s'agit d'une énumération partielle de certains des facteurs de risque pertinents. Les investisseurs sont invités à consulter la section « Principaux risques » à la partie 1 du Prospectus pour de plus amples détails concernant ces risques et d'autres risques.

- Investir sur des marchés émergents peut comporter des risques plus élevés que ceux associés habituellement aux investissements sur des marchés plus développés, y compris une liquidité moindre, un accroissement du risque de crédit et de règlement, des risques de change, l'instabilité politique et économique et le risque de normes comptables moins strictes, ce qui peut soumettre le Fonds à une volatilité plus élevée.
- Étant donné que le Fonds peut investir un montant élevé de son actif dans des émetteurs situés dans un nombre limité de pays ou dans une région, la performance du fonds peut être étroitement liée aux conditions et évolutions de marché, monétaires, économiques, politiques ou réglementaires dans ces pays ou cette région et il peut être plus volatil qu'un portefeuille davantage diversifié géographiquement.
- Certains titres notés dans la catégorie de moindre qualité sont très spéculatifs. Ils comportent un risque de défaillance élevé et peuvent être sujets à caution quant au remboursement du principal et au paiement des intérêts. Comparés aux titres de haute qualité ou de la catégorie investissement, les titres de créance de la catégorie de qualité inférieure peuvent souffrir dans une plus grande mesure des évolutions de la conjoncture économique, de la législation et de la réglementation. Ils ont une plus grande possibilité de défaillance et sont moins liquides.
- La valeur des titres libellés en devises des marchés émergents est tributaire de l'évolution des taux de change, ou des réglementations sur le contrôle des changes, de l'application des législations fiscales, y compris les retenues à la source, des évolutions de l'administration publique, ou de la politique économique ou monétaire, ou des changements aux échanges entre les pays.
- Les placements en titres peuvent être affectés d'une manière favorable ou défavorable par les évolutions de la situation financière d'un émetteur et des conditions de marché, des taux d'intérêt, des taux de change et de la conjoncture économique et politique dans les pays dans lesquels les placements sont effectués.
- La valeur des titres de créance évolue en fonction des fluctuations des taux d'intérêt. En règle générale, le cours d'un titre de créance diminue lorsque les taux d'intérêt augmentent et il augmente lorsque les taux d'intérêt diminuent. La valeur des titres de créance est également tributaire de la qualité de crédit de l'émetteur ou de la contrepartie et de leur capacité à rembourser le principal et à verser les intérêts à l'échéance.
- Les produits dérivés peuvent être extrêmement volatils et comporter des risques en sus des risques de l'(des) indicateur(s) sous-jacent(s). Les gains ou les pertes résultant des produits dérivés peuvent être très supérieurs au coût d'origine des produits dérivés (et peuvent parfois être illimités) et peuvent donc comporter un effet de levier. Parmi les autres risques résultant des

produits dérivés, citons le risque de marché, le risque de couverture, le risque de corrélation, le risque de levier, le risque de crédit/contrepartie et le risque de liquidité. Il est recommandé aux investisseurs de consulter le Prospectus pour lire une explication détaillée des risques associés aux produits dérivés.

- **Il ne peut y avoir aucune assurance que le Fonds atteindra son objectif d'investissement. La valeur de votre placement peut évoluer à la hausse comme à la baisse et il se peut que vous ne récupériez pas le montant investi.**

Profil du Fonds/des investisseurs

- Les investisseurs doivent être en mesure d'accepter une volatilité élevée et la possibilité de moins-values de cession.
- Le Fonds est destiné à être un investissement à moyen ou à long terme. Les niveaux de tolérance au risque et les horizons d'investissement des investisseurs peuvent varier en fonction de leur situation particulière. Veuillez consulter votre Intermédiaire financier pour tout conseil concernant votre tolérance au risque et vos horizons d'investissement avant d'investir dans le Fonds.

Résultats

Le graphique et le tableau ci-dessous présentent les informations sur les résultats passés. Les résultats passés ne préjugent pas nécessairement des résultats futurs. Le graphique et le tableau ne prennent pas en compte l'incidence du droit d'entrée ou de sortie pouvant vous être facturé lors de l'achat ou du rachat des actions, ni des taxes pouvant être imposées sur ces opérations. Tout droit d'entrée ou de sortie ou toute taxe est susceptible de diminuer les rendements indiqués.

Graphique à barres : Le graphique à barres montre les rendements totaux annuels des actions de catégorie A1– s du Fonds au 31 décembre de chaque année.

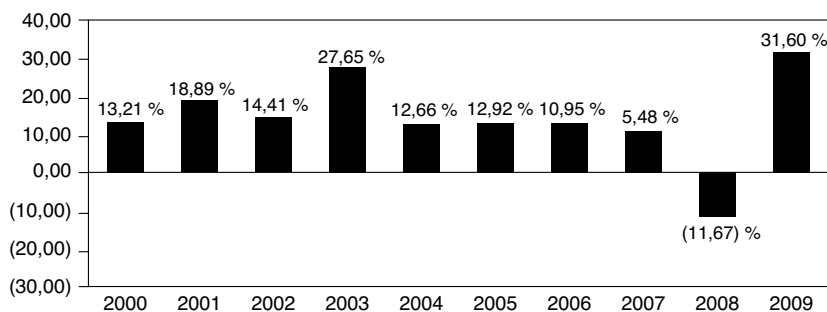


Tableau des résultats : Le tableau présente les rendements totaux annuels moyens de chaque catégorie du Fonds pour la période close le 31 décembre 2009.

EMERGING MARKETS DEBT FUND	Date de création de la catégorie	Date de début des résultats	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Vie ^{^^}
CATÉGORIE A1 – \$	01/10/2002	17/10/1996	31,60 %	7,03 %	8,97 %	13,02 %	11,04 %
CATÉGORIE A1 – €	27/09/2005	26/09/2005	27,86 %	4,38 %	s/o	s/o	3,56 %
CATÉGORIE A2 – \$	01/10/2002	17/10/1996	31,61 %	7,03 %	8,92 %	13,08 %	11,09 %
CATÉGORIE A1 – £*	27/09/2005	26/09/2005	18,69 %	14,52 %	s/o	s/o	10,36 %
CATÉGORIE B1 – \$	01/10/2002	17/10/1996	30,33 %	5,98 %	7,90 %	12,10 %	10,35 %
CATÉGORIE B2 – \$	01/10/2002	17/10/1996	30,31 %	5,96 %	7,90 %	12,09 %	10,34 %
CATÉGORIE C1 – \$	01/10/2002	17/10/1996	30,29 %	5,98 %	7,83 %	11,94 %	10,23 %
CATÉGORIE C2 – \$	01/10/2002	17/10/1996	30,33 %	5,96 %	7,82 %	11,92 %	10,22 %
CATÉGORIE I1 – \$	26/09/2005	17/10/1996	32,69 %	7,92 %	9,76 %	14,10 %	12,00 %
CATÉGORIE I1 – £*	27/09/2005	26/09/2005	19,82 %	15,34 %	s/o	s/o	11,19 %
CATÉGORIE S1 – \$	26/09/2005	17/10/1996	32,41 %	7,70 %	9,59 %	14,01 %	11,93 %
CATÉGORIE Z1 – \$	01/08/2007	17/10/1996	33,57 %	8,46 %	10,09 %	14,27 %	12,13 %
Indice JPMorgan Emerging Markets Bond Global (USD)		17/10/1996	28,18 %	6,66 %	8,11 %	10,52 %	

[^] Antérieurement à la date de création de la catégorie, les résultats présentés reflètent les résultats d'un fonds MFS correspondant domicilié aux Îles Caimans aux objectifs d'investissement et à la politique relativement similaires, existant depuis plus longtemps et dont les actifs ont été apportés au fonds le 26 septembre 2005. La date de création du Fonds est le 1^{er} octobre 2002.

^{^^} « Vie » reflète la période indiquée dans la colonne intitulée « Date de début des résultats » jusqu'au 31 décembre 2009.

* Avant le 31 janvier 2011, les actions de catégorie A1 – £ et I1 – £ étaient qualifiées d'actions de distribution (Catégorie A2 – £ et I2 – £) et distribuaient les revenus applicables. Il se peut que les performances indiquées avant cette date soient différentes compte tenu de ces distributions.

Les résultats reflètent la performance de la catégorie d'actions la plus ancienne dans la même devise jusqu'au démarrage effectif de l'enregistrement des résultats de catégorie pour la catégorie détaillée. Les résultats de catégorie combinés ne sont pas ajustés pour prendre en compte les différences de charges d'exploitation spécifiques à la catégorie. Comparés aux résultats que ces catégories d'actions auraient pu présenter si elles avaient été offertes sur l'ensemble de la période, les résultats combinés se traduisent généralement par des résultats plus élevés pour les catégories d'actions dont les charges d'exploitation sont plus élevées que celles de la catégorie d'action la plus ancienne, et par des résultats moins élevés pour les catégories d'action dont les charges d'exploitation sont inférieures à celles de la catégorie d'action la plus ancienne.

Indicateur de référence du Fonds

Indice JPMorgan Emerging Markets Bond Global (USD)

Charges d'exploitation annuelles du Fonds

Les charges suivantes sont exprimées en pourcentage annuel de l'actif net moyen (sur la base du rapport financier non révisé du fonds au 31 janvier 2010). Ces

charges sont prélevées sur l'actif du Fonds et sont intégralement représentées dans le cours par action concerné. Les charges indiquées correspondent aux charges s'appliquant tant aux actions de capitalisation qu'aux actions de distribution ainsi qu'aux diverses devises offertes par la catégorie applicable. Sauf comme indiqué pour les actions de catégorie Z, ces charges ne sont pas facturées directement aux actionnaires.

Catégorie	A	B	C	W	I	S	Z
Commissions de gestion financière ¹	0,90 %	0,90 %	0,90 %	0,90 %	0,80 %	0,90 %	±
Commissions de distribution ¹	0,50 %	1,00 %	1,00 %	s/o	s/o	s/o	s/o
Commissions de service ¹	s/o	0,50 %	0,50 %	s/o	s/o	s/o	s/o
Autres charges estimées ²	0,21 % ³	0,21 % ³	0,21 % ³	0,15 % ³	0,15 % ³	0,17 %	0,15 % ³
Ratio des charges totales	1,61 %	2,61 %	2,61 %	1,05 %	0,95 %	1,00 %⁴	0,15 %

Taux de rotation du portefeuille

136 % pour l'exercice clos le 31 janvier 2010.

23 % pour le semestre clos le 31 juillet 2010.

Date de lancement

1^{er} octobre 2002.

Actif total

1 809 119 532 dollars US au 31 juillet 2010.

¹ Le Gestionnaire financier et le Distributeur, chacun à sa discrétion, peuvent renoncer à tout ou partie de leurs commissions respectives et remettre tout ou partie de leur commission à des Intermédiaires financiers.

² Les « Autres charges » comprennent de manière générale l'ensemble des charges d'un Fonds sauf les commissions de gestion, de distribution et de service. Les « Autres charges » comprennent, entre autres, une commission de services administratifs payable à MFS, les commissions de dépositaire et d'agent domiciliataire, et les commissions d'agent de transfert, ainsi que les honoraires d'avocat et de révision.

³ Le Gestionnaire financier s'est engagé volontairement à supporter certaines charges afin que les « Autres charges » ne dépassent pas annuellement 0,25 % de l'actif net quotidien moyen des actions de Catégories A, B et C et 0,15 % de l'actif net quotidien moyen des actions de Catégories W, I et Z du Fonds. Cet accord de plafonnement des charges expire le 31 janvier 2012, auquel moment l'accord pourra être ou ne pas être prorogé à la seule discrétion du Gestionnaire financier. Cet accord de plafonnement des charges exclut les taxes (autres que la taxe d'abonnement du Luxembourg), les frais de transaction et de courtage, les coûts de conversion des devises, les charges extraordinaires et les charges afférentes aux activités d'investissement du Fonds, y compris les intérêts. Si le Gestionnaire financier n'avait pas consenti à cet accord, il est estimé que les « Autres charges » seraient annuellement de 0,21 % pour les actions de Catégorie W et de 0,17 % pour les actions de Catégorie I et Z, et que le « Ratio des charges totales » de ces catégories d'actions serait annuellement de 1,11 % (actions de Catégorie W), de 0,97 % (actions de Catégorie I) et de 0,17 % plus la commission de gestion négociée entre le Gestionnaire financier et l'actionnaire (actions de Catégorie Z).

⁴ Le Gestionnaire financier s'est engagé volontairement à supporter les charges de façon que le « Ratio des charges totales » des actions de catégorie S du Fonds ne dépasse pas annuellement 1,00 % de l'actif net quotidien moyen des actions de cette catégorie jusqu'au 31 janvier 2012, moment auquel l'accord pourra être ou non prorogé à la seule discrétion du Gestionnaire financier. Cet accord de plafonnement des charges exclut les taxes (autres que la taxe d'abonnement du Luxembourg), les courtages et frais de transactions, les coûts de conversion des devises, les charges extraordinaires et les charges afférentes aux activités d'investissement du Fonds, y compris les intérêts. Si le Gestionnaire financier n'avait pas consenti à cet accord, il est estimé que le « Ratio des charges totales » des actions de catégorie S du Fonds serait annuellement de 1,07 % de l'actif net quotidien moyen de cette catégorie d'actions.

± Les Commissions de gestion financière pour les actions de catégorie Z seront prélevées et encaissées directement auprès de l'actionnaire par le Gestionnaire financier conformément au contrat négocié séparément entre le Gestionnaire financier (ou sa société apparentée) et l'actionnaire.

Devise de comptabilité : Dollar US (\$)

Objectif et politique d'investissement

L'objectif d'investissement du Fonds est l'appréciation du capital, mesurée en dollars US. Le Fonds investit principalement dans un portefeuille d'actions des marchés émergents. Le Fonds recherche des actions attractives en termes de perspectives de bénéfices et de valorisations, afin d'ajouter de la valeur par le biais de la sélection des actions s'appuyant sur la recherche fondamentale ascendante (bottom up) des professionnels de l'investissement actions de MFS.

Le Fonds investit principalement (*c'est-à-dire* au moins 70 % de son actif total) en actions et autres titres de participation d'émetteurs qui ont leur siège dans des pays émergents ou qui exercent une part prépondérante de leur activité économique dans des pays émergents. Le Fonds peut compter la valeur de certains instruments dérivés dans le cadre de cette politique. Le Fonds n'investira pas plus de 33¹/₃ % de son actif total dans des obligations convertibles. Les pays émergents comprennent tout pays qui, selon MFS, est engagé sur la voie de l'économie de marché, en prenant en compte un certain nombre de facteurs, dont le fait de savoir si le pays en question dispose d'une économie à revenu faible à moyen, selon la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (la Banque mondiale), le taux d'endettement du pays en devises étrangères, sa stabilité politique et économique, ainsi que le niveau de développement de ses marchés financiers et de capitaux. Des investissements en titres émis par des sociétés situées dans l'ex-Union soviétique ne seront effectués qu'une fois que des dispositifs de dépôt appropriés seront en place. Les investissements directs en valeurs russes négociées sur les marchés de valeurs mobilières de Russie seront en tout état de cause limités, y compris les valeurs non cotées, à un maximum de 10 % de l'actif total du fonds. Les investissements en valeurs d'émetteurs situés en Russie, mais cotées ou négociées sur une Bourse de valeurs officielle sur un marché réglementé régulier, reconnu et ouvert au public conformément à l'article 41(1) de la loi du 20 décembre 2002, ne seront pas considérés comme soumis à cette limitation. Au nombre de ces États figurent les pays d'Amérique latine, d'Asie, d'Afrique, de l'ex-Union soviétique, du Moyen-Orient, ainsi que les pays en développement d'Europe, principalement l'Europe de l'Est. Si le Fonds peut investir jusqu'à 50 % de son actif total dans des émetteurs ayant leur siège dans un même pays, le Fonds prévoit de manière générale d'investir au maximum 25 % de son actif total dans des émetteurs ayant leur siège dans un même pays.

Remarque importante : Le Fonds peut investir une part importante de son actif dans des émetteurs situés dans un seul pays ou dans un nombre limité de pays. Le Fonds peut investir jusqu'à 100 % de son actif sur les marchés émergents. Les titres des marchés émergents peuvent comporter des risques supérieurs à ceux associés habituellement aux investissements sur des marchés plus développés, ce qui peut soumettre le Fonds à une volatilité élevée. Pour connaître les détails des risques des investissements du Fonds, veuillez vous reporter à la rubrique « Profil de risque » ci-dessous.

MFS peut avoir recours à des produits dérivés pour divers besoins (couverture ou investissement) pour le Fonds, et notamment pour gagner des revenus ou accroître les rendements, pour augmenter ou diminuer l'exposition à un marché particulier, pour gérer ou ajuster le profil de risque ou d'autres caractéristiques du fonds, ou comme solutions de rechange aux investissements directs.

Profil de risque

Le profil de risque du Fonds est *Élevé* (voir page S-18 pour une description des profils de risque). Les risques clés comprennent le risque de marchés émergents, le risque de change, le risque de concentration géographique, le risque de marché et le risque de produits dérivés.

Le tableau qui suit résume les risques clés résultant d'un investissement dans le fonds. Il s'agit d'une énumération partielle de certains des facteurs de risque pertinents. Les investisseurs sont invités à consulter la section « Principaux risques » à la partie 1 du Prospectus pour de plus amples détails concernant ces risques et d'autres risques.

- Investir sur des marchés émergents peut comporter des risques plus élevés que ceux associés habituellement aux investissements sur des marchés plus développés, y compris une liquidité moindre, un accroissement du risque de crédit et de règlement, des risques de change, l'instabilité politique et économique et le risque de normes comptables moins strictes, ce qui peut soumettre le Fonds à une volatilité plus élevée.
- La valeur des titres libellés en devises des marchés émergents est affectée par les évolutions des taux de change ou de la réglementation de contrôle des changes, des restrictions ou de l'interdiction de rapatriement de devises, de l'application des lois fiscales, y compris les retenues à la source, les changements d'administration gouvernementale ou de politique économique ou monétaire et les évolutions des relations entre les pays.
- Étant donné que le Fonds peut investir un montant élevé de son actif dans des émetteurs situés dans un nombre limité de pays ou dans une région, la performance du fonds peut être étroitement liée aux conditions et évolutions de marché, monétaires, économiques, politiques ou réglementaires dans ces pays ou cette région et il peut être plus volatil qu'un portefeuille davantage diversifié géographiquement.
- Les placements en titres peuvent être affectés d'une manière favorable ou défavorable par les évolutions de la situation financière d'un émetteur et des conditions de marché, des taux d'intérêt, des taux de change et de la conjoncture économique et politique dans les pays dans lesquels les placements sont effectués.
- Les produits dérivés peuvent être extrêmement volatils et comporter des risques en sus des risques de l'(des) indicateur(s) sous-jacent(s). Les gains ou les pertes résultant des produits dérivés peuvent être très supérieurs au coût

d'origine des produits dérivés (et peuvent parfois être illimités) et peuvent donc comporter un effet de levier. Parmi les autres risques résultant des produits dérivés, citons le risque de marché, le risque de couverture, le risque de corrélation, le risque de levier, le risque de crédit/contrepartie et le risque de liquidité. Il est recommandé aux investisseurs de consulter le Prospectus pour lire une explication détaillée des risques associés aux produits dérivés.

- **Il ne peut y avoir aucune assurance que le Fonds atteindra son objectif d'investissement. La valeur de votre placement peut évoluer à la hausse comme à la baisse et il se peut que vous ne récupériez pas le montant investi.**

Profil du Fonds/des investisseurs

- Les investisseurs doivent être en mesure d'accepter une volatilité élevée et la possibilité de moins-values de cession.
- Le Fonds est destiné à être un investissement à long terme. Les niveaux de tolérance au risque et les horizons d'investissement des investisseurs peuvent varier en fonction de leur situation particulière. Veuillez consulter votre Intermédiaire financier pour tout conseil concernant votre tolérance au risque et vos horizons d'investissement avant d'investir dans le Fonds.

Résultats

Le graphique et le tableau ci-dessous présentent les informations sur les résultats passés. Les résultats passés ne préjugent pas nécessairement des résultats futurs. Le graphique et le tableau ne prennent pas en compte l'incidence du droit d'entrée ou de sortie pouvant vous être facturé lors de l'achat ou du rachat des actions, ni des taxes pouvant être imposées sur ces opérations. Tout droit d'entrée ou de sortie ou toute taxe est susceptible de diminuer les rendements indiqués.

Graphique à barres : Le graphique à barres montre l'évolution des rendements totaux annuels des actions de catégorie A1 – \$ du Fonds au 31 décembre de chaque année.

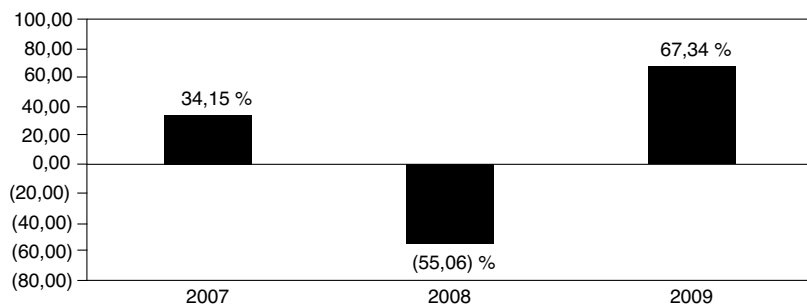


Tableau des résultats : Le tableau présente les rendements totaux annuels moyens de chaque catégorie du Fonds pour la période close le 31 décembre 2009.

EMERGING MARKETS EQUITY FUND	Date de création de la catégorie	Date de début des résultats	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Vie^{^^}
CATÉGORIE A1 – \$	01/09/2006	31/08/2006	67,34 %	0,29 %	s/o	s/o	4,50 %
CATÉGORIE A1 – €	01/09/2006	31/08/2006	62,54 %	(2,18) %	s/o	s/o	1,10 %
CATÉGORIE B1 – \$	01/09/2006	31/08/2006	66,03 %	(0,50) %	s/o	s/o	3,71 %
CATÉGORIE C1 – \$	01/09/2006	31/08/2006	66,03 %	(0,47) %	s/o	s/o	3,71 %
CATÉGORIE I1 – \$	01/09/2006	31/08/2006	69,09 %	1,38 %	s/o	s/o	5,64 %
CATÉGORIE I1 – €	01/09/2006	31/08/2006	64,32 %	(1,11) %	s/o	s/o	2,21 %
CATÉGORIE I1 – £*	01/09/2006	31/08/2006	52,71 %	8,36 %	s/o	s/o	11,05 %
CATÉGORIE S1 – \$	01/09/2006	31/08/2006	69,20 %	1,43 %	s/o	s/o	5,70 %
Indice MSCI Emerging Markets (USD)		31/08/2006	78,51 %	5,11 %	15,51 %	s/o	

^{^^} « Vie » reflète la période indiquée dans la colonne intitulée « Date de début des résultats » jusqu'au 31 décembre 2009. La date de création du fonds est 1^{er} septembre 2006.

* Avant le 31 janvier 2011, les actions de catégorie I1 – £ étaient qualifiées d'actions de distribution (Catégorie I2 – £) et distribuait les revenus applicables. Il se peut que les performances indiquées avant cette date soient différentes compte tenu de ces distributions.

Indicateur de référence du Fonds

Indice MSCI Emerging Markets (USD)

Charges d'exploitation annuelles du Fonds

Les charges suivantes sont exprimées en pourcentage annuel de l'actif net. (sur la base du rapport financier non révisé du fonds au 31 janvier 2010). Ces charges sont prélevées sur l'actif du Fonds et sont intégralement représentées dans le cours par action concerné. Les charges indiquées correspondent aux charges s'appliquant tant aux actions de capitalisation qu'aux actions de distribution ainsi qu'aux diverses devises offertes par la catégorie applicable. Sauf comme indiqué pour les actions de catégorie Z, ces charges ne sont pas facturées directement aux actionnaires.

Catégorie	A	B	C	W	I	S	Z
Commissions de gestion financière ¹	1,15 %	1,15 %	1,15 %	1,15 %	1,00 %	1,15 %	±
Commissions de distribution ¹	0,75 %	1,00 %	1,00 %	s/o	s/o	s/o	s/o
Commissions de service ¹	s/o	0,50 %	0,50 %	s/o	s/o	s/o	s/o
Autres charges estimées ²	0,25 % ³	0,25 % ³	0,25 % ³	0,15 % ³	0,15 % ³	1,98 %	0,15 % ³
Ratio des charges totales	2,15 %	2,90 %	2,90 %	1,30 %	1,15 %	1,00 %⁴	0,15 %

Taux de rotation du portefeuille

77 % pour l'exercice clos le 31 janvier 2010.

11 % pour le semestre clos le 31 juillet 2010.

Date de lancement

1^{er} septembre 2006.

Actif total

L'actif total est de 76 229 586 dollars US au 31 juillet 2010.

- ¹ Le Gestionnaire financier et le Distributeur, chacun à sa discrétion, peuvent renoncer à tout ou partie de leurs commissions respectives et remettre tout ou partie de leur commission à des Intermédiaires financiers.
- ² Les « Autres charges » comprennent de manière générale l'ensemble des charges d'un Fonds sauf les commissions de gestion, de distribution et de service. Les « Autres charges » comprennent, entres autres, une commission de services administratifs payable à MFS, les commissions de dépositaire et d'agent domiciliataire, et les commissions d'agent de transfert, ainsi que les honoraires d'avocat et de révision.
- ³ Le Gestionnaire financier s'est engagé volontairement à supporter certaines charges afin que les « Autres charges » ne dépassent pas annuellement 0,25 % de l'actif net quotidien moyen des actions de Catégories A, B et C et 0,15 % de l'actif net quotidien moyen des actions de Catégories W, I et Z du Fonds. Cet accord de plafonnement des charges expire le 31 janvier 2012, auquel moment l'accord pourra être ou ne pas être prorogé à la seule discrétion du Gestionnaire financier. Cet accord de plafonnement des charges exclut les taxes (autres que la taxe d'abonnement du Luxembourg), les frais de transaction et de courtage, les coûts de conversion des devises, les charges extraordinaires et les charges afférentes aux activités d'investissement du Fonds, y compris les intérêts. Si le Gestionnaire financier n'avait pas consenti à cet accord, il est estimé que les « Autres charges » seraient annuellement de 2,02 % pour les actions de Catégories A, B, C et W et de 1,98 % pour les actions de Catégorie I et Z, et que le « Ratio des charges totales » de ces catégories d'actions serait annuellement de 3,92 % (actions de Catégorie A), de 4,67 % (actions des Catégories B et C), de 3,17 % (actions de Catégorie W), de 2,98 % (actions de Catégorie I) et de 1,98 % plus la commission de gestion négociée entre le Gestionnaire financier et l'actionnaire (actions de Catégorie Z).
- ⁴ Le Gestionnaire financier s'est engagé volontairement à supporter les charges de façon que le « Ratio des charges totales » des actions de catégorie S du Fonds ne dépasse pas annuellement 1,00 % de l'actif net quotidien moyen des actions de cette catégorie jusqu'au 31 janvier 2012, moment auquel l'accord pourra être ou non prorogé à la seule discrétion du Gestionnaire financier. Cet accord de plafonnement des charges exclut les taxes (autres que la taxe d'abonnement du Luxembourg), les courtages et frais de transactions, les coûts de conversion des devises, les charges extraordinaires et les charges afférentes aux activités d'investissement du Fonds, y compris les intérêts. Si le Gestionnaire financier n'avait pas consenti à cet accord, il est estimé que le « Ratio des charges totales » des actions de catégorie S serait annuellement de 3,13 % de l'actif net quotidien moyen de cette catégorie d'actions.
- [‡] Les Commissions de gestion financière pour les actions de catégorie Z seront prélevées et encaissées directement auprès de l'actionnaire par le Gestionnaire financier conformément au contrat négocié séparément entre le Gestionnaire financier (ou sa société apparentée) et l'actionnaire.

Devise de comptabilité : Euro (€)

Objectif et politique d'investissement

L'objectif d'investissement du Fonds est de dégager des revenus courants élevés, mesurés en euros. Le Fonds investit principalement en titres de créance de la catégorie inférieure à la catégorie investissement émis par certains émetteurs européens ou émis dans certaines devises européennes. Le Fonds cherche à ajouter de la valeur par le biais d'une sélection du crédit ascendante (bottom up) se focalisant sur la recherche des opportunités les plus attractives en matière de risque-rendement.

Le Fonds investit principalement (*c'est-à-dire* au moins 70 % de son actif total) en titres de créance de la catégorie de qualité inférieure soit (i) d'émetteurs qui ont leur siège dans les pays européens ou qui exercent une part prépondérante de leur activité économique dans les pays européens ou (ii) libellés en euros. Pour les besoins de la présente politique, les pays européens sont considérés, de manière générale, comme ceux situés en Europe continentale, dans l'Union européenne et

en Europe de l'Est (y compris la Russie et la Roumanie). En outre, aux fins de la présente politique, bien que le Fonds puisse investir en titres de créance libellés en euros émis par des sociétés basées hors d'Europe, le Fonds investit normalement une majorité de son actif en titres de créance émis par des sociétés basées dans des pays européens ou par des sociétés exerçant une part prépondérante de leur activité économique dans des pays européens. Il n'est pas nécessaire que des titres de créance émis par des sociétés basées en Europe soient libellés en euros. Le Fonds peut compter la valeur de certains instruments dérivés dans le cadre de cette politique.

Certains des titres de créance de la catégorie de qualité inférieure dans lesquels le Fonds peut investir peuvent présenter certaines caractéristiques de capital. Le Fonds peut investir jusqu'à 100 % de son actif total dans ces titres de créance. Le Fonds n'investira pas plus de 10 % de son actif total dans des actions et autres titres de participation, ni plus de 25 % de son actif total dans des obligations convertibles, lesquels, au total, ne doivent pas dépasser 30 % de l'actif total du Fonds. Le Fonds peut également investir jusqu'à 15 % de son actif total en titres d'émetteurs situés sur les marchés émergents.

Remarque importante : Le Fonds peut investir jusqu'à 100 % du total de son actif dans des titres de créance de la catégorie inférieure à la catégorie investissement, ce qui peut l'exposer à une volatilité élevée et à des risques de contrepartie et de liquidité accrus. Pour plus de détails concernant ce risque, veuillez vous reporter au premier paragraphe de la rubrique « Profil de risque » ci-dessous.

MFS peut avoir recours à des produits dérivés pour divers besoins (couverture ou investissement) pour le Fonds, et notamment pour gagner des revenus ou accroître les rendements, pour augmenter ou diminuer l'exposition à un marché particulier, pour gérer ou ajuster le profil de risque ou d'autres caractéristiques du fonds, ou comme solutions de rechange aux investissements directs.

Les risques liés aux titres de créance de notation inférieure sont exposés en détail dans la « Partie 1 – Principaux risques ».

Profil de risque

Le profil de risque du Fonds est *Moyen/Élevé* (voir page S-18 pour une description des profils de risque). Les risques clés comprennent le risque de la catégorie inférieure à la catégorie investissement, le risque de marché, le risque de taux d'intérêt, le risque de crédit, le risque de concentration géographique, le risque de change, le risque des marchés émergents et le risque de produits dérivés.

Le tableau qui suit résume les risques clés résultant d'un investissement dans le fonds. Il s'agit d'une énumération partielle de certains des facteurs de risque pertinents. Les investisseurs sont invités à consulter la section « Principaux risques » à la partie 1 du Prospectus pour de plus amples détails concernant ces risques et d'autres risques.

- Certains titres notés dans la catégorie inférieure à la catégorie investissement sont très spéculatifs. Ils comportent un risque de défaillance élevé et peuvent être sujets à caution quant au remboursement du principal et au paiement des intérêts. Comparés aux titres de haute qualité ou de la catégorie investissement, les titres de créance de la catégorie inférieure à la catégorie investissement peuvent souffrir dans une plus grande mesure des évolutions de la conjoncture économique, et de la législation et de la réglementation. Ils ont une plus grande possibilité de défaillance et sont moins liquides.
- Les placements en titres peuvent être affectés d'une manière favorable ou défavorable par les évolutions de la situation financière d'un émetteur et des conditions de marché, des taux d'intérêt, des taux de change et de la conjoncture économique et politique dans les pays dans lesquels les placements sont effectués.
- La valeur des titres de créance évolue en fonction des fluctuations des taux d'intérêt. En règle générale, le cours d'un titre de créance diminue lorsque les taux d'intérêt augmentent, et il augmente lorsque les taux d'intérêt diminuent. La valeur des titres de créance est également tributaire de la qualité de crédit de l'émetteur ou de la contrepartie et de leur capacité à rembourser le principal et à verser les intérêts à l'échéance.
- Étant donné que le Fonds peut investir un montant élevé de son actif dans des émetteurs situés dans un nombre limité de pays ou dans une région, la performance du fonds peut être étroitement liée aux conditions et évolutions de marché, monétaires, économiques, politiques ou réglementaires dans ces pays ou cette région et il peut être plus volatil qu'un portefeuille davantage diversifié géographiquement.
- Les risques de change comprennent les fluctuations de taux de change, les évolutions politiques et économiques à l'échelle internationale et régionale, et l'éventuelle instauration de contrôles des changes ou autres législations et restrictions imposées par les gouvernements locaux, dont peuvent faire l'objet les investissements en question. Étant donné qu'un Fonds peut investir en titres de portefeuille et instruments libellés dans des devises autres que les devises de ses catégories d'actions, les évolutions des taux de change peuvent influencer sur la valeur de telles positions et sur la valeur de votre placement.
- Investir sur des marchés émergents peut comporter des risques plus élevés que ceux associés habituellement aux investissements sur des marchés plus développés, y compris une liquidité moindre, un accroissement du risque de crédit et de règlement, des risques de change, l'instabilité politique et économique et le risque de normes comptables moins strictes, ce qui peut soumettre le Fonds à une volatilité plus élevée.
- Les produits dérivés peuvent être extrêmement volatils et comporter des risques en sus des risques de l'(des) indicateur(s) sous-jacent(s). Les gains ou les pertes résultant des produits dérivés peuvent être très supérieurs au coût d'origine des produits dérivés (et peuvent parfois être illimités) et peuvent

donc comporter un effet de levier. Parmi les autres risques résultant des produits dérivés, citons le risque de marché, le risque de couverture, le risque de corrélation, le risque de levier, le risque de crédit/contrepartie et le risque de liquidité. Il est recommandé aux investisseurs de consulter le Prospectus pour lire une explication détaillée des risques associés aux produits dérivés.

- **Il ne peut y avoir aucune assurance que le Fonds atteindra son objectif d'investissement. La valeur de votre placement peut évoluer à la hausse comme à la baisse et il se peut que vous ne récupériez pas le montant investi.**

Profil du Fonds/des investisseurs

- Les investisseurs doivent être en mesure d'accepter une volatilité élevée et la possibilité de moins-values de cession.
- Le Fonds est destiné à être un investissement à moyen ou à long terme. Les niveaux de tolérance au risque et les horizons d'investissement des investisseurs peuvent varier en fonction de leur situation particulière. Veuillez consulter votre Intermédiaire financier pour tout conseil concernant votre tolérance au risque et vos horizons d'investissement avant d'investir dans le Fonds.

Résultats

Le graphique et le tableau ci-dessous présentent les informations sur les résultats passés. Les résultats passés ne préjugent pas nécessairement des résultats futurs. Le graphique et le tableau ne prennent pas en compte l'incidence du droit d'entrée ou de sortie pouvant vous être facturé lors de l'achat ou du rachat des actions, ni des taxes pouvant être imposées sur ces opérations. Tout droit d'entrée ou de sortie ou toute taxe est susceptible de diminuer les rendements indiqués.

Graphique à barres : Le graphique à barres montre les rendements totaux annuels des actions de catégorie A1 – € du Fonds au 31 décembre de chaque année.

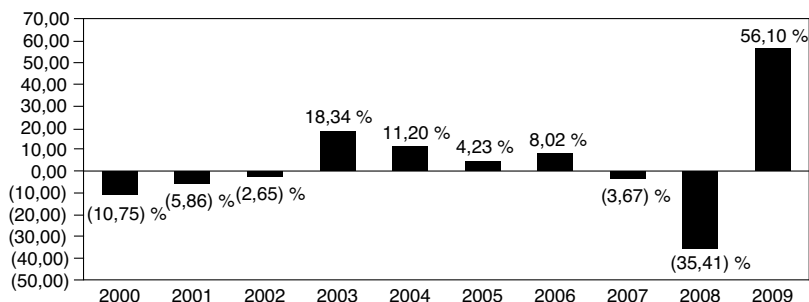


Tableau des résultats : Le tableau présente les rendements totaux annuels moyens de chaque catégorie du Fonds pour la période close le 31 décembre 2009.

EURO HIGH YIELD BOND FUND	Date de création de la catégorie	Date de début des résultats	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Vie ^{^^}
CATÉGORIE A1 – \$	27/09/2005	26/09/2005	60,76 %	1,52 %	s/o	s/o	5,61 %
CATÉGORIE A1 – €	12/03/1999	12/03/1999	56,10 %	(0,97) %	1,80 %	1,64 %	1,83 %
CATÉGORIE A2 – \$	27/09/2005	26/09/2005	60,61 %	1,53 %	s/o	s/o	5,64 %
CATÉGORIE A2 – €	12/03/1999	12/03/1999	56,19 %	(0,98) %	1,82 %	1,71 %	1,92 %
CATÉGORIE B1 – \$	27/09/2005	26/09/2005	59,26 %	0,56 %	s/o	s/o	4,61 %
CATÉGORIE B1 – €	12/03/1999	12/03/1999	54,48 %	(1,97) %	0,92 %	0,96 %	1,20 %
CATÉGORIE B2 – \$	27/09/2005	26/09/2005	58,99 %	0,50 %	s/o	s/o	4,56 %
CATÉGORIE C1 – \$	26/09/2005	23/09/2005	59,16 %	0,55 %	s/o	s/o	4,47 %
CATÉGORIE C2 – \$	27/09/2005	26/09/2005	59,00 %	0,50 %	s/o	s/o	4,54 %
CATÉGORIE I1 – €	27/09/2005	12/03/1999	57,27 %	(0,17) %	2,52 %	2,00 %	2,16 %
CATÉGORIE I1 – £*	27/09/2005	26/09/2005	46,58 %	9,52 %	s/o	s/o	8,79 %
Indice Merrill Lynch European Currency High Yield Constrained 100 % Hedged (EUR)			12/03/1999	79,96 %	6,19 %	6,67 %	4,20 %

^{^^} « Vie » reflète la période indiquée dans la colonne intitulée « Date de début des résultats » jusqu'au 31 décembre 2009. La date de création du fonds est le 12 mars 1999.

* Avant le 31 janvier 2011, les actions de catégorie I1 – £ étaient qualifiées d'actions de distribution (Catégorie I2 – £) et distribuaient les revenus applicables. Il se peut que les performances indiquées avant cette date soient différentes compte tenu de ces distributions.

Les résultats reflètent la performance de la catégorie d'actions la plus ancienne dans la même devise jusqu'au démarrage effectif de l'enregistrement des résultats de catégorie pour la catégorie détaillée. Les résultats combinés de diverses catégories n'ont pas été ajustés pour prendre en compte les différences entre les charges d'exploitation de chaque catégorie. Comparé aux résultats qu'auraient affichés ces catégories d'actions si elle avaient été offertes sur l'ensemble de la période, le recours à des résultats combinés se traduit de manière générale par une performance supérieure pour les catégories d'actions dont les charges d'exploitation sont supérieures à celles de la catégorie d'actions la plus ancienne et par une performance inférieure pour les catégories d'actions dont les charges d'exploitation sont inférieures à celle de la catégorie d'actions la plus ancienne.

Indicateur de référence du Fonds

Indice Merrill Lynch European Currency High Yield Constrained 100 % Hedged (EUR)

Charges d'exploitation annuelles du Fonds

Les charges suivantes sont exprimées en pourcentage annuel de l'actif net moyen (sur la base du rapport financier non révisé du fonds au 31 janvier 2010). Ces charges sont prélevées sur l'actif du Fonds et sont intégralement représentées dans le cours par action concerné. Les charges indiquées correspondent aux

charges s'appliquant tant aux actions de capitalisation qu'aux actions de distribution ainsi qu'aux diverses devises offertes par la catégorie applicable. Sauf comme indiqué pour les actions de catégorie Z, ces charges ne sont pas facturées directement aux actionnaires.

Catégorie	A	B	C	W	I	Z
Commissions de gestion financière ¹	0,75 %	0,75 %	0,75 %	0,75 %	0,65 %	‡
Commissions de distribution ¹	0,50 %	1,00 %	1,00 %	s/o	s/o	s/o
Commissions de service ¹	s/o	0,50 %	0,50 %	s/o	s/o	s/o
Autres charges estimées ²	0,25 % ³	0,25 % ³	0,25 % ³	0,15 % ³	0,15 % ³	0,15 % ³
Ratio des charges totales	1,50 %	2,50 %	2,50 %	0,90 %	0,80 %	0,15 %

Taux de rotation du portefeuille

(190) % pour l'exercice clos le 31 janvier 2010.

(47) % pour le semestre clos le 31 juillet 2010.

Date de lancement

12 mars 1999.

Actif total

56 558 995 euros au 31 juillet 2010.

¹ Le Gestionnaire financier et le Distributeur, chacun à sa discrétion, peuvent renoncer à tout ou partie de leurs commissions respectives et remettre tout ou partie de leur commission à des Intermédiaires financiers.

² Les « Autres charges » comprennent de manière générale l'ensemble des charges d'un Fonds sauf les commissions de gestion, de distribution et de service. Les « Autres charges » comprennent, entre autres, une commission de services administratifs payable à MFS, les commissions de dépositaire et d'agent domiciliataire, et les commissions d'agent de transfert, ainsi que les honoraires d'avocat et de révision.

³ Le Gestionnaire financier s'est engagé volontairement à supporter certaines charges afin que les « Autres charges » ne dépassent pas annuellement 0,25 % de l'actif net quotidien moyen des actions de Catégories A, B et C et 0,15 % de l'actif net quotidien moyen des actions de Catégories W, I et Z du Fonds. Cet accord de plafonnement des charges expire le 31 janvier 2012, auquel moment l'accord pourra être ou ne pas être prorogé à la seule discrétion du Gestionnaire financier. Cet accord de plafonnement des charges exclut les taxes (autres que la taxe d'abonnement du Luxembourg), les frais de transaction et de courtage, les coûts de conversion des devises, les charges extraordinaires et les charges afférentes aux activités d'investissement du Fonds, y compris les intérêts. Si le Gestionnaire financier n'avait pas consenti à cet accord, il est estimé que les « Autres charges » seraient annuellement de 0,87 % pour les actions de Catégories A, B, C et W et de 0,83 % pour les actions de Catégorie I et Z, et que le « Ratio des charges totales » de ces catégories d'actions serait annuellement de 2,12 % (actions de Catégorie A), de 3,12 % (actions des Catégories B et C), de 1,62 % (actions de Catégorie W), de 1,48 % (actions de Catégorie I) et de 0,83 % plus la commission de gestion négociée entre le Gestionnaire financier et l'actionnaire (actions de Catégorie Z).

‡ Les Commissions de gestion financière pour les actions de catégorie Z seront prélevées et encaissées directement auprès de l'actionnaire par le Gestionnaire financier conformément au contrat négocié séparément entre le Gestionnaire financier (ou sa société apparentée) et l'actionnaire.

Devise de comptabilité : Euro (€)**Objectif et politique d'investissement**

Le principal objectif d'investissement du Fonds est de dégager des revenus courants élevés, dans la mesure où cela est compatible avec un risque d'investissement prudent, l'objectif d'investissement secondaire étant la préservation du capital ; le capital et les revenus sont mesurés en euros. Le Fonds investit principalement dans un portefeuille de titres de créance européens. Le Fonds a recours à la sélection du crédit et des secteurs comme moyen principal de valorisation, la gestion de la durée constituant une considération secondaire.

Le Fonds investit principalement (*c'est-à-dire* au moins 70 % de son actif total) en titres de créance émis par des sociétés privées, des gouvernements ou des entités publiques qui ont leur siège dans les pays européens, ou exercent une part prépondérante de leur activité économique dans les pays européens. Pour les besoins de la présente politique, les pays européens sont considérés, de manière générale, comme ceux situés en Europe continentale, dans l'Union européenne et en Europe de l'Est (y compris la Russie et la Roumanie). Le Fonds peut compter la valeur de certains instruments dérivés dans le cadre de cette politique. Le Fonds n'investira pas plus de 10 % de son actif total dans des actions ou autres titres de participation, ni plus de 25 % de son actif total dans des obligations convertibles, lesquels, au total, ne doivent pas dépasser 30 % de l'actif total du Fonds. Le portefeuille de titres que le Fonds entend détenir comportera une notation de crédit moyenne pondérée de A ou plus (suivant la notation d'une ou plusieurs agences de notation ayant qualité de NRSRO ou qui ne sont pas notées, mais sont considérées par MFS comme comparables à ces titres de créance notés). Le Fonds peut investir jusqu'à 15 % de son actif total dans des titres de créance de la catégorie de qualité inférieure.

MFS peut avoir recours à des produits dérivés pour divers besoins (couverture ou investissement) pour le Fonds, et notamment pour gagner des revenus ou accroître les rendements, pour augmenter ou diminuer l'exposition à un marché particulier, pour gérer ou ajuster le profil de risque ou d'autres caractéristiques du fonds, ou comme solutions de rechange aux investissements directs.

Profil de risque

Le profil de risque du Fonds est *Moyen/Faible* (voir page S-18 pour une description des profils de risque). Les risques clés comprennent le risque de marché, le risque de taux d'intérêt, le risque de crédit, le risque de concentration géographique, le risque de la catégorie de qualité inférieure et le risque de produits dérivés.

Le tableau qui suit résume les risques clés résultant d'un investissement dans le fonds. Il s'agit d'une énumération partielle de certains des facteurs de risque pertinents. Les investisseurs sont invités à consulter la section « Principaux risques » à la partie 1 du Prospectus pour de plus amples détails concernant ces risques et d'autres risques.

- Les placements en titres peuvent être affectés d’une manière favorable ou défavorable par les évolutions de la situation financière d’un émetteur et des conditions de marché, des taux d’intérêt, des taux de change et de la conjoncture économique et politique dans les pays dans lesquels les placements sont effectués.
- La valeur des titres de créance évolue en fonction des fluctuations des taux d’intérêt. En règle générale, le cours d’un titre de créance diminue lorsque les taux d’intérêt augmentent et il augmente lorsque les taux d’intérêt diminuent. La valeur des titres de créance est également tributaire de la qualité de crédit de l’émetteur ou de la contrepartie et de leur capacité à rembourser le principal et à verser les intérêts à l’échéance.
- Étant donné que le Fonds peut investir un montant élevé de son actif dans des émetteurs situés dans un nombre limité de pays ou dans une région, la performance du fonds peut être étroitement liée aux conditions et évolutions de marché, monétaires, économiques, politiques ou réglementaires dans ces pays ou cette région et il peut être plus volatil qu’un portefeuille davantage diversifié géographiquement.
- Certains titres de créance de la catégorie de moindre qualité sont très spéculatifs. Ils comportent un risque de défaillance élevé et peuvent être sujets à caution quant au remboursement du principal et au paiement des intérêts. Comparés aux titres de haute qualité ou de la catégorie investissement, les titres de créance de la catégorie de qualité inférieure peuvent souffrir dans une plus grande mesure des évolutions de la conjoncture économique et de la législation et de la réglementation. Ils ont une plus grande possibilité de défaillance et sont moins liquides.
- Les produits dérivés peuvent être extrêmement volatils et comporter des risques en sus des risques de l’(des) indicateur(s) sous-jacent(s). Les gains ou les pertes résultant des produits dérivés peuvent être très supérieurs au coût d’origine des produits dérivés (et peuvent parfois être illimités) et peuvent donc comporter un effet de levier. Parmi les autres risques résultant des produits dérivés, citons le risque de marché, le risque de couverture, le risque de corrélation, le risque de levier, le risque de crédit/contrepartie et le risque de liquidité. Il est recommandé aux investisseurs de consulter le Prospectus pour lire une explication détaillée des risques associés aux produits dérivés.
- **Le capital d’investissement n’est pas garanti. Il ne peut y avoir aucune assurance que le Fonds atteindra son objectif d’investissement. La valeur de votre placement peut évoluer à la hausse comme à la baisse et il se peut que vous ne récupériez pas le montant investi.**

Profil du Fonds/des investisseurs

- Les investisseurs doivent être en mesure d’accepter la volatilité et la possibilité de moins-values de cession.
- Le Fonds est destiné à être un investissement à moyen ou à long terme. Les niveaux de tolérance au risque et les horizons d’investissement des investisseurs

peuvent varier en fonction de leur situation particulière. Veuillez consulter votre Intermédiaire financier pour tout conseil concernant votre tolérance au risque et vos horizons d'investissement avant d'investir dans le Fonds.

Résultats

Le graphique et le tableau ci-dessous présentent les informations sur les résultats passés. Les résultats passés ne préjugent pas nécessairement des résultats futurs. Le graphique et le tableau ne prennent pas en compte l'incidence du droit d'entrée ou de sortie pouvant vous être facturé lors de l'achat ou du rachat des actions, ni des taxes pouvant être imposées sur ces opérations. Tout droit d'entrée ou de sortie ou toute taxe est susceptible de diminuer les rendements indiqués.

Graphique à barres : Le graphique à barres montre les rendements totaux annuels des actions de catégorie A1 – € du Fonds au 31 décembre de chaque année.

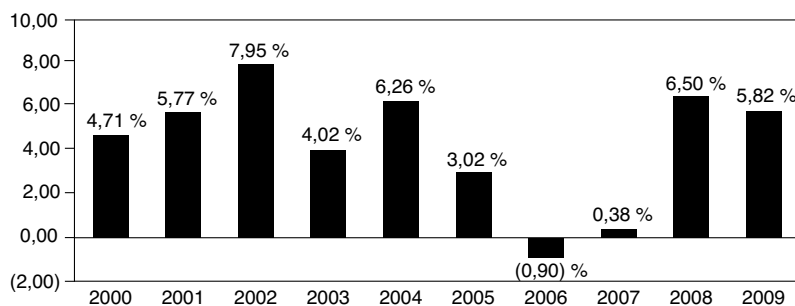


Tableau des résultats : Le tableau présente les rendements totaux annuels moyens de chaque catégorie du Fonds pour la période close le 31 décembre 2009.

EUROPEAN BOND FUND	Date de création de la catégorie	Date de début des résultats	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Vie ^{^^}
CATÉGORIE A1 – \$	27/09/2005	26/09/2005	8,87 %	6,82 %	s/o	s/o	6,82 %
CATÉGORIE A1 – €	12/03/1999	12/03/1999	5,82 %	4,20 %	2,92 %	4,32 %	3,77 %
CATÉGORIE A2 – \$	27/09/2005	26/09/2005	8,87 %	6,82 %	s/o	s/o	6,83 %
CATÉGORIE B1 – \$	27/09/2005	26/09/2005	7,82 %	5,75 %	s/o	s/o	5,75 %
CATÉGORIE B2 – \$	27/09/2005	26/09/2005	7,86 %	5,78 %	s/o	s/o	5,75 %
CATÉGORIE C1 – \$	27/09/2005	26/09/2005	7,80 %	5,83 %	s/o	s/o	5,81 %
CATÉGORIE C2 – \$	27/09/2005	26/09/2005	7,79 %	5,76 %	s/o	s/o	5,76 %
CATÉGORIE I1 – €	27/09/2005	12/03/1999	6,56 %	4,82 %	3,42 %	4,57 %	4,00 %
CATÉGORIE I1 – £*	27/09/2005	26/09/2005	(0,67) %	15,00 %	s/o	s/o	9,77 %
Indice Merrill Lynch Pan-Europe Broad Market (100 % hedged) (EUR)		12/03/1999	6,42 %	4,52 %	3,59 %	5,10 %	

^{^^} « Vie » se rapporte à la période indiquée dans la colonne intitulée « Date de début des résultats » jusqu'au 31 décembre 2009. La date de création du fonds est le 12 mars 1999.

* Avant le 31 janvier 2011, les actions de catégorie I1 – £ étaient qualifiées d'actions de distribution (Catégorie I2 – £) et distribuaient les revenus applicables. Il se peut que les performances indiquées avant cette date soient différentes compte tenu de ces distributions.

Les résultats reflètent la performance de la catégorie d'actions la plus ancienne dans la même devise jusqu'au démarrage effectif de l'enregistrement des résultats de catégorie pour la catégorie détaillée. Les résultats combinés de diverses catégories n'ont pas été ajustés pour prendre en compte les différences entre les charges d'exploitation de chaque catégorie. Comparé aux résultats qu'auraient affichés ces catégories d'actions si elles avaient été offertes sur l'ensemble de la période, le recours à des résultats combinés se traduit de manière générale par une performance supérieure pour les catégories d'actions dont les charges d'exploitation sont supérieures à celles de la catégorie d'actions la plus ancienne et par une performance inférieure pour les catégories d'actions dont les charges d'exploitation sont inférieures à celles de la catégorie d'actions la plus ancienne.

Indicateur de référence du Fonds

Indice Merrill Lynch Pan-Europe Broad Market (100% hedged) (EUR)

Charges d'exploitation annuelles du Fonds

Les charges suivantes sont exprimées en pourcentage annuel de l'actif net moyen (sur la base du rapport financier non révisé du fonds au 31 janvier 2010). Ces charges sont prélevées sur l'actif du Fonds et sont intégralement représentées dans le cours par action concerné. Les charges indiquées correspondent aux charges s'appliquant tant aux actions de capitalisation qu'aux actions de distribution ainsi qu'aux diverses devises offertes par la catégorie applicable. Sauf comme indiqué pour les actions de catégorie Z, ces charges ne sont pas facturées directement aux actionnaires.

Catégorie	A	B	C	W	I	Z
Commissions de gestion financière ¹	0,60 %	0,60 %	0,60 %	0,60 %	0,50 %	+
Commissions de distribution ¹	0,50 %	1,00 %	1,00 %	s/o	s/o	s/o
Commissions de service ¹	s/o	0,50 %	0,50 %	s/o	s/o	s/o
Autres charges estimées ²	0,25 % ³	0,25 % ³	0,25 % ³	0,15 % ³	0,15 % ³	0,15 % ³
Ratio des charges totales.	1,35 %	2,35 %	2,35 %	0,75 %	0,65 %	0,15 %

Taux de rotation du portefeuille

(45) % pour l'exercice clos le 31 janvier 2010.

(36) % pour le semestre clos le 31 juillet 2010.

Date de lancement

12 mars 1999.

Actif total

31 606 369 euros au 31 juillet 2010.

ANNEXE 8 – EUROPEAN BOND FUND

- ¹ Le Gestionnaire financier et le Distributeur, chacun à sa discrétion, peuvent renoncer à tout ou partie de leurs commissions respectives et remettre tout ou partie de leur commission à des Intermédiaires financiers.
- ² Les « Autres charges » comprennent de manière générale l'ensemble des charges d'un Fonds sauf les commissions de gestion, de distribution et de service. Les « Autres charges » comprennent, entres autres, une commission de services administratifs payable à MFS, les commissions de dépositaire et d'agent domiciliataire, et les commissions d'agent de transfert, ainsi que les honoraires d'avocat et de révision.
- ³ Le Gestionnaire financier s'est engagé volontairement à supporter certaines charges afin que les « Autres charges » ne dépassent pas annuellement 0,25 % de l'actif net quotidien moyen des actions de Catégories A, B et C et 0,15 % de l'actif net quotidien moyen des actions de Catégories W, I et Z du Fonds. Cet accord de plafonnement des charges expire le 31 janvier 2012, auquel moment l'accord pourra être ou ne pas être prorogé à la seule discrétion du Gestionnaire financier. Cet accord de plafonnement des charges exclut les taxes (autres que la taxe d'abonnement du Luxembourg), les frais de transaction et de courtage, les coûts de conversion des devises, les charges extraordinaires et les charges afférentes aux activités d'investissement du Fonds, y compris les intérêts. Si le Gestionnaire financier n'avait pas consenti à cet accord, il est estimé que les « Autres charges » seraient annuellement de 0,70 % pour les actions de Catégories A, B, C et W et de 0,66 % pour les actions de Catégorie I et Z, et que le « Ratio des charges totales » de ces catégories d'actions serait annuellement de 1,80 % (actions de Catégorie A), de 2,80 % (actions des Catégories B et C), de 1,30 % (actions de Catégorie W), de 1,16 % (actions de Catégorie I) et de 0,66 % plus la commission de gestion négociée entre le Gestionnaire financier et l'actionnaire (actions de Catégorie Z).
- ⁴ Les Commissions de gestion financière pour les actions de catégorie Z seront prélevées et encaissées directement auprès de l'actionnaire par le Gestionnaire financier conformément au contrat négocié séparément entre le Gestionnaire financier (ou sa société apparentée) et l'actionnaire.

ANNEXE 9 – EUROPEAN CORE EQUITY FUND

Devise de comptabilité : Euro (€)

Objectif et politique d'investissement

L'objectif d'investissement du Fonds est l'appréciation du capital, mesurée en euros. Le fonds investit principalement dans un portefeuille d'actions européennes.

Le Fonds investit principalement (*c'est-à-dire* au moins 75 % de son actif total) en actions et autres titres de participation d'émetteurs qui ont leur siège dans les pays de l'Espace économique européen (« EEE »). Le Fonds peut compter la valeur de certains instruments dérivés dans le cadre de cette politique. Le fonds doit investir en permanence au moins 50 % de son actif total en actions et autres titres de participation qui ne sont pas des obligations convertibles et n'investira pas plus de 25 % de son actif total en obligations convertibles. Dans la sélection des placements du fonds, MFS n'est pas soumise à un style d'investissement particulier. MFS peut investir l'actif du fonds dans les actions de sociétés dont le potentiel de croissance des résultats est, à son avis, supérieur comparé à d'autres sociétés (sociétés de croissance), dans les actions de sociétés qui, à son avis, sont sous-valorisées comparées à leur valeur considérée (sociétés de valeur), ou dans une combinaison de sociétés de croissance et de valeur. Si MFS peut investir l'actif du fonds dans des sociétés de toute taille, elle se focalise généralement sur les sociétés de grande capitalisation.

MFS peut avoir recours à des produits dérivés pour divers besoins (couverture ou investissement) pour le Fonds, et notamment pour gagner des revenus ou accroître les rendements, pour augmenter ou diminuer l'exposition à un marché particulier, pour gérer ou ajuster le profil de risque ou d'autres caractéristiques du fonds, ou comme solutions de rechange aux investissements directs.

Profil de risque

Le profil de risque du Fonds est *Moyen/Élevé* (voir page S-18 pour une description des profils de risque). Les risques clés comprennent le risque de marché, le risque de concentration géographique et le risque de produits dérivés.

Le tableau qui suit résume les risques clés résultant d'un investissement dans le fonds. Il s'agit d'une énumération partielle de certains des facteurs de risque pertinents. Les investisseurs sont invités à consulter la section « Principaux risques » à la partie 1 du Prospectus pour de plus amples détails concernant ces risques et d'autres risques.

- Les placements en titres peuvent être affectés d'une manière favorable ou défavorable suivant l'évolution de la situation financière d'un émetteur et des conditions de marché, des taux d'intérêt, des taux de change et de la conjoncture économique et politique dans les pays dans lesquels les placements sont effectués.
- Étant donné que le Fonds peut investir un montant élevé de son actif dans des émetteurs situés dans un nombre limité de pays ou dans une région, la performance du fonds peut être étroitement liée aux conditions et évolutions de marché, monétaires, économiques, politiques ou réglementaires dans ces pays ou cette région et il peut être plus volatil qu'un portefeuille davantage diversifié géographiquement.
- Les produits dérivés peuvent être extrêmement volatils et comporter des risques en sus des risques de l'(des) indicateur(s) sous-jacent(s). Les gains ou les pertes résultant des produits dérivés peuvent être très supérieurs au coût d'origine des produits dérivés (et peuvent parfois être illimités) et peuvent donc comporter un effet de levier. Parmi les autres risques résultant des produits dérivés, citons le risque de marché, le risque de couverture, le risque de corrélation, le risque de levier, le risque de crédit/contrepartie et le risque de liquidité. Il est recommandé aux investisseurs de consulter le Prospectus pour lire une explication détaillée des risques associés aux produits dérivés.
- **Il ne peut y avoir aucune assurance que le Fonds atteindra son objectif d'investissement. La valeur de votre placement peut évoluer à la hausse comme à la baisse et il se peut que vous ne récupériez pas le montant investi.**

Profil du Fonds/des investisseurs

- Les investisseurs doivent être en mesure d'accepter une volatilité élevée et la possibilité de moins-values de cession.
- Le Fonds est destiné à être un investissement à moyen ou à long terme. Les niveaux de tolérance au risque et les horizons d'investissement des investisseurs peuvent varier en fonction de leur situation particulière. Veuillez consulter votre Intermédiaire financier pour tout conseil concernant votre tolérance au risque et vos horizons d'investissement avant d'investir dans le Fonds.

Résultats

Le graphique et le tableau ci-dessous présentent les informations sur les résultats passés. Les résultats passés ne préjugent pas nécessairement des résultats futurs. Le graphique et le tableau ne prennent pas en compte l'incidence du droit d'entrée ou de sortie pouvant vous être facturé lors de l'achat ou du rachat des actions, ni des taxes pouvant être imposées sur ces opérations. Tout droit d'entrée ou de sortie ou toute taxe est susceptible de diminuer les rendements indiqués.

Graphique à barres : Le graphique à barres montre les rendements totaux annuels des actions de catégorie A1– € du Fonds au 31 décembre de chaque année.

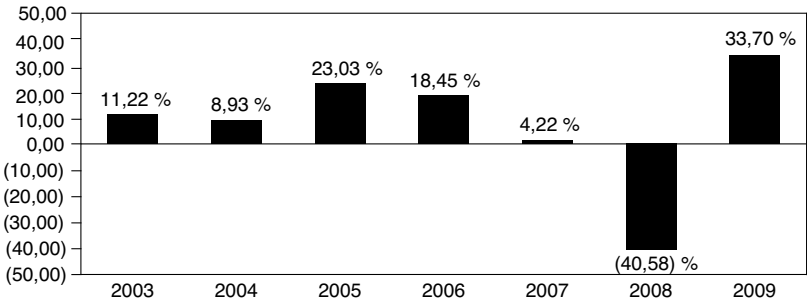


Tableau des résultats : Le tableau présente les rendements totaux annuels moyens de chaque catégorie du Fonds pour la période close le 31 décembre 2009.

EUROPEAN CORE EQUITY FUND	Date de création de la catégorie	Date de début des résultats					
			1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Vie ^{^^}
CATÉGORIE A1 – \$	27/09/2005	26/09/2005	37,68 %	(3,74) %	s/o	s/o	4,63 %
CATÉGORIE A1 – €	01/10/2002	01/10/2002	33,70 %	(6,10) %	3,83 %	s/o	5,48 %
CATÉGORIE B1 – \$	27/09/2005	26/09/2005	36,59 %	(4,45) %	s/o	s/o	3,88 %
CATÉGORIE I1 – €	27/09/2005	01/10/2002	35,29 %	(5,01) %	4,86 %	s/o	6,20 %
Indice MSCI Europe (EUR)		01/10/2002	31,60 %	(8,68) %	2,81 %	(1,62) %	

^{^^} « Vie » reflète la période indiquée dans la colonne intitulée « Date de début des résultats » jusqu'au 31 décembre 2009. La date de création du fonds est 1^{er} octobre 2002.

Les résultats reflètent la performance de la catégorie d'actions la plus ancienne dans la même devise jusqu'au démarrage effectif de l'enregistrement des résultats de catégorie pour la catégorie détaillée. Les résultats de catégorie combinés ne sont pas ajustés pour prendre en compte les différences de charges d'exploitation spécifiques à la catégorie. Comparés aux résultats que ces catégories d'actions auraient pu présenter si elles avaient été offertes sur l'ensemble de la période, les résultats combinés se traduisent généralement par des résultats plus élevés pour les catégories d'actions dont les charges d'exploitation sont plus élevées que celles de la catégorie d'action la plus ancienne, et par des résultats moins élevés pour les catégories d'action dont les charges d'exploitation sont inférieures à celles de la catégorie d'action la plus ancienne.

Indicateur de référence du Fonds

Indice MSCI Europe (EUR)

Charges d'exploitation annuelles du Fonds

Les charges suivantes sont exprimées en pourcentage annuel de l'actif net moyen (sur la base du rapport financier non révisé du fonds au 31 janvier 2010). Ces charges sont prélevées sur l'actif du Fonds et sont intégralement représentées dans le cours par action concerné. Les charges indiquées correspondent aux charges s'appliquant tant aux actions de capitalisation qu'aux actions de distribution ainsi qu'aux diverses devises offertes par la catégorie applicable. Sauf comme indiqué pour les actions de catégorie Z, ces charges ne sont pas facturées directement aux actionnaires.

Catégorie	A	B	C	W	I	Z
Commissions de gestion financière ¹	1,05 %	1,05 %	1,05 %	1,05 %	0,85 %	+
Commissions de distribution ¹	0,75 %	1,00 %	1,00 %	s/o	s/o	s/o
Commissions de service ¹	s/o	0,50 %	0,50 %	s/o	s/o	s/o
Autres charges estimées ²	0,25 % ³	0,25 % ³	0,25 % ³	0,15 % ³	0,15 % ³	0,15 % ³
Ratio des charges totales.	2,05 %	2,80 %	2,80 %	1,20 %	1,00 %	0,15 %

Taux de rotation du portefeuille

72 % pour l'exercice clos le 31 janvier 2010.

4 % pour le semestre clos le 31 juillet 2010.

Date de lancement1^{er} octobre 2002.**Actif total**

10 589 378 euros au 31 juillet 2010.

¹ Le Gestionnaire financier et le Distributeur, chacun à sa discrétion, peuvent renoncer à tout ou partie de leurs commissions respectives et remettre tout ou partie de leur commission à des Intermédiaires financiers.

² Les « Autres charges » comprennent de manière générale l'ensemble des charges d'un Fonds sauf les commissions de gestion, de distribution et de service. Les « Autres charges » comprennent, entres autres, une commission de services administratifs payable à MFS, les commissions de dépositaire et d'agent domiciliataire, et les commissions d'agent de transfert, ainsi que les honoraires d'avocat et de révision.

³ Le Gestionnaire financier s'est engagé volontairement à supporter certaines charges afin que les « Autres charges » ne dépassent pas annuellement 0,25 % de l'actif net quotidien moyen des actions de Catégories A, B et C et 0,15 % de l'actif net quotidien moyen des actions de Catégories W, I et Z du Fonds. Cet accord de plafonnement des charges expire le 31 janvier 2012, auquel moment l'accord pourra être ou ne pas être prorogé à la seule discrétion du Gestionnaire financier. Cet accord de plafonnement des charges exclut les taxes (autres que la taxe d'abonnement du Luxembourg), les frais de transaction et de courtage, les coûts de conversion des devises, les charges extraordinaires et les charges afférentes aux activités d'investissement du Fonds, y compris les intérêts. Si le Gestionnaire financier n'avait pas consenti à cet accord, il est estimé que les « Autres charges » seraient annuellement de 2,36 % pour les actions de Catégories A, B, C et W et de 2,32 % pour les actions de Catégorie I et Z, et que le « Ratio des charges totales » de ces catégories d'actions serait annuellement de 4,16 % (actions de Catégorie A), de 4,91 % (actions des Catégories B et C), de 3,41 % (actions de Catégorie W), de 3,17 % (actions de Catégorie I) et de 2,32 % plus la commission de gestion négociée entre le Gestionnaire financier et l'actionnaire (actions de Catégorie Z).

‡ Les Commissions de gestion financière pour les actions de catégorie Z seront prélevées et encaissées directement auprès de l'actionnaire par le Gestionnaire financier conformément au contrat négocié séparément entre le Gestionnaire financier (ou sa société apparentée) et l'actionnaire.

Devise de comptabilité : Euro (€)**Objectif et politique d'investissement**

L'objectif d'investissement du Fonds est l'appréciation du capital, mesurée en euros. Le Fonds investit principalement dans un portefeuille d'actions européennes. Le Fonds est géré par une équipe d'analystes de recherche de MFS qui utilise un processus de recherche fondamentale ascendante (bottom up) et d'évaluation par les pairs pour construire un portefeuille multicapitalisation représentant leurs meilleures idées à travers les secteurs d'activité de la région.

Le Fonds investit principalement (*c'est-à-dire* au moins 75 % de son actif total) en actions et autres titres de participation d'émetteurs qui ont leur siège dans les pays de l'Espace économique européen (« EEE ») et dont MFS juge qu'elles présentent des valorisations attractives et des perspectives de croissance supérieure à la moyenne. Le Fonds peut compter la valeur de certains instruments dérivés dans le cadre de cette politique. Le fonds n'investira pas plus de 25 % de son actif total en obligations convertibles.

MFS peut avoir recours à des produits dérivés pour divers besoins (couverture ou investissement) pour le Fonds, et notamment pour gagner des revenus ou accroître les rendements, pour augmenter ou diminuer l'exposition à un marché particulier, pour gérer ou ajuster le profil de risque ou d'autres caractéristiques du fonds, ou comme solutions de rechange aux investissements directs.

Profil de risque

Le profil de risque du Fonds est *Moyen/Élevé* (voir page S-18 pour une description des profils de risque). Les risques clés comprennent le risque de marchés, le risque de concentration géographique et le risque de produits dérivés.

Le tableau qui suit résume les risques clés résultant d'un investissement dans le fonds. Il s'agit d'une énumération partielle de certains des facteurs de risque pertinents. Les investisseurs sont invités à consulter la section « Principaux risques » à la partie 1 du Prospectus pour de plus amples détails concernant ces risques et d'autres risques.

- Les placements en titres peuvent être affectés d'une manière favorable ou défavorable par les évolutions de la situation financière d'un émetteur et des conditions de marché, des taux d'intérêt, des taux de change et de la conjoncture économique et politique dans les pays dans lesquels les placements sont effectués.
- Étant donné que le Fonds peut investir un montant élevé de son actif dans des émetteurs situés dans un nombre limité de pays ou dans une région, la performance du fonds peut être étroitement liée aux conditions et évolutions de marché, monétaires, économiques, politiques ou réglementaires dans ces pays ou cette région et il peut être plus volatil qu'un portefeuille davantage diversifié géographiquement.

- Les produits dérivés peuvent être extrêmement volatils et comporter des risques en sus des risques de l'(des) indicateur(s) sous-jacent(s). Les gains ou les pertes résultant des produits dérivés peuvent être très supérieurs au coût d'origine des produits dérivés (et peuvent parfois être illimités) et peuvent donc comporter un effet de levier. Parmi les autres risques résultant des produits dérivés, citons le risque de marché, le risque de couverture, le risque de corrélation, le risque de levier, le risque de crédit/contrepartie et le risque de liquidité. Il est recommandé aux investisseurs de consulter le Prospectus pour lire une explication détaillée des risques associés aux produits dérivés.
- **Il ne peut y avoir aucune assurance que le Fonds atteindra son objectif d'investissement. La valeur de votre placement peut évoluer à la hausse comme à la baisse et il se peut que vous ne récupériez pas le montant investi.**

Profil du Fonds/des investisseurs

- Les investisseurs doivent être en mesure d'accepter la volatilité et la possibilité de moins-values de cession.
- Le Fonds est destiné à être un investissement à moyen ou à long terme. Les niveaux de tolérance au risque et les horizons d'investissement des investisseurs peuvent varier en fonction de leur situation particulière. Veuillez consulter votre Intermédiaire financier pour tout conseil concernant votre tolérance au risque et vos horizons d'investissement avant d'investir dans le Fonds.

Résultats

Le graphique et le tableau ci-dessous présentent les informations sur les résultats passés. Les résultats passés ne préjugent pas nécessairement des résultats futurs. Le graphique et le tableau ne prennent pas en compte l'incidence du droit d'entrée ou de sortie pouvant vous être facturé lors de l'achat ou du rachat des actions, ni des taxes pouvant être imposées sur ces opérations. Tout droit d'entrée ou de sortie ou toute taxe est susceptible de diminuer les rendements indiqués.

Graphique à barres : Le graphique à barres présente les rendements totaux annuels des actions de catégorie A1– € du Fonds au 31 décembre de chaque année.

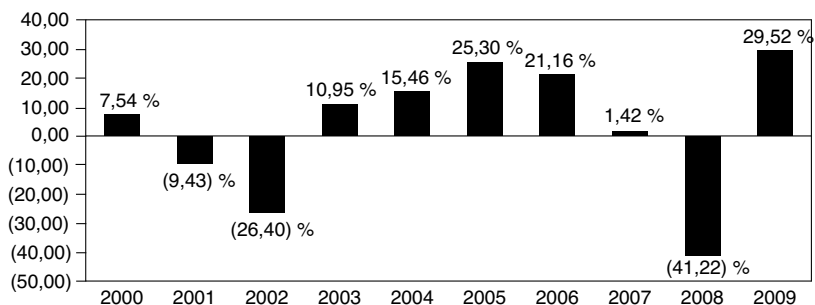


Tableau des résultats : Le tableau présente les rendements totaux annuels moyens de chaque catégorie du Fonds pour la période close le 31 décembre 2009.

EUROPEAN EQUITY FUND	Date de création de la catégorie	Date de début des résultats	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Vie ^{^^}
CATÉGORIE A1 – \$ [^]	26/09/2005	12/06/2000	33,43 %	(5,92) %	4,42 %	s/o	3,96 %
CATÉGORIE A1 – €	12/03/1999	12/03/1999	29,52 %	(8,26) %	3,23 %	0,74 %	5,27 %
CATÉGORIE A1 – £*	27/09/2005	26/09/2005	20,98 %	0,69 %	s/o	s/o	5,97 %
CATÉGORIE B1 – \$ [^]	26/09/2005	12/06/2000	32,32 %	(6,61) %	3,68 %	s/o	3,14 %
CATÉGORIE I1 – \$ [^]	09/03/2006	12/06/2000	34,88 %	(4,84) %	5,36 %	s/o	4,44 %
CATÉGORIE I1 – €	27/09/2005	12/03/1999	31,02 %	(7,18) %	4,25 %	1,24 %	5,75 %
CATÉGORIE I1 – £*	27/09/2005	26/09/2005	22,12 %	1,83 %	s/o	s/o	7,15 %
CATÉGORIE Z1 – €	01/08/2007	12/03/1999	31,93 %	(6,66) %	4,60 %	1,41 %	5,91 %
Indice MSCI Europe (EUR)		12/03/1999	31,60 %	(8,68) %	2,81 %	(1,62) %	

[^] Antérieurement à la date de création de la catégorie, les résultats présentés reflètent les résultats d'un fonds MFS correspondant domicilié aux Îles Caimans aux objectifs d'investissement et à la politique relativement similaires, existant depuis plus longtemps et dont les actifs ont été apportés au fonds le 26 septembre 2006. La date de création du Fonds est le 12 mars 1999.

^{^^} « Vie » reflète la période indiquée dans la colonne intitulée « Date de début des résultats » jusqu'au 31 décembre 2009.

* Avant le 31 janvier 2011, les actions de catégorie A1 – £ et I1 – £ étaient qualifiées d'actions de distribution (Catégorie A2 – £ et I2 – £) et distribuaient les revenus applicables. Il se peut que les performances indiquées avant cette date soient différentes compte tenu de ces distributions.

Les résultats reflètent la performance de la catégorie d'actions la plus ancienne dans la même devise jusqu'au démarrage effectif de l'enregistrement des résultats de catégorie pour la catégorie détaillée. Les résultats combinés de diverses catégories n'ont pas été ajustés pour prendre en compte les différences entre les charges d'exploitation de chaque catégorie. Comparé aux résultats qu'auraient affichés ces catégories d'actions si elle avaient été offertes sur l'ensemble de la période, le recours à des résultats combinés se traduit de manière générale par une performance supérieure pour les catégories d'actions dont les charges d'exploitation sont supérieures à celles de la catégorie d'actions la plus ancienne et par une performance inférieure pour les catégories d'actions dont les charges d'exploitation sont inférieures à celle de la catégorie d'actions la plus ancienne.

Indicateur de référence du Fonds

Indice MSCI Europe (EUR)

Charges d'exploitation annuelles du Fonds

Les charges suivantes sont exprimées en pourcentage annuel de l'actif net moyen (sur la base du rapport financier non révisé du fonds au 31 janvier 2010). Ces charges sont prélevées sur l'actif du Fonds et sont intégralement représentées dans le cours par action concerné. Les charges indiquées correspondent aux charges s'appliquant tant aux actions de capitalisation qu'aux actions de distribution ainsi qu'aux diverses devises offertes par la catégorie applicable. Sauf comme indiqué pour les actions de catégorie Z, ces charges ne sont pas facturées directement aux actionnaires.

ANNEXE 10 – EUROPEAN EQUITY FUND

Catégorie	A	B	C	W	I	Z
Commissions de gestion financière ¹	1,05 %	1,05 %	1,05 %	1,05 %	0,85 %	‡
Commissions de distribution ¹	0,75 %	1,00 %	1,00 %	s/o	s/o	s/o
Commissions de service ¹	s/o	0,50 %	0,50 %	s/o	s/o	s/o
Autres charges estimées ²	0,20 % ³	0,20 % ³	0,20 % ³	0,15 % ³	0,15 % ³	0,15 % ³
Ratio des charges totales	2,00 %	2,75 %	2,75 %	1,20 %	1,00 %	0,15 %³

Taux de rotation du portefeuille

48 % pour l'exercice clos le 31 janvier 2010.

13 % pour le semestre clos le 31 juillet 2010.

Date de lancement

12 mars 1999.

Actif total

521 474 483 euros au 31 juillet 2010.

¹ Le Gestionnaire financier et le Distributeur, chacun à sa discrétion, peuvent renoncer à tout ou partie de leurs commissions respectives et remettre tout ou partie de leur commission à des Intermédiaires financiers.

² Les « Autres charges » comprennent de manière générale l'ensemble des charges d'un Fonds sauf les commissions de gestion, de distribution et de service. Les « Autres charges » comprennent, entres autres, une commission de services administratifs payable à MFS, les commissions de dépositaire et d'agent domiciliataire, et les commissions d'agent de transfert, ainsi que les honoraires d'avocat et de révision.

³ Le Gestionnaire financier s'est engagé volontairement à supporter certaines charges afin que les « Autres charges » ne dépassent pas annuellement 0,25 % de l'actif net quotidien moyen des actions de Catégories A, B et C et 0,15 % de l'actif net quotidien moyen des actions de Catégories W, I et Z du Fonds. Cet accord de plafonnement des charges expire le 31 janvier 2012, auquel moment l'accord pourra être ou ne pas être prorogé à la seule discrétion du Gestionnaire financier. Cet accord de plafonnement des charges exclut les taxes (autres que la taxe d'abonnement du Luxembourg), les frais de transaction et de courtage, les coûts de conversion des devises, les charges extraordinaires et les charges afférentes aux activités d'investissement du Fonds, y compris les intérêts. Si le Gestionnaire financier n'avait pas consenti à cet accord, il est estimé que les « Autres charges » seraient annuellement de 0,20 % pour les actions de Catégorie W et de 0,16 % pour les actions de Catégorie I et Z, et que le « Ratio des charges totales » de ces catégories d'actions serait annuellement de 1,25 % (actions de Catégorie W), de 1,01 % (actions de Catégorie I) et de 0,16 % plus la commission de gestion négociée entre le Gestionnaire financier et l'actionnaire (actions de Catégorie Z).

‡ Les Commissions de gestion financière pour les actions de catégorie Z seront prélevées et encaissées directement auprès de l'actionnaire par le Gestionnaire financier conformément au contrat négocié séparément entre le Gestionnaire financier (ou sa société apparentée) et l'actionnaire.

ANNEXE 11 – EUROPEAN SMALLER COMPANIES FUND

Devise de comptabilité : Euro (€)

Objectif et politique d'investissement

L'objectif d'investissement du Fonds est l'appréciation du capital, mesurée en euros. Le Fonds investit principalement dans un portefeuille d'actions de petite et moyenne capitalisation provenant d'émetteurs ayant leur siège partout en Europe, suivant la recherche fondamentale ascendante (bottom up) effectuée par l'équipe de recherche actions de MFS.

Le Fonds investit principalement (*c'est-à-dire* au moins 75 % de son actif total) en actions et autres titres de participation d'émetteurs de petite capitalisation qui ont leur siège dans les pays de l'Espace économique européen (« EEE »). Les sociétés à petite capitalisation sont généralement celles dont la capitalisation boursière est inférieure à 10 milliards d'euros. Le Fonds peut compter la valeur de certains instruments dérivés dans le cadre de cette politique. MFS s'attend, en principe, à ce que de telles sociétés offrent des produits ou des technologies et soient dotées d'une équipe dirigeante, de marchés et d'opportunités qui faciliteront avec le temps une croissance de leurs bénéfices de beaucoup supérieure à celle de l'économie en général et au taux de l'inflation.

MFS peut avoir recours à des produits dérivés pour divers besoins (couverture ou investissement) pour le Fonds, et notamment pour gagner des revenus ou accroître les rendements, pour augmenter ou diminuer l'exposition à un marché particulier, pour gérer ou ajuster le profil de risque ou d'autres caractéristiques du fonds, ou comme solutions de rechange aux investissements directs.

Profil de risque

Le profil de risque du Fonds est *Élevé* (voir page S-18 pour une description des profils de risque). Les risques clés comprennent le risque de sociétés de petite capitalisation, le risque de marché, le risque de concentration géographique et le risque de produits dérivés.

Le tableau qui suit résume les risques clés résultant d'un investissement dans le fonds. Il s'agit d'une énumération partielle de certains des facteurs de risque pertinents. Les investisseurs sont invités à consulter la section « Principaux risques » à la partie 1 du Prospectus pour de plus amples détails concernant ces risques et d'autres risques.

- Les placements dans des sociétés de petite capitalisation ont tendance à comporter un risque plus élevé et à être plus volatils que les placements dans les sociétés de taille plus importante. Les sociétés de petite capitalisation sont davantage sensibles aux reculs des marchés du fait que leurs gammes de produits, leurs ressources financières et de gestion, leurs marchés et leurs réseaux de distribution sont limités. Il se peut que les actions de ces sociétés soient plus difficiles à céder à des cours satisfaisants en période de marché baissier.
- Les placements en titres peuvent être affectés d'une manière favorable ou défavorable par les évolutions de la situation financière d'un émetteur et des conditions de marché, des taux d'intérêt, des taux de change et de la conjoncture économique et politique dans les pays dans lesquels les placements sont effectués.
- Étant donné que le Fonds peut investir un montant élevé de son actif dans des émetteurs situés dans un nombre limité de pays ou dans une région, la performance du fonds peut être étroitement liée aux conditions et évolutions de marché, monétaires, économiques, politiques ou réglementaires dans ces pays ou cette région et il peut être plus volatil qu'un portefeuille davantage diversifié géographiquement.

- Les produits dérivés peuvent être extrêmement volatils et comporter des risques en sus des risques de l'(des) indicateur(s) sous-jacent(s). Les gains ou les pertes résultant des produits dérivés peuvent être très supérieurs au coût d'origine des produits dérivés (et peuvent parfois être illimités) et peuvent donc comporter un effet de levier. Parmi les autres risques résultant des produits dérivés, citons le risque de marché, le risque de couverture, le risque de corrélation, le risque de levier, le risque de crédit/contrepartie et le risque de liquidité. Il est recommandé aux investisseurs de consulter le Prospectus pour lire une explication détaillée des risques associés aux produits dérivés.
- **Il ne peut y avoir aucune assurance que le Fonds atteindra son objectif d'investissement. La valeur de votre placement peut évoluer à la hausse comme à la baisse et il se peut que vous ne récupériez pas le montant investi.**

Profil du Fonds/des investisseurs

- Les investisseurs doivent être en mesure d'accepter une volatilité élevée et la possibilité de moins-values de cession.
- Le Fonds est destiné à être un investissement à long terme. Les niveaux de tolérance au risque et les horizons d'investissement des investisseurs peuvent varier en fonction de leur situation particulière. Veuillez consulter votre Intermédiaire financier pour tout conseil concernant votre tolérance au risque et vos horizons d'investissement avant d'investir dans le Fonds.

Résultats

Le graphique et le tableau ci-dessous présentent les informations sur les résultats passés. Les résultats passés ne préjugent pas nécessairement des résultats futurs. Le graphique et le tableau ne prennent pas en compte l'incidence du droit d'entrée ou de sortie pouvant vous être facturé lors de l'achat ou du rachat des actions, ni des taxes pouvant être imposées sur ces opérations. Tout droit d'entrée ou de sortie ou toute taxe est susceptible de diminuer les rendements indiqués.

Graphique à barres : Le graphique à barres montre l'évolution des rendements totaux annuels des actions de catégorie A1 – € du Fonds au 31 décembre de chaque année.

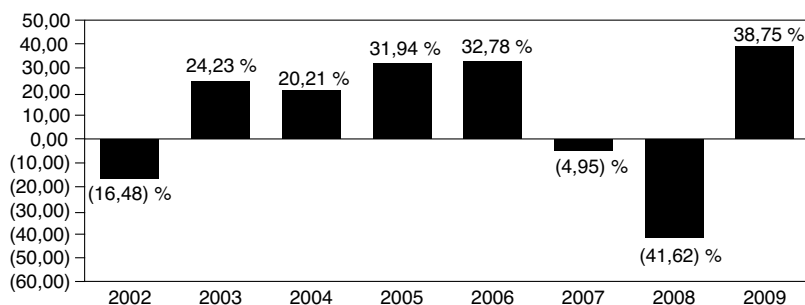


Tableau des résultats : Le tableau présente les rendements totaux annuels moyens de chaque catégorie du Fonds pour la période close le 31 décembre 2009.

EUROPEAN SMALLER COMPANIES FUND	Date de création de la catégorie	Date de début des résultats	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Vie ^{^^}
CATÉGORIE A1 – \$	27/09/2005	26/09/2005	42,81 %	(6,02) %	s/o	s/o	5,59 %
CATÉGORIE A1 – €	05/11/2001	05/11/2001	38,75 %	(8,35) %	6,17 %	s/o	7,74 %
CATÉGORIE B1 – \$	27/09/2005	26/09/2005	41,74 %	(6,72) %	s/o	s/o	4,75 %
CATÉGORIE I1 – €	27/09/2005	05/11/2001	40,40 %	(7,24) %	7,24 %	s/o	8,41 %
Indice MSCI European Small Cap (EUR)		05/11/2001	59,50 %	(10,79) %	4,80 %	s/o	

^{^^} « Vie » reflète la période indiquée dans la colonne intitulée « Date de début des résultats » jusqu'au 31 décembre 2009.

La date de création du fonds est le 5 novembre 2001.

Les résultats reflètent la performance de la catégorie d'actions la plus ancienne dans la même devise jusqu'au démarrage effectif de l'enregistrement des résultats de catégorie pour la catégorie détaillée. Les résultats combinés de diverses catégories n'ont pas été ajustés pour prendre en compte les différences entre les charges d'exploitation de chaque catégorie. Comparé aux résultats qu'auraient affichés ces catégories d'actions si elle avaient été offertes sur l'ensemble de la période, le recours à des résultats combinés se traduit de manière générale par une performance supérieure pour les catégories d'actions dont les charges d'exploitation sont supérieures à celles de la catégorie d'actions la plus ancienne et par une performance inférieure pour les catégories d'actions dont les charges d'exploitation sont inférieures à celle de la catégorie d'actions la plus ancienne.

Indicateur de référence du Fonds

Indice MSCI European Small Cap (EUR)

Charges d'exploitation annuelles du Fonds

Les charges suivantes sont exprimées en pourcentage annuel de l'actif net moyen (sur la base du rapport financier non révisé du fonds au 31 janvier 2010). Ces charges sont prélevées sur l'actif du Fonds et sont intégralement représentées dans le cours par action concerné. Les charges indiquées correspondent aux charges s'appliquant tant aux actions de capitalisation qu'aux actions de distribution ainsi qu'aux diverses devises offertes par la catégorie applicable. Sauf comme indiqué pour les actions de catégorie Z, ces charges ne sont pas facturées directement aux actionnaires.

Catégorie	A	B	C	W	I	Z
Commissions de gestion financière ¹	1,05 %	1,05 %	1,05 %	1,05 %	0,85 %	±
Commissions de distribution ¹	0,75 %	1,00 %	1,00 %	s/o	s/o	s/o
Commissions de service ¹	s/o	0,50 %	0,50 %	s/o	s/o	s/o
Autres charges estimées ²	0,25 % ³	0,25 % ³	0,25 % ³	0,15 % ³	0,15 % ³	0,15 % ³
Ratio des charges totales	2,05 %	2,80 %	2,80 %	1,20 %	1,00 %	0,15 %

Taux de rotation du portefeuille

75 % pour l'exercice clos le 31 janvier 2010.

(1) % pour le semestre clos le 31 juillet 2010.

Date de lancement

5 novembre 2001.

Actif total

11 252 509 euros au 31 juillet 2010.

¹ Le Gestionnaire financier et le Distributeur, chacun à sa discrétion, peuvent renoncer à tout ou partie de leurs commissions respectives et remettre tout ou partie de leur commission à des Intermédiaires financiers.

² Les « Autres charges » comprennent de manière générale l'ensemble des charges d'un Fonds sauf les commissions de gestion, de distribution et de service. Les « Autres charges » comprennent, entres autres, une commission de services administratifs payable à MFS, les commissions de dépositaire et d'agent domiciliataire, et les commissions d'agent de transfert, ainsi que les honoraires d'avocat et de révision.

³ Le Gestionnaire financier s'est engagé volontairement à supporter certaines charges afin que les « Autres charges » ne dépassent pas annuellement 0,25 % de l'actif net quotidien moyen des actions de Catégories A, B et C et 0,15 % de l'actif net quotidien moyen des actions de Catégories W, I et Z du Fonds. Cet accord de plafonnement des charges expire le 31 janvier 2012, auquel moment l'accord pourra être ou ne pas être prorogé à la seule discrétion du Gestionnaire financier. Cet accord de plafonnement des charges exclut les taxes (autres que la taxe d'abonnement du Luxembourg), les frais de transaction et de courtage, les coûts de conversion des devises, les charges extraordinaires et les charges afférentes aux activités d'investissement du Fonds, y compris les intérêts. Si le Gestionnaire financier n'avait pas consenti à cet accord, il est estimé que les « Autres charges » seraient annuellement de 2,25 % pour les actions de Catégories A, B, C et W et de 2,21 % pour les actions de Catégorie I et Z, et que le « Ratio des charges totales » de ces catégories d'actions serait annuellement de 4,05 % (actions de Catégorie A), de 4,80 % (actions des Catégories B et C), de 3,30 % (actions de Catégorie W), de 3,06 % (actions de Catégorie I) et de 2,21 % plus la commission de gestion négociée entre le Gestionnaire financier et l'actionnaire (actions de Catégorie Z).

† Les Commissions de gestion financière pour les actions de catégorie Z seront prélevées et encaissées directement auprès de l'actionnaire par le Gestionnaire financier conformément au contrat négocié séparément entre le Gestionnaire financier (ou sa société apparentée) et l'actionnaire.

Devise de comptabilité : Euro (€)**Objectif et politique d'investissement**

L'objectif d'investissement du Fonds est l'appréciation du capital, mesurée en euros. Le Fonds investit principalement dans un portefeuille d'actions européennes qui sont considérées comme sous-valorisées par rapport au potentiel de croissance de leurs bénéfices, suivant la recherche fondamentale ascendante (bottom up) effectuée par les professionnels de l'investissement actions de MFS.

Le Fonds investit principalement (*c'est-à-dire* au moins 75 % de son actif total) en actions et autres titres de participation d'émetteurs qui ont leur siège dans les pays de l'Espace économique européen (« EEE ») dont MFS juge les perspectives de croissance supérieures à la moyenne. Le Fonds peut compter la valeur de certains instruments dérivés dans le cadre de cette politique. Si le Fonds peut investir dans des sociétés de toutes tailles, il se concentre généralement sur des sociétés à grande capitalisation sous-valorisées.

MFS peut avoir recours à des produits dérivés pour divers besoins (couverture ou investissement) pour le Fonds, et notamment pour gagner des revenus ou accroître les rendements, pour augmenter ou diminuer l'exposition à un marché particulier, pour gérer ou ajuster le profil de risque ou d'autres caractéristiques du fonds, ou comme solutions de rechange aux investissements directs.

Profil de risque

Le profil de risque du Fonds est *Moyen/Élevé* (voir page S-18 pour une description des profils de risque). Les risques clés comprennent le risque d'actions valeur, le risque de marché, le risque de concentration géographique et le risque de produits dérivés.

Le tableau qui suit résume les risques clés résultant d'un investissement dans le fonds. Il s'agit d'une énumération partielle de certains des facteurs de risque pertinents. Les investisseurs sont invités à consulter la section « Principaux risques » à la partie 1 du Prospectus pour de plus amples détails concernant ces risques et d'autres risques.

- Le Fonds peut investir en titres qui sont sous-valorisés dans le cas où MFS estime que la valeur de marché de ces titres augmentera en raison d'événements anticipés et de la perception des investisseurs. Si ces événements ne se produisent pas ou s'ils sont retardés, ou si la perception des investisseurs à l'égard des titres ne s'améliore pas, il se peut que le cours de marché du titre n'augmente pas, voire qu'il diminue.
- Les placements en titres peuvent être affectés d'une manière favorable ou défavorable par les évolutions de la situation financière d'un émetteur et des conditions de marché, des taux d'intérêt, des taux de change et de la conjoncture économique et politique dans les pays dans lesquels les placements sont effectués.
- Étant donné que le Fonds peut investir un montant élevé de son actif dans des émetteurs situés dans un nombre limité de pays ou dans une région, la performance du fonds peut être étroitement liée aux conditions et évolutions de marché, monétaires, économiques, politiques ou réglementaires dans ces pays ou cette région et il peut être plus volatil qu'un portefeuille davantage diversifié géographiquement.
- Les produits dérivés peuvent être extrêmement volatils et comporter des risques en sus des risques de l'(des) indicateur(s) sous-jacent(s). Les gains ou les pertes résultant des produits dérivés peuvent être très supérieurs au coût d'origine des produits dérivés (et peuvent parfois être illimités) et peuvent donc comporter un effet de levier. Parmi les autres risques résultant des produits dérivés, citons le risque de marché, le risque de couverture, le risque de corrélation, le risque de levier, le risque de crédit/contrepartie et le risque de liquidité. Il est recommandé aux investisseurs de consulter le Prospectus pour lire une explication détaillée des risques associés aux produits dérivés.

- Il ne peut y avoir aucune assurance que le Fonds atteindra son objectif d'investissement. La valeur de votre placement peut évoluer à la hausse comme à la baisse et il se peut que vous ne récupériez pas le montant investi.

Profil du Fonds/des investisseurs

- Les investisseurs doivent être en mesure d'accepter la volatilité et la possibilité de moins-values de cession.
- Le Fonds est destiné à être un investissement à moyen ou à long terme. Les niveaux de tolérance au risque et les horizons d'investissement des investisseurs peuvent varier en fonction de leur situation particulière. Veuillez consulter votre Intermédiaire financier pour tout conseil concernant votre tolérance au risque et vos horizons d'investissement avant d'investir dans le Fonds.

Résultats

Le graphique et le tableau ci-dessous présentent les informations sur les résultats passés. Les résultats passés ne préjugent pas nécessairement des résultats futurs. Le graphique et le tableau ne prennent pas en compte l'incidence du droit d'entrée ou de sortie pouvant vous être facturé lors de l'achat ou du rachat des actions, ni des taxes pouvant être imposées sur ces opérations. Tout droit d'entrée ou de sortie ou toute taxe est susceptible de diminuer les rendements indiqués.

Graphique à barres : Le graphique à barres présente les rendements totaux annuels des actions de catégorie A1 – € du Fonds au 31 décembre de chaque année.

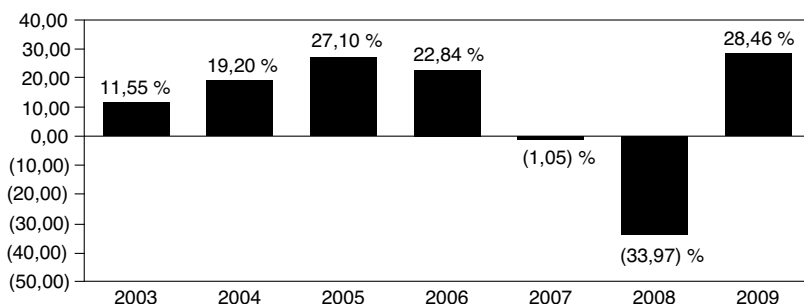


Tableau des résultats : Le tableau présente les rendements totaux annuels moyens de chaque catégorie du Fonds pour la période close le 31 décembre 2009.

EUROPEAN VALUE FUND	Date de création de la catégorie	Date de début des résultats	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Vie ^{^^}
CATÉGORIE A1 – \$	27/09/2005	26/09/2005	32,23 %	(3,30) %	s/o	s/o	6,04 %
CATÉGORIE A1 – €.	01/10/2002	01/10/2002	28,46 %	(5,67) %	5,55 %	s/o	8,15 %
CATÉGORIE A1 – £*	02/05/2007	01/05/2007	19,71 %	s/o	s/o	s/o	1,81 %
CATÉGORIE B1 – \$	27/09/2005	26/09/2005	31,29 %	(4,03) %	s/o	s/o	5,22 %
CATÉGORIE I1 – €.	27/09/2005	01/10/2002	30,02 %	(4,54) %	6,63 %	s/o	8,91 %
CATÉGORIE Z1 – €.	01/08/2007	01/10/2002	30,86 %	(4,04) %	6,96 %	s/o	9,15 %
Indice MSCI Europe (EUR)		01/10/2002	31,60 %	(8,68) %	2,81 %	(1,62) %	

^{^^} « Vie » reflète la période indiquée dans la colonne intitulée « Date de début des résultats » jusqu'au 31 décembre 2009.
La date de création du fonds est le 1 octobre 2002.

* Avant le 31 janvier 2011, les actions de catégorie A1 – £ étaient qualifiées d'actions de distribution (Catégorie A2 – £) et distribuaient les revenus applicables. Il se peut que les performances indiquées avant cette date soient différentes compte tenu de ces distributions.

Les résultats reflètent la performance de la catégorie d'actions la plus ancienne dans la même devise jusqu'au démarrage effectif de l'enregistrement des résultats de catégorie pour la catégorie détaillée. Les résultats de catégorie combinés ne sont pas ajustés pour prendre en compte les différences de charges d'exploitation spécifiques à la catégorie. Comparés aux résultats que ces catégories d'actions auraient pu présenter si elles avaient été offertes sur l'ensemble de la période, les résultats combinés se traduisent généralement par des résultats plus élevés pour les catégories d'actions dont les charges d'exploitation sont plus élevées que celles de la catégorie d'action la plus ancienne, et par des résultats moins élevés pour les catégories d'action dont les charges d'exploitation sont inférieures à celles de la catégorie d'action la plus ancienne.

Indicateur de référence du Fonds

Indice MSCI Europe (EUR)

Charges d'exploitation annuelles du Fonds

Les charges suivantes sont exprimées en pourcentage annuel de l'actif net moyen (sur la base du rapport financier non révisé du fonds au 31 janvier 2010). Ces charges sont prélevées sur l'actif du Fonds et sont intégralement représentées dans le cours par action concerné. Les charges indiquées correspondent aux charges s'appliquant tant aux actions de capitalisation qu'aux actions de distribution ainsi qu'aux diverses devises offertes par la catégorie applicable. Sauf comme indiqué pour les actions de catégorie Z, ces charges ne sont pas facturées directement aux actionnaires.

ANNEXE 12 – EUROPEAN VALUE FUND

Catégorie	A	B	C	W	I	Z
Commissions de gestion financière ¹	1,05 %	1,05 %	1,05 %	1,05 %	0,85 %	‡
Commissions de distribution ¹	0,75 %	1,00 %	1,00 %	s/o	s/o	s/o
Commissions de service ¹	s/o	0,50 %	0,50 %	s/o	s/o	s/o
Autres charges estimées ²	0,25 % ³	0,25 % ³	0,25 % ³	0,15 % ³	0,15 % ³	0,15 % ³
Ratio des charges totales	2,05 %	2,80 %	2,80 %	1,20 %	1,00 %	0,15 %

Taux de rotation du portefeuille

(29) % pour l'exercice clos le 31 janvier 2010.

(29) % pour le semestre clos le 31 juillet 2010.

Date de lancement

1^{er} octobre 2002.

Actif total

496 461 462 euros au 31 juillet 2010.

¹ Le Gestionnaire financier et le Distributeur, chacun à sa discrétion, peuvent renoncer à tout ou partie de leurs commissions respectives et remettre tout ou partie de leur commission à des Intermédiaires financiers.

² Les « Autres charges » comprennent de manière générale l'ensemble des charges d'un Fonds sauf les commissions de gestion, de distribution et de service. Les « Autres charges » comprennent, entres autres, une commission de services administratifs payable à MFS, les commissions de dépositaire et d'agent domiciliataire, et les commissions d'agent de transfert, ainsi que les honoraires d'avocat et de révision.

³ Le Gestionnaire financier s'est engagé volontairement à supporter certaines charges afin que les « Autres charges » ne dépassent pas annuellement 0,25 % de l'actif net quotidien moyen des actions de Catégories A, B et C et 0,15 % de l'actif net quotidien moyen des actions de Catégories W, I et Z du Fonds. Cet accord de plafonnement des charges expire le 31 janvier 2012, auquel moment l'accord pourra être ou ne pas être prorogé à la seule discrétion du Gestionnaire financier. Cet accord de plafonnement des charges exclut les taxes (autres que la taxe d'abonnement du Luxembourg), les frais de transaction et de courtage, les coûts de conversion des devises, les charges extraordinaires et les charges afférentes aux activités d'investissement du Fonds, y compris les intérêts. Si le Gestionnaire financier n'avait pas consenti à cet accord, il est estimé que les « Autres charges » seraient annuellement de 0,28 % pour les actions de Catégories A, B, C et W et de 0,24 % pour les actions de Catégorie I et Z, et que le « Ratio des charges totales » de ces catégories d'actions serait annuellement de 2,08 % (actions de Catégorie A), de 2,83 % (actions des Catégories B et C), de 1,33 % (actions de Catégorie W), de 1,09 % (actions de Catégorie I) et de 0,24 % plus la commission de gestion négociée entre le Gestionnaire financier et l'actionnaire (actions de Catégorie Z).

‡ Les Commissions de gestion financière pour les actions de catégorie Z seront prélevées et encaissées directement auprès de l'actionnaire par le Gestionnaire financier conformément au contrat négocié séparément entre le Gestionnaire financier (ou sa société apparentée) et l'actionnaire.

ANNEXE 13 – GLOBAL BOND FUND

Devise de comptabilité : Dollar US (\$)

Objectif et politique d'investissement

L'objectif d'investissement du Fonds est le rendement total, mesuré en dollars US. Le Fonds investit principalement dans un portefeuille diversifié de titres de créance d'émetteurs situés tant sur les marchés développés que sur les marchés émergents. Le Fonds recourt à une discipline d'investissement de base focalisée sur la sélection des pays et des devises.

Le Fonds investit principalement (*c'est-à-dire* au moins 70 % de son actif total) en titres de créance d'émetteurs situés partout dans le monde. Le Fonds peut compter la valeur de certains instruments dérivés dans le cadre de cette politique. Le Fonds peut investir en titres de créance bénéficiant d'une notation inférieure à la catégorie investissement et en titres de créance d'émetteurs situés sur les marchés émergents. Dans des conditions de marché normales, bien que le Fonds puisse investir tant en titres d'État qu'en titres de créance émis par des sociétés, les placements du Fonds se focaliseront normalement sur les titres d'État.

MFS peut avoir recours à des produits dérivés pour divers besoins (couverture ou investissement) pour le Fonds, et notamment pour gagner des revenus ou accroître les rendements, pour augmenter ou diminuer l'exposition à un marché particulier, pour gérer ou ajuster le profil de risque ou d'autres caractéristiques du fonds, ou comme solutions de rechange aux investissements directs.

Profil de risque

Le profil de risque du Fonds est *Moyen* (voir page S-18 pour une description des profils de risque). Les risques clés comprennent : le risque de marché, le risque de taux d'intérêt, le risque de crédit, le risque de la catégorie inférieure à la catégorie investissement, le risque des marchés émergents, le risque de change et le risque de produits dérivés.

Les paragraphes qui suivent résument les risques clés résultant d'un investissement dans le fonds. Il s'agit d'une énumération partielle de certains des facteurs de risque pertinents. Les investisseurs sont invités à consulter la section « Principaux risques » à la partie 1 du Prospectus pour de plus amples détails concernant ces risques et d'autres risques.

- Les placements en titres peuvent être affectés d'une manière favorable ou défavorable par les évolutions de la situation financière d'un émetteur et des conditions de marché, des taux d'intérêt, des taux de change et de la conjoncture économique et politique dans les pays dans lesquels les placements sont effectués.
- La valeur des titres de créance évolue en fonction des fluctuations des taux d'intérêt. En règle générale, le cours d'un titre de créance diminue lorsque les taux d'intérêt augmentent et augmente lorsque les taux d'intérêt diminuent. La valeur des titres de créance est également tributaire de la qualité de crédit de l'émetteur ou de la contrepartie ou de leur capacité à rembourser le principal et à verser les intérêts à l'échéance.
- Les risques de change comprennent les fluctuations des taux de change, les évolutions politiques et économiques internationales et régionales et l'imposition possible de contrôles des changes ou autres lois ou restrictions imposées par les gouvernements locaux à l'égard de ces investissements. Étant donné qu'un Fonds peut investir dans des titres de portefeuille et instruments libellés en devises autre que sa devise de comptabilité ou que la devise de la catégorie d'actions concernée, les évolutions des taux de change peuvent affecter la valeur de ces positions ainsi que la valeur de votre investissement.

- Certains titres de créance de la catégorie inférieure à la catégorie investissement sont très spéculatifs, comportent un risque de défaillance élevé et peuvent être sujets à caution quant au remboursement du principal et au paiement des intérêts. Comparés aux titres de créance de haute qualité ou de la catégorie investissement, les titres de créance de la catégorie spéculative peuvent subir dans une plus large mesure l'impact des évolutions de la conjoncture économique et de la législation et de la réglementation, ont une plus grande possibilité de défaillance et sont moins liquides.
- Les placements sur les marchés émergents comportent des risques supérieurs à ceux habituellement associés aux placements sur les marchés non émergents. Il est recommandé aux investisseurs de consulter le Prospectus pour lire une explication détaillée des risques associés aux titres des marchés émergents.
- Les produits dérivés peuvent être extrêmement volatils et comporter des risques en sus des risques de l'(des) indicateur(s) sous-jacent(s). Les gains ou les pertes résultant des produits dérivés peuvent être très supérieurs au coût d'origine des produits dérivés (et peuvent parfois être illimités) et peuvent donc comporter un effet de levier. Parmi les autres risques résultant des produits dérivés, citons le risque de marché, le risque de couverture, le risque de corrélation, le risque de levier, le risque de crédit/contrepartie et le risque de liquidité. Il est recommandé aux investisseurs de consulter le Prospectus pour lire une explication détaillée des risques associés aux produits dérivés.
- **Il ne peut y avoir aucune assurance que le Fonds atteindra son objectif d'investissement. La valeur de votre placement peut évoluer à la hausse comme à la baisse et il se peut que vous ne récupériez pas le montant investi.**

Profil du Fonds/des investisseurs

- Les investisseurs doivent être en mesure d'accepter la volatilité et la possibilité de moins-values de cession.
- Le Fonds est destiné à être un investissement à moyen ou à long terme. Les niveaux de tolérance au risque et les horizons d'investissement des investisseurs peuvent varier en fonction de leur situation particulière. Veuillez consulter votre Intermédiaire financier pour obtenir des conseils concernant votre tolérance au risque et vos horizons d'investissement avant d'investir dans le Fonds.

Résultats

Le Fonds a été lancé le 12 décembre 2009. L'historique de la performance et les rendements annuels moyens pour une année civile complète n'étaient pas encore disponibles à la date de publication.

Indicateur de référence du Fonds

Indice JPMorgan Global Government Bond (Unhedged) (USD)

Charges d'exploitation annuelles du Fonds

Les charges suivantes sont exprimées en pourcentage annuel de l'actif net moyen. Ces charges sont prélevées sur l'actif du Fonds et sont intégralement représentées dans le cours par action concerné. Les charges indiquées correspondent aux charges s'appliquant tant aux actions de capitalisation qu'aux actions de distribution ainsi qu'aux diverses devises offertes par la catégorie applicable. Sauf comme indiqué pour les actions de catégorie Z, ces charges ne sont pas facturées directement aux actionnaires.

Catégorie	A	B	C	W	I	Z
Commissions de gestion financière ¹	0,75 %	0,75 %	0,75 %	0,75 %	0,65 %	†
Commissions de distribution ¹	0,50 %	1,00 %	1,00 %	s/o	s/o	s/o
Commissions de service ¹	s/o	0,50 %	0,50 %	s/o	s/o	s/o
Autres charges estimées ²	0,25 % ³	0,25 % ³	0,25 % ³	0,15 % ³	0,15 % ³	0,15 % ³
Ratio des charges totales	1,50 %	2,50 %	2,50 %	0,90 %	0,80 %	0,15 %

Taux de rotation du portefeuille

22 % pour la période comprise entre la date de lancement du Fonds et le 31 janvier 2010.

Date de lancement

21 décembre 2009

Actif total

14 047 733 dollars US au 31 juillet 2010.

¹ Le Gestionnaire financier et le Distributeur, chacun à sa discrétion, peuvent renoncer à tout ou partie de leurs commissions respectives et remettre tout ou partie de leur commission à des Intermédiaires financiers.

² Les « Autres charges » comprennent de manière générale l'ensemble des charges d'un Fonds sauf les commissions de gestion, de distribution et de service. Les « Autres charges » comprennent, entre autres, une commission de services administratifs payable à MFS, les commissions de dépositaire et d'agent domiciliataire, et les commissions d'agent de transfert, ainsi que les honoraires d'avocat et de révision.

³ Le Gestionnaire financier s'est engagé volontairement à supporter certaines charges afin que les « Autres charges » ne dépassent pas annuellement 0,25 % de l'actif net quotidien moyen des actions de Catégories A, B et C et 0,15 % de l'actif net quotidien moyen des actions de Catégories W, I et Z du Fonds. Cet accord de plafonnement des charges expire le 31 janvier 2012, auquel moment l'accord pourra être ou ne pas être prorogé à la seule discrétion du Gestionnaire financier. Cet accord de plafonnement des charges exclut les taxes (autres que la taxe d'abonnement du Luxembourg), les frais de transaction et de courtage, les coûts de conversion des devises, les charges extraordinaires et les charges afférentes aux activités d'investissement du Fonds, y compris les intérêts. Si le Gestionnaire financier n'avait pas consenti à cet accord, il est estimé que les « Autres charges » seraient annuellement de 3,53 % pour les actions de Catégories A, B, C et W et de 3,49 % pour les actions de Catégories I et Z, et que le « Ratio des charges totales » de ces catégories d'actions serait annuellement de 4,78 % (actions de Catégorie A), de 5,78 % (actions des Catégories B et C), de 4,28 % (actions de Catégorie W), de 4,14 % (actions de Catégorie I) et de 3,49 % plus la commission de gestion négociée entre le Gestionnaire financier et l'actionnaire (actions de Catégorie Z).

† Les Commissions de gestion financière pour les actions de catégorie Z seront prélevées et encaissées directement auprès de l'actionnaire par le Gestionnaire financier conformément au contrat négocié séparément entre le Gestionnaire financier (ou sa société apparentée) et l'actionnaire.

Devise de comptabilité : Dollar US (\$)**Objectif et politique d'investissement**

L'objectif d'investissement du Fonds est l'appréciation du capital, mesurée en dollars US. Le Fonds investit principalement dans un portefeuille d'actions de sociétés énergétiques de toutes tailles. Le Fonds s'appuie sur la recherche fondamentale ascendante (bottom up) effectuée par les analystes de recherche de MFS pour construire un portefeuille d'actions de sociétés énergétiques qui sont considérées comme dotées d'un potentiel de croissance supérieur à la moyenne.

Le Fonds investit principalement (*c'est-à-dire* au moins 70 % de son actif total) en actions et autres titres de participation de (i) sociétés qui exercent une part importante de leur activité dans le secteur énergétique et de (ii) sociétés qui détiennent une part importante de leurs participations dans les sociétés mentionnées au sous-paragraphe (i). Pour les besoins d'investissement du Fonds, le secteur énergétique comprend les sociétés qui sont propriétaires ou effectuent la production, le raffinage, le traitement, le transport et la commercialisation d'énergie, les sociétés effectuant des prestations de services connexes ou les sociétés classées dans une catégorie sectorielle conforme à l'exercice de ces activités par un tiers. Le Fonds peut compter la valeur de certains instruments dérivés dans le cadre de cette politique. Le Fonds peut investir dans des sociétés de toutes tailles. Le Fonds peut investir dans les titres d'émetteurs situés dans le monde entier (y compris sur les marchés émergents). Le Fonds peut investir dans d'autres titres qui, selon MFS, offrent une opportunité d'appréciation du capital. Ces titres peuvent comprendre des titres de créance dans les cas où les valeurs relatives rendent ces achats attractifs.

Remarque importante : La performance du fonds est étroitement liée à la performance des émetteurs du secteur de l'énergie. Par conséquent, la performance du fonds pourrait être plus volatile que celle de fonds plus diversifiés. Pour plus de détails concernant ce risque, veuillez vous reporter au premier paragraphe de la rubrique « Profil de risque » ci-dessous.

MFS peut avoir recours à des produits dérivés pour divers besoins (couverture ou investissement) pour le Fonds, et notamment pour gagner des revenus ou accroître les rendements, pour augmenter ou diminuer l'exposition à un marché particulier, pour gérer ou ajuster le profil de risque ou d'autres caractéristiques du fonds, ou comme solutions de rechange aux investissements directs.

Profil de risque

Le profil de risque du Fonds est *Élevé* (voir page S-18 pour une description des profils de risque). Les risques clés comprennent le risque de concentration énergétique, le risque de concentration des émetteurs, le risque de marché, le risque de change et le risque de produits dérivés.

Le tableau qui suit résume les risques clés résultant d'un investissement dans le fonds. Il s'agit d'une énumération partielle de certains des facteurs de risque pertinents. Les investisseurs sont invités à consulter la section « Principaux risques » à la partie 1 du Prospectus pour de plus amples détails concernant ces risques et d'autres risques.

- Les émetteurs du secteur énergétique sont soumis à de nombreux risques, y compris les suivants : les hausses de frais de carburant et autres frais d'exploitation ; les restrictions à l'exploitation, l'augmentation des coûts et les retards dus à la réglementation sur l'environnement et la sécurité ; la diminution de la demande de services due aux économies d'énergie et à d'autres facteurs ; les innovations technologiques pouvant rendre obsolètes les usines, les équipements et les produits actuels ; l'impact éventuel de catastrophes naturelles ou résultant des activités humaines ; la difficulté d'obtenir des rendements adéquats sur les capitaux investis ; la difficulté de faire approuver des augmentations de tarifs ; le coût élevé du financement en particulier durant les périodes inflationnistes ; l'augmentation de la concurrence résultant de la dérégulation, de la surcapacité et des pressions sur les prix et l'impact négatif de la régulation.
- Étant donné que MFS peut investir une part relativement élevée de l'actif du Fonds dans un seul émetteur ou dans un petit nombre d'émetteurs, il se peut que la performance du Fonds soit liée de près à la valeur de ce seul émetteur ou de ces quelques émetteurs et il se peut que sa performance soit plus volatile que celle de fonds plus diversifiés.
- Les placements en titres peuvent être affectés d'une manière favorable ou défavorable par les évolutions de la situation financière d'un émetteur et des conditions de marché, des taux d'intérêt, des taux de change et de la conjoncture économique et politique dans les pays dans lesquels les placements sont effectués.
- Les placements sur les marchés émergents comportent des risques supérieurs à ceux habituellement associés aux placements sur les marchés non émergents. Il est recommandé aux investisseurs de consulter le Prospectus pour lire une explication détaillée des risques associés aux titres des marchés émergents.
- Les risques de change comprennent les fluctuations des taux de change, les évolutions politiques et économiques internationales et régionales et l'imposition possible de contrôles des changes ou autres lois ou restrictions imposées par les gouvernements locaux à l'égard de ces investissements. Étant donné qu'un Fonds peut investir dans des titres de portefeuille et instruments libellés en devises autre que sa devise de comptabilité ou que la devise de la catégorie d'actions concernée, les évolutions des taux de change peuvent affecter la valeur de ces positions ainsi que la valeur de votre investissement.

- Les produits dérivés peuvent être extrêmement volatils et comporter des risques en sus des risques de l'(des) indicateur(s) sous-jacent(s). Les gains ou les pertes résultant des produits dérivés peuvent être très supérieurs au coût d'origine des produits dérivés (et peuvent parfois être illimités) et peuvent donc comporter un effet de levier. Parmi les autres risques résultant des produits dérivés, citons le risque de marché, le risque de couverture, le risque de corrélation, le risque de levier, le risque de crédit/contrepartie et le risque de liquidité. Il est recommandé aux investisseurs de consulter le Prospectus pour lire une explication détaillée des risques associés aux produits dérivés.
- **Il ne peut y avoir aucune assurance que le Fonds atteindra son objectif d'investissement. La valeur de votre placement peut évoluer à la hausse comme à la baisse et il se peut que vous ne récupériez pas le montant investi.**

Profil du Fonds/des investisseurs

- Les investisseurs doivent être en mesure d'accepter la volatilité et la possibilité de moins-values de cession.
- Le Fonds est destiné à être un investissement à long terme. Les niveaux de tolérance au risque et les horizons d'investissement des investisseurs peuvent varier en fonction de leur situation particulière. Veuillez consulter votre Intermédiaire financier pour tout conseil concernant votre tolérance au risque et vos horizons d'investissement avant d'investir dans le Fonds.

Résultats

Le Fonds a été lancé le 26 mars 2009. L'historique de la performance et les rendements annuels moyens pour une année civile complète n'étaient pas encore disponibles à la date de publication.

Indicateur de référence du Fonds

Indice MSCI World – Energy (USD)

Charges d'exploitation annuelles du Fonds

Les charges suivantes sont exprimées en pourcentage annuel de l'actif net (sur la base du rapport financier révisé du Fonds au 31 janvier 2010). Ces charges sont prélevées sur l'actif du Fonds et sont intégralement représentées dans le cours par action concerné. Les charges indiquées correspondent aux charges s'appliquant tant aux actions de capitalisation qu'aux actions de distribution ainsi qu'aux diverses devises offertes par la catégorie applicable. Sauf comme indiqué pour les actions de catégorie Z, ces charges ne sont pas facturées directement aux actionnaires.

ANNEXE 14 – GLOBAL ENERGY FUND

Catégorie	A	B	C	W	I	Z
Commissions de gestion financière ¹	1,05 %	1,05 %	1,05 %	1,05 %	0,85 %	†
Commissions de distribution ¹	0,75 %	1,00 %	1,00 %	s/o	s/o	s/o
Commissions de service ¹	s/o	0,50 %	0,50 %	s/o	s/o	s/o
Autres charges estimées ²	0,25 % ³	0,25 % ³	0,25 % ³	0,15 % ³	0,15 % ³	0,15 % ³
Ratio des charges totales	2,05 %	2,80 %	2,80 %	1,20 %	1,00 %	0,15 %

Taux de rotation du portefeuille

15 % pour la période comprise entre la date de lancement du Fonds et le 31 janvier 2010.

38 % pour le semestre clos le 31 juillet 2010.

Date de lancement

26 mars 2009.

Actif total

12 030 595 dollars US au 31 juillet 2010.

¹ Le Gestionnaire financier et le Distributeur, chacun à sa discrétion, peuvent renoncer à tout ou partie de leurs commissions respectives et remettre tout ou partie de leur commission à des Intermédiaires financiers.

² Les « Autres charges » comprennent de manière générale l'ensemble des charges d'un Fonds sauf les commissions de gestion, de distribution et de service. Les « Autres charges » comprennent, entre autres, une commission de services administratifs payable à MFS, les commissions de dépositaire et d'agent domiciliataire, et les commissions d'agent de transfert, ainsi que les honoraires d'avocat et de révision.

³ Le Gestionnaire financier s'est engagé volontairement à supporter certaines charges afin que les « Autres charges » ne dépassent pas annuellement 0,25 % de l'actif net quotidien moyen des actions de Catégories A, B et C et 0,15 % de l'actif net quotidien moyen des actions de Catégories W, I et Z du Fonds. Cet accord de plafonnement des charges expire le 31 janvier 2012, auquel moment l'accord pourra être ou ne pas être prorogé à la seule discrétion du Gestionnaire financier. Cet accord de plafonnement des charges exclut les taxes (autres que la taxe d'abonnement du Luxembourg), les frais de transaction et de courtage, les coûts de conversion des devises, les charges extraordinaires et les charges afférentes aux activités d'investissement du Fonds, y compris les intérêts. Si le Gestionnaire financier n'avait pas consenti à cet accord, il est estimé que les « Autres charges » seraient annuellement de 2,68 % pour les actions de Catégories A, B, C et W et de 2,64 % pour les actions de Catégorie I et Z, et que le « Ratio des charges totales » de ces catégories d'actions serait annuellement de 4,48 % (actions de Catégorie A), de 5,23 % (actions des Catégories B et C), de 3,73 % (actions de Catégorie W), de 3,49 % (actions de Catégorie I) et de 2,64 % plus la commission de gestion négociée entre le Gestionnaire financier et l'actionnaire (actions de Catégorie Z).

† Les Commissions de gestion financière pour les actions de catégorie Z seront prélevées et encaissées directement auprès de l'actionnaire par le Gestionnaire financier conformément au contrat négocié séparément entre le Gestionnaire financier (ou sa société apparentée) et l'actionnaire.

ANNEXE 15 – GLOBAL EQUITY FUND

Devise de comptabilité : Dollar US (\$)

Objectif et politique d'investissement

L'objectif d'investissement du Fonds est l'appréciation du capital, mesurée en dollars US. Le Fonds investit principalement dans un portefeuille d'actions d'émetteurs internationaux. Le Fonds a recours à une stratégie de « croissance à un prix raisonnable » afin de sélectionner des actions de plus grande

capitalisation qui, selon MFS, bénéficient de perspectives de croissance supérieures à la moyenne. Le Fonds cherche à ajouter de la valeur grâce à une sélection d'actions ascendante (bottom up).

Le Fonds investit principalement (*c'est-à-dire* au moins 70 % de son actif total) en actions et autres titres de participation d'émetteurs ayant leur siège partout dans le monde. Le Fonds peut compter la valeur de certains instruments dérivés dans le cadre de cette politique. Le Fonds n'investira pas plus de 33 $\frac{1}{3}$ % de son actif total dans des obligations convertibles. Le Fonds cherche généralement à acheter des titres de sociétés de capitalisation relativement élevée par rapport à la place boursière sur laquelle ils sont négociés.

MFS peut avoir recours à des produits dérivés pour divers besoins (couverture ou investissement) pour le Fonds, et notamment pour gagner des revenus ou accroître les rendements, pour augmenter ou diminuer l'exposition à un marché particulier, pour gérer ou ajuster le profil de risque ou d'autres caractéristiques du fonds, ou comme solutions de rechange aux investissements directs.

Profil de risque

Le profil de risque du Fonds est *Moyen/Élevé* (voir page S-18 pour une description des profils de risque). Les risques clés comprennent le risque de marché, le risque de change et le risque des produits dérivés.

Le tableau qui suit résume les risques clés résultant d'un investissement dans le fonds. Il s'agit d'une énumération partielle de certains des facteurs de risque pertinents. Les investisseurs sont invités à consulter la section « Principaux risques » à la partie 1 du Prospectus pour de plus amples détails concernant ces risques et d'autres risques.

- Les placements en titres peuvent être affectés d'une manière favorable ou défavorable par les évolutions de la situation financière d'un émetteur et des conditions de marché, des taux d'intérêt, des taux de change et de la conjoncture économique et politique dans les pays dans lesquels les placements sont effectués.
- Les risques de change comprennent les fluctuations des taux de change, les évolutions politiques et économiques internationales et régionales et l'imposition possible de contrôles des changes ou autres lois ou restrictions imposées par les gouvernements locaux à l'égard de ces investissements. Étant donné qu'un Fonds peut investir dans des titres de portefeuille et instruments libellés en devises autre que sa devise de comptabilité ou que la devise de la catégorie d'actions concernée, les évolutions des taux de change peuvent affecter la valeur de ces positions ainsi que la valeur de votre investissement.
- Les produits dérivés peuvent être extrêmement volatils et comporter des risques en sus des risques de l'(des) indicateur(s) sous-jacent(s). Les gains ou les pertes résultant des produits dérivés peuvent être très supérieurs au coût d'origine des produits dérivés (et peuvent parfois être illimités) et peuvent

donc comporter un effet de levier. Parmi les autres risques résultant des produits dérivés, citons le risque de marché, le risque de couverture, le risque de corrélation, le risque de levier, le risque de crédit/contrepartie et le risque de liquidité. Il est recommandé aux investisseurs de consulter le Prospectus pour lire une explication détaillée des risques associés aux produits dérivés.

- **Il ne peut y avoir aucune assurance que le Fonds atteindra son objectif d'investissement. La valeur de votre placement peut évoluer à la hausse comme à la baisse et il se peut que vous ne récupériez pas le montant investi.**

Profil du Fonds/des investisseurs

- Les investisseurs doivent être en mesure d'accepter la volatilité et la possibilité de moins-values de cession.
- Le Fonds est destiné à être un investissement à moyen ou à long terme. Les niveaux de tolérance au risque et les horizons d'investissement des investisseurs peuvent varier en fonction de leur situation particulière. Veuillez consulter votre Intermédiaire financier pour obtenir des conseils concernant votre tolérance au risque et vos horizons d'investissement avant d'investir dans le Fonds.

Résultats

Le graphique et le tableau ci-dessous présentent les informations sur les résultats passés. Les résultats passés ne préjugent pas nécessairement des résultats futurs. Le graphique et le tableau ne prennent pas en compte l'incidence du droit d'entrée ou de sortie pouvant vous être facturé lors de l'achat ou du rachat des actions, ni des taxes pouvant être imposées sur ces opérations. Tout droit d'entrée ou de sortie ou toute taxe est susceptible de diminuer les rendements indiqués.

Graphique à barres : Le graphique à barres montre les rendements totaux annuels des actions de catégorie A1 – \$ du Fonds au 31 décembre de chaque année.

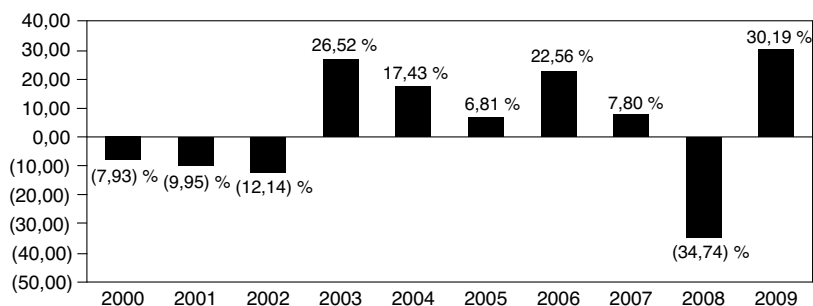


Tableau des résultats : Le tableau présente les rendements totaux annuels moyens de chaque catégorie du Fonds pour la période close le 31 décembre 2009.

GLOBAL EQUITY FUND	Date de création de la catégorie	Date de début des résultats	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Vie ^{^^}
CATÉGORIE A1 – \$ [^]	26/09/2005	17/03/1989	30,19 %	(2,88) %	3,70 %	2,64 %	8,15 %
CATÉGORIE A1 – €	12/03/1999	12/03/1999	26,45 %	(5,27) %	2,49 %	(1,05) %	1,85 %
CATÉGORIE A1 – £ [*]	27/09/2005	26/09/2005	17,88 %	3,85 %	s/o	s/o	5,90 %
CATÉGORIE B1 – \$ [^]	26/09/2005	17/03/1989	29,19 %	(3,61) %	2,93 %	1,83 %	7,70 %
CATÉGORIE C1 – \$ [^]	26/09/2005	17/03/1989	29,26 %	(3,60) %	2,91 %	1,76 %	7,67 %
CATÉGORIE I1 – \$ [^]	26/09/2005	17/03/1989	31,73 %	(1,72) %	4,88 %	3,57 %	8,73 %
CATÉGORIE I1 – €	27/09/2005	12/03/1999	27,99 %	(4,13) %	3,53 %	(0,55) %	2,33 %
CATÉGORIE I1 – £ [*]	27/09/2005	26/09/2005	18,96 %	5,05 %	s/o	s/o	7,10 %
CATÉGORIE S1 – \$ [^]	26/09/2005	17/03/1989	31,55 %	(1,86) %	4,76 %	3,50 %	8,70 %
Indice MSCI World (USD)		17/03/1989	29,99 %	(5,63) %	2,01 %	(0,24) %	

[^] Antérieurement à la date de création de la catégorie, les résultats présentés reflètent les résultats d'un fonds MFS correspondant domicilié aux Îles Caimans aux objectifs d'investissement et à la politique relativement similaires, existant depuis plus longtemps et dont les actifs ont été apportés au fonds le 26 septembre 2005. La date de création du Fonds est le 12 mars 1999.

^{^^} « Vie » reflète la période indiquée dans la colonne intitulée « Date de début des résultats » jusqu'au 31 décembre 2009.

^{*} Avant le 31 janvier 2011, les actions de catégorie A1 – £ et I1 – £ étaient qualifiées d'actions de distribution (Catégorie A2 – £ et I2 – £) et distribuaient les revenus applicables. Il se peut que les performances indiquées avant cette date soient différentes compte tenu de ces distributions.

Les résultats reflètent la performance de la catégorie d'actions la plus ancienne dans la même devise jusqu'au démarrage effectif de l'enregistrement des résultats de catégorie pour la catégorie détaillée. Les résultats de catégorie combinés ne sont pas ajustés pour prendre en compte les différences de charges d'exploitation spécifiques à la catégorie. Comparés aux résultats que ces catégories d'actions auraient pu présenter si elles avaient été offertes sur l'ensemble de la période, les résultats combinés se traduisent généralement par des résultats plus élevés pour les catégories d'actions dont les charges d'exploitation sont plus élevées que celles de la catégorie d'action la plus ancienne, et par des résultats moins élevés pour les catégories d'action dont les charges d'exploitation sont inférieures à celles de la catégorie d'action la plus ancienne.

Indicateur de référence du Fonds

Indice MSCI World (USD)

Charges d'exploitation annuelles du Fonds

Les charges suivantes sont exprimées en pourcentage annuel de l'actif net moyen (sur la base du rapport financier non révisé du fonds au 31 janvier 2010). Ces charges sont prélevées sur l'actif du Fonds et sont intégralement représentées dans le cours par action concerné. Les charges indiquées correspondent aux charges s'appliquant tant aux actions de capitalisation qu'aux actions de

distribution ainsi qu'aux diverses devises offertes par la catégorie applicable. Sauf comme indiqué pour les actions de catégorie Z, ces charges ne sont pas facturées directement aux actionnaires.

Catégorie	A	B	C	W	I	S	Z
Commissions de gestion financière ¹	1,05 %	1,05 %	1,05 %	1,05 %	0,85 %	1,05 %	†
Commissions de distribution ¹	0,75 %	1,00 %	1,00 %	s/o	s/o	s/o	s/o
Commissions de service ¹	s/o	0,50 %	0,50 %	s/o	s/o	s/o	s/o
Autres charges estimées ²	0,25 % ³	0,25 % ³	0,25 % ³	0,15 % ³	0,15 % ³	0,22 %	0,15 % ³
Ratio des charges totales	2,05 %	2,80 %	2,80 %	1,20 %	1,00 %	1,00 %⁴	0,15 %

Taux de rotation du portefeuille

(20) % pour l'exercice clos le 31 janvier 2010.

(19) % pour le semestre clos le 31 juillet 2010.

Date de lancement

12 mars 1999.

Actif total

664 293 477 dollars US au 31 juillet 2010.

¹ Le Gestionnaire financier et le Distributeur, chacun à sa discrétion, peuvent renoncer à tout ou partie de leurs commissions respectives et remettre tout ou partie de leur commission à des Intermédiaires financiers.

² Les « Autres charges » comprennent de manière générale l'ensemble des charges d'un Fonds sauf les commissions de gestion, de distribution et de service. Les « Autres charges » comprennent, entre autres, une commission de services administratifs payable à MFS, les commissions de dépositaire et d'agent domiciliataire, et les commissions d'agent de transfert, ainsi que les honoraires d'avocat et de révision.

³ Le Gestionnaire financier s'est engagé volontairement à supporter certaines charges afin que les « Autres charges » ne dépassent pas annuellement 0,25 % de l'actif net quotidien moyen des actions de Catégories A, B et C et 0,15 % de l'actif net quotidien moyen des actions de Catégories W, I et Z du Fonds. Cet accord de plafonnement des charges expire le 31 janvier 2012, auquel moment l'accord pourra être ou ne pas être prorogé à la seule discrétion du Gestionnaire financier. Cet accord de plafonnement des charges exclut les taxes (autres que la taxe d'abonnement du Luxembourg), les frais de transaction et de courtage, les coûts de conversion des devises, les charges extraordinaires et les charges afférentes aux activités d'investissement du Fonds, y compris les intérêts. Si le Gestionnaire financier n'avait pas consenti à cet accord, il est estimé que les « Autres charges » seraient annuellement de 0,26 % pour les actions de Catégories A, B, C et W et de 0,22 % pour les actions de Catégorie I et Z, et que le « Ratio des charges totales » de ces catégories d'actions serait annuellement de 2,06 % (actions de Catégorie A), de 2,81 % (actions des Catégories B et C), de 1,31 % (actions de Catégorie W), de 1,07 % (actions de Catégorie I) et de 0,22 % plus la commission de gestion négociée entre le Gestionnaire financier et l'actionnaire (actions de Catégorie Z).

⁴ Le Gestionnaire financier s'est engagé volontairement à supporter les charges de façon que le « Ratio des charges totales » des actions de catégorie S du Fonds ne dépasse pas annuellement 1,00 % de l'actif net quotidien moyen des actions de cette catégorie jusqu'au 31 janvier 2012, moment auquel l'accord pourra être ou non prorogé à la seule discrétion du Gestionnaire financier. Cet accord de plafonnement des charges exclut les taxes (autres que la taxe d'abonnement du Luxembourg), les courtages et frais de transactions, les coûts de conversion des devises, les charges extraordinaires et les charges afférentes aux activités d'investissement du Fonds, y compris les intérêts. Si le Gestionnaire financier n'avait pas consenti à cet accord, il est estimé que le « Ratio des charges totales » des actions de catégorie S du Fonds serait annuellement de 1,27 % de l'actif net quotidien moyen de cette catégorie d'actions.

† Les Commissions de gestion financière pour les actions de catégorie Z seront prélevées et encaissées directement auprès de l'actionnaire par le Gestionnaire financier conformément au contrat négocié séparément entre le Gestionnaire financier (ou sa société apparentée) et l'actionnaire.

Devise de comptabilité : Dollar US (\$)**Objectif et politique d'investissement**

L'objectif d'investissement du Fonds est l'appréciation du capital, mesurée en dollars US. Le Fonds investit principalement (*c'est-à-dire* 70 % au moins de son actif total) en actions et autres titres de participation d'émetteurs ayant leur siège dans des pays du monde entier (y compris les marchés émergents). Le Fonds peut compter la valeur de certains instruments dérivés dans le cadre de cette politique. Le Fonds doit à tout moment investir au moins 50 % de son actif total en actions et autres titres de participation qui ne sont pas des obligations convertibles. Le Fonds cherche à ajouter de la valeur en utilisant la recherche fondamentale ascendante (bottom up) des professionnels de l'investissement d'actions de MFS afin de sélectionner des actions dont on s'attend à ce qu'elles bénéficient d'une croissance des bénéfices à long terme supérieure. Si le Fonds peut investir dans des sociétés de toutes tailles, il a tendance à se focaliser sur les titres à grande capitalisation.

MFS peut avoir recours à des produits dérivés pour divers besoins (couverture ou investissement) pour le Fonds, et notamment pour gagner des revenus ou accroître les rendements, pour augmenter ou diminuer l'exposition à un marché particulier, pour gérer ou ajuster le profil de risque ou d'autres caractéristiques du fonds, ou comme solutions de rechange aux investissements directs.

Profil de risque

Le profil de risque du Fonds est *Moyen/Élevé* (voir page S-18 pour une description des profils de risque). Les risques clés comprennent le risque de marché, le risque des sociétés de grande capitalisation, le risque de change et le risque de produits dérivés.

Le tableau qui suit résume les risques clés résultant d'un investissement dans le fonds. Il s'agit d'une énumération partielle de certains des facteurs de risque pertinents. Les investisseurs sont invités à consulter la section « Principaux risques » à la partie 1 du Prospectus pour de plus amples détails concernant ces risques et d'autres risques.

- Les placements en titres peuvent être affectés d'une manière favorable ou défavorable par les évolutions de la situation financière d'un émetteur et des conditions de marché, des taux d'intérêt, des taux de change et de la conjoncture économique et politique dans les pays dans lesquels les placements sont effectués.
- Investir sur des marchés émergents peut comporter des risques plus élevés que ceux associés habituellement aux investissements sur des marchés plus développés, y compris une liquidité moindre, un accroissement du risque de crédit et de règlement, des risques de change, l'instabilité politique et économique et le risque de normes comptables moins strictes, ce qui peut soumettre le Fonds à une volatilité plus élevée.

- Les risques de change comprennent les fluctuations des taux de change, les évolutions politiques et économiques internationales et régionales et l'imposition possible de contrôles des changes ou autres lois ou restrictions imposées par les gouvernements locaux à l'égard de ces investissements. Étant donné qu'un Fonds peut investir dans des titres de portefeuille et instruments libellés en devises autre que sa devise de comptabilité ou que la devise de la catégorie d'actions concernée, les évolutions des taux de change peuvent affecter la valeur de ces positions ainsi que la valeur de votre investissement.
- Les sociétés de grande capitalisation ont tendance à avoir et à perdre la faveur suivant les conditions de marché et les conditions économiques. Les sociétés de grande capitalisation ont tendance à être moins volatiles que les sociétés dont la capitalisation boursière est plus petite. En contrepartie de ce risque potentiellement moins élevé, il se peut que la valeur du Fonds n'augmente pas autant que la valeur de fonds qui mettent l'accent sur les sociétés de plus petite capitalisation.
- Les produits dérivés peuvent être extrêmement volatils et comporter des risques en sus des risques de l'(des) indicateur(s) sous-jacent(s). Les gains ou les pertes résultant des produits dérivés peuvent être très supérieurs au coût d'origine des produits dérivés (et peuvent parfois être illimités) et peuvent donc comporter un effet de levier. Parmi les autres risques résultant des produits dérivés, citons le risque de marché, le risque de couverture, le risque de corrélation, le risque de levier, le risque de crédit/contrepartie et le risque de liquidité. Il est recommandé aux investisseurs de consulter le Prospectus pour lire une explication détaillée des risques associés aux produits dérivés.
- **Il ne peut y avoir aucune assurance que le Fonds atteindra son objectif d'investissement. La valeur de votre placement peut évoluer à la hausse comme à la baisse et il se peut que vous ne récupériez pas le montant investi.**

Profil du Fonds/des investisseurs

- Les investisseurs doivent être en mesure d'accepter une volatilité élevée et la possibilité de moins-values de cession.
- Le Fonds est destiné à être un investissement à moyen ou à long terme. Les niveaux de tolérance au risque et les horizons d'investissement des investisseurs peuvent varier en fonction de leur situation particulière. Veuillez consulter votre Intermédiaire financier pour obtenir des conseils concernant votre tolérance au risque et vos horizons d'investissement avant d'investir dans le Fonds.

Résultats

Le graphique et le tableau ci-dessous présentent les informations sur les résultats passés. Les résultats passés ne préjugent pas nécessairement des résultats futurs. Le graphique et le tableau ne prennent pas en compte l'incidence du droit d'entrée ou de sortie pouvant vous être facturé lors de l'achat ou du rachat des actions, ni des taxes pouvant être imposées sur ces opérations. Tout droit d'entrée ou de sortie ou toute taxe est susceptible de diminuer les rendements indiqués.

Graphique à barres : Le graphique à barres présente les rendements totaux annuels des actions de catégorie A1 – \$ du Fonds au 31 décembre de chaque année.

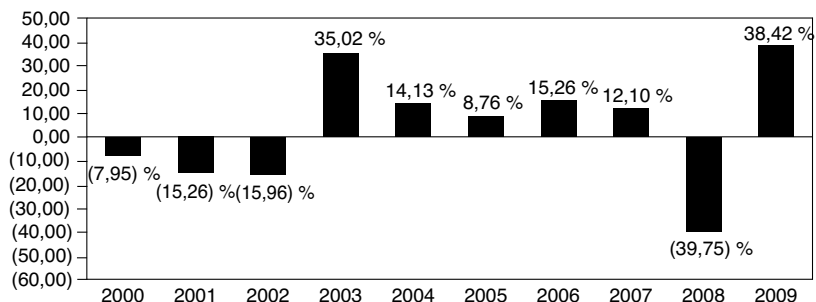


Tableau des résultats : Le tableau présente les rendements totaux annuels moyens de chaque catégorie du Fonds pour la période close le 31 décembre 2009.

GLOBAL GROWTH FUND	Date de création de la catégorie	Date de début des résultats	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Vie ^{^^}
CATÉGORIE A1 – \$	26/09/2005	02/12/1994	38,42 %	(2,22) %	3,22 %	1,70 %	7,53 %
CATÉGORIE A1 – €	27/09/2005	26/09/2005	34,61 %	(4,57) %	s/o	s/o	(1,22) %
CATÉGORIE B1 – \$	26/09/2005	02/12/1994	37,39 %	(2,94) %	2,45 %	0,90 %	6,94 %
CATÉGORIE C1 – \$	26/09/2005	02/12/1994	37,39 %	(2,94) %	2,42 %	0,79 %	6,86 %
CATÉGORIE I1 – \$	26/09/2005	02/12/1994	40,07 %	(1,04) %	4,41 %	2,64 %	8,37 %
CATÉGORIE I1 – €	27/09/2005	26/09/2005	36,09 %	(3,47) %	s/o	s/o	(0,07) %
CATÉGORIE S1 – \$	26/09/2005	02/12/1994	39,86 %	(1,18) %	4,28 %	2,57 %	8,33 %
Index MSCI All Country World Growth (USD)		02/12/1994	37,53 %	(2,88) %	3,40 %	s/o	

[^] Antérieurement à la date de création de la catégorie, les résultats présentés reflètent les résultats d'un fonds MFS correspondant domicilié aux Îles Caimans aux objectifs d'investissement et à la politique relativement similaires, existant depuis plus longtemps et dont les actifs ont été apportés au fonds le 26 septembre 2005. La date de création du Fonds est le 26 septembre 2005.

^{^^} « Vie » reflète la période indiquée dans la colonne intitulée « Date de début des résultats » jusqu'au 31 décembre 2009.

Les résultats reflètent la performance de la catégorie d'actions la plus ancienne dans la même devise jusqu'au démarrage effectif de l'enregistrement des résultats de catégorie pour la catégorie détaillée. Les résultats de catégorie combinés ne sont pas ajustés pour prendre en compte les différences de charges d'exploitation spécifiques à la catégorie. Comparés aux résultats que ces catégories d'actions auraient pu présenter si elles avaient été offertes sur l'ensemble de la période, les résultats combinés se traduisent généralement par des résultats plus élevés pour les catégories d'actions dont les charges d'exploitation sont plus élevées que celles de la catégorie d'action la plus ancienne, et par des résultats moins élevés pour les catégories d'action dont les charges d'exploitation sont inférieures à celles de la catégorie d'action la plus ancienne.

Indicateur de référence du Fonds

Indice MSCI All Country World Growth (USD)

Charges d'exploitation annuelles du Fonds

Les charges suivantes sont exprimées en pourcentage annuel de l'actif net moyen (sur la base du rapport financier non révisé du fonds au 31 janvier 2010). Ces charges sont prélevées sur l'actif du Fonds et sont intégralement représentées dans le cours par action concerné. Les charges indiquées correspondent aux charges s'appliquant tant aux actions de capitalisation qu'aux actions de distribution ainsi qu'aux diverses devises offertes par la catégorie applicable. Sauf comme indiqué pour les actions de catégorie Z, ces charges ne sont pas facturées directement aux actionnaires.

Catégorie	A	B	C	W	I	S	Z
Commissions de gestion financière ¹	1,05 %	1,05 %	1,05 %	1,05 %	0,85 %	1,05 %	±
Commissions de distribution ¹	0,75 %	1,00 %	1,00 %	s/o	s/o	s/o	s/o
Commissions de service ¹	s/o	0,50 %	0,50 %	s/o	s/o	s/o	s/o
Autres charges estimées ²	0,25 % ³	0,25 % ³	0,25 % ³	0,15 % ³	0,15 % ³	0,61 %	0,15 % ³
Ratio des charges totales	2,05 %	2,80 %	2,80 %	1,20 %	1,00 %	1,00 %⁴	0,15 %

Taux de rotation du portefeuille

85 % pour l'exercice clos le 31 janvier 2010.

67 % pour le semestre clos le 31 juillet 2010.

Date de lancement

26 septembre 2005.

Actif total

89 849 907 dollars US au 31 juillet 2010.

¹ Le Gestionnaire financier et le Distributeur, chacun à sa discrétion, peuvent renoncer à tout ou partie de leurs commissions respectives et remettre tout ou partie de leur commission à des Intermédiaires financiers.

² Les « Autres charges » comprennent de manière générale l'ensemble des charges d'un Fonds sauf les commissions de gestion, de distribution et de service. Les « Autres charges » comprennent, entres autres, une commission de services administratifs payable à MFS, les commissions de dépositaire et d'agent domiciliataire, et les commissions d'agent de transfert, ainsi que les honoraires d'avocat et de révision.

³ Le Gestionnaire financier s'est engagé volontairement à supporter certaines charges afin que les « Autres charges » ne dépassent pas annuellement 0,25 % de l'actif net quotidien moyen des actions de Catégories A, B et C et 0,15 % de l'actif net quotidien moyen des actions de Catégories W, I et Z du Fonds. Cet accord de plafonnement des charges expire le 31 janvier 2012, auquel moment l'accord pourra être ou ne pas être prorogé à la seule discrétion du Gestionnaire financier. Cet accord de plafonnement des charges exclut les taxes (autres que la taxe d'abonnement du Luxembourg), les frais de transaction et de courtage, les coûts de conversion des devises, les charges extraordinaires et les charges afférentes aux activités d'investissement du Fonds, y compris les intérêts. Si le Gestionnaire financier n'avait pas consenti à cet accord, il est estimé que les « Autres charges » seraient annuellement de 0,65 % pour les actions de Catégories A, B, C et W et de 0,61 % pour les actions de Catégorie I et Z, et que le « Ratio des charges totales » de ces catégories d'actions serait annuellement de 2,45 % (actions de Catégorie A), de 3,20 % (actions des Catégories B et C), de 1,70 % (actions de Catégorie W), de 1,46 % (actions de Catégorie I) et de 0,61 % plus la commission de gestion négociée entre le Gestionnaire financier et l'actionnaire (actions de Catégorie Z).

- ⁴ Le Gestionnaire financier s'est engagé volontairement à supporter les charges de façon que le « Ratio des charges totales » des actions de catégorie S du Fonds ne dépasse pas annuellement 1,00 % de l'actif net quotidien moyen des actions de cette catégorie jusqu'au 31 janvier 2012, moment auquel l'accord pourra être ou non prorogé à la seule discrétion du Gestionnaire financier. Cet accord de plafonnement des charges exclut les taxes (autres que la taxe d'abonnement du Luxembourg), les courtages et frais de transactions, les coûts de conversion des devises, les charges extraordinaires et les charges afférentes aux activités d'investissement du Fonds, y compris les intérêts. Si le Gestionnaire financier n'avait pas consenti à cet accord, il est estimé que le « Ratio des charges totales » des actions de catégorie S du Fonds serait annuellement de 1,66 % de l'actif net quotidien moyen de cette catégorie d'actions.
- ‡ Les Commissions de gestion financière pour les actions de catégorie Z seront prélevées et encaissées directement auprès de l'actionnaire par le Gestionnaire financier conformément au contrat négocié séparément entre le Gestionnaire financier (ou sa société apparentée) et l'actionnaire.

Devise de comptabilité : Dollar US (\$)

Objectif et politique d'investissement

Le principal objectif d'investissement du Fonds est le rendement total, mesuré en dollars US. Ce Fonds géré par une équipe investit dans un portefeuille composé d'actions de grande capitalisation et de titres de créance de la catégorie investissement d'émetteurs internationaux, les allocations étant depuis le lancement de 60 % en actions et de 40 % en titres de créance. Le Fonds tente d'ajouter de la valeur principalement grâce à une sélection ascendante (bottom up) des titres dans la partie actions et à la gestion des devises dans la partie titres de créance.

Le Fonds investit dans un mélange d'actions et de créance d'émetteurs mondiaux. Le Fonds investit: (i) au moins 30 %, mais pas plus de 75 %, de son actif total en actions et autres titres de participation d'émetteurs internationaux (qui ne sont pas des obligations convertibles) et (ii) au moins 25 %, mais pas plus de 70 % de son actif total, en titres de créance d'émetteurs internationaux (y compris en titres de créance des marchés émergents). Le Fonds peut compter la valeur de certains instruments dérivés dans le cadre de cette politique. Dans des conditions de marché normales, le Fonds focalise ses placements en titres de créance d'émetteurs internationaux sur les titres de créance de la catégorie investissement. Dans le cadre de sa gestion du Fonds, MFS cherche à acheter des titres de sociétés connues et établies dotées de capitalisations boursières relativement élevées.

MFS peut avoir recours à des produits dérivés pour divers besoins (couverture ou investissement) pour le Fonds, et notamment pour gagner des revenus ou accroître les rendements, pour augmenter ou diminuer l'exposition à un marché particulier, pour gérer ou ajuster le profil de risque ou d'autres caractéristiques du fonds, ou comme solutions de rechange aux investissements directs.

Profil de risque

Le profil de risque du Fonds est *Moyen* (voir page S-18 pour une description des profils de risque). Les risques clés comprennent le risque de marché, le risque de taux d'intérêt, le risque de crédit, le risque des titres liés aux hypothèques, le risque de marchés émergents, le risque de change et le risque de produits dérivés.

Le tableau qui suit résume les risques clés résultant d'un investissement dans le fonds. Il s'agit d'une énumération partielle de certains des facteurs de risque pertinents. Les investisseurs sont invités à consulter la section « Principaux risques » à la partie 1 du Prospectus pour de plus amples détails concernant ces risques et d'autres risques.

- Les placements en titres peuvent être affectés d'une manière favorable ou défavorable par les évolutions de la situation financière d'un émetteur et des conditions de marché, des taux d'intérêt, des taux de change et de la conjoncture économique et politique dans les pays dans lesquels les placements sont effectués.
- La valeur des titres de créance évolue en fonction des fluctuations des taux d'intérêt. En règle générale, le cours d'un titre de créance diminue lorsque les taux d'intérêt augmentent, et il augmente lorsque les taux d'intérêt diminuent. La valeur des titres de créance est également tributaire de la qualité de crédit de l'émetteur ou de la contrepartie et de leur capacité à rembourser le principal et à verser les intérêts à l'échéance.
- Étant donné que le Fonds peut investir en titres adossés à des hypothèques ou à des actifs, il est soumis à un risque de remboursement anticipé et à un risque de prorogation. Certains titres adossés à des hypothèques ou à des actifs sont des produits d'investissement structurés, qui peuvent comporter des risques accrus de liquidité et de contrepartie et peuvent soumettre le fonds à une volatilité élevée.
- Investir sur les marchés émergents peut comporter des risques plus élevés que ceux habituellement associés aux investissements sur des marchés plus développés, y compris une liquidité moindre, un accroissement du risque de crédit et de règlement, des risque de change, l'instabilité politique et économique et le risque de normes comptables moins strictes, ce qui peut soumettre le fonds à une volatilité plus élevée.
- Les risques de change comprennent les fluctuations des taux de change, les évolutions politiques et économiques internationales et régionales et l'imposition possible de contrôles des changes ou autres lois ou restrictions imposées par les gouvernements locaux à l'égard de ces investissements. Étant donné qu'un Fonds peut investir dans des titres de portefeuille et instruments libellés en devises autre que sa devise de comptabilité ou que la devise de la catégorie d'actions concernée, les évolutions des taux de change peuvent affecter la valeur de ces positions ainsi que la valeur de votre investissement.

- Les produits dérivés peuvent être extrêmement volatils et comporter des risques en sus des risques de l'(des) indicateur(s) sous-jacent(s). Les gains ou les pertes résultant des produits dérivés peuvent être très supérieurs au coût d'origine des produits dérivés (et peuvent parfois être illimités) et peuvent donc comporter un effet de levier. Parmi les autres risques résultant des produits dérivés, citons le risque de marché, le risque de couverture, le risque de corrélation, le risque de levier, le risque de crédit/contrepartie et le risque de liquidité. Il est recommandé aux investisseurs de consulter le Prospectus pour lire une explication détaillée des risques associés aux produits dérivés.
- **Il ne peut y avoir aucune assurance que le Fonds atteindra son objectif d'investissement. La valeur de votre placement peut évoluer à la hausse comme à la baisse et il se peut que vous ne récupériez pas le montant investi.**

Profil du Fonds/des investisseurs

- Les investisseurs doivent être en mesure d'accepter la volatilité et la possibilité de moins-values de cession.
- Le Fonds est destiné à être un investissement à moyen ou à long terme. Les niveaux de tolérance au risque et les horizons d'investissement des investisseurs peuvent varier en fonction de leur situation particulière. Veuillez consulter votre Intermédiaire financier pour obtenir des conseils concernant votre tolérance au risque et vos horizons d'investissement avant d'investir dans le Fonds.

Résultats

Le graphique et le tableau ci-dessous présentent les informations sur les résultats passés. Les résultats passés ne préjugent pas nécessairement des résultats futurs. Le graphique et le tableau ne prennent pas en compte l'incidence du droit d'entrée ou de sortie pouvant vous être facturé lors de l'achat ou du rachat des actions, ni des taxes pouvant être imposées sur ces opérations. Tout droit d'entrée ou de sortie ou toute taxe est susceptible de diminuer les rendements indiqués.

Graphique à barres : Le graphique à barres présente les rendements totaux annuels des actions de catégorie A1 – s du Fonds au 31 décembre de chaque année.

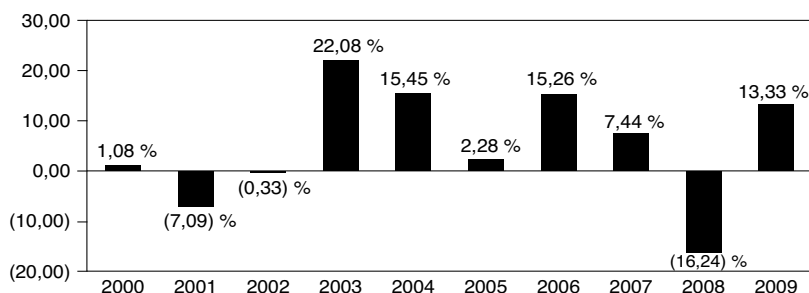


Tableau des résultats : Le tableau présente les rendements totaux annuels moyens de chaque catégorie du Fonds pour la période close le 31 décembre 2009.

GLOBAL TOTAL RETURN FUND	Date de création de la catégorie	Date de début des résultats	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Vie ^{^^}
CATÉGORIE A1 – \$ [^]	26/09/2005	05/01/1994	13,33 %	0,66 %	3,75 %	4,72 %	6,98 %
CATÉGORIE A1 – €	27/09/2005	26/09/2005	10,11 %	(1,85) %	s/o	s/o	(0,21) %
CATÉGORIE A2 – \$ [^]	26/09/2005	05/01/1994	13,34 %	0,65 %	3,76 %	4,76 %	7,06 %
CATÉGORIE A1 – £*	27/09/2005	26/09/2005	2,34 %	7,63 %	s/o	s/o	6,25 %
CATÉGORIE B1 – \$ [^]	26/09/2005	05/01/1994	12,49 %	(0,10) %	2,98 %	3,96 %	6,50 %
CATÉGORIE B2 – \$ [^]	26/09/2005	05/01/1994	12,51 %	(0,09) %	2,99 %	3,96 %	6,50 %
CATÉGORIE C1 – \$ [^]	26/09/2005	05/01/1994	12,51 %	(0,09) %	2,95 %	3,89 %	6,45 %
CATÉGORIE C2 – \$ [^]	26/09/2005	05/01/1994	12,50 %	(0,11) %	2,95 %	3,87 %	6,44 %
CATÉGORIE I1 – \$ [^]	26/09/2005	05/01/1994	14,69 %	1,85 %	4,93 %	5,73 %	7,85 %
CATÉGORIE I1 – £*	27/09/2005	26/09/2005	3,55 %	8,85 %	s/o	s/o	7,51 %
CATÉGORIE S1 – \$ [^]	26/09/2005	05/01/1994	14,52 %	1,69 %	4,79 %	5,66 %	7,81 %
Indice MSCI World (USD) : 60 %							
Indice Barclays Capital Global Aggregate (USD) : 40 %			05/01/1994	20,71 %	(0,27) %	3,36 %	2,74 %

[^] Antérieurement à la date de création de la catégorie, les résultats présentés reflètent les résultats d'un fonds MFS correspondant domicilié aux Îles Caimans aux objectifs d'investissement et à la politique relativement similaires, existant depuis plus longtemps et dont les actifs ont été apportés au fonds le 26 septembre 2005. La date de création du Fonds est le 26 septembre 2005.

^{^^} « Vie » reflète la période indiquée dans la colonne intitulée « Date de début des résultats » jusqu'au 31 décembre 2009.

* Avant le 31 janvier 2011, les actions de catégorie A1 – £ et I1 – £ étaient qualifiées d'actions de distribution (Catégorie A2 – £ et I2 – £) et distribuaient les revenus applicables. Il se peut que les performances indiquées avant cette date soient différentes compte tenu de ces distributions.

Les résultats reflètent la performance de la catégorie d'actions la plus ancienne dans la même devise jusqu'au démarrage effectif de l'enregistrement des résultats de catégorie pour la catégorie détaillée. Les résultats de catégorie combinés ne sont pas ajustés pour prendre en compte les différences de charges d'exploitation spécifiques à la catégorie. Comparés aux résultats que ces catégories d'actions auraient pu présenter si elles avaient été offertes sur l'ensemble de la période, les résultats combinés se traduisent généralement par des résultats plus élevés pour les catégories d'actions dont les charges d'exploitation sont plus élevées que celles de la catégorie d'action la plus ancienne, et par des résultats moins élevés pour les catégories d'action dont les charges d'exploitation sont inférieures à celles de la catégorie d'action la plus ancienne.

Indicateur de référence du Fonds

Indice MSCI World (USD) : 60 % / Indice Barclays Capital Global Aggregate (USD) : 40 %

Charges d'exploitation annuelles du Fonds

Les charges suivantes sont exprimées en pourcentage annuel de l'actif net moyen (sur la base du rapport financier non révisé du fonds au 31 janvier 2010). Ces

charges sont prélevées sur l'actif du Fonds et sont intégralement représentées dans le cours par action concerné. Les charges indiquées correspondent aux charges s'appliquant tant aux actions de capitalisation qu'aux actions de distribution ainsi qu'aux diverses devises offertes par la catégorie applicable. Sauf comme indiqué pour les actions de catégorie Z, ces charges ne sont pas facturées directement aux actionnaires.

Catégorie	A	B	C	W	I	S	Z
Commissions de gestion financière ¹	1,05 %	1,05 %	1,05 %	1,05 %	0,85 %	1,05 %	†
Commissions de distribution ¹	0,75 %	1,00 %	1,00 %	s/o	s/o	s/o	s/o
Commissions de service ¹	s/o	0,50 %	0,50 %	s/o	s/o	s/o	s/o
Autres charges estimées ²	0,20 % ³	0,20 % ³	0,20 % ³	0,15 % ³	0,15 % ³	0,16 %	0,15 % ³
Ratio des charges totales	2,00 %	2,75 %	2,75 %	1,20 %	1,00 %	1,00 %⁴	0,15 %

Taux de rotation du portefeuille

83 % pour l'exercice clos le 31 janvier 2010.

56 % pour le semestre clos le 31 juillet 2010.

Date de lancement

26 septembre 2005.

Actif total

1 058 051 048 dollars US au 31 juillet 2010.

¹ Le Gestionnaire financier et le Distributeur, chacun à sa discrétion, peuvent renoncer à tout ou partie de leurs commissions respectives et remettre tout ou partie de leur commission à des Intermédiaires financiers.

² Les « Autres charges » comprennent de manière générale l'ensemble des charges d'un Fonds sauf les commissions de gestion, de distribution et de service. Les « Autres charges » comprennent, entres autres, une commission de services administratifs payable à MFS, les commissions de dépositaire et d'agent domiciliataire, et les commissions d'agent de transfert, ainsi que les honoraires d'avocat et de révision.

³ Le Gestionnaire financier s'est engagé volontairement à supporter certaines charges afin que les « Autres charges » ne dépassent pas annuellement 0,25 % de l'actif net quotidien moyen des actions de Catégories A, B et C et 0,15 % de l'actif net quotidien moyen des actions de Catégories W, I et Z du Fonds. Cet accord de plafonnement des charges expire le 31 janvier 2012, auquel moment l'accord pourra être ou ne pas être prorogé à la seule discrétion du Gestionnaire financier. Cet accord de plafonnement des charges exclut les taxes (autres que la taxe d'abonnement du Luxembourg), les frais de transaction et de courtage, les coûts de conversion des devises, les charges extraordinaires et les charges afférentes aux activités d'investissement du Fonds, y compris les intérêts. Si le Gestionnaire financier n'avait pas consenti à cet accord, il est estimé que les « Autres charges » seraient annuellement de 0,20 % pour les actions de Catégorie W et de 0,16 % pour les actions de Catégorie I et Z, et que le « Ratio des charges totales » de ces catégories d'actions serait annuellement de 1,25 % (actions de Catégorie W), de 1,01 % (actions de Catégorie I) et de 0,16 % plus la commission de gestion négociée entre le Gestionnaire financier et l'actionnaire (actions de Catégorie Z).

⁴ Le Gestionnaire financier s'est engagé volontairement à supporter les charges de façon que le « Ratio des charges totales » des actions de catégorie S du Fonds ne dépasse pas annuellement 1,00 % de l'actif net quotidien moyen des actions de cette catégorie jusqu'au 31 janvier 2012, moment auquel l'accord pourra être ou non prorogé à la seule discrétion du Gestionnaire financier. Cet accord de plafonnement des charges exclut les taxes (autres que la taxe d'abonnement du Luxembourg), les courtages et frais de transactions, les coûts de conversion des devises, les charges extraordinaires et les charges afférentes aux activités d'investissement du Fonds, y compris les intérêts. Si le Gestionnaire financier n'avait pas consenti à cet accord, il est estimé que le « Ratio des charges totales » des actions de catégorie S du Fonds serait annuellement de 1,21 % de l'actif net quotidien moyen de cette catégorie d'actions.

† Les Commissions de gestion financière pour les actions de catégorie Z seront prélevées et encaissées directement auprès de l'actionnaire par le Gestionnaire financier conformément au contrat négocié séparément entre le Gestionnaire financier (ou sa société apparentée) et l'actionnaire.

Devise de comptabilité : Dollar US (\$)**Objectif et politique d'investissement**

Le principal objectif d'investissement du Fonds est l'appréciation du capital, l'objectif secondaire étant de produire des revenus modérés mesurés en dollars US. Le Fonds investit principalement (*c'est-à-dire* 70 % au moins de son actif total) en actions et titres de participation d'émetteurs ayant leur siège partout dans le monde (y compris les marchés émergents), qui, selon MFS, sont sous-valorisés par rapport à leur potentiel à long terme. Le Fonds peut compter la valeur de certains instruments dérivés dans le cadre de cette politique. Le Fonds cherche à investir dans des sociétés de haute qualité qui sont sous-valorisées. Le Fonds cherche à ajouter de la valeur grâce à une sélection d'actions s'appuyant sur la recherche fondamentale ascendante (bottom up) effectuée par les professionnels de l'investissement actions de MFS.

MFS peut avoir recours à des produits dérivés pour divers besoins (couverture ou investissement) pour le Fonds, et notamment pour gagner des revenus ou accroître les rendements, pour augmenter ou diminuer l'exposition à un marché particulier, pour gérer ou ajuster le profil de risque ou d'autres caractéristiques du fonds, ou comme solutions de rechange aux investissements directs.

Profil de risque

Le profil de risque du Fonds est *Moyen/Élevé* (voir page S-18 pour une description des profils de risque). Les risques clés comprennent le risque des actions croissance, le risque de marché, le risque de marchés émergents, le risque de change et le risque des produits dérivés.

Le tableau qui suit résume les risques clés résultant d'un investissement dans le fonds. Il s'agit d'une énumération partielle de certains des facteurs de risque pertinents. Les investisseurs sont invités à consulter la section « Principaux risques » à la partie 1 du Prospectus pour de plus amples détails concernant ces risques et d'autres risques.

- Le Fonds cherche à investir en titres qui sont sous-valorisés dans le cas où MFS estime que la valeur de marché de ces titres augmentera en raison d'événements anticipés et de la perception des investisseurs. Si ces événements ne se produisent pas ou s'ils sont retardés, ou si la perception des investisseurs à l'égard des titres ne s'améliore pas, il se peut que le cours de marché du titre n'augmente pas, voire qu'il diminue.
- Les placements en titres peuvent être affectés d'une manière favorable ou défavorable par les évolutions de la situation financière d'un émetteur et des conditions de marché, des taux d'intérêt, des taux de change et de la conjoncture économique et politique dans les pays dans lesquels les placements sont effectués.

- Les placements sur les marchés émergents comportent des risques supérieurs à ceux habituellement associés aux placements sur les marchés non émergents. Il est recommandé aux investisseurs de consulter le Prospectus pour lire une explication détaillée des risques associés aux titres des marchés émergents.
- Les risques de change comprennent les fluctuations des taux de change, les évolutions politiques et économiques internationales et régionales et l'imposition possible de contrôles des changes ou autres lois ou restrictions imposées par les gouvernements locaux à l'égard de ces investissements. Étant donné qu'un Fonds peut investir dans des titres de portefeuille et instruments libellés en devises autre que sa devise de comptabilité ou que la devise de la catégorie d'actions concernée, les évolutions des taux de change peuvent affecter la valeur de ces positions ainsi que la valeur de votre investissement.
- Les produits dérivés peuvent être extrêmement volatils et comporter des risques en sus des risques de l'(des) indicateur(s) sous-jacent(s). Les gains ou les pertes résultant des produits dérivés peuvent être très supérieurs au coût d'origine des produits dérivés (et peuvent parfois être illimités) et peuvent donc comporter un effet de levier. Parmi les autres risques résultant des produits dérivés, citons le risque de marché, le risque de couverture, le risque de corrélation, le risque de levier, le risque de crédit/contrepartie et le risque de liquidité. Il est recommandé aux investisseurs de consulter le Prospectus pour lire une explication détaillée des risques associés aux produits dérivés.
- **Il ne peut y avoir aucune assurance que le Fonds atteindra son objectif d'investissement. La valeur de votre placement peut évoluer à la hausse comme à la baisse et il se peut que vous ne récupériez pas le montant investi.**

Profil du Fonds/des investisseurs

- Les investisseurs doivent être en mesure d'accepter une volatilité élevée et la possibilité de moins-values de cession.
- Le Fonds est destiné à être un investissement à moyen ou à long terme. Les niveaux de tolérance au risque et les horizons d'investissement des investisseurs peuvent varier en fonction de leur situation particulière. Veuillez consulter votre Intermédiaire financier pour obtenir des conseils concernant votre tolérance au risque et vos horizons d'investissement avant d'investir dans le Fonds.

Résultats

Le graphique et le tableau ci-dessous présentent les informations sur les résultats passés. Les résultats passés ne préjugent pas nécessairement des résultats futurs. Le graphique et le tableau ne prennent pas en compte l'incidence du droit d'entrée ou de sortie pouvant vous être facturé lors de l'achat ou du rachat des actions, ni des taxes pouvant être imposées sur ces opérations. Tout droit d'entrée ou de sortie ou toute taxe est susceptible de diminuer les rendements indiqués.

Graphique à barres : Le graphique à barres présente les rendements totaux annuels des actions de catégorie A1 – \$ du Fonds au 31 décembre de chaque année.



Tableau des résultats : Le tableau présente les rendements totaux annuels moyens de chaque catégorie du Fonds pour la période close le 31 décembre 2009.

GLOBAL VALUE FUND	Date de création de la catégorie	Date de début des résultats	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Vie ^{^^}
CATÉGORIE A1 – \$	01/08/2007	31/07/2007	19,86 %	s/o	s/o	s/o	(7,27) %
CATÉGORIE A1 – €	01/08/2007	31/07/2007	16,54 %	s/o	s/o	s/o	(9,00) %
CATÉGORIE B1 – \$	01/08/2007	31/07/2007	18,90 %	s/o	s/o	s/o	(7,97) %
CATÉGORIE C1 – \$	01/08/2007	31/07/2007	18,90 %	s/o	s/o	s/o	(7,97) %
CATÉGORIE I1 – \$	01/08/2007	31/07/2007	21,30 %	s/o	s/o	s/o	(6,15) %
CATÉGORIE I1 – €	01/08/2007	31/07/2007	17,84 %	s/o	s/o	s/o	(7,92) %
CATÉGORIE I1 – £*	01/08/2007	31/07/2007	9,53 %	s/o	s/o	s/o	3,05 %
Indice MSCI World Value (USD)		31/07/2007	26,68 %	s/o	s/o	s/o	

^{^^} « Vie » reflète la période indiquée dans la colonne intitulée « Date de début des résultats » jusqu’au 31 décembre 2009. La date de création du fonds est 1^{er} août 2007.

* Avant le 31 janvier 2011, les actions de catégorie I1 – £ étaient qualifiées d’actions de distribution (Catégorie I2 – £) et distribuaient les revenus applicables. Il se peut que les performances indiquées avant cette date soient différentes compte tenu de ces distributions.

Indicateur de référence du Fonds

Indice MSCI World Value (USD)

Charges d’exploitation annuelles du Fonds

Les charges suivantes sont exprimées en pourcentage annuel de l’actif net. (sur la base du rapport financier non révisé du fonds au 31 janvier 2010). Ces charges sont prélevées sur l’actif du Fonds et sont intégralement représentées dans le cours par action concerné. Les charges indiquées correspondent aux charges s’appliquant tant aux actions de capitalisation qu’aux actions de distribution ainsi qu’aux diverses devises offertes par la catégorie applicable. Sauf comme indiqué pour les actions de catégorie Z, ces charges ne sont pas facturées directement aux actionnaires.

ANNEXE 18 – GLOBAL VALUE FUND

Catégorie	A	B	C	W	I	Z
Commissions de gestion financière ¹	1,05 %	1,05 %	1,05 %	1,05 %	0,85 %	‡
Commissions de distribution ¹	0,75 %	1,00 %	1,00 %	s/o	s/o	s/o
Commissions de service ¹	s/o	0,50 %	0,50 %	s/o	s/o	s/o
Autres charges estimées ²	0,25 % ³	0,25 % ³	0,25 % ³	0,15 % ³	0,15 % ³	0,15 % ³
Ratio des charges totales	2,05 %	2,80 %	2,80 %	1,20 %	1,00 %	0,15 %

Taux de rotation du portefeuille

54 % pour l'exercice clos le 31 janvier 2010.

25 % pour le semestre clos le 31 juillet 2010.

Date de lancement

1^{er} août 2007.

Actif total

4 805 189 dollars US au 31 juillet 2010.

¹ Le Gestionnaire financier et le Distributeur, chacun à sa discrétion, peuvent renoncer à tout ou partie de leurs commissions respectives et remettre tout ou partie de leur commission à des Intermédiaires financiers.

² Les « Autres charges » comprennent de manière générale l'ensemble des charges d'un Fonds sauf les commissions de gestion, de distribution et de service. Les « Autres charges » comprennent, entres autres, une commission de services administratifs payable à MFS, les commissions de dépositaire et d'agent domiciliataire, et les commissions d'agent de transfert, ainsi que les honoraires d'avocat et de révision.

³ Le Gestionnaire financier s'est engagé volontairement à supporter certaines charges afin que les « Autres charges » ne dépassent pas annuellement 0,25 % de l'actif net quotidien moyen des actions de Catégories A, B et C et 0,15 % de l'actif net quotidien moyen des actions de Catégories W, I et Z du Fonds. Cet accord de plafonnement des charges expire le 31 janvier 2012, auquel moment l'accord pourra être ou ne pas être prorogé à la seule discrétion du Gestionnaire financier. Cet accord de plafonnement des charges exclut les taxes (autres que la taxe d'abonnement du Luxembourg), les frais de transaction et de courtage, les coûts de conversion des devises, les charges extraordinaires et les charges afférentes aux activités d'investissement du Fonds, y compris les intérêts. Si le Gestionnaire financier n'avait pas consenti à cet accord, il est estimé que les « Autres charges » seraient annuellement de 6,69 % pour les actions de Catégories A, B, C et W et de 6,65 % pour les actions de Catégorie I et Z, et que le « Ratio des charges totales » de ces catégories d'actions serait annuellement de 8,49 % (actions de Catégorie A), de 9,24 % (actions des Catégories B et C), de 7,74 % (actions de Catégorie W), de 7,50 % (actions de Catégorie I) et de 6,65 % plus la commission de gestion négociée entre le Gestionnaire financier et l'actionnaire (actions de Catégorie Z).

‡ Les Commissions de gestion financière pour les actions de catégorie Z seront prélevées et encaissées directement auprès de l'actionnaire par le Gestionnaire financier conformément au contrat négocié séparément entre le Gestionnaire financier (ou sa société apparentée) et l'actionnaire.

ANNEXE 19 – HONG KONG EQUITY FUND

Devise de comptabilité : Dollar US (\$)

Objectif et politique d'investissement

L'objectif d'investissement du Fonds est l'appréciation du capital, mesurée en dollars US. Le Fonds investit principalement dans un portefeuille d'actions de grande capitalisation de Hong Kong. Le Fonds est géré par une équipe d'analystes de recherche de MFS qui utilisent un processus de recherche fondamentale

ascendante (bottom up) et d'évaluation par les pairs pour construire un portefeuille représentant leurs meilleures idées d'appréciation du capital à travers les secteurs d'activité de Hong Kong.

Le Fonds investit principalement (*c'est-à-dire* au moins 70 % de son actif total) en actions et titres de participation de sociétés basées à Hong Kong ou qui exercent une part prépondérante de leur activité économique à Hong Kong. Le Fonds peut compter la valeur de certains instruments dérivés dans le cadre de cette politique. Le Fonds n'investira pas plus de 33 % de son actif total en obligations convertibles.

MFS peut avoir recours à des produits dérivés pour divers besoins (couverture ou investissement) pour le Fonds, et notamment pour gagner des revenus ou accroître les rendements, pour augmenter ou diminuer l'exposition à un marché particulier, pour gérer ou ajuster le profil de risque ou d'autres caractéristiques du fonds, ou comme solutions de rechange aux investissements directs.

Profil de risque

Le profil de risque du Fonds est *Élevé* (voir page S-18 pour une description des profils de risque). Les risques clés comprennent le risque de concentration géographique, le risque de change, le risque de marché et le risque de produits dérivés.

Le tableau qui suit résume les risques clés résultant d'un investissement dans le fonds. Il s'agit d'une énumération partielle de certains des facteurs de risque pertinents. Les investisseurs sont invités à consulter la section « Principaux risques » à la partie 1 du Prospectus pour de plus amples détails concernant ces risques et d'autres risques.

- Étant donné que le Fonds peut investir un montant élevé de son actif dans des émetteurs situés dans un seul pays, la performance du Fonds peut être étroitement liée aux conditions et développements de marché, monétaires, économiques, politiques ou réglementaires dans ce pays et il peut être plus volatil qu'un portefeuille davantage diversifié géographiquement.
- Les risques de change comprennent les fluctuations des taux de change, les évolutions politiques et économiques internationales et régionales et l'imposition possible de contrôles des changes ou autres lois ou restrictions imposées par les gouvernements locaux à l'égard de ces investissements. Étant donné qu'un Fonds peut investir dans des titres de portefeuille et instruments libellés en devises autre que sa devise de comptabilité ou que la devise de la catégorie d'actions concernée, les évolutions des taux de change peuvent affecter la valeur de ces positions ainsi que la valeur de votre investissement.
- Les placements en titres peuvent être affectés d'une manière favorable ou défavorable par les évolutions de la situation financière d'un émetteur et des conditions de marché, des taux d'intérêt, des taux de change et de la conjoncture économique et politique dans les pays dans lesquels les placements sont effectués.

- Les produits dérivés peuvent être extrêmement volatils et comporter des risques en sus des risques de l'(des) indicateur(s) sous-jacent(s). Les gains ou les pertes résultant des produits dérivés peuvent être très supérieurs au coût d'origine des produits dérivés (et peuvent parfois être illimités) et peuvent donc comporter un effet de levier. Parmi les autres risques résultant des produits dérivés, citons le risque de marché, le risque de couverture, le risque de corrélation, le risque de levier, le risque de crédit/contrepartie et le risque de liquidité. Il est recommandé aux investisseurs de consulter le Prospectus pour lire une explication détaillée des risques associés aux produits dérivés.
- **Il ne peut y avoir aucune assurance que le Fonds atteindra son objectif d'investissement. La valeur de votre placement peut évoluer à la hausse comme à la baisse et il se peut que vous ne récupériez pas le montant investi.**

Profil du Fonds/des investisseurs

- Les investisseurs doivent être en mesure d'accepter la volatilité et la possibilité de moins-values de cession.
- Le Fonds est destiné à être un investissement à long terme. Les niveaux de tolérance au risque et les horizons d'investissement des investisseurs peuvent varier en fonction de leur situation particulière. Veuillez consulter votre Intermédiaire financier pour tout conseil concernant votre tolérance au risque et vos horizons d'investissement avant d'investir dans le Fonds.

Résultats

Le Fonds a été lancé le 16 novembre 2009. L'historique de la performance et les rendements annuels moyens pour une année civile complète n'étaient pas encore disponibles à la date de publication.

Indicateur de référence du Fonds

Indice MSCI Hong Kong 10-40 (USD)

Charges d'exploitation annuelles du Fonds

Les charges suivantes sont exprimées en pourcentage annuel de l'actif net (sur la base du rapport financier révisé du Fonds au 31 janvier 2010). Ces charges sont prélevées sur l'actif du Fonds et sont intégralement représentées dans le cours par action concerné. Les charges indiquées correspondent aux charges s'appliquant tant aux actions de capitalisation qu'aux actions de distribution ainsi qu'aux diverses devises offertes par la catégorie applicable. Sauf comme indiqué pour les actions de catégorie Z, ces charges ne sont pas facturées directement aux actionnaires.

ANNEXE 19 – HONG KONG EQUITY FUND

Catégorie	A	B	C	W	I	Z
Commissions de gestion financière ¹	1,15 %	1,15 %	1,15 %	1,15 %	1,00 %	†
Commissions de distribution ¹	0,75 %	1,00 %	1,00 %	s/o	s/o	s/o
Commissions de service ¹	s/o	0,50 %	0,50 %	s/o	s/o	s/o
Autres charges estimées ²	0,25 % ³	0,25 % ³	0,25 % ³	0,15 % ³	0,15 % ³	0,15 % ³
Ratio des charges totales	2,15 %	2,90 %	2,90 %	1,30 %	1,15 %	0,15 %

Taux de rotation du portefeuille

1 % pour la période comprise entre la date de lancement du Fonds et le 31 janvier 2010.

4 % pour le semestre clos le 31 juillet 2010.

Date de lancement

16 novembre 2009

Actif total

31 594 022 dollars US au 31 juillet 2010.

¹ Le Gestionnaire financier et le Distributeur, chacun à sa discrétion, peuvent renoncer à tout ou partie de leurs commissions respectives et remettre tout ou partie de leur commission à des Intermédiaires financiers.

² Les « Autres charges » comprennent de manière générale l'ensemble des charges d'un Fonds sauf les commissions de gestion, de distribution et de service. Les « Autres charges » comprennent, entres autres, une commission de services administratifs payable à MFS, les commissions de dépositaire et d'agent domiciliataire, et les commissions d'agent de transfert, ainsi que les honoraires d'avocat et de révision.

³ Le Gestionnaire financier s'est engagé volontairement à supporter certaines charges afin que les « Autres charges » ne dépassent pas annuellement 0,25 % de l'actif net quotidien moyen des actions de Catégories A, B et C et 0,15 % de l'actif net quotidien moyen des actions de Catégories W, I et Z du Fonds. Cet accord de plafonnement des charges expire le 31 janvier 2012, auquel moment l'accord pourra être ou ne pas être prorogé à la seule discrétion du Gestionnaire financier. Cet accord de plafonnement des charges exclut les taxes (autres que la taxe d'abonnement du Luxembourg), les frais de transaction et de courtage, les coûts de conversion des devises, les charges extraordinaires et les charges afférentes aux activités d'investissement du Fonds, y compris les intérêts. Si le Gestionnaire financier n'avait pas consenti à cet accord, il est estimé que les « Autres charges » seraient annuellement de 1,91 % pour les actions de Catégories A, B, C et W et de 1,87 % pour les actions de Catégorie I et Z, et que le « Ratio des charges totales » de ces catégories d'actions serait annuellement de 3,81 % (actions de Catégorie A), de 4,56 % (actions des Catégories B et C), de 3,06 % (actions de Catégorie W), de 2,87 % (actions de Catégorie I) et de 1,87 % plus la commission de gestion négociée entre le Gestionnaire financier et l'actionnaire (actions de Catégorie Z).

† Les Commissions de gestion financière pour les actions de catégorie Z seront prélevées et encaissées directement auprès de l'actionnaire par le Gestionnaire financier conformément au contrat négocié séparément entre le Gestionnaire financier (ou sa société apparentée) et l'actionnaire.

ANNEXE 20 – INFLATION-ADJUSTED BOND FUND

Devise de comptabilité : Dollar US (\$)

Objectif et politique d'investissement

L'objectif d'investissement du Fonds est de dégager un rendement total, mesuré en dollars US, qui dépasse le taux d'inflation tel que mesuré aux États-Unis sur le long terme. Le Fonds investit principalement dans un portefeuille de titres protégés contre l'inflation et se focalise sur les titres du Trésor américain

protégés contre l'inflation (TIPS), dans son objectif d'assurer aux investisseurs obligataires un certain niveau de protection contre le risque de l'inflation.

Le Fonds investit principalement (*c'est-à-dire* 70 % au moins de son actif total) en titres de créance en tout genre ajustés en fonction de l'inflation ou dans des placements donnant accès à de tels titres. Le Fonds peut compter la valeur de certains instruments dérivés dans le cadre de cette politique. Le Fonds n'investira pas plus de 10 % de son actif total en actions et en autres titres de participation, ni plus de 25 % de son actif total dans des obligations convertibles, lesquels, au total, ne doivent pas dépasser 30 % de l'actif total du Fonds. Le Fonds entend actuellement se focaliser sur les titres de créance ajustés en fonction de l'inflation émis par le Trésor américain. Le Fonds peut également investir son actif dans des titres ajustés en fonction de l'inflation émis par d'autres sociétés publiques et subdivisions du gouvernement fédéral américain et par d'autres entités telles que des sociétés anonymes et des gouvernements américains et non américains. La valeur du principal de ces titres de créance est ajustée par référence aux évolutions de l'indice américain des prix à la consommation ou autre indice général américain des prix ou des salaires. Ces titres de créance versent en général un taux d'intérêt fixe, mais ce taux fixe est appliqué au principal ajusté en fonction de l'inflation. Le principal payé à l'échéance est en général égal au principal ajusté en fonction de l'inflation ou bien à la valeur nominale d'origine du titre, si cette dernière est plus élevée. D'autres types de titres ajustés en fonction de l'inflation peuvent utiliser d'autres méthodes afin d'effectuer des ajustements en fonction d'autres mesures de l'inflation.

Le Fonds peut aussi investir dans d'autres types de titres de créance de la catégorie investissement qui ne sont pas ajustés en fonction de l'inflation, tels que les titres d'Etat américains et non américains, les titres de créance des sociétés privées, ainsi que les titres adossés à des hypothèques et les titres adossés à des actifs. MFS peut avoir recours à des produits dérivés pour divers besoins (couverture ou investissement) pour le Fonds, et notamment pour gagner des revenus ou accroître les rendements, pour augmenter ou diminuer l'exposition à un marché particulier, pour gérer ou ajuster le profil de risque ou d'autres caractéristiques du fonds, ou comme solutions de rechange aux investissements directs.

Profil de risque

Le profil de risque du Fonds est *Faible/Moyen* (voir page S-18 pour une description des profils de risque). Les risques clés comprennent le risque d'inflation, le risque de titres adossés à des hypothèques, le risque de marché, le risque de taux d'intérêt, le risque de crédit, le risque de concentration géographique et le risque de produits dérivés.

Le tableau qui suit résume les risques clés résultant d'un investissement dans le fonds. Il s'agit d'une énumération partielle de certains des facteurs de risque pertinents. Les investisseurs sont invités à consulter la section « Principaux risques » à la partie 1 du Prospectus pour de plus amples détails concernant ces risques et d'autres risques.

- Les versements d'intérêts sur les titres de créance ajustés en fonction de l'inflation peuvent être imprévisibles ; les distributions de revenus du Fonds pourront donc fluctuer davantage que les distributions de revenus d'un fonds obligataire typique. En période de déflation, il se peut que les revenus du Fonds soient considérablement réduits lorsque le principal des titres de créance ajustés en fonction de l'inflation est ajusté à la baisse. En outre, il ne peut y avoir aucune assurance que l'indice des prix à la consommation américain ou toute autre mesure utilisée pour ajuster le principal des titres de créance du Fonds correspondront fidèlement au taux d'inflation auquel fait face un investisseur particulier.
- Étant donné que le Fonds peut investir en titres adossés à des hypothèques et à des actifs, il est soumis à un risque de remboursement anticipé et à un risque de prorogation. Certains titres adossés à des hypothèques et à des actifs sont des produits d'investissement structurés qui peuvent soumettre le Fonds à une volatilité élevée.
- Certains titres du gouvernement américain sont garantis par le crédit du gouvernement américain et comportent habituellement un risque de crédit minimal. D'autres titres du gouvernement américain dans lesquels le Fonds peut investir comportent un risque de crédit accru car ils ne sont garantis que par le crédit d'un organisme fédéral américain ou par une entreprise parrainée par le gouvernement. Bien que les entreprises parrainées par le gouvernement puissent être constituées ou parrainées par le Congrès américain, elles ne sont pas financées sur les crédits budgétaires du Congrès et leurs titres ne sont pas émis ou garantis par le Trésor américain ou par le crédit du gouvernement américain.
- Les placements en titres peuvent être affectés d'une manière favorable ou défavorable par les évolutions de la situation financière d'un émetteur et des conditions de marché, des taux d'intérêt, des taux de change et de la conjoncture économique et politique dans les pays dans lesquels les placements sont effectués.
- Étant donné que le Fonds peut investir un montant élevé de son actif dans des émetteurs situés dans un seul pays, la performance du Fonds peut être étroitement liée aux conditions et développements de marché, monétaires, économiques, politiques ou réglementaires dans ce pays et il peut être plus volatil qu'un portefeuille davantage diversifié géographiquement.
- La valeur des titres de créance évolue en fonction des fluctuations des taux d'intérêt. En règle générale, le cours d'un titre de créance diminue lorsque les taux d'intérêt augmentent, et il augmente lorsque les taux d'intérêt diminuent. La valeur des titres de créance est également tributaire de la qualité de crédit de l'émetteur ou de la contrepartie et de leur capacité à rembourser le principal et à verser les intérêts à l'échéance.
- Les émetteurs du secteur bancaire sont soumis à de nombreux risques, y compris les réglementations gouvernementales défavorables, la réduction de la disponibilité du capital et l'augmentation de des coûts du capital et les évolutions des taux d'intérêt et/ou de défaillance, qui peuvent avoir un effet défavorable important sur le Fonds.

- Les produits dérivés peuvent être extrêmement volatils et comporter des risques en sus des risques de l'(des) indicateur(s) sous-jacent(s). Les gains ou les pertes résultant des produits dérivés peuvent être très supérieurs au coût d'origine des produits dérivés (et peuvent parfois être illimités) et peuvent donc comporter un effet de levier. Parmi les autres risques résultant des produits dérivés, citons le risque de marché, le risque de couverture, le risque de corrélation, le risque de levier, le risque de crédit/contrepartie et le risque de liquidité. Il est recommandé aux investisseurs de consulter le Prospectus pour lire une explication détaillée des risques associés aux produits dérivés.
- **Il ne peut y avoir aucune assurance que le Fonds atteindra son objectif d'investissement. La valeur de votre placement peut évoluer à la hausse comme à la baisse et il se peut que vous ne récupériez pas le montant investi.**

Profil du Fonds/des investisseurs

- Les investisseurs doivent être en mesure d'accepter la volatilité et la possibilité de moins-values de cession.
- Le Fonds est destiné à être un investissement à moyen ou à long terme. Les niveaux de tolérance au risque et les horizons d'investissement des investisseurs peuvent varier en fonction de leur situation particulière. Veuillez consulter votre Intermédiaire financier pour obtenir des conseils concernant votre tolérance au risque et vos horizons d'investissement avant d'investir dans le Fonds.

Résultats

Le graphique et le tableau ci-dessous présentent les informations sur les résultats passés. Les résultats passés ne préjugent pas nécessairement des résultats futurs. Le graphique et le tableau ne prennent pas en compte l'incidence du droit d'entrée ou de sortie pouvant vous être facturé lors de l'achat ou du rachat des actions, ni des taxes pouvant être imposées sur ces opérations. Tout droit d'entrée ou de sortie ou toute taxe est susceptible de diminuer les rendements indiqués.

Graphique à barres : Le graphique à barres présente les rendements totaux annuels des actions de catégorie A1 – \$ du Fonds au 31 décembre de chaque année.

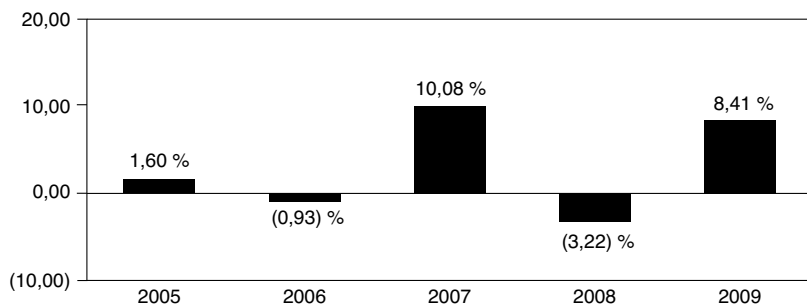


Tableau des résultats : Le tableau présente les rendements totaux annuels moyens de chaque catégorie du Fonds pour la période close le 31 décembre 2009.

INFLATION-ADJUSTED BOND FUND	Date de création de la catégorie	Date de début des résultats	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Vie ^{^^}
CATÉGORIE A1 – \$ [^]	26/09/2005	09/06/2004	8,41 %	4,92 %	3,06 %	s/o	3,90 %
CATÉGORIE A2 – \$ [^]	26/09/2005	09/06/2004	8,42 %	4,90 %	3,05 %	s/o	3,88 %
CATÉGORIE B1 – \$ [^]	26/09/2005	09/06/2004	7,44 %	3,90 %	2,05 %	s/o	2,86 %
CATÉGORIE B2 – \$ [^]	26/09/2005	09/06/2004	7,38 %	3,87 %	2,04 %	s/o	2,86 %
CATÉGORIE C1 – \$ [^]	26/09/2005	09/06/2004	7,35 %	3,88 %	2,02 %	s/o	2,83 %
CATÉGORIE C2 – \$ [^]	26/09/2005	09/06/2004	7,28 %	3,88 %	1,99 %	s/o	2,79 %
CATÉGORIE I1 – \$ [^]	26/09/2005	09/06/2004	9,40 %	5,82 %	3,90 %	s/o	4,72 %
CATÉGORIE S1 – \$ [^]	26/09/2005	09/06/2004	8,84 %	5,39 %	3,55 %	s/o	4,40 %
Indice Barclays Capital U.S. Treasury Inflation Protected Securities (USD)		09/06/2004	11,41 %	6,69 %	4,63 %	s/o	

[^] Antérieurement à la date de création de la catégorie, les résultats présentés reflètent les résultats d'un fonds MFS correspondant domicilié aux Îles Caïmans aux objectifs d'investissement et à la politique relativement similaires, existant depuis plus longtemps et dont les actifs ont été apportés au fonds le 26 septembre 2005. La date de création du Fonds est le 26 septembre 2005.

^{^^} « Vie » reflète la période indiquée dans la colonne intitulée « Date de début des résultats » jusqu'au 31 décembre 2009.

Indicateur de référence du Fonds

Indice Barclays Capital U.S. Treasury Inflation Protected Securities (USD)

Charges d'exploitation annuelles du Fonds

Les charges suivantes sont exprimées en pourcentage annuel de l'actif net moyen (sur la base du rapport financier non révisé du fonds au 31 janvier 2010). Ces charges sont prélevées sur l'actif du Fonds et sont intégralement représentées dans le cours par action concerné. Les charges indiquées correspondent aux charges s'appliquant tant aux actions de capitalisation qu'aux actions de distribution ainsi qu'aux diverses devises offertes par la catégorie applicable. Sauf comme indiqué pour les actions de catégorie Z, ces charges ne sont pas facturées directement aux actionnaires.

Catégorie	A	B	C	W	I	S	Z
Commissions de gestion financière ¹	0,60 %	0,60 %	0,60 %	0,60 %	0,50 %	0,60 %	†
Commissions de distribution ¹	0,50 %	1,00 %	1,00 %	s/o	s/o	s/o	s/o
Commissions de service ¹	s/o	0,50 %	0,50 %	s/o	s/o	s/o	s/o
Autres charges estimées ²	0,25 % ³	0,25 % ³	0,25 % ³	0,15 % ³	0,15 % ³	0,35 %	0,15 % ³
Ratio des charges totales	1,35 %	2,35 %	2,35 %	0,75 %	0,65 %	0,95 %⁴	0,15 %

Taux de rotation du portefeuille

(45) % pour l'exercice clos le 31 janvier 2010.

5 % pour le semestre clos le 31 juillet 2010.

Date de lancement

26 septembre 2005.

Actif total

192 564 673 dollars US au 31 juillet 2010.

- ¹ Le Gestionnaire financier et le Distributeur, chacun à sa discrétion, peuvent renoncer à tout ou partie de leurs commissions respectives et remettre tout ou partie de leur commission à des Intermédiaires financiers.
- ² Les « Autres charges » comprennent de manière générale l'ensemble des charges d'un Fonds sauf les commissions de gestion, de distribution et de service. Les « Autres charges » comprennent, entre autres, une commission de services administratifs payable à MFS, les commissions de dépositaire et d'agent domiciliaire, et les commissions d'agent de transfert, ainsi que les honoraires d'avocat et de révision.
- ³ Le Gestionnaire financier s'est engagé volontairement à supporter certaines charges afin que les « Autres charges » ne dépassent pas annuellement 0,25 % de l'actif net quotidien moyen des actions de Catégories A, B et C et 0,15 % de l'actif net quotidien moyen des actions de Catégories W, I et Z du Fonds. Cet accord de plafonnement des charges expire le 31 janvier 2012, auquel moment l'accord pourra être ou ne pas être prorogé à la seule discrétion du Gestionnaire financier. Cet accord de plafonnement des charges exclut les taxes (autres que la taxe d'abonnement du Luxembourg), les frais de transaction et de courtage, les coûts de conversion des devises, les charges extraordinaires et les charges afférentes aux activités d'investissement du Fonds, y compris les intérêts. Si le Gestionnaire financier n'avait pas consenti à cet accord, il est estimé que les « Autres charges » seraient annuellement de 0,39 % pour les actions de Catégories A, B, C et W et de 0,35 % pour les actions de Catégorie I et Z, et que le « Ratio des charges totales » de ces catégories d'actions serait annuellement de 1,49 % (actions de Catégorie A), de 2,49 % (actions des Catégories B et C), de 0,99 % (actions de Catégorie W), de 0,85 % (actions de Catégorie I) et de 0,35 % plus la commission de gestion négociée entre le Gestionnaire financier et l'actionnaire (actions de Catégorie Z).
- ⁴ Le Gestionnaire financier s'est engagé volontairement à supporter les charges de façon que le « Ratio des charges totales » des actions de catégorie S du Fonds ne dépasse pas annuellement 1,00 % de l'actif net quotidien moyen des actions de cette catégorie jusqu'au 31 janvier 2012, moment auquel l'accord pourra être ou non prorogé à la seule discrétion du Gestionnaire financier. Cet accord de plafonnement des charges exclut les taxes (autres que la taxe d'abonnement du Luxembourg), les courtages et frais de transactions, les coûts de conversion des devises, les charges extraordinaires et les charges afférentes aux activités d'investissement du Fonds, y compris les intérêts.
- [‡] Les Commissions de gestion financière pour les actions de catégorie Z seront prélevées et encaissées directement auprès de l'actionnaire par le Gestionnaire financier conformément au contrat négocié séparément entre le Gestionnaire financier (ou sa société apparentée) et l'actionnaire.

Devise de comptabilité : Dollar US (\$)**Objectif et politique d'investissement**

L'objectif d'investissement du Fonds est l'appréciation du capital, mesurée en dollars US. Le Fonds investit principalement dans un portefeuille d'actions japonaises de grande capitalisation. Le Fonds est géré par une équipe d'analystes de recherche de MFS qui utilise un processus de recherche fondamentale ascendante (bottom up) et d'évaluation par les pairs pour construire un portefeuille représentant leurs meilleures idées en matière d'appréciation du capital à travers les secteurs d'activité japonais.

Le Fonds investit principalement (*c'est-à-dire* au moins 70 % de son actif total) en actions et autres titres de participation de sociétés qui ont leur siège ou exercent une part prépondérante de leur activité économique au Japon. Le Fonds peut compter la valeur de certains instruments dérivés dans le cadre de cette politique. Le Fonds n'investira pas plus de 33¹/₃ % de son actif total dans des obligations convertibles.

MFS peut avoir recours à des produits dérivés pour divers besoins (couverture ou investissement) pour le Fonds, et notamment pour gagner des revenus ou accroître les rendements, pour augmenter ou diminuer l'exposition à un marché particulier, pour gérer ou ajuster le profil de risque ou d'autres caractéristiques du fonds, ou comme solutions de rechange aux investissements directs.

Profil de risque

Le profil de risque du Fonds est *Moyen/Élevé* (voir page S-18 pour une description des profils de risque). Les risques clés comprennent le risque de marché, le risque de concentration géographique, le risque de change et le risque des produits dérivés.

Le tableau qui suit résume les risques clés résultant d'un investissement dans le fonds. Il s'agit d'une énumération partielle de certains des facteurs de risque pertinents. Les investisseurs sont invités à consulter la section « Principaux risques » à la partie 1 du Prospectus pour de plus amples détails concernant ces risques et d'autres risques.

- Les placements en titres peuvent être affectés d'une manière favorable ou défavorable par les évolutions de la situation financière d'un émetteur et des conditions de marché, des taux d'intérêt, des taux de change et de la conjoncture économique et politique dans les pays dans lesquels les placements sont effectués.
- Étant donné que le Fonds peut investir un montant élevé de son actif dans des émetteurs situés dans un seul pays, la performance du Fonds peut être étroitement liée aux conditions et développements de marché, monétaires, économiques, politiques ou réglementaires dans ce pays et il peut être plus volatil qu'un portefeuille davantage diversifié géographiquement.
- Les risques de change comprennent les fluctuations des taux de change, les évolutions politiques et économiques internationales et régionales et l'imposition possible de contrôles des changes ou autres lois ou restrictions imposées par les gouvernements locaux à l'égard de ces investissements. Étant donné qu'un Fonds peut investir dans des titres de portefeuille et instruments libellés en devises autre que sa devise de comptabilité ou que la devise de la catégorie d'actions concernée, les évolutions des taux de change peuvent affecter la valeur de ces positions ainsi que la valeur de votre investissement.
- Les produits dérivés peuvent être extrêmement volatils et comporter des risques en sus des risques de l'(des) indicateur(s) sous-jacent(s). Les gains ou les pertes résultant des produits dérivés peuvent être très supérieurs au coût d'origine des produits dérivés (et peuvent parfois être illimités) et peuvent donc comporter un effet de levier. Parmi les autres risques résultant des produits dérivés, citons le risque de marché, le risque de couverture, le risque

de corrélation, le risque de levier, le risque de crédit/contrepartie et le risque de liquidité. Il est recommandé aux investisseurs de consulter le Prospectus pour lire une explication détaillée des risques associés aux produits dérivés.

- **Il ne peut y avoir aucune assurance que le Fonds atteindra son objectif d'investissement. La valeur de votre placement peut évoluer à la hausse comme à la baisse et il se peut que vous ne récupériez pas le montant investi.**

Profil du Fonds/des investisseurs

- Les investisseurs doivent être en mesure d'accepter la volatilité et la possibilité de moins-values de cession.
- Le Fonds est destiné à être un investissement à long terme. Les niveaux de tolérance au risque et les horizons d'investissement des investisseurs peuvent varier en fonction de leur situation particulière. Veuillez consulter votre Intermédiaire financier pour tout conseil concernant votre tolérance au risque et vos horizons d'investissement avant d'investir dans le Fonds.

Résultats

Le graphique et le tableau ci-dessous présentent les informations sur les résultats passés. Les résultats passés ne préjugent pas nécessairement des résultats futurs. Le graphique et le tableau ne prennent pas en compte l'incidence du droit d'entrée ou de sortie pouvant vous être facturé lors de l'achat ou du rachat des actions, ni des taxes pouvant être imposées sur ces opérations. Tout droit d'entrée ou de sortie ou toute taxe est susceptible de diminuer les rendements indiqués.

Graphique à barres : le graphique à barres présente les rendements totaux annuels des actions de catégorie A1-\$ du Fonds au 31 décembre de chaque année.



Tableau des résultats : Le tableau présente les rendements totaux annuels moyens de chaque catégorie du Fonds pour la période close le 31 décembre 2009.

JAPAN EQUITY FUND	Date de création de la catégorie	Date de début des résultats	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Vie ^{^^}
CATÉGORIE A1 – \$	01/08/2007	31/07/2007	2,32 %	s/o	s/o	s/o	(11,21) %
CATÉGORIE A1 – €	01/08/2007	31/07/2007	(0,56) %	s/o	s/o	s/o	(12,90) %
CATÉGORIE B1 – \$	01/08/2007	31/07/2007	1,66 %	s/o	s/o	s/o	(11,85) %
CATÉGORIE C1 – \$	01/08/2007	31/07/2007	1,66 %	s/o	s/o	s/o	(11,85) %
CATÉGORIE I1 – \$	01/08/2007	31/07/2007	3,60 %	s/o	s/o	s/o	(10,13) %
CATÉGORIE I1 – €	01/08/2007	31/07/2007	0,63 %	s/o	s/o	s/o	(11,83) %
CATÉGORIE I1 – £*	01/08/2007	31/07/2007	(6,47) %	s/o	s/o	s/o	(1,33) %
Indice MSCI Japan (USD)		31/07/2007	6,25 %	s/o	s/o	s/o	

^{^^} « Vie » reflète la période indiquée dans la colonne intitulée « Date de début des résultats » jusqu'au 31 décembre 2009. La date de création du fonds est 1^{er} août 2007.

* Avant le 31 janvier 2011, les actions de catégorie I1 – £ étaient qualifiées d'actions de distribution (Catégorie I2 – £) et distribuaient les revenus applicables. Il se peut que les performances indiquées avant cette date soient différentes compte tenu de ces distributions.

Indicateur de référence du Fonds

Indice MSCI Japan (USD)

Charges d'exploitation annuelles du Fonds

Les charges suivantes sont exprimées en pourcentage annuel de l'actif net. (sur la base du rapport financier non révisé du fonds au 31 janvier 2010). Ces charges sont prélevées sur l'actif du Fonds et sont intégralement représentées dans le cours par action concerné. Les charges indiquées correspondent aux charges s'appliquant tant aux actions de capitalisation qu'aux actions de distribution ainsi qu'aux diverses devises offertes par la catégorie applicable. Sauf comme indiqué pour les actions de catégorie Z, ces charges ne sont pas facturées directement aux actionnaires.

Catégorie	A	B	C	W	I	Z
Commissions de gestion financière ¹	1,05 %	1,05 %	1,05 %	1,05 %	0,85 %	±
Commissions de distribution ¹	0,75 %	1,00 %	1,00 %	s/o	s/o	s/o
Commissions de service ¹	s/o	0,50 %	0,50 %	s/o	s/o	s/o
Autres charges estimées ²	0,25 % ³	0,25 % ³	0,25 % ³	0,15 % ³	0,15 % ³	0,15 % ³
Ratio des charges totales	2,05 %	2,80 %	2,80 %	1,20 %	1,00 %	0,15 %

Taux de rotation du portefeuille

1150 % pour l'exercice clos le 31 janvier 2010.

56 % pour le semestre clos le 31 juillet 2010.

Date de lancement

1^{er} août 2007.

Actif total

9 095 253 dollars US au 31 juillet 2010.

- ¹ Le Gestionnaire financier et le Distributeur, chacun à sa discrétion, peuvent renoncer à tout ou partie de leurs commissions respectives et remettre tout ou partie de leur commission à des Intermédiaires financiers.
- ² Les « Autres charges » comprennent de manière générale l'ensemble des charges d'un Fonds sauf les commissions de gestion, de distribution et de service. Les « Autres charges » comprennent, entres autres, une commission de services administratifs payable à MFS, les commissions de dépositaire et d'agent domiciliataire, et les commissions d'agent de transfert, ainsi que les honoraires d'avocat et de révision.
- ³ Le Gestionnaire financier s'est engagé volontairement à supporter certaines charges afin que les « Autres charges » ne dépassent pas annuellement 0,25 % de l'actif net quotidien moyen des actions de Catégories A, B et C et 0,15 % de l'actif net quotidien moyen des actions de Catégories W, I et Z du Fonds. Cet accord de plafonnement des charges expire le 31 janvier 2012, auquel moment l'accord pourra être ou ne pas être prorogé à la seule discrétion du Gestionnaire financier. Cet accord de plafonnement des charges exclut les taxes (autres que la taxe d'abonnement du Luxembourg), les frais de transaction et de courtage, les coûts de conversion des devises, les charges extraordinaires et les charges afférentes aux activités d'investissement du Fonds, y compris les intérêts. Si le Gestionnaire financier n'avait pas consenti à cet accord, il est estimé que les « Autres charges » seraient annuellement de 3,29 % pour les actions de Catégories A, B, C et W et de 3,25 % pour les actions de Catégorie I et Z, et que le « Ratio des charges totales » de ces catégories d'actions serait annuellement de 5,09 % (actions de Catégorie A), de 5,84 % (actions des Catégories B et C), de 4,34 % (actions de Catégorie W), de 4,10 % (actions de Catégorie I) et de 3,25 % plus la commission de gestion négociée entre le Gestionnaire financier et l'actionnaire (actions de Catégorie Z).
- † Les Commissions de gestion financière pour les actions de catégorie Z seront prélevées et encaissées directement auprès de l'actionnaire par le Gestionnaire financier conformément au contrat négocié séparément entre le Gestionnaire financier (ou sa société apparentée) et l'actionnaire.

Devise de comptabilité : Dollar US (\$)**Objectif et politique d'investissement**

L'objectif d'investissement du Fonds est l'appréciation du capital, mesurée en dollars US. Le Fonds investit principalement dans un portefeuille d'actions d'Amérique latine. Le Fonds recherche des actions en fonction de leurs perspectives de bénéfices et de leurs valorisations en tentant d'ajouter de la valeur par le biais d'une sélection de titres s'appuyant sur la recherche fondamentale ascendante (bottom up) effectuée par les professionnels de l'investissement actions de MFS.

Le Fonds investit principalement (*c'est-à-dire* au moins 70 % de son actif total) en actions et titres de participation de sociétés basées en Amérique latine ou qui exercent une part prépondérante de leur activité économique en Amérique latine. Pour les besoins des politiques d'investissement du Fonds, l'Amérique latine comprend tout pays situé en Amérique du Sud, en Amérique centrale, dans les Antilles, ainsi que le Mexique. Le Fonds peut compter la valeur de certains instruments dérivés dans le cadre de cette politique. Le Fonds n'investira pas plus de 33¹/₃ % de son actif total en obligations convertibles.

Remarque importante : Le Fonds peut investir une part importante de son actif dans des émetteurs situés dans un seul pays ou dans un nombre limité de pays. Le Fonds peut investir jusqu'à 100 % de son actif sur les marchés émergents. Les titres des marchés émergents peuvent comporter des risques supérieurs à ceux

associés habituellement aux investissements sur des marchés plus développés, ce qui peut soumettre le Fonds à une volatilité élevée. Pour connaître les détails des risques des investissements du Fonds, veuillez vous reporter à la rubrique « Profil de risque » ci-dessous.

MFS peut avoir recours à des produits dérivés pour divers besoins (couverture ou investissement) pour le Fonds, et notamment pour gagner des revenus ou accroître les rendements, pour augmenter ou diminuer l'exposition à un marché particulier, pour gérer ou ajuster le profil de risque ou d'autres caractéristiques du fonds, ou comme solutions de rechange aux investissements directs.

Profil de risque

Le profil de risque du Fonds est *Élevé* (voir page S-18 pour une description des profils de risque). Les risques clés comprennent le risque de marchés émergents, le risque de concentration géographique, le risque de change, le risque de marché et le risque de produits dérivés.

Le tableau qui suit résume les risques clés résultant d'un investissement dans le fonds. Il s'agit d'une énumération partielle de certains des facteurs de risque pertinents. Les investisseurs sont invités à consulter la section « Principaux risques » à la partie 1 du Prospectus pour de plus amples détails concernant ces risques et d'autres risques.

- Investir sur des marchés émergents peut comporter des risques plus élevés que ceux associés habituellement aux investissements sur des marchés plus développés, y compris une liquidité moindre, un accroissement du risque de crédit et de règlement, des risques de change, l'instabilité politique et économique et le risque de normes comptables moins strictes, ce qui peut soumettre le Fonds à une volatilité plus élevée.
- Étant donné que le Fonds peut investir un montant élevé de son actif dans des émetteurs situés dans un seul pays ou une seule région, la performance du fonds peut être étroitement liée aux conditions et évolutions de marché, monétaires, économiques, politiques ou réglementaires dans ce pays ou cette région et il peut être plus volatil qu'un portefeuille davantage diversifié géographiquement.
- Les risques de change comprennent les fluctuations des taux de change, les évolutions politiques et économiques internationales et régionales et l'imposition possible de contrôles des changes ou autres lois ou restrictions imposées par les gouvernements locaux à l'égard de ces investissements. Étant donné qu'un Fonds peut investir dans des titres de portefeuille et instruments libellés en devises autre que sa devise de comptabilité ou que la devise de la catégorie d'actions concernée, les évolutions des taux de change peuvent affecter la valeur de ces positions ainsi que la valeur de votre investissement.
- Les placements en titres peuvent être affectés d'une manière favorable ou défavorable par les évolutions de la situation financière d'un émetteur et des conditions de marché, des taux d'intérêt, des taux de change et de

la conjoncture économique et politique dans les pays dans lesquels les placements sont effectués.

- Les produits dérivés peuvent être extrêmement volatils et comporter des risques en sus des risques de l'(des) indicateur(s) sous-jacent(s). Les gains ou les pertes résultant des produits dérivés peuvent être très supérieurs au coût d'origine des produits dérivés (et peuvent parfois être illimités) et peuvent donc comporter un effet de levier. Parmi les autres risques résultant des produits dérivés, citons le risque de marché, le risque de couverture, le risque de corrélation, le risque de levier, le risque de crédit/contrepartie et le risque de liquidité. Il est recommandé aux investisseurs de consulter le Prospectus pour lire une explication détaillée des risques associés aux produits dérivés.
- **Il ne peut y avoir aucune assurance que le Fonds atteindra son objectif d'investissement. La valeur de votre placement peut évoluer à la hausse comme à la baisse et il se peut que vous ne récupériez pas le montant investi.**

Profil du Fonds/des investisseurs

- Les investisseurs doivent être en mesure d'accepter la volatilité et la possibilité de moins-values de cession.
- Le Fonds est destiné à être un investissement à long terme. Les niveaux de tolérance au risque et les horizons d'investissement des investisseurs peuvent varier en fonction de leur situation particulière. Veuillez consulter votre Intermédiaire financier pour tout conseil concernant votre tolérance au risque et vos horizons d'investissement avant d'investir dans le Fonds.

Résultats

Le Fonds a été lancé le 26 mars 2009. L'historique de la performance et les rendements annuels moyens pour une année civile complète n'étaient pas encore disponibles à la date de publication.

Indicateur de référence du Fonds

Indice MSCI Emerging Markets Latin America 10-40 (USD)

Charges d'exploitation annuelles du Fonds

Les charges suivantes sont exprimées en pourcentage annuel de l'actif net (sur la base du rapport financier révisé du Fonds au 31 janvier 2010). Ces charges sont prélevées sur l'actif du Fonds et sont intégralement représentées dans le cours par action concerné. Les charges indiquées correspondent aux charges s'appliquant tant aux actions de capitalisation qu'aux actions de distribution ainsi qu'aux diverses devises offertes par la catégorie applicable. Sauf comme indiqué pour les actions de catégorie Z, ces charges ne sont pas facturées directement aux actionnaires.

B	C	W	I	Z
1,15 %	1,15 %	1,15 %	1,00 %	±
1,00 %	1,00 %	s/o	s/o	s/o
0,50 %	0,50 %	s/o	s/o	s/o
0,25 % ³	0,25 % ³	0,15 % ³	0,15 % ³	0,15 % ³
2,90 %	2,90 %	1,30 %	1,15 %	0,15 %

ancement du Fonds et le

peuvent renoncer à tout ou partie de leurs
à des Intermédiaires financiers.

des charges d'un Fonds sauf les commissions de
ment, entres autres, une commission de services
nt domiciliataire, et les commissions d'agent de

des charges afin que les « Autres charges » ne soient pas affectées aux actions des Catégories A, B et C et 0,15 % de ces charges. Cet accord de plafonnement des charges expire le 31/12/2018 et sera prorogé à la seule discrétion du Gestionnaire financier (sauf que la taxe d'abonnement du Luxembourg), y compris les charges extraordinaires et les charges de gestion. Si le Gestionnaire financier n'avait pas consenti à cet accord, la commission de gestion serait de 3,05 % pour les actions des Catégories A, B et C et 3,20 % pour les actions des Catégories D et E. Le ratio des charges totales (y compris la taxe d'abonnement du Luxembourg) des Catégories A, B et C est de 0,70 % (actions des Catégories B et C), de 4,20 % pour les actions des Catégories D et E, plus la commission de gestion négociée entre

seront prélevées et encaissées directement
contrat négocié séparément entre le Gestionnaire

t de dégager des revenus courants
un risque d'investissement
du capital ; les revenus et le
stit dans un portefeuille de

titres à revenu fixe, de catégorie investissement, américains ou libellés en dollar US, essentiellement de durée courte à moyenne. Le Fonds cherche à réduire la volatilité en investissant dans des titres à échéances plus courtes et tente d'ajouter de la valeur par le biais de la sélection des titres et des secteurs.

Le Fonds investit principalement (*c'est-à-dire* au moins 70 % de l'actif total) en titres de créance. Le Fonds peut compter la valeur de certains instruments dérivés dans le cadre de cette politique. La durée de vie moyenne pondérée en dollars US ne dépasse pas cinq ans. Le Fonds investit principalement en titres de créance de la catégorie investissement. Les placements de titres d'émetteurs non américains sont libellés en dollars US.

MFS peut avoir recours à des produits dérivés pour divers besoins (couverture ou investissement) pour le Fonds, et notamment pour gagner des revenus ou accroître les rendements, pour augmenter ou diminuer l'exposition à un marché particulier, pour gérer ou ajuster le profil de risque ou d'autres caractéristiques du fonds, ou comme solutions de rechange aux investissements directs.

Profil de risque

Le profil de risque du Fonds est *Faible/Moyen* (voir page S-18 pour une description des profils de risque). Les risques clés comprennent le risque de taux d'intérêt, le risque de crédit, le risque de titres adossés à des hypothèques, le risque de marché et le risque des produits dérivés.

Le tableau qui suit résume les risques clés résultant d'un investissement dans le fonds. Il s'agit d'une énumération partielle de certains des facteurs de risque pertinents. Les investisseurs sont invités à consulter la section « Principaux risques » à la partie 1 du Prospectus pour de plus amples détails concernant ces risques et d'autres risques.

- La valeur des titres de créance évolue en fonction des fluctuations des taux d'intérêt. En règle générale, le cours d'un titre de créance diminue lorsque les taux d'intérêt augmentent, et il augmente lorsque les taux d'intérêt diminuent. La valeur des titres de créance est également tributaire de la qualité de crédit de l'émetteur ou de la contrepartie et de leur capacité à rembourser le principal et à verser les intérêts à l'échéance.
- Les émetteurs du secteur bancaire sont soumis à de nombreux risques, y compris les réglementations gouvernementales défavorables, la réduction de la disponibilité du capital et l'augmentation de des coûts du capital et les évolutions des taux d'intérêt et/ou de défaillance, qui peuvent avoir un effet défavorable important sur le Fonds.
- De manière générale, plus l'échéance d'un titre est longue, plus le risque de taux d'intérêt sur le cours du titre est important. Les Fonds dont les échéances moyennes pondérées en dollars sont plus longues, sont généralement plus volatils que les fonds dont les échéances sont plus courtes. À l'inverse, les fonds dont les échéances sont plus courtes peuvent être plus volatils, mais dégagent en général des rendements plus faibles que les fonds dont les échéances sont plus longues.

- Étant donné que le Fonds peut investir en titres adossés à des hypothèques et en titres adossés à des actifs, il est soumis à un risque de remboursement anticipé et à un risque de prorogation. Certains titres adossés à des hypothèques et à des actifs sont des produits d'investissement structurés qui peuvent soumettre le Fonds à une volatilité élevée.
- Certains titres du gouvernement américain sont garantis par le crédit du gouvernement américain et comportent habituellement un risque de crédit minimal. D'autres titres du gouvernement américain dans lesquels le Fonds peut investir comportent un risque de crédit accru car ils ne sont garantis que par le crédit d'un organisme fédéral américain ou par une entreprise parrainée par le gouvernement. Bien que les entreprises parrainées par le gouvernement puissent être constituées ou parrainées par le Congrès américain, elles ne sont pas financées sur les crédits budgétaires du Congrès et leurs titres ne sont pas émis ou garantis par le Trésor américain ou par le crédit du gouvernement américain.
- Les placements en titres peuvent être affectés d'une manière favorable ou défavorable par les évolutions de la situation financière d'un émetteur et des conditions de marché, des taux d'intérêt, des taux de change et de la conjoncture économique et politique dans les pays dans lesquels les placements sont effectués.
- Les produits dérivés peuvent être extrêmement volatils et comporter des risques en sus des risques de l'(des) indicateur(s) sous-jacent(s). Les gains ou les pertes résultant des produits dérivés peuvent être très supérieurs au coût d'origine des produits dérivés (et peuvent parfois être illimités) et peuvent donc comporter un effet de levier. Parmi les autres risques résultant des produits dérivés, citons le risque de marché, le risque de couverture, le risque de corrélation, le risque de levier, le risque de crédit/contrepartie et le risque de liquidité. Il est recommandé aux investisseurs de consulter le Prospectus pour lire une explication détaillée des risques associés aux produits dérivés.
- **Le capital d'investissement n'est pas garanti. Il ne peut y avoir aucune assurance que le Fonds atteindra son objectif d'investissement. La valeur de votre placement peut évoluer à la hausse comme à la baisse et il se peut que vous ne récupériez pas le montant investi.**

Profil du Fonds/des investisseurs

- Les investisseurs doivent être en mesure d'accepter la volatilité et la possibilité de moins-values de cession.
- Le Fonds est destiné à être un investissement à moyen ou à long terme. Les niveaux de tolérance au risque et les horizons d'investissement des investisseurs peuvent varier en fonction de leur situation particulière. Veuillez consulter votre Intermédiaire financier pour obtenir des conseils concernant votre tolérance au risque et vos horizons d'investissement avant d'investir dans le Fonds.

Résultats

Le graphique et le tableau ci-dessous présentent les informations sur les résultats passés. Les résultats passés ne préjugent pas nécessairement des résultats futurs. Le graphique et le tableau ne prennent pas en compte l'incidence du droit d'entrée ou de sortie pouvant vous être facturé lors de l'achat ou du rachat des actions, ni des taxes pouvant être imposées sur ces opérations. Tout droit d'entrée ou de sortie ou toute taxe est susceptible de diminuer les rendements indiqués.

Graphique à barres : Le graphique à barres présente les rendements totaux annuels des actions de catégorie A1 – \$ du Fonds au 31 décembre de chaque année.

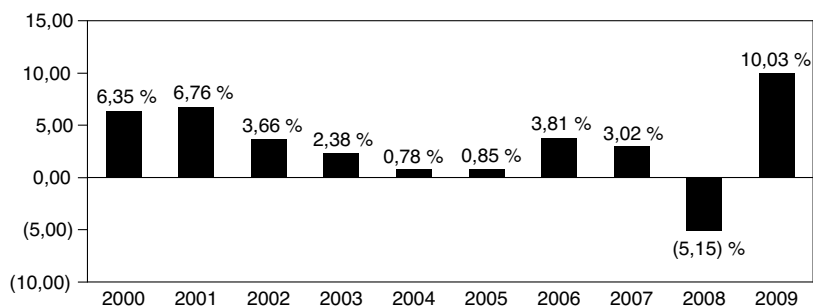


Tableau des résultats : Le tableau présente les rendements totaux annuels moyens de chaque catégorie du Fonds pour la période close le 31 décembre 2009.

LIMITED MATURITY FUND	Date de création de la catégorie	Date de début des résultats	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Vie ^{^^}
CATÉGORIE A1 – \$ [^]	26/09/2005	01/09/1994	10,03 %	2,44 %	2,40 %	3,17 %	3,43 %
CATÉGORIE A2 – \$ [^]	26/09/2005	01/09/1994	9,94 %	2,45 %	2,39 %	3,23 %	3,50 %
CATÉGORIE B1 – \$ [^]	26/09/2005	01/09/1994	8,93 %	1,45 %	1,40 %	2,27 %	2,83 %
CATÉGORIE B2 – \$ [^]	26/09/2005	01/09/1994	8,85 %	1,42 %	1,39 %	2,25 %	2,82 %
CATÉGORIE C1 – \$ [^]	26/09/2005	01/09/1994	8,92 %	1,40 %	1,34 %	2,17 %	2,77 %
CATÉGORIE C2 – \$ [^]	26/09/2005	01/09/1994	8,83 %	1,40 %	1,33 %	2,16 %	2,76 %
CATÉGORIE I1 – \$ [^]	26/09/2005	01/09/1994	10,79 %	3,26 %	3,19 %	3,87 %	4,13 %
CATÉGORIE S1 – \$ [^]	26/09/2005	01/09/1994	10,63 %	2,98 %	2,93 %	3,74 %	4,04 %

Indice Barclays Capital 1-3 Year

U.S. Government /

Index Credit Bond (USD)

01/09/1994

3,83 %

5,20 %

4,32 %

4,86 %

[^] Antérieurement à la date de création de la catégorie, les résultats présentés reflètent les résultats d'un fonds MFS correspondant domicilié aux Îles Caïmans aux objectifs d'investissement et à la politique relativement similaires, existant depuis plus longtemps et dont les actifs ont été apportés au fonds le 26 septembre 2005. La date de création du Fonds est le 26 septembre 2005.

^{^^} « Vie » reflète la période indiquée dans la colonne intitulée « Date de début des résultats » jusqu'au 31 décembre 2009.

Les résultats reflètent la performance de la catégorie d'actions la plus ancienne dans la même devise jusqu'au démarrage effectif de l'enregistrement des résultats de catégorie pour la catégorie détaillée. Les résultats de catégorie combinés ne

sont pas ajustés pour prendre en compte les différences de charges d'exploitation spécifiques à la catégorie. Comparés aux résultats que ces catégories d'actions auraient pu présenter si elles avaient été offertes sur l'ensemble de la période, les résultats combinés se traduisent généralement par des résultats plus élevés pour les catégories d'actions dont les charges d'exploitation sont plus élevées que celles de la catégorie d'action la plus ancienne, et par des résultats moins élevés pour les catégories d'action dont les charges d'exploitation sont inférieures à celles de la catégorie d'action la plus ancienne.

Indicateur de référence du Fonds

Indice Barclays Capital 1-3 Year U.S. Government / Indice Credit Bond (USD)

Charges d'exploitation annuelles du Fonds

Les charges suivantes sont exprimées en pourcentage annuel de l'actif net moyen (sur la base du rapport financier non révisé du fonds au 31 janvier 2010). Ces charges sont prélevées sur l'actif du Fonds et sont intégralement représentées dans le cours par action concerné. Les charges indiquées correspondent aux charges s'appliquant tant aux actions de capitalisation qu'aux actions de distribution ainsi qu'aux diverses devises offertes par la catégorie applicable. Sauf comme indiqué pour les actions de catégorie Z, ces charges ne sont pas facturées directement aux actionnaires.

Catégorie	A	B	C	W	I	S	Z
Commissions de gestion financière ¹	0,60 %	0,60 %	0,60 %	0,60 %	0,50 %	0,60 %	‡
Commissions de distribution ¹	0,50 %	1,00 %	1,00 %	s/o	s/o	s/o	s/o
Commissions de service ¹	s/o	0,50 %	0,50 %	s/o	s/o	s/o	s/o
Autres charges estimées ²	0,24 % ³	0,24 % ³	0,24 % ³	0,15 % ³	0,15 % ³	0,20 %	0,15 % ³
Ratio des charges totales	1,34 %	2,34 %	2,34 %	0,75 %	0,65 %	0,80 %⁴	0,15 %

Taux de rotation du portefeuille

(39) % pour l'exercice clos le 31 janvier 2010.

(28) % pour le semestre clos le 31 juillet 2010.

Date de lancement

26 septembre 2005.

Actif total

799 406 493 dollars US au 31 juillet 2010.

¹ Le Gestionnaire financier et le Distributeur, chacun à sa discrétion, peuvent renoncer à tout ou partie de leurs commissions respectives et remettre tout ou partie de leur commission à des Intermédiaires financiers.

² Les « Autres charges » comprennent de manière générale l'ensemble des charges d'un Fonds sauf les commissions de gestion, de distribution et de service. Les « Autres charges » comprennent, entres autres, une commission de services administratifs payable à MFS, les commissions de dépositaire et d'agent domiciliataire, et les commissions d'agent de transfert, ainsi que les honoraires d'avocat et de révision.

- ³ Le Gestionnaire financier s'est engagé volontairement à supporter certaines charges afin que les « Autres charges » ne dépassent pas annuellement 0,25 % de l'actif net quotidien moyen des actions de Catégories A, B et C et 0,15 % de l'actif net quotidien moyen des actions de Catégories W, I et Z du Fonds. Cet accord de plafonnement des charges expire le 31 janvier 2012, auquel moment l'accord pourra être ou ne pas être prorogé à la seule discrétion du Gestionnaire financier. Cet accord de plafonnement des charges exclut les taxes (autres que la taxe d'abonnement du Luxembourg), les frais de transaction et de courtage, les coûts de conversion des devises, les charges extraordinaires et les charges afférentes aux activités d'investissement du Fonds, y compris les intérêts. Si le Gestionnaire financier n'avait pas consenti à cet accord, il est estimé que les « Autres charges » seraient annuellement de 0,24 % pour les actions de Catégorie W et de 0,20 % pour les actions de Catégorie I et Z, et que le « Ratio des charges totales » de ces catégories d'actions serait annuellement de 0,84 % (actions de Catégorie W), de 0,70 % (actions de Catégorie I) et de 0,20 % plus la commission de gestion négociée entre le Gestionnaire financier et l'actionnaire (actions de Catégorie Z).
- ⁴ Le Gestionnaire financier s'est engagé volontairement à supporter les charges de façon que le « Ratio des charges totales » des actions de catégorie S du Fonds ne dépasse pas annuellement 1,00 % de l'actif net quotidien moyen des actions de cette catégorie jusqu'au 31 janvier 2012, moment auquel l'accord pourra être ou non prorogé à la seule discrétion du Gestionnaire financier. Cet accord de plafonnement des charges exclut les taxes (autres que la taxe d'abonnement du Luxembourg), les courtages et frais de transactions, les coûts de conversion des devises, les charges extraordinaires et les charges afférentes aux activités d'investissement du Fonds, y compris les intérêts.
- † Les Commissions de gestion financière pour les actions de catégorie Z seront prélevées et encaissées directement auprès de l'actionnaire par le Gestionnaire financier conformément au contrat négocié séparément entre le Gestionnaire financier (ou sa société apparentée) et l'actionnaire.

ANNEXE 24 – PRUDENT WEALTH FUND (anciennement Global Conservative Fund)

Devise de comptabilité : Dollar US (\$)**Objectif et politique d'investissement**

Le principal objectif d'investissement du Fonds est la recherche de l'appréciation du capital, mesurée en dollars US. Le Fonds cherche normalement des titres de capital considérés comme sous-valorisés par rapport à leur potentiel de croissance des bénéfices, suivant l'analyse fondamentale ascendante des professionnels de l'investissement en actions de MFS.

Dans le cadre de sa gestion du Fonds, MFS focalisera normalement sa construction du portefeuille sur des titres de capital mais bénéficiera de la souplesse nécessaire pour investir en titres de créance (y compris les titres monétaires et les obligations de la catégorie investissement) sans limitation, sous réserve des limites de la réglementation, suivant l'avis de MFS concernant le moment où la perception du marché à l'égard des sociétés individuelles diffère de l'analyse de MFS des valeurs intrinsèques de ces sociétés ou suivant d'autres conditions de marché en vigueur. Dans le cadre de sa gestion du Fonds, MFS peut investir dans des sociétés situées dans le monde entier (y compris sur les marchés émergents), en sociétés de toute taille, et n'est pas soumise à des limitations quant aux pondérations de valeurs individuelles ou de secteurs, soit de manière absolue ou par rapport aux indicateurs de référence du Fonds.

MFS peut avoir recours à des produits dérivés (y compris principalement à des options de change, des contrats de change à terme standardisés et des contrats à terme standardisés sur indices boursiers) à diverses fins (couverture ou investissement) pour le Fonds, y compris pour produire des revenus et accroître les rendements, pour augmenter ou diminuer l'exposition à un marché particulier, pour gérer ou réajuster le profil de risque ou autres caractéristiques du Fonds, ou comme solutions de remplacement aux investissements directs.

Profil de risque

Le profil de risque du Fonds est *Moyen* (voir page S-18 pour une description des profils de risque). Les risques clés comprennent le risque de marché, le risque d'actions valeur, le risque de concentration des émetteurs, le risque de taux d'intérêt, le risque de crédit, le risque de marchés émergents, le risque de change et le risque des produits dérivés.

Le tableau qui suit résume les risques clés résultant d'un investissement dans le fonds. Il s'agit d'une énumération partielle de certains des facteurs de risque pertinents. Les investisseurs sont invités à consulter la section « Principaux risques » à la partie 1 du Prospectus pour de plus amples détails concernant ces risques et d'autres risques.

- Les placements en titres peuvent être affectés d'une manière favorable ou défavorable par l'évolution de la situation financière d'un émetteur et des conditions de marché, des taux d'intérêt, des taux de change et de la conjoncture économique et politique dans les pays dans lesquels les placements sont effectués.
- Le Fonds peut investir en titres sous-valorisés dans le cas où MFS estime que la valeur de marché de ces titres augmentera en raison d'événements anticipés et de la perception des investisseurs. Si ces événements ne se produisent pas ou s'ils sont retardés, ou si la perception des investisseurs à l'égard des titres ne s'améliore pas, il se peut que les cours de marché de ces titres n'augmentent pas comme prévu, voir qu'il diminue.
- Étant donné que le Fonds peut investir une part relativement élevée de son actif dans un seul émetteur ou dans un petit nombre d'émetteurs (dans les limites permises par la loi), il se peut que la performance du Fonds soit davantage sensible à un événement unique d'ordre économique politique ou réglementaire affectant ces émetteurs qu'un fonds plus diversifié.
- La valeur des titres de créance évolue en fonction des fluctuations des taux d'intérêt. En règle générale, le cours d'un titre de créance diminue lorsque les taux d'intérêt augmentent et il augmente lorsque les taux d'intérêt diminuent. La valeur des titres de créance est également tributaire de la qualité de crédit de l'émetteur ou de la contrepartie et de leur capacité à rembourser le principal et à verser les intérêts à l'échéance.
- Les placements sur les marchés émergents peuvent comporter des risques supérieurs à ceux habituellement associés aux investissements sur les marchés non émergents. Les investisseurs sont invités à consulter le Prospectus pour lire une explication détaillée des risques associés aux titres des marchés émergents.
- Les risques de change comprennent les fluctuations des taux de change, les évolutions politiques et économiques internationales et régionales et l'imposition possible de contrôles des changes ou autres lois ou restrictions

imposées par les gouvernements locaux à l'égard de ces investissements. Étant donné qu'un Fonds peut investir dans des titres de portefeuille et instruments libellés en devises autre que sa devise de comptabilité ou que la devise de la catégorie d'actions concernée, les évolutions des taux de change peuvent affecter la valeur de ces positions ainsi que la valeur de votre investissement.

- Les produits dérivés peuvent être extrêmement volatils et comporter des risques en sus des risques de l'(des) indicateur(s) sous-jacent(s). Les gains ou les pertes résultant des produits dérivés peuvent être très supérieurs au coût d'origine des produits dérivés (et peuvent parfois être illimités) et peuvent donc comporter un effet de levier. Parmi les autres risques résultant des produits dérivés, citons le risque de marché, le risque de couverture, le risque de corrélation, le risque de levier, le risque de crédit/contrepartie et le risque de liquidité. Il est recommandé aux investisseurs de consulter le Prospectus pour lire une explication détaillée des risques associés aux produits dérivés.
- **Il ne peut y avoir aucune assurance que le Fonds atteindra son objectif d'investissement. La valeur de votre placement peut évoluer à la hausse comme à la baisse et il se peut que vous ne récupériez pas le montant investi.**

Profil du Fonds/des investisseurs

- Les investisseurs doivent être en mesure d'accepter la volatilité et la possibilité de pertes de capital.
- Le Fonds est destiné à être un investissement à moyen ou à long terme. Les niveaux de tolérance au risque et les horizons d'investissement des investisseurs peuvent varier en fonction de leur situation particulière. Veuillez consulter votre Intermédiaire financier pour tout conseil concernant votre tolérance au risque et vos horizons d'investissement avant d'investir dans le Fonds.

Résultats

Graphique à barres : Le graphique à barres présente les rendements totaux annuels des actions de catégorie A1 – \$ du Fonds au 31 décembre de chaque année.

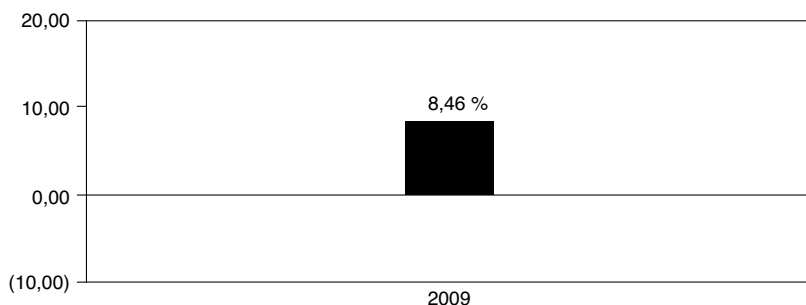


Tableau des résultats : Le tableau présente les rendements totaux annuels moyens de chaque catégorie du Fonds pour la période close le 31 décembre 2009.

PRUDENT WEALTH FUND	Date de création de la catégorie	Date de début des résultats	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Vie ^{^^}
CATÉGORIE A1 – \$	04/03/2008	03/03/2008	8,46 %	s/o	s/o	s/o	1,41 %
CATÉGORIE A2 – \$	04/03/2008	03/03/2008	8,51 %	s/o	s/o	s/o	1,47 %
CATÉGORIE B1 – \$	04/03/2008	03/03/2008	7,35 %	s/o	s/o	s/o	0,44 %
CATÉGORIE B2 – \$	04/03/2008	03/03/2008	7,39 %	s/o	s/o	s/o	0,46 %
CATÉGORIE C1 – \$	04/03/2008	03/03/2008	7,35 %	s/o	s/o	s/o	0,44 %
CATÉGORIE C2 – \$	04/03/2008	03/03/2008	7,37 %	s/o	s/o	s/o	0,46 %
CATÉGORIE I1 – \$	04/03/2008	03/03/2008	8,02 %	s/o	s/o	s/o	1,59 %
Indice MSCI World (USD)		03/03/2008	29,99 %	(5,63) %	2,01 %	(0,24) %	
Indice LIBOR (USD)		03/03/2008	0,99 %	3,46 %	3,73 %	3,47 %	

^{^^} « Vie » reflète la période indiquée dans la colonne intitulée « Date de début des résultats » jusqu'au 31 décembre 2009.
La date de création du fonds est 4 mars 2008.

Remarque : La stratégie d'investissement du Fonds a été modifiée le 31 janvier 2011 ; les performances antérieures à cette date correspondent à l'ancienne stratégie d'investissement.

Indicateurs de référence du Fonds

Principal : Indice MSCI World (USD)

Secondaire : Indice LIBOR 3 mois

Charges d'exploitation annuelles du Fonds

Les charges suivantes sont exprimées en pourcentage annuel de l'actif net moyen (sur la base du rapport financier révisé du fonds au 31 janvier 2010, tel que réajusté). Ces charges sont prélevées sur l'actif du Fonds et sont intégralement représentées dans le cours par action concerné. Les charges indiquées correspondent aux charges s'appliquant tant aux actions de capitalisation qu'aux actions de distribution ainsi qu'aux diverses devises offertes par la catégorie applicable. Sauf comme indiqué pour les actions de catégorie Z, ces charges ne sont pas facturées directement aux actionnaires.

Catégorie	A	B	C	W	I	Z
Commissions de gestion financière ¹	1,15 %	1,15 %	1,15 %	1,15 %	0,95 %	±
Commissions de distribution ¹	0,75 %	1,00 %	1,00 %	s/o	s/o	s/o
Commissions de service ¹	s/o	0,50 %	0,50 %	s/o	s/o	s/o
Autres charges estimées ²	0,25 % ³	0,25 % ³	0,25 % ³	0,15 % ³	0,15 % ³	0,15 % ³
Ratio des charges totales.	2,15 %	2,90 %	2,90 %	1,30 %	1,10 %	0,15 %

Taux de rotation du portefeuille

108 % pour l'exercice clos le 31 janvier 2010.

84 % pour le semestre clos le 31 juillet 2010.

Date de lancement

4 mars 2008.

Actif total

31 121 862 dollars US au 31 juillet 2010.

- ¹ Le Gestionnaire financier et le Distributeur, chacun à sa discrétion, peuvent renoncer à tout ou partie de leurs commissions respectives et remettre tout ou partie de leur commission à des Intermédiaires financiers.
- ² Les « Autres charges » comprennent de manière générale l'ensemble des charges d'un Fonds sauf les commissions de gestion, de distribution et de service. Les « Autres charges » comprennent, entres autres, une commission de services administratifs payable à MFS, les commissions de dépositaire et d'agent domiciliataire, et les commissions d'agent de transfert, ainsi que les honoraires d'avocat et de révision.
- ³ Le Gestionnaire financier s'est engagé volontairement à supporter certaines charges afin que les « Autres charges » ne dépassent pas annuellement 0,25 % de l'actif net quotidien moyen des actions de Catégorie A et de Catégorie C et 0,15 % de l'actif net quotidien moyen des actions de Catégories W, I et Z du Fonds. Cet accord de plafonnement des charges expire le 31 janvier 2012, auquel moment l'accord pourra être ou ne pas être prorogé à la seule discrétion du Gestionnaire financier. Cet accord de plafonnement des charges exclut les taxes (autres que la taxe d'abonnement du Luxembourg), les frais de transaction et de courtage, les coûts de conversion des devises, les charges extraordinaires et les charges afférentes aux activités d'investissement du Fonds, y compris les intérêts. Si le Gestionnaire financier n'avait pas consenti à cet accord, il est estimé que les « Autres charges » seraient annuellement de 1,20 % pour les actions de Catégories A, B, C et W et de 1,16 % pour les actions de Catégorie I et Z, et que le « Ratio des charges totales » de ces catégories d'actions serait annuellement de 2,45 % (actions de Catégorie A), de 3,45 % (actions des Catégories B et C), de 1,95 % (actions de Catégorie W), de 1,81 % (actions de Catégorie I) et de 1,16 % plus la commission de gestion négociée entre le Gestionnaire financier et l'actionnaire (actions de Catégorie Z).
- [†] La Commission de gestion financière pour les actions de catégorie Z sera prélevée et collectée par le Gestionnaire financier directement de l'actionnaire en vertu d'un accord distinct entre le Gestionnaire financier (ou sa société apparentée) et l'actionnaire.

ANNEXE 25 – RESEARCH BOND FUND

Devise de comptabilité : Dollar US (\$)

Objectif et politique d'investissement

L'objectif d'investissement du Fonds est le rendement total, mesuré en dollars US. Le Fonds investit dans un portefeuille diversifié composé principalement de titres de créance américains de la catégorie investissement. Le Fonds est géré par une équipe d'analystes de recherche de MFS qui utilise un processus de recherche fondamentale ascendante (bottom up) et d'allocation des actifs sur l'ensemble des titres à revenu fixe représentant leurs meilleures idées en matière de rendement total.

Le Fonds investit principalement (*c'est-à-dire* au moins 70 % de son actif total) en titres de créance. Bien que le Fonds se focalise sur les titres de créance de la catégorie investissement, il peut également investir, dans une moins mesure, en

titres de la catégorie inférieure à la catégorie investissement (y compris en titres de créance des marchés émergents). Le Fonds peut compter la valeur de certains instruments dérivés dans le cadre de cette politique. Le Fonds n'investira pas plus de 10 % de son actif total en actions ou autres titres de participation, ni plus de 25 % de son actif total dans des obligations convertibles, lesquels, au total, ne doivent pas dépasser 30 % de l'actif total du Fonds.

Remarque importante : Bien que le Fonds se focalise principalement sur les titres de la catégorie investissement, il peut investir en titres de la catégorie inférieure à la catégorie investissement ; le Fonds peut donc être exposé à une volatilité élevée et à des risques de contrepartie et de liquidité accrus. Pour connaître les détails des risques des investissements du Fonds, veuillez vous reporter à la rubrique « Profil de risque » ci-dessous.

MFS peut avoir recours à des produits dérivés pour divers besoins (couverture ou investissement) pour le Fonds, et notamment pour gagner des revenus ou accroître les rendements, pour augmenter ou diminuer l'exposition à un marché particulier, pour gérer ou ajuster le profil de risque ou d'autres caractéristiques du fonds, ou comme solutions de rechange aux investissements directs.

Profil de risque

Le profil de risque du Fonds est *Moyen* (voir page S-18 pour une description des profils de risque). Les risques clés comprennent le risque de marché, le risque de taux d'intérêt, le risque de crédit, le risque de titres adossés à des hypothèques, le risque de la catégorie inférieure à la catégorie investissement, le risque de marchés émergents et le risque de produits dérivés.

Le tableau qui suit résume les risques clés résultant d'un investissement dans le fonds. Il s'agit d'une énumération partielle de certains des facteurs de risque pertinents. Les investisseurs sont invités à consulter la section « Principaux risques » à la partie 1 du Prospectus pour de plus amples détails concernant ces risques et d'autres risques.

- Les placements en titres peuvent être affectés d'une manière favorable ou défavorable par les évolutions de la situation financière d'un émetteur et des conditions de marché, des taux d'intérêt, des taux de change et de la conjoncture économique et politique dans les pays dans lesquels les placements sont effectués.
- La valeur des titres de créance évolue en fonction des fluctuations des taux d'intérêt. En règle générale, le cours d'un titre de créance diminue lorsque les taux d'intérêt augmentent, et il augmente lorsque les taux d'intérêt diminuent. La valeur des titres de créance est également tributaire de la qualité de crédit de l'émetteur ou de la contrepartie et de leur capacité à rembourser le principal et à verser les intérêts à l'échéance.

- Étant donné que le Fonds peut investir en titres adossés à des hypothèques et à des actifs, il est soumis à un risque de remboursement anticipé et à un risque de prorogation. Certains titres adossés à des hypothèques et à des actifs sont des produits d'investissement structurés qui peuvent soumettre le Fonds à une volatilité élevée.
- Certains titres notés dans la catégorie inférieure à la catégorie investissement sont très spéculatifs. Ils comportent un risque de défaillance élevé et peuvent être sujets à caution quant au remboursement du principal et au paiement des intérêts. Comparés aux titres de créance de haute qualité ou de la catégorie investissement, les titres de créance de la catégorie de qualité inférieure peuvent souffrir dans une plus grande mesure des évolutions de la conjoncture économique et de la législation et de la réglementation. Ils ont une plus grande possibilité de défaillance et sont moins liquides.
- Investir sur des marchés émergents peut comporter des risques plus élevés que ceux associés habituellement aux investissements sur des marchés plus développés, y compris une liquidité moindre, un accroissement du risque de crédit et de règlement, des risques de change, l'instabilité politique et économique et le risque de normes comptables moins strictes, ce qui peut soumettre le Fonds à une volatilité plus élevée et à des risques de contrepartie et de liquidité accrus.
- Les produits dérivés peuvent être extrêmement volatils et comporter des risques en sus des risques de l'(des) indicateur(s) sous-jacent(s). Les gains ou les pertes résultant des produits dérivés peuvent être très supérieurs au coût d'origine des produits dérivés (et peuvent parfois être illimités) et peuvent donc comporter un effet de levier. Parmi les autres risques résultant des produits dérivés, citons le risque de marché, le risque de couverture, le risque de corrélation, le risque de levier, le risque de crédit/contrepartie et le risque de liquidité. Il est recommandé aux investisseurs de consulter le Prospectus pour lire une explication détaillée des risques associés aux produits dérivés.
- **Il ne peut y avoir aucune assurance que le Fonds atteindra son objectif d'investissement. La valeur de votre placement peut évoluer à la hausse comme à la baisse et il se peut que vous ne récupériez pas le montant investi.**

Profil du Fonds/des investisseurs

- Les investisseurs doivent être en mesure d'accepter une volatilité élevée et la possibilité de moins-values de cession.
- Le Fonds est destiné à être un investissement à moyen ou à long terme. Les niveaux de tolérance au risque et les horizons d'investissement des investisseurs peuvent varier en fonction de leur situation particulière. Veuillez consulter votre Intermédiaire financier pour obtenir des conseils concernant votre tolérance au risque et vos horizons d'investissement avant d'investir dans le Fonds.

Résultats

Le graphique et le tableau ci-dessous présentent les informations sur les résultats passés. Les résultats passés ne préjugent pas nécessairement des résultats futurs. Le graphique et le tableau ne prennent pas en compte l'incidence du droit d'entrée ou de sortie pouvant vous être facturé lors de l'achat ou du rachat des actions, ni des taxes pouvant être imposées sur ces opérations. Tout droit d'entrée ou de sortie ou toute taxe est susceptible de diminuer les rendements indiqués.

Graphique à barres : Le graphique à barres présente les rendements totaux annuels des actions de catégorie A1 – \$ du Fonds au 31 décembre de chaque année.

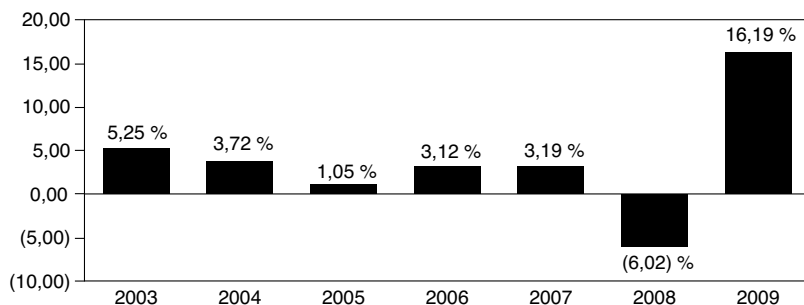


Tableau des résultats : Le tableau présente les rendements totaux annuels de chaque catégorie du Fonds pour la période close le 31 décembre 2009.

RESEARCH BOND FUND	Date de création de la catégorie	Date de début des résultats	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Vie ^{^^}
CATÉGORIE A1 – \$ [^]	26/09/2005	19/08/2002	16,19 %	4,06 %	3,26 %	s/o	4,07 %
CATÉGORIE A2 – \$ [^]	26/09/2005	19/08/2002	16,23 %	4,07 %	3,27 %	s/o	4,07 %
CATÉGORIE B1 – \$ [^]	26/09/2005	19/08/2002	15,05 %	3,01 %	2,23 %	s/o	3,03 %
CATÉGORIE B2 – \$ [^]	26/09/2005	19/08/2002	15,20 %	3,05 %	2,26 %	s/o	3,04 %
CATÉGORIE C1 – \$ [^]	26/09/2005	19/08/2002	15,07 %	3,03 %	2,19 %	s/o	2,93 %
CATÉGORIE C2 – \$ [^]	26/09/2005	19/08/2002	15,08 %	3,01 %	2,19 %	s/o	2,92 %
CATÉGORIE I1 – \$ [^]	26/09/2005	19/08/2002	17,09 %	4,90 %	4,08 %	s/o	4,86 %
CATÉGORIE S1 – \$ [^]	26/09/2005	19/08/2002	16,76 %	4,56 %	3,78 %	s/o	4,66 %
Indice Barclays Capital U.S. Aggregate Bond		19/08/2002	5,93 %	6,04 %	4,97 %	6,33 %	

[^] Antérieurement à la date de création de la catégorie, les résultats présentés reflètent les résultats d'un fonds MFS correspondant domicilié aux Îles Caimans aux objectifs d'investissement et à la politique relativement similaires, existant depuis plus longtemps et dont les actifs ont été apportés au fonds le 26 septembre 2005. La date de création du Fonds est le 26 septembre 2005.

^{^^} « Vie » reflète la période indiquée dans la colonne intitulée « Date de début des résultats » jusqu'au 31 décembre 2009.

Indicateur de référence du Fonds

Indice Barclays Capital U.S. Aggregate Bond

Charges d'exploitation annuelles du Fonds

Les charges suivantes sont exprimées en pourcentage annuel de l'actif net moyen (sur la base du rapport financier non révisé du fonds au 31 janvier 2010). Ces charges sont prélevées sur l'actif du Fonds et sont intégralement représentées dans le cours par action concerné. Les charges indiquées correspondent aux charges s'appliquant tant aux actions de capitalisation qu'aux actions de distribution ainsi qu'aux diverses devises offertes par la catégorie applicable. Sauf comme indiqué pour les actions de catégorie Z, ces charges ne sont pas facturées directement aux actionnaires.

Catégorie	A	B	C	W	I	S	Z
Commissions de gestion financière ¹	0,60 %	0,60 %	0,60 %	0,60 %	0,50 %	0,60 %	†
Commissions de distribution ¹	0,50 %	1,00 %	1,00 %	s/o	s/o	s/o	s/o
Commissions de service ¹	s/o	0,50 %	0,50 %	s/o	s/o	s/o	s/o
Autres charges estimées ²	0,25 % ³	0,25 % ³	0,25 % ³	0,15 % ³	0,15 % ³	0,31 %	0,15 % ³
Ratio des charges totales	1,35 %	2,35 %	2,35 %	0,75 %	0,65 %	0,91 %⁴	0,15 %

Taux de rotation du portefeuille

99 % pour l'exercice clos le 31 janvier 2010.

69 % pour le semestre clos le 31 juillet 2010.

Date de lancement

26 septembre 2005.

Actif total

234 159 623 dollars US au 31 juillet 2010.

¹ Le Gestionnaire financier et le Distributeur, chacun à sa discrétion, peuvent renoncer à tout ou partie de leurs commissions respectives et remettre tout ou partie de leur commission à des Intermédiaires financiers.

² Les « Autres charges » comprennent de manière générale l'ensemble des charges d'un Fonds sauf les commissions de gestion, de distribution et de service. Les « Autres charges » comprennent, entres autres, une commission de services administratifs payable à MFS, les commissions de dépositaire et d'agent domiciliataire, et les commissions d'agent de transfert, ainsi que les honoraires d'avocat et de révision.

³ Le Gestionnaire financier s'est engagé volontairement à supporter certaines charges afin que les « Autres charges » ne dépassent pas annuellement 0,25 % de l'actif net quotidien moyen des actions de Catégories A, B et C et 0,15 % de l'actif net quotidien moyen des actions de Catégories W, I et Z du Fonds. Cet accord de plafonnement des charges expire le 31 janvier 2012, auquel moment l'accord pourra être ou ne pas être prorogé à la seule discrétion du Gestionnaire financier. Cet accord de plafonnement des charges exclut les taxes (autres que la taxe d'abonnement du Luxembourg), les frais de transaction et de courtage, les coûts de conversion des devises, les charges extraordinaires et les charges afférentes aux activités d'investissement du Fonds, y compris les intérêts. Si le Gestionnaire financier n'avait pas consenti à cet accord, il est estimé que les « Autres charges » seraient annuellement de 0,35 % pour les actions de Catégories A, B, C et W et de 0,31 % pour les actions de Catégorie I et Z, et que le « Ratio des charges totales » de ces catégories d'actions serait annuellement de 1,45 % (actions de Catégorie A), de 2,45 % (actions des Catégories B et C), de 0,95 % (actions de Catégorie W), de 0,81 % (actions de Catégorie I) et de 0,31 % plus la commission de gestion négociée entre le Gestionnaire financier et l'actionnaire (actions de Catégorie Z).

⁴ Le Gestionnaire financier s'est engagé volontairement à supporter les charges de façon que le « Ratio des charges totales » des actions de catégorie S du Fonds ne dépasse pas annuellement 1,00 % de l'actif net quotidien moyen des actions de cette catégorie jusqu'au 31 janvier 2012, moment auquel l'accord pourra être ou non prorogé à la seule discrétion du Gestionnaire financier. Cet accord de plafonnement des charges exclut les taxes (autres que la taxe d'abonnement du Luxembourg), les courtages et frais de transactions, les coûts de conversion des devises, les charges extraordinaires et les charges afférentes aux activités d'investissement du Fonds, y compris les intérêts.

† Les Commissions de gestion financière pour les actions de catégorie Z seront prélevées et encaissées directement auprès de l'actionnaire par le Gestionnaire financier conformément au contrat négocié séparément entre le Gestionnaire financier (ou sa société apparentée) et l'actionnaire.

Devise de comptabilité : Dollar US (\$)

Objectif et politique d'investissement

L'objectif d'investissement du Fonds est l'appréciation du capital, mesurée en dollars US. Le Fonds investit principalement dans un portefeuille d'actions d'émetteurs ayant leur siège hors des États-Unis. Le Fonds est géré par une équipe d'analystes de recherche de MFS qui utilise un processus de recherche fondamentale ascendante (bottom up) et d'évaluation par les pairs pour construire un portefeuille multi-capitalisation représentant leurs meilleures idées en matière d'appréciation du capital à travers les secteurs d'activité hors des États-Unis.

Le Fonds investit principalement (*c'est-à-dire* au moins 70 % de son actif total) en actions et autres titres de participation de sociétés, dans le monde entier hors des États-Unis. Le Fonds se focalise sur les sociétés (y compris les émetteurs des marchés émergents) qui, selon MFS, bénéficient de perspectives de croissance favorables et de valorisations attractives. Le Fonds peut compter la valeur de certains instruments dérivés dans le cadre de cette politique. De manière générale, le Fonds ne privilégie pas un pays en particulier.

MFS peut avoir recours à des produits dérivés pour divers besoins (couverture ou investissement) pour le Fonds, et notamment pour gagner des revenus ou accroître les rendements, pour augmenter ou diminuer l'exposition à un marché particulier, pour gérer ou ajuster le profil de risque ou d'autres caractéristiques du fonds, ou comme solutions de rechange aux investissements directs.

Profil de risque

Le profil de risque du Fonds est *Moyen/Élevé* (voir page S-18 pour une description des profils de risque). Les risques clés comprennent le risque de marché, le risque de marchés émergents, le risque de change et le risque de produits dérivés.

Le tableau qui suit résume les risques clés résultant d'un investissement dans le fonds. Il s'agit d'une énumération partielle de certains des facteurs de risque pertinents. Les investisseurs sont invités à consulter la section « Principaux risques » à la partie 1 du Prospectus pour de plus amples détails concernant ces risques et d'autres risques.

- Les placements en titres peuvent être affectés d'une manière favorable ou défavorable par les évolutions de la situation financière d'un émetteur et des conditions de marché, des taux d'intérêt, des taux de change et de la conjoncture économique et politique dans les pays dans lesquels les placements sont effectués.
- Investir sur des marchés émergents peut comporter des risques plus élevés que ceux associés habituellement aux investissements sur des marchés plus développés, y compris une liquidité moindre, un accroissement du risque

de crédit et de règlement, des risques de change, l'instabilité politique et économique et le risque de normes comptables moins strictes, ce qui peut soumettre le Fonds à une volatilité plus élevée.

- Les risques de change comprennent les fluctuations des taux de change, les évolutions politiques et économiques internationales et régionales et l'imposition possible de contrôles des changes ou autres lois ou restrictions imposées par les gouvernements locaux à l'égard de ces investissements. Étant donné qu'un Fonds peut investir dans des titres de portefeuille et instruments libellés en devises autre que sa devise de comptabilité ou que la devise de la catégorie d'actions concernée, les évolutions des taux de change peuvent affecter la valeur de ces positions ainsi que la valeur de votre investissement.
- Les produits dérivés peuvent être extrêmement volatils et comporter des risques en sus des risques de l'(des) indicateur(s) sous-jacent(s). Les gains ou les pertes résultant des produits dérivés peuvent être très supérieurs au coût d'origine des produits dérivés (et peuvent parfois être illimités) et peuvent donc comporter un effet de levier. Parmi les autres risques résultant des produits dérivés, citons le risque de marché, le risque de couverture, le risque de corrélation, le risque de levier, le risque de crédit/contrepartie et le risque de liquidité. Il est recommandé aux investisseurs de consulter le Prospectus pour lire une explication détaillée des risques associés aux produits dérivés.
- **Il ne peut y avoir aucune assurance que le Fonds atteindra son objectif d'investissement. La valeur de votre placement peut évoluer à la hausse comme à la baisse et il se peut que vous ne récupériez pas le montant investi.**

Profil du Fonds/des investisseurs

- Les investisseurs doivent être en mesure d'accepter la volatilité et la possibilité de moins-values de cession.
- Le Fonds est destiné à être un investissement à moyen ou à long terme. Les niveaux de tolérance au risque et les horizons d'investissement des investisseurs peuvent varier en fonction de leur situation particulière. Veuillez consulter votre Intermédiaire financier pour obtenir des conseils concernant votre tolérance au risque et vos horizons d'investissement avant d'investir dans le Fonds.

Résultats

Le graphique et le tableau ci-dessous présentent les informations sur les résultats passés. Les résultats passés ne préjugent pas nécessairement des résultats futurs. Le graphique et le tableau ne prennent pas en compte l'incidence du droit d'entrée ou de sortie pouvant vous être facturé lors de l'achat ou du rachat des actions, ni des taxes pouvant être imposées sur ces opérations. Tout droit d'entrée ou de sortie ou toute taxe est susceptible de diminuer les rendements indiqués.

Graphique à barres : Le graphique à barres présente les rendements totaux annuels des actions de catégorie A1 – \$ du Fonds au 31 décembre de chaque année.

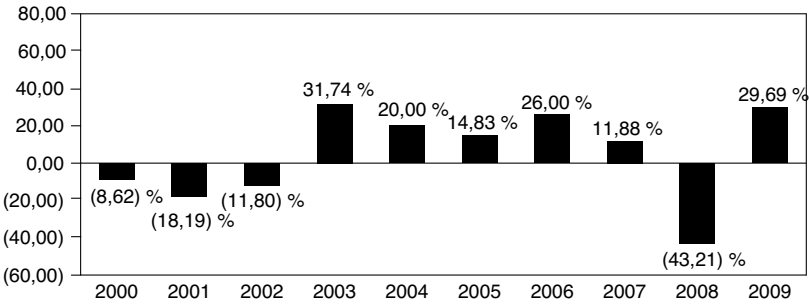


Tableau des résultats : Le tableau présente les rendements totaux annuels moyens de chaque catégorie du Fonds pour la période close le 31 décembre 2009.

RESEARCH INTERNATIONAL FUND	Date de création de la catégorie	Date de début des résultats	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Vie ^{^^}
CATÉGORIE A1 – \$ [^]	26/09/2005	31/12/1998	29,69 %	(6,25) %	3,58 %	2,20 %	6,71 %
CATÉGORIE A1 – € [^]	27/09/2005	26/09/2005	26,16 %	(8,53) %	s/o	s/o	(1,79) %
CATÉGORIE B1 – \$ [^]	26/09/2005	31/12/1998	28,75 %	(6,95) %	2,83 %	1,38 %	5,87 %
CATÉGORIE C1 – \$ [^]	26/09/2005	31/12/1998	28,77 %	(6,94) %	2,78 %	1,26 %	5,76 %
CATÉGORIE I1 – \$ [^]	26/09/2005	31/12/1998	31,31 %	(5,10) %	4,89 %	3,20 %	7,67 %
CATÉGORIE S1 – \$ [^]	26/09/2005	31/12/1998	31,08 %	(5,26) %	4,65 %	3,08 %	7,56 %
Indice MSCI EAFE (Europe, Australasia, Far East) (USD)		31/12/1998	31,78 %	(6,04) %	3,54 %	1,17 %	

[^] Antérieurement à la date de création de la catégorie, les résultats présentés reflètent les résultats d'un fonds MFS correspondant domicilié aux Îles Caimans aux objectifs d'investissement et à la politique relativement similaires, existant depuis plus longtemps et dont les actifs ont été apportés au fonds le 26 septembre 2005. La date de création du Fonds est le 26 septembre 2005.

^{^^} « Vie » reflète la période indiquée dans la colonne intitulée « Date de début des résultats » jusqu'au 31 décembre 2009.

Les résultats reflètent la performance de la catégorie d'actions la plus ancienne dans la même devise jusqu'au démarrage effectif de l'enregistrement des résultats de catégorie pour la catégorie détaillée. Les résultats de catégorie combinés ne sont pas ajustés pour prendre en compte les différences de charges d'exploitation spécifiques à la catégorie. Comparés aux résultats que ces catégories d'actions auraient pu présenter si elles avaient été offertes sur l'ensemble de la période, les résultats combinés se traduisent généralement par des résultats plus élevés pour les catégories d'actions dont les charges d'exploitation sont plus élevées que celles de la catégorie d'action la plus ancienne, et par des résultats moins élevés pour les catégories d'action dont les charges d'exploitation sont inférieures à celles de la catégorie d'action la plus ancienne.

Indicateur de référence du Fonds

Indice MSCI EAFE (Europe, Australasia, Far East) (USD)

Charges d'exploitation annuelles du Fonds

Les charges suivantes sont exprimées en pourcentage annuel de l'actif net moyen (sur la base du rapport financier non révisé du fonds au 31 janvier 2010). Ces charges sont prélevées sur l'actif du Fonds et sont intégralement représentées dans le cours par action concerné. Les charges indiquées correspondent aux charges s'appliquant tant aux actions de capitalisation qu'aux actions de distribution ainsi qu'aux diverses devises offertes par la catégorie applicable. Sauf comme indiqué pour les actions de catégorie Z, ces charges ne sont pas facturées directement aux actionnaires.

Catégorie	A	B	C	W	I	S	Z
Commissions de gestion financière ¹	1,05 %	1,05 %	1,05 %	1,05 %	0,85 %	1,05 %	†
Commissions de distribution ¹	0,75 %	1,00 %	1,00 %	s/o	s/o	s/o	s/o
Commissions de service ¹	s/o	0,50 %	0,50 %	s/o	s/o	s/o	s/o
Autres charges estimées ²	0,25 % ³	0,25 % ³	0,25 % ³	0,15 % ³	0,15 % ³	0,24 %	0,15 % ³
Ratio des charges totales	2,05 %	2,80 %	2,80 %	1,20 %	1,00 %	1,00 %⁴	0,15 %

Taux de rotation du portefeuille

87 % pour l'exercice clos le 31 janvier 2010.

36 % pour le semestre clos le 31 juillet 2010.

Date de lancement

26 septembre 2005.

Actif total

494 049 721 dollars US au 31 juillet 2010.

¹ Le Gestionnaire financier et le Distributeur, chacun à sa discrétion, peuvent renoncer à tout ou partie de leurs commissions respectives et remettre tout ou partie de leur commission à des Intermédiaires financiers.

² Les « Autres charges » comprennent de manière générale l'ensemble des charges d'un Fonds sauf les commissions de gestion, de distribution et de service. Les « Autres charges » comprennent, entre autres, une commission de services administratifs payable à MFS, les commissions de dépositaire et d'agent domiciliataire, et les commissions d'agent de transfert, ainsi que les honoraires d'avocat et de révision.

³ Le Gestionnaire financier s'est engagé volontairement à supporter certaines charges afin que les « Autres charges » ne dépassent pas annuellement 0,25 % de l'actif net quotidien moyen des actions de Catégories A, B et C et 0,15 % de l'actif net quotidien moyen des actions de Catégories W, I et Z du Fonds. Cet accord de plafonnement des charges expire le 31 janvier 2012, auquel moment l'accord pourra être ou ne pas être prorogé à la seule discrétion du Gestionnaire financier. Cet accord de plafonnement des charges exclut les taxes (autres que la taxe d'abonnement du Luxembourg), les frais de transaction et de courtage, les coûts de conversion des devises, les charges extraordinaires et les charges afférentes aux activités d'investissement du Fonds, y compris les intérêts. Si le Gestionnaire financier n'avait pas consenti à cet accord, il est estimé que les « Autres charges » seraient annuellement de 0,28 % pour les actions de Catégories A, B, C et W et de 0,24 % pour les actions de Catégorie I et Z, et que le « Ratio des charges totales » de ces catégories d'actions serait annuellement de 2,08 % (actions de Catégorie A), de 2,83 % (actions des Catégories B et C), de 1,33 % (actions de Catégorie W), de 1,09 % (actions de Catégorie I) et de 0,24 % plus la commission de gestion négociée entre le Gestionnaire financier et l'actionnaire (actions de Catégorie Z).

⁴ Le Gestionnaire financier s'est engagé volontairement à supporter les charges de façon que le « Ratio des charges totales » des actions de catégorie S du Fonds ne dépasse pas annuellement 1,00 % de l'actif net quotidien moyen des actions de cette catégorie jusqu'au 31 janvier 2012, moment auquel l'accord pourra être ou non prorogé à la seule discrétion du Gestionnaire financier. Cet accord de plafonnement des charges exclut les taxes (autres que la taxe d'abonnement du Luxembourg), les courtages et frais de transactions, les coûts de conversion des devises, les charges extraordinaires et les charges afférentes aux activités d'investissement du Fonds, y compris les intérêts. Si le Gestionnaire

financier n'avait pas consenti à cet accord, il est estimé que le « Ratio des charges totales » des actions de catégorie S du Fonds serait annuellement de 1,29 % de l'actif net quotidien moyen de cette catégorie d'actions.

‡ Les Commissions de gestion financière pour les actions de catégorie Z seront prélevées et encaissées directement auprès de l'actionnaire par le Gestionnaire financier conformément au contrat négocié séparément entre le Gestionnaire financier (ou sa société apparentée) et l'actionnaire.

Devise de comptabilité : Dollar US (\$)

Objectif et politique d'investissement

Le principal objectif du Fonds est de dégager des revenus courants élevés, l'objectif d'investissement secondaire étant l'appréciation du capital mesurée en dollars US. Le Fonds investit principalement dans un portefeuille de titres comprenant des titres de créance tant de la catégorie investissement que de la catégorie inférieure à la catégorie investissement provenant des États-Unis et du monde entier. Le Fonds cherche à dégager des revenus supérieurs à ceux que dégagerait un portefeuille de titres du Trésor américain et tente d'ajouter de la valeur grâce à la sélection des titres et à la rotation sectorielle.

Le Fonds investit principalement (*c'est-à-dire* au moins 70 % de son actif total) en titres de créance, y compris des titres de créance de la catégorie inférieure à la catégorie investissement (y compris les titres de croissance des marchés émergents). Le Fonds peut compter la valeur de certains instruments dérivés dans le cadre de cette politique.

Remarque importante : Le Fonds peut investir une part importante de son actif dans des titres de la catégorie inférieure à la catégorie investissement, ce qui peut l'exposer à une volatilité élevée et à des risques de contrepartie et de liquidité accrus. Pour plus de détails concernant ce risque, veuillez vous reporter au premier paragraphe de la rubrique « Profil de risque » ci-dessous.

MFS peut avoir recours à des produits dérivés pour divers besoins (couverture ou investissement) pour le Fonds, et notamment pour gagner des revenus ou accroître les rendements, pour augmenter ou diminuer l'exposition à un marché particulier, pour gérer ou ajuster le profil de risque ou d'autres caractéristiques du fonds, ou comme solutions de rechange aux investissements directs.

Profil de risque

Le profil de risque du Fonds est *Moyen* (voir page S-18 pour une description des profils de risque). Les risques clés comprennent le risque de marché, le risque de taux d'intérêt, le risque de crédit, le risque de la catégorie de qualité inférieure, le risque de marchés émergents, le risque de change, le risque de titres adossés à des hypothèques et le risque de produits dérivés.

Le tableau qui suit résume les risques clés résultant d'un investissement dans le fonds. Il s'agit d'une énumération partielle de certains des facteurs de risque pertinents. Les investisseurs sont invités à consulter la section « Principaux risques » à la partie 1 du Prospectus pour de plus amples détails concernant ces risques et d'autres risques.

- Certains titres de créance de la catégorie de qualité inférieure sont très spéculatifs. Ils comportent un risque de défaillance élevé et peuvent être sujets à caution quant au remboursement du principal et au paiement des intérêts. Comparés aux titres de créance de haute qualité ou de la catégorie investissement, les titres de créance de la catégorie de qualité inférieure peuvent souffrir dans une plus grande mesure des évolutions de la conjoncture économique et de la législation et de la réglementation. Ils ont une plus grande possibilité de défaillance et sont moins liquides.
- La valeur des titres de créance évolue en fonction des fluctuations des taux d'intérêt. En règle générale, le cours d'un titre de créance diminue lorsque les taux d'intérêt augmentent et augmente lorsque les taux d'intérêt diminuent. La valeur des titres de créance est également tributaire de la qualité de crédit de l'émetteur ou de la contrepartie et de leur capacité à rembourser le principal et à verser les intérêts à l'échéance.
- Les placements sur les marchés émergents comportent des risques supérieurs à ceux habituellement associés aux placements sur les marchés non émergents. Il est recommandé aux investisseurs de consulter le Prospectus pour lire une explication détaillée des risques associés aux titres des marchés émergents.
- Les risques de change comprennent les fluctuations des taux de change, les évolutions politiques et économiques internationales et régionales et l'imposition possible de contrôles des changes ou autres lois ou restrictions imposées par les gouvernements locaux à l'égard de ces investissements. Étant donné qu'un Fonds peut investir dans des titres de portefeuille et instruments libellés en devises autre que sa devise de comptabilité ou que la devise de la catégorie d'actions concernée, les évolutions des taux de change peuvent affecter la valeur de ces positions ainsi que la valeur de votre investissement.
- Étant donné que le Fonds peut investir en titres adossés à des hypothèques et à des actifs, il est soumis à un risque de remboursement anticipé et à un risque de prorogation.
- Les placements en titres peuvent être affectés d'une manière favorable ou défavorable par les évolutions de la situation financière d'un émetteur et des conditions de marché, des taux d'intérêt, des taux de change et de la conjoncture économique et politique dans les pays dans lesquels les placements sont effectués.
- Les produits dérivés peuvent être extrêmement volatils et comporter des risques en sus des risques de l'(des) indicateur(s) sous-jacent(s). Les gains ou les pertes résultant des produits dérivés peuvent être très supérieurs au coût

d'origine des produits dérivés (et peuvent parfois être illimités) et peuvent donc comporter un effet de levier. Parmi les autres risques résultant des produits dérivés, citons le risque de marché, le risque de couverture, le risque de corrélation, le risque de levier, le risque de crédit/contrepartie et le risque de liquidité. Il est recommandé aux investisseurs de consulter le Prospectus pour lire une explication détaillée des risques associés aux produits dérivés.

- **Il ne peut y avoir aucune assurance que le Fonds atteindra son objectif d'investissement. La valeur de votre placement peut évoluer à la hausse comme à la baisse et il se peut que vous ne récupériez pas le montant investi.**

Profil du Fonds/des investisseurs

- Les investisseurs doivent être en mesure d'accepter une volatilité élevée et la possibilité de moins-values de cession.
- Le Fonds est destiné à être un investissement à moyen ou à long terme. Les niveaux de tolérance au risque et les horizons d'investissement des investisseurs peuvent varier en fonction de leur situation particulière. Veuillez consulter votre Intermédiaire financier pour obtenir des conseils concernant votre tolérance au risque et vos horizons d'investissement avant d'investir dans le Fonds.

Résultats

Le graphique et le tableau ci-dessous présentent les informations sur les résultats passés. Les résultats passés ne préjugent pas nécessairement des résultats futurs. Le graphique et le tableau ne prennent pas en compte l'incidence du droit d'entrée ou de sortie pouvant vous être facturé lors de l'achat ou du rachat des actions, ni des taxes pouvant être imposées sur ces opérations. Tout droit d'entrée ou de sortie ou toute taxe est susceptible de diminuer les rendements indiqués.

Graphique à barres : Le graphique à barres présente les rendements totaux annuels des actions de catégorie A1 – s du Fonds au 31 décembre de chaque année.

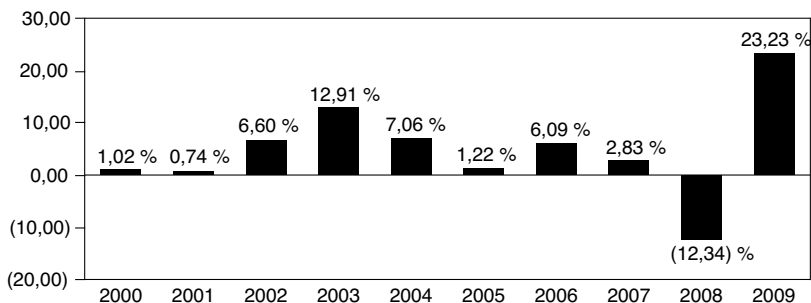


Tableau des résultats : Le tableau présente les rendements totaux annuels moyens de chaque catégorie du Fonds pour la période close le 31 décembre 2009.

STRATEGIC INCOME FUND	Date de création de la catégorie	Date de début des résultats	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Vie ^{^^}
CATÉGORIE A1 – \$ [^]	26/09/2005	21/06/1991	27,67 %	3,62 %	3,80 %	4,61 %	5,57 %
CATÉGORIE A2 – \$ [^]	26/09/2005	21/06/1991	27,69 %	3,61 %	3,82 %	4,70 %	5,65 %
CATÉGORIE B1 – \$ [^]	26/09/2005	21/06/1991	26,43 %	2,59 %	2,78 %	3,69 %	5,06 %
CATÉGORIE B2 – \$ [^]	26/09/2005	21/06/1991	26,49 %	2,60 %	2,78 %	3,69 %	5,06 %
CATÉGORIE C1 – \$ [^]	26/09/2005	21/06/1991	26,47 %	2,59 %	2,73 %	3,60 %	5,01 %
CATÉGORIE C2 – \$ [^]	26/09/2005	21/06/1991	26,52 %	2,60 %	2,73 %	3,59 %	5,01 %
CATÉGORIE I1 – \$ [^]	26/09/2005	21/06/1991	28,68 %	4,47 %	4,62 %	5,37 %	6,13 %
CATÉGORIE S1 – \$ [^]	26/09/2005	21/06/1991	28,35 %	4,21 %	4,42 %	5,26 %	6,07 %
Indice Barclays Capital U.S. High-Yield Corporate Bond (USD)		21/06/1991	58,21 %	5,97 %	6,46 %	6,71 %	

[^] Antérieurement à la date de création de la catégorie, les résultats présentés reflètent les résultats d'un fonds MFS correspondant domicilié aux Îles Caïmans aux objectifs d'investissement et à la politique relativement similaires, existant depuis plus longtemps et dont les actifs ont été apportés au fonds le 26 septembre 2005. La date de création du Fonds est le 26 septembre 2006.

^{^^} « Vie » reflète la période indiquée dans la colonne intitulée « Date de début des résultats » jusqu'au 31 décembre 2009.

Les résultats reflètent la performance de la catégorie d'actions la plus ancienne dans la même devise jusqu'au démarrage effectif de l'enregistrement des résultats de catégorie pour la catégorie détaillée. Les résultats de catégorie combinés ne sont pas ajustés pour prendre en compte les différences de charges d'exploitation spécifiques à la catégorie. Comparés aux résultats que ces catégories d'actions auraient pu présenter si elles avaient été offertes sur l'ensemble de la période, les résultats combinés se traduisent généralement par des résultats plus élevés pour les catégories d'actions dont les charges d'exploitation sont plus élevées que celles de la catégorie d'action la plus ancienne, et par des résultats moins élevés pour les catégories d'action dont les charges d'exploitation sont inférieures à celles de la catégorie d'action la plus ancienne.

Indicateur de référence du Fonds

Indice Barclays Capital U.S. High-Yield Corporate Bond (USD)

Charges d'exploitation annuelles du Fonds

Les charges suivantes sont exprimées en pourcentage annuel de l'actif net moyen. (sur la base du rapport financier non révisé du fonds au 31 janvier 2010). Sauf comme indiqué pour les actions de Catégorie Z, ces charges sont prélevées sur l'actif du Fonds et sont intégralement représentées dans le cours par action concerné. Les charges indiquées correspondent aux charges s'appliquant tant aux actions de capitalisation qu'aux actions de distribution ainsi qu'aux diverses devises offertes par la catégorie applicable. Sauf comme indiqué pour les actions de catégorie Z, ces charges ne sont pas facturées directement aux actionnaires.

Catégorie	A	B	C	W	I	S	Z
Commissions de gestion financière ¹	0,75 %	0,75 %	0,75 %	0,75 %	0,65 %	0,75 %	†
Commissions de distribution ¹	0,50 %	1,00 %	1,00 %	s/o	s/o	s/o	s/o
Commissions de service ¹	s/o	0,50 %	0,50 %	s/o	s/o	s/o	s/o
Autres charges estimées ²	0,25 % ³	0,25 % ³	0,25 % ³	0,15 % ³	0,15 % ³	0,25 %	0,15 % ³
Ratio des charges totales	1,50 %	2,50 %	2,50 %	0,90 %	0,80 %	1,00 %⁴	0,15 %

Taux de rotation du portefeuille

48 % pour l'exercice clos le 31 janvier 2010.

(48) % pour le semestre clos le 31 juillet 2010.

Date de lancement

26 septembre 2005.

Actif total

266 997 312 dollars US au 31 juillet 2010.

¹ Le Gestionnaire financier et le Distributeur, chacun à sa discrétion, peuvent renoncer à tout ou partie de leurs commissions respectives et remettre tout ou partie de leur commission à des Intermédiaires financiers.

² Les « Autres charges » comprennent de manière générale l'ensemble des charges d'un Fonds sauf les commissions de gestion, de distribution et de service. Les « Autres charges » comprennent, entres autres, une commission de services administratifs payable à MFS, les commissions de dépositaire et d'agent domiciliataire, et les commissions d'agent de transfert, ainsi que les honoraires d'avocat et de révision.

³ Le Gestionnaire financier s'est engagé volontairement à supporter certaines charges afin que les « Autres charges » ne dépassent pas annuellement 0,25 % de l'actif net quotidien moyen des actions de Catégories A, B et C et 0,15 % de l'actif net quotidien moyen des actions de Catégories W, I et Z du Fonds. Cet accord de plafonnement des charges expire le 31 janvier 2012, auquel moment l'accord pourra être ou ne pas être prorogé à la seule discrétion du Gestionnaire financier. Cet accord de plafonnement des charges exclut les taxes (autres que la taxe d'abonnement du Luxembourg), les frais de transaction et de courtage, les coûts de conversion des devises, les charges extraordinaires et les charges afférentes aux activités d'investissement du Fonds, y compris les intérêts. Si le Gestionnaire financier n'avait pas consenti à cet accord, il est estimé que les « Autres charges » seraient annuellement de 0,29 % pour les actions de Catégories A, B, C et W et de 0,25 % pour les actions de Catégorie I et Z, et que le « Ratio des charges totales » de ces catégories d'actions serait annuellement de 1,54 % (actions de Catégorie A), de 2,54 % (actions des Catégories B et C), de 1,04 % (actions de Catégorie W), de 0,90 % (actions de Catégorie I) et de 0,25 % plus la commission de gestion négociée entre le Gestionnaire financier et l'actionnaire (actions de Catégorie Z).

⁴ Le Gestionnaire financier s'est engagé volontairement à supporter les charges de façon que le « Ratio des charges totales » des actions de catégorie S du Fonds ne dépasse pas annuellement 1,00 % de l'actif net quotidien moyen des actions de cette catégorie jusqu'au 31 janvier 2012, moment auquel l'accord pourra être ou non prorogé à la seule discrétion du Gestionnaire financier. Cet accord de plafonnement des charges exclut les taxes (autres que la taxe d'abonnement du Luxembourg), les courtages et frais de transactions, les coûts de conversion des devises, les charges extraordinaires et les charges afférentes aux activités d'investissement du Fonds, y compris les intérêts. Si le Gestionnaire financier n'avait pas consenti à cet accord, il est prévu que le « Ratio des charges totales » des actions de catégorie S du Fonds aurait été de 1,001 % annuellement de l'actif net quotidien moyen de cette catégorie d'actions.

† Les Commissions de gestion financière pour les actions de catégorie Z seront prélevées et encaissées directement auprès de l'actionnaire par le Gestionnaire financier conformément au contrat négocié séparément entre le Gestionnaire financier (ou sa société apparentée) et l'actionnaire.

Devise de comptabilité : Dollar US (\$)**Objectif et politique d'investissement**

L'objectif d'investissement du Fonds est l'appréciation du capital, mesurée en dollar US. Le Fonds investit principalement dans un portefeuille d'actions technologiques de toutes capitalisations boursières. Le Fonds utilise la recherche fondamentale ascendante (bottom up) des analystes de recherche MFS pour construire un portefeuille d'actions technologiques dont il est estimé qu'elles bénéficient de perspectives de croissance supérieures à la moyenne.

Le Fonds investit principalement (*c'est-à-dire* au moins 70 % de son actif total) en actions et autres titres de participation de sociétés exerçant principalement une activité d'offre, d'utilisation ou de développement de produits, de processus ou de services qui donneront lieu à des avancées et progrès technologiques ou qui en tireront avantage. MFS considère qu'un émetteur exerce principalement une activité d'offre, d'utilisation ou de développement de produits, de processus ou de services qui donneront lieu à des avancées et progrès technologiques ou qui en tireront avantage si une majorité des actifs, revenus, ventes ou profits d'un quelconque émetteur est mobilisée dans ces activités ou tirée de ces activités, ou si un tiers a attribué à l'émetteur une classification sectorielle correspondant à ces activités. Ces émetteurs exercent leur activité dans des domaines tels que les logiciels et le matériel informatiques, les semi-conducteurs, les mini-ordinateurs, les équipements périphériques, les instruments scientifiques, les télécommunications, les produits pharmaceutiques, les services environnementaux, les matériaux synthétiques, l'électronique, le stockage et la récupération de données et la biotechnologie. Le Fonds peut compter la valeur de certains instruments dérivés dans le cadre de cette politique. Le Fonds peut investir dans des sociétés de toutes tailles. Le Fonds peut investir dans des titres d'émetteurs situés dans le monde entier (y compris sur les marchés émergents). Le Fonds peut investir dans d'autres sociétés qui, selon MFS, offrent une opportunité d'appréciation du capital. Ces titres peuvent comprendre des titres de créance lorsque les valeurs relatives rendent de tels achats attractifs.

Remarque importante : La performance du Fonds est étroitement liée à celle des émetteurs du secteur technologique. Par conséquent, la performance du Fonds pourrait être plus volatile que celle de Fonds plus diversifiés. Pour plus de détails concernant ce risque, veuillez vous reporter au premier paragraphe de la rubrique « Profil de risque » ci-dessous.

MFS peut avoir recours à des produits dérivés pour divers besoins (couverture ou investissement) pour le Fonds, et notamment pour gagner des revenus ou accroître les rendements, pour augmenter ou diminuer l'exposition à un marché particulier, pour gérer ou ajuster le profil de risque ou d'autres caractéristiques du fonds, ou comme solutions de rechange aux investissements directs.

Profil de risque

Le profil de risque du Fonds est *Élevé* (voir page S-18 pour une description des profils de risque). Les risques clés comprennent le risque de concentration dans le secteur technologique, le risque de concentration des émetteurs, le risque de marchés émergents, le risque de marché et le risque de produits dérivés.

Le tableau qui suit résume les risques clés résultant d'un investissement dans le fonds. Il s'agit d'une énumération partielle de certains des facteurs de risque pertinents. Les investisseurs sont invités à consulter la section « Principaux risques » à la partie 1 du Prospectus pour de plus amples détails concernant ces risques et d'autres risques.

- Le cours des actions du secteur technologique peut être très volatil, particulièrement à court terme, en raison du rythme rapide des changements de produits et des évolutions technologiques. Les émetteurs du secteur technologique sont soumis à des pressions de concurrence importantes telles que les nouveaux arrivants sur le marché, les cycles de production courts, la course aux parts de marché et la chute des prix et des profits. Les émetteurs exerçant leur activité dans le secteur technologique sont également confrontés au risque que les nouveaux services, équipements ou technologies ne soient pas des réussites commerciales ou deviennent rapidement obsolètes.
- Étant donné que MFS peut investir une part relativement élevée des actifs du Fonds dans un seul émetteur ou dans un petit nombre d'émetteurs, la performance du Fonds pourrait être liée à la valeur de ce seul émetteur ou de ces émetteurs et pourrait être plus volatile que la performance de Fonds plus diversifiés.
- Les placements sur les marchés émergents comportent des risques supérieurs à ceux habituellement associés aux placements sur les marchés non émergents. Il est recommandé aux investisseurs de consulter le Prospectus pour lire une explication détaillée des risques associés aux titres des marchés émergents.
- Les placements en titres peuvent être affectés d'une manière favorable ou défavorable par les évolutions de la situation financière d'un émetteur et des conditions de marché, des taux d'intérêt, des taux de change et de la conjoncture économique et politique dans les pays dans lesquels les placements sont effectués.
- Les produits dérivés peuvent être extrêmement volatils et comporter des risques en sus des risques de l'(des) indicateur(s) sous-jacent(s). Les gains ou les pertes résultant des produits dérivés peuvent être très supérieurs au coût d'origine des produits dérivés (et peuvent parfois être illimités) et peuvent donc comporter un effet de levier. Parmi les autres risques résultant des produits dérivés, citons le risque de marché, le risque de couverture, le risque de corrélation, le risque de levier, le risque de crédit/contrepartie et le risque de liquidité. Il est recommandé aux investisseurs de consulter le Prospectus pour lire une explication détaillée des risques associés aux produits dérivés.

- Il ne peut y avoir aucune assurance que le Fonds atteindra son objectif d'investissement. La valeur de votre placement peut évoluer à la hausse comme à la baisse et il se peut que vous ne récupériez pas le montant investi.

Profil du Fonds/des investisseurs

- Les investisseurs doivent être en mesure d'accepter une volatilité élevée et la possibilité de moins-values de cession.
- Le Fonds est destiné à être un investissement à long terme. Les niveaux de tolérance au risque et les horizons d'investissement des investisseurs peuvent varier en fonction de leur situation particulière. Veuillez consulter votre Intermédiaire financier pour tout conseil concernant votre tolérance au risque et vos horizons d'investissement avant d'investir dans le Fonds.

Résultats

Le graphique et le tableau ci-dessous présentent les informations sur les résultats passés. Les résultats passés ne préjugent pas nécessairement des résultats futurs. Le graphique et le tableau ne prennent pas en compte l'incidence du droit d'entrée ou de sortie pouvant vous être facturé lors de l'achat ou du rachat des actions, ni des taxes pouvant être imposées sur ces opérations. Tout droit d'entrée ou de sortie ou toute taxe est susceptible de diminuer les rendements indiqués.

Graphique à barres : Le graphique à barres présente les rendements totaux annuels des actions de catégorie A1 – s du Fonds au 31 décembre de chaque année.

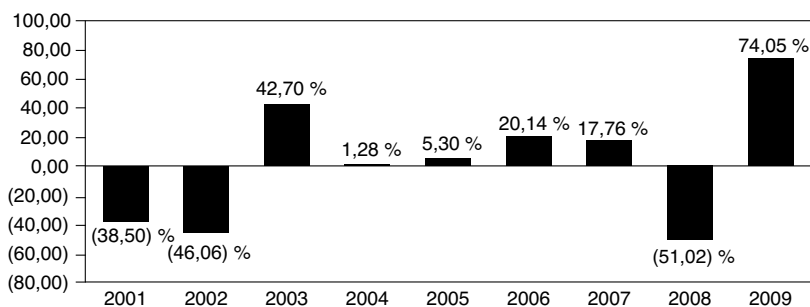


Tableau des résultats : Le tableau présente les rendements totaux annuels moyens de chaque catégorie du Fonds pour la période close le 31 décembre 2009.

TECHNOLOGY FUND	Date de création de la catégorie	Date de début des résultats	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Vie ^{^^}
CATÉGORIE A1 – \$ [^]	26/09/2005	12/06/2000	74,05 %	0,13 %	4,90 %	s/o	(6,94) %
CATÉGORIE B1 – \$ [^]	26/09/2005	12/06/2000	72,96 %	(0,56) %	4,15 %	s/o	(7,66) %
CATÉGORIE C1 – \$ [^]	26/09/2005	12/06/2000	72,76 %	(0,64) %	4,09 %	s/o	(7,74) %
CATÉGORIE I1 – \$ [^]	26/09/2005	12/06/2000	76,11 %	1,36 %	6,18 %	s/o	(5,96) %
CATÉGORIE S1 – \$ [^]	26/09/2005	12/06/2000	76,11 %	1,24 %	6,06 %	s/o	(6,01) %
Indice Standard & Poor's North American Technology Sector (USD)		12/06/2000	63,19 %	2,64 %	3,75 %	s/o	

[^] Antérieurement à la date de création de la catégorie, les résultats présentés reflètent les résultats d'un fonds MFS correspondant domicilié aux Îles Caïmans aux objectifs d'investissement et à la politique relativement similaires, existant depuis plus longtemps et dont les actifs ont été apportés au fonds le 26 septembre 2005. La date de création du Fonds est le 26 septembre 2005.

^{^^} « Vie » reflète la période indiquée dans la colonne intitulée « Date de début des résultats » jusqu'au 31 décembre 2009.

Les résultats reflètent la performance de la catégorie d'actions la plus ancienne dans la même devise jusqu'au démarrage effectif de l'enregistrement des résultats de catégorie pour la catégorie détaillée. Les résultats de catégorie combinés ne sont pas ajustés pour prendre en compte les différences de charges d'exploitation spécifiques à la catégorie. Comparés aux résultats que ces catégories d'actions auraient pu présenter si elles avaient été offertes sur l'ensemble de la période, les résultats combinés se traduisent généralement par des résultats plus élevés pour les catégories d'actions dont les charges d'exploitation sont plus élevées que celles de la catégorie d'action la plus ancienne, et par des résultats moins élevés pour les catégories d'action dont les charges d'exploitation sont inférieures à celles de la catégorie d'action la plus ancienne.

Indicateur de référence du Fonds

Indice Standard & Poor's North American Technology Sector (USD)

Charges d'exploitation annuelles du Fonds

Les charges suivantes sont exprimées en pourcentage annuel de l'actif net moyen (sur la base du rapport financier non révisé du fonds au 31 janvier 2010). Ces charges sont prélevées sur l'actif du Fonds et sont intégralement représentées dans le cours par action concerné. Les charges indiquées correspondent aux charges s'appliquant tant aux actions de capitalisation qu'aux actions de distribution ainsi qu'aux diverses devises offertes par la catégorie applicable. Sauf comme indiqué pour les actions de catégorie Z, ces charges ne sont pas facturées directement aux actionnaires.

ANNEXE 28 – TECHNOLOGY FUND

Catégorie	A	B	C	W	I	S	Z
Commissions de gestion financière ¹	1,05 %	1,05 %	1,05 %	1,05 %	0,85 %	1,05 %	‡
Commissions de distribution ¹	0,75 %	1,00 %	1,00 %	s/o	s/o	s/o	s/o
Commissions de service ¹	s/o	0,50 %	0,50 %	s/o	s/o	s/o	s/o
Autres charges estimées ²	0,25 % ³	0,25 % ³	0,25 % ³	0,15 % ³	0,15 % ³	0,62 %	0,15 % ³
Ratio des charges totales	2,05 %	2,80 %	2,80 %	1,20 %	1,00 %	1,00 %⁴	0,15 %

Taux de rotation du portefeuille

271 % pour l'exercice clos le 31 janvier 2010.

88 % pour le semestre clos le 31 juillet 2010.

Date de lancement

26 septembre 2005.

Actif total

85 076 038 dollars US au 31 juillet 2010.

¹ Le Gestionnaire financier et le Distributeur, chacun à sa discrétion, peuvent renoncer à tout ou partie de leurs commissions respectives et remettre tout ou partie de leur commission à des Intermédiaires financiers.

² Les « Autres charges » comprennent de manière générale l'ensemble des charges d'un Fonds sauf les commissions de gestion, de distribution et de service. Les « Autres charges » comprennent, entres autres, une commission de services administratifs payable à MFS, les commissions de dépositaire et d'agent domiciliataire, et les commissions d'agent de transfert, ainsi que les honoraires d'avocat et de révision.

³ Le Gestionnaire financier s'est engagé volontairement à supporter certaines charges afin que les « Autres charges » ne dépassent pas annuellement 0,25 % de l'actif net quotidien moyen des actions de Catégories A, B et C et 0,15 % de l'actif net quotidien moyen des actions de Catégories W, I et Z du Fonds. Cet accord de plafonnement des charges expire le 31 janvier 2012, auquel moment l'accord pourra être ou ne pas être prorogé à la seule discrétion du Gestionnaire financier. Cet accord de plafonnement des charges exclut les taxes (autres que la taxe d'abonnement du Luxembourg), les frais de transaction et de courtage, les coûts de conversion des devises, les charges extraordinaires et les charges afférentes aux activités d'investissement du Fonds, y compris les intérêts. Si le Gestionnaire financier n'avait pas consenti à cet accord, il est estimé que les « Autres charges » seraient annuellement de 0,66 % pour les actions de Catégories A, B, C et W et de 0,62 % pour les actions de Catégorie I et Z, et que le « Ratio des charges totales » de ces catégories d'actions serait annuellement de 2,46 % (actions de Catégorie A), de 3,21 % (actions des Catégories B et C), de 1,71 % (actions de Catégorie W), de 1,47 % (actions de Catégorie I) et de 0,62 % plus la commission de gestion négociée entre le Gestionnaire financier et l'actionnaire (actions de Catégorie Z).

⁴ Le Gestionnaire financier s'est engagé volontairement à supporter les charges de façon que le « Ratio des charges totales » des actions de catégorie S du Fonds ne dépasse pas annuellement 1,00 % de l'actif net quotidien moyen des actions de cette catégorie jusqu'au 31 janvier 2012, moment auquel l'accord pourra être ou non prorogé à la seule discrétion du Gestionnaire financier. Cet accord de plafonnement des charges exclut les taxes (autres que la taxe d'abonnement du Luxembourg), les courtages et frais de transactions, les coûts de conversion des devises, les charges extraordinaires et les charges afférentes aux activités d'investissement du Fonds, y compris les intérêts. Si le Gestionnaire financier n'avait pas consenti à cet accord, il est estimé que le « Ratio des charges totales » des actions de catégorie S du Fonds serait annuellement de 1,67 % de l'actif net quotidien moyen de cette catégorie d'actions.

‡ Les Commissions de gestion financière pour les actions de catégorie Z seront prélevées et encaissées directement auprès de l'actionnaire par le Gestionnaire financier conformément au contrat négocié séparément entre le Gestionnaire financier (ou sa société apparentée) et l'actionnaire.

Devise de comptabilité : Livre sterling (£)

Objectif et politique d'investissement

L'objectif d'investissement du Fonds est l'appréciation du capital, mesurée en livres sterling. Le Fonds investit principalement dans un portefeuille multi-capitalisation d'actions britanniques dans tous les secteurs d'activité du Royaume-Uni.

Le Fonds investit principalement (*c'est-à-dire* au moins 70 % de son actif total) en actions et autres titres de participation de sociétés qui ont leur siège au Royaume-Uni ou exercent une part prépondérante de leur activité économique au Royaume-Uni et qui, selon MFS, bénéficient de perspectives de croissance supérieures ou sont sous-valorisées. Le Fonds n'investira pas plus de 33¹/₃ % de son actif total dans des obligations convertibles. Le Fonds peut investir dans des sociétés de croissance émergente, *c'est-à-dire* des sociétés qui, selon MFS, sont au début de leur cycle de vie, mais qui ont le potentiel pour devenir des entreprises majeures. Les sociétés de croissance émergente peuvent être de toutes tailles et peuvent être des sociétés plus petites et moins connues. De manière générale, le Fonds cible un nombre limité d'actions à détenir, dans les limites préétablies du nombre d'actions que le Fonds peut détenir.

MFS peut avoir recours à des produits dérivés pour divers besoins (couverture ou investissement) pour le Fonds, et notamment pour gagner des revenus ou accroître les rendements, pour augmenter ou diminuer l'exposition à un marché particulier, pour gérer ou ajuster le profil de risque ou d'autres caractéristiques du fonds, ou comme solutions de rechange aux investissements directs.

Profil de risque

Le profil de risque du Fonds est *Moyen/Élevé* (voir page S-18 pour une description des profils de risque). Les risques clés comprennent le risque de marché, le risque de concentration géographique, le risque de sociétés de croissance émergentes et le risque de produits dérivés.

Le tableau qui suit résume les risques clés résultant d'un investissement dans le fonds. Il s'agit d'une énumération partielle de certains des facteurs de risque pertinents. Les investisseurs sont invités à consulter la section « Principaux risques » à la partie 1 du Prospectus pour de plus amples détails concernant ces risques et d'autres risques.

- Étant donné que le Fonds peut investir un montant élevé de son actif dans des émetteurs situés dans un seul pays, la performance du Fonds peut être étroitement liée aux conditions et développements de marché, monétaires, économiques, politiques ou réglementaires dans ce pays et il peut être plus volatil qu'un portefeuille davantage diversifié géographiquement.

- Les placements dans les sociétés de croissance émergente peuvent comporter des risques supérieurs à ceux habituellement associés à des investissements dans des sociétés plus établies, et notamment une volatilité de marché plus forte ou plus imprévisible.
- Les placements en titres peuvent être affectés d'une manière favorable ou défavorable par les évolutions de la situation financière d'un émetteur et des conditions de marché, des taux d'intérêt, des taux de change et de la conjoncture économique et politique dans les pays dans lesquels les placements sont effectués.
- Les produits dérivés peuvent être extrêmement volatils et comporter des risques en sus des risques de l'(des) indicateur(s) sous-jacent(s). Les gains ou les pertes résultant des produits dérivés peuvent être très supérieurs au coût d'origine des produits dérivés (et peuvent parfois être illimités) et peuvent donc comporter un effet de levier. Parmi les autres risques résultant des produits dérivés, citons le risque de marché, le risque de couverture, le risque de corrélation, le risque de levier, le risque de crédit/contrepartie et le risque de liquidité. Il est recommandé aux investisseurs de consulter le Prospectus pour lire une explication détaillée des risques associés aux produits dérivés.
- **Il ne peut y avoir aucune assurance que le Fonds atteindra son objectif d'investissement. La valeur de votre placement peut évoluer à la hausse comme à la baisse et il se peut que vous ne récupériez pas le montant investi.**

Profil du Fonds/des investisseurs

- Les investisseurs doivent être en mesure d'accepter la volatilité et la possibilité de moins-values de cession.
- Le Fonds est destiné à être un investissement à moyen ou à long terme. Les niveaux de tolérance au risque et les horizons d'investissement des investisseurs peuvent varier en fonction de leur situation particulière. Veuillez consulter votre Intermédiaire financier pour obtenir des conseils concernant votre tolérance au risque et vos horizons d'investissement avant d'investir dans le Fonds.

Résultats

Le graphique et le tableau ci-dessous présentent les informations sur les résultats passés. Les résultats passés ne préjugent pas nécessairement des résultats futurs. Le graphique et le tableau ne prennent pas en compte l'incidence du droit d'entrée ou de sortie pouvant vous être facturé lors de l'achat ou du rachat des actions, ni des taxes pouvant être imposées sur ces opérations. Tout droit d'entrée ou de sortie ou toute taxe est susceptible de diminuer les rendements indiqués.

Graphique à barres : Le graphique à barres montre les rendements totaux annuels des actions de catégorie A1 – £* du Fonds au 31 décembre de chaque année.

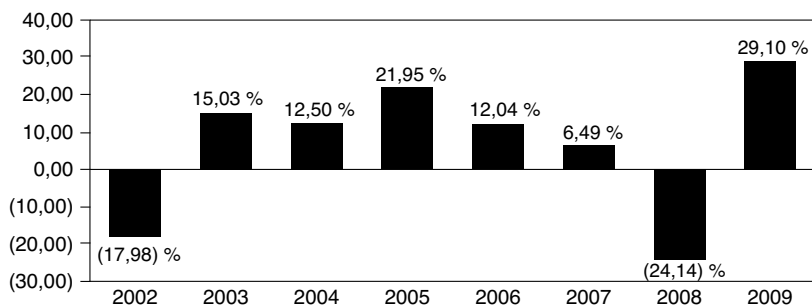


Tableau des résultats : Le tableau présente les rendements totaux annuels moyens de chaque catégorie du Fonds pour la période close le 31 décembre 2009.

U.K. EQUITY FUND	Date de création de la catégorie	Date de début des résultats	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Vie ^{^^}
CATÉGORIE A1 – \$	28/02/2006	27/02/2006	43,05 %	(5,10) %	s/o	s/o	1,03 %
CATÉGORIE A1 – £*	27/02/2006	17/12/2001	29,10 %	1,41 %	7,34 %	s/o	5,47 %
CATÉGORIE I1 – £*	27/02/2006	17/12/2001	30,77 %	2,63 %	8,55 %	s/o	6,50 %
Indice FTSE All-Share 5 % Capped (GBP)		17/12/2001	31,85 %	(1,24) %	6,98 %	2,55 %	

[^] Antérieurement à la date de création de la catégorie, les résultats présentés reflètent les résultats d'un fonds MFS correspondant domicilié au Royaume Uni aux objectifs d'investissement et à la politique relativement similaires, existant depuis plus longtemps et dont les actifs ont été apportés au fonds le 27 février 2006. La date de création du Fonds est le 27 février 2006.

^{^^} « Vie » reflète la période indiquée dans la colonne intitulée « Date de début des résultats » jusqu'au 31 décembre 2009.

* Avant le 31 janvier 2011, les actions de catégorie A1 – £ et I1 – £ étaient qualifiées d'actions de distribution (Catégorie A2 – £ et I2 – £) et distribuaient les revenus applicables. Il se peut que les performances indiquées avant cette date soient différentes compte tenu de ces distributions.

Indicateur de référence du Fonds

Indice FTSE All-Share 5% Capped (GBP)

Charges d'exploitation annuelles du Fonds

Les charges suivantes sont exprimées en pourcentage annuel de l'actif net. (sur la base du rapport financier non révisé du fonds au 31 janvier 2010). Ces charges sont prélevées sur l'actif du Fonds et sont intégralement représentées dans le cours par action concerné. Les charges indiquées correspondent aux charges s'appliquant tant aux actions de capitalisation qu'aux actions de distribution ainsi qu'aux diverses devises offertes par la catégorie applicable. Sauf comme indiqué pour les actions de catégorie Z, ces charges ne sont pas facturées directement aux actionnaires.

Catégorie	A	W	I	Z
Commissions de gestion financière ¹	1,05 %	1,05 %	0,85 %	‡
Commissions de distribution ¹	0,75 %	s/o	s/o	s/o
Commissions de service ¹	s/o	s/o	s/o	s/o
Autres charges estimées ²	0,25 % ³	0,15 % ³	0,15 % ³	0,15 % ³
Ratio des charges totales.	2,05 %	1,20 %	1,00 %	0,15 %

Taux de rotation du portefeuille

84 % pour l'exercice clos le 31 janvier 2010.

49 % pour le semestre clos le 31 juillet 2010.

Date de lancement

27 février 2006.

Actif total

31 647 380 livres sterling au 31 juillet 2010.

¹ Le Gestionnaire financier et le Distributeur, chacun à sa discrétion, peuvent renoncer à tout ou partie de leurs commissions respectives et remettre tout ou partie de leur commission à des Intermédiaires financiers.

² Les « Autres charges » comprennent de manière générale l'ensemble des charges d'un Fonds sauf les commissions de gestion, de distribution et de service. Les « Autres charges » comprennent, entre autres, une commission de services administratifs payable à MFS, les commissions de dépositaire et d'agent domiciliataire, et les commissions d'agent de transfert, ainsi que les honoraires d'avocat et de révision.

³ Le Gestionnaire financier s'est engagé volontairement à supporter certaines charges afin que les « Autres charges » ne dépassent pas annuellement 0,25 % de l'actif net quotidien moyen des actions de Catégories A et 0,15 % de l'actif net quotidien moyen des actions de Catégories W, I et Z du Fonds. Cet accord de plafonnement des charges expire le 31 janvier 2012, auquel moment l'accord pourra être ou ne pas être prorogé à la seule discrétion du Gestionnaire financier. Cet accord de plafonnement des charges exclut les taxes (autres que la taxe d'abonnement du Luxembourg), les frais de transaction et de courtage, les coûts de conversion des devises, les charges extraordinaires et les charges afférentes aux activités d'investissement du Fonds, y compris les intérêts. Si le Gestionnaire financier n'avait pas consenti à cet accord, il est estimé que les « Autres charges » seraient annuellement de 0,63 % pour les actions de Catégories A et W et de 0,59 % pour les actions de Catégorie I et Z, et que le « Ratio des charges totales » de ces catégories d'actions serait annuellement de 2,43 % (actions de Catégorie A), de 1,68 % (actions de Catégorie W), de 1,44 % (actions de Catégorie I) et de 0,59 % plus la commission de gestion négociée entre le Gestionnaire financier et l'actionnaire (actions de Catégorie Z).

‡ Les Commissions de gestion financière pour les actions de catégorie Z seront prélevées et encaissées directement auprès de l'actionnaire par le Gestionnaire financier conformément au contrat négocié séparément entre le Gestionnaire financier (ou sa société apparentée) et l'actionnaire.

Devise de comptabilité : Dollar US (\$)

Objectif et politique d'investissement

L'objectif d'investissement du Fonds est de dégager des revenus courants, dans la mesure où cela est compatible avec la préservation du capital, le capital et les revenus sont mesurés en dollars US. Ce Fonds géré par une équipe investit principalement dans un portefeuille d'obligations du Trésor américain et d'organismes fédéraux américains et est conçu pour offrir aux investisseurs un portefeuille obligataire dont la qualité de crédit est élevée. Le Fonds cherche à ajouter de la valeur par le biais d'une rotation sectorielle parmi les divers titres d'Etat, dont les titres du Trésor américain, de Ginnie Mae, de Freddie Mac, de Fannie Mae, et d'autres organismes et subdivisions fédéraux américains.

Le Fonds investit principalement (*c'est-à-dire* au moins 70 % de son actif total) dans les titres du gouvernement américain, qui sont des obligations ou d'autres titres de créance émis, ou dont le principal et les versements d'intérêts sont garantis ou soutenus, par le gouvernement américain ou l'une de ses sociétés publiques ou subdivisions (y compris les titres adossés à des hypothèques) telles que la Student Loan Marketing Association (« Sallie Mae »), les Federal Home Loan Banks, la Federal Home Loan Mortgage Corporation (« Freddie Mac ») et la Federal National Mortgage Association (« Fannie Mae ») et les obligations intégralement garanties par ces entités. Le Fonds peut compter la valeur de certains instruments dérivés dans le cadre de cette politique. Le Fonds n'investira pas plus de 10 % de son actif total en actions et en autres titres de participation, ni plus de 25 % de son actif total dans des obligations convertibles, lesquels, au total, ne doivent pas dépasser 30 % de l'actif total du Fonds.

MFS peut avoir recours à des produits dérivés pour divers besoins (couverture ou investissement) pour le Fonds, et notamment pour gagner des revenus ou accroître les rendements, pour augmenter ou diminuer l'exposition à un marché particulier, pour gérer ou ajuster le profil de risque ou d'autres caractéristiques du fonds, ou comme solutions de rechange aux investissements directs.

Profil de risque

Le profil de risque du Fonds est *Faible/Moyen* (voir page S-18 pour une description des profils de risque). Les risques clés comprennent le risque de titres adossés à des hypothèques, le risque de taux d'intérêt, le risque de crédit, le risque de concentration géographique, le risque de concentration des émetteurs, le risque de marché et le risque de produits dérivés.

Le tableau qui suit résume les risques clés résultant d'un investissement dans le fonds. Il s'agit d'une énumération partielle de certains des facteurs de risque pertinents. Les investisseurs sont invités à consulter la section « Principaux risques » à la partie 1 du Prospectus pour de plus amples détails concernant ces risques et d'autres risques.

- La valeur des titres de créance évolue en fonction des fluctuations des taux d'intérêt. En règle générale, le cours d'un titre de créance diminue lorsque les taux d'intérêt augmentent, et il augmente lorsque les taux d'intérêt diminuent. La valeur des titres de créance est également tributaire de la qualité de crédit de l'émetteur ou de la contrepartie et de leur capacité à rembourser le principal et à verser les intérêts à l'échéance.
- Les émetteurs du secteur bancaire sont soumis à de nombreux risques, y compris les réglementations gouvernementales défavorables, la réduction de la disponibilité du capital et l'augmentation de des coûts du capital et les évolutions des taux d'intérêt et/ou de défaillance, qui peuvent avoir un effet défavorable important sur le Fonds.
- Étant donné que le Fonds peut investir un montant élevé de son actif dans des émetteurs situés dans un seul pays, la performance du Fonds peut être étroitement liée aux conditions et développements de marché, monétaires, économiques, politiques ou réglementaires dans ce pays et il peut être plus volatil qu'un portefeuille davantage diversifié géographiquement. De la même façon, étant donné que le Fonds peut investir une part relativement importante de son actif dans un seul émetteur ou dans un petit nombre d'émetteurs, il se peut que la performance du Fonds soit davantage sensible à un événement unique d'ordre économique, politique ou réglementaire affectant ces émetteurs qu'un fonds plus diversifié.
- Certains titres du gouvernement américain sont garantis par le crédit du gouvernement américain et comportent habituellement un risque de crédit minimal. D'autres titres du gouvernement américain dans lesquels le Fonds peut investir comportent un risque de crédit accru car ils ne sont garantis que par le crédit d'un organisme fédéral américain ou par une entreprise parrainée par le gouvernement. Bien que les entreprises parrainées par le gouvernement puissent être constituées ou parrainées par le Congrès américain, elles ne sont pas financées sur les crédits budgétaires du Congrès et leurs titres ne sont pas émis ou garantis par le Trésor américain ou par le crédit du gouvernement américain.
- Étant donné que le Fonds peut investir dans des titres adossés à des hypothèques et à des actifs, il est soumis au risque de remboursement anticipé et de prorogation. Certains titres adossés à des hypothèques ou à des actifs sont des produits d'investissement structurés pouvant impliquer des risques de liquidité et de contrepartie accrus, ce qui peut soumettre le Fonds à une volatilité importante.
- Les placements en titres peuvent être affectés d'une manière favorable ou défavorable par les évolutions de la situation financière d'un émetteur et des conditions de marché, des taux d'intérêt, des taux de change et de la conjoncture économique et politique dans les pays dans lesquels les placements sont effectués.

- Les produits dérivés peuvent être extrêmement volatils et comporter des risques en sus des risques de l'(des) indicateur(s) sous-jacent(s). Les gains ou les pertes résultant des produits dérivés peuvent être très supérieurs au coût d'origine des produits dérivés (et peuvent parfois être illimités) et peuvent donc comporter un effet de levier. Parmi les autres risques résultant des produits dérivés, citons le risque de marché, le risque de couverture, le risque de corrélation, le risque de levier, le risque de crédit/contrepartie et le risque de liquidité. Il est recommandé aux investisseurs de consulter le Prospectus pour lire une explication détaillée des risques associés aux produits dérivés.
- **Il ne peut y avoir aucune assurance que le Fonds atteindra son objectif d'investissement. La valeur de votre placement peut évoluer à la hausse comme à la baisse et il se peut que vous ne récupériez pas le montant investi.**

Profil du Fonds/des investisseurs

- Ce Fonds est destiné aux investisseurs qui souhaitent effectuer un placement obligataire plus prudent et qui comprennent que leur placement n'est ni assuré ni garanti contre les pertes.
- Le Fonds est destiné à être un investissement à moyen ou à long terme. Les niveaux de tolérance au risque et les horizons d'investissement des investisseurs peuvent varier en fonction de leur situation particulière. Veuillez consulter votre Intermédiaire financier pour obtenir des conseils concernant votre tolérance au risque et vos horizons d'investissement avant d'investir dans le Fonds.

Résultats

Le graphique et le tableau ci-dessous présentent les informations sur les résultats passés. Les résultats passés ne préjugent pas nécessairement des résultats futurs. Le graphique et le tableau ne prennent pas en compte l'incidence du droit d'entrée ou de sortie pouvant vous être facturé lors de l'achat ou du rachat des actions, ni des taxes pouvant être imposées sur ces opérations. Tout droit d'entrée ou de sortie ou toute taxe est susceptible de diminuer les rendements indiqués.

Graphique à barres : Le graphique à barres présente les rendements totaux annuels des actions de catégorie A1 – \$ du Fonds au 31 décembre de chaque année.

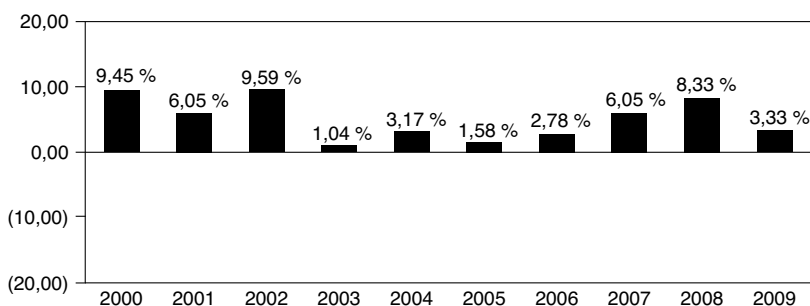


Tableau des résultats : Le tableau présente les rendements totaux annuels moyens de chaque catégorie du Fonds pour la période close le 31 décembre 2009.

U.S. GOVERNMENT BOND FUND	Date de création de la catégorie	Date de début des résultats	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Vie ^{^^}
CATÉGORIE A1 – \$ [^]	26/09/2005	20/03/1989	3,33 %	5,88 %	4,39 %	5,09 %	5,34 %
CATÉGORIE A2 – \$ [^]	26/09/2005	20/03/1989	3,30 %	5,86 %	4,36 %	5,12 %	5,40 %
CATÉGORIE B1 – \$ [^]	26/09/2005	20/03/1989	2,33 %	4,84 %	3,35 %	4,14 %	4,88 %
CATÉGORIE B2 – \$ [^]	26/09/2005	20/03/1989	2,29 %	4,81 %	3,34 %	4,15 %	4,89 %
CATÉGORIE C1 – \$ [^]	26/09/2005	20/03/1989	2,27 %	4,82 %	3,31 %	4,07 %	4,85 %
CATÉGORIE C2 – \$ [^]	26/09/2005	20/03/1989	2,19 %	4,81 %	3,29 %	4,05 %	4,84 %
CATÉGORIE I1 – \$ [^]	26/09/2005	20/03/1989	4,05 %	6,71 %	5,18 %	5,81 %	5,83 %
CATÉGORIE S1 – \$ [^]	26/09/2005	20/03/1989	3,86 %	6,43 %	4,93 %	5,68 %	5,77 %
Indice Barclays Capital U.S. Government/ Mortgage Bond (USD)		20/03/1989	1,96 %	6,56 %	5,32 %	6,32 %	

[^] Antérieurement à la date de création de la catégorie, les résultats présentés reflètent les résultats d'un fonds MFS correspondant domicilié aux Îles Caïmans aux objectifs d'investissement et à la politique relativement similaires, existant depuis plus longtemps et dont les actifs ont été apportés au fonds le 26 septembre 2005. La date de création du Fonds est le 26 septembre 2005.

^{^^} « Vie » reflète la période indiquée dans la colonne intitulée « Date de début des résultats » jusqu'au 31 décembre 2009.

Les résultats reflètent la performance de la catégorie d'actions la plus ancienne dans la même devise jusqu'au démarrage effectif de l'enregistrement des résultats de catégorie pour la catégorie détaillée. Les résultats de catégorie combinés ne sont pas ajustés pour prendre en compte les différences de charges d'exploitation spécifiques à la catégorie. Comparés aux résultats que ces catégories d'actions auraient pu présenter si elles avaient été offertes sur l'ensemble de la période, les résultats combinés se traduisent généralement par des résultats plus élevés pour les catégories d'actions dont les charges d'exploitation sont plus élevées que celles de la catégorie d'action la plus ancienne, et par des résultats moins élevés pour les catégories d'action dont les charges d'exploitation sont inférieures à celles de la catégorie d'action la plus ancienne.

Indicateur de référence du Fonds

Indice Barclays Capital U.S. Government/Mortgage Bond (USD)

Charges d'exploitation annuelles du Fonds

Les charges suivantes sont exprimées en pourcentage annuel de l'actif net moyen (sur la base du rapport financier non révisé du fonds au 31 janvier 2010). Ces charges sont prélevées sur l'actif du Fonds et sont intégralement représentées dans le cours par action concerné. Les charges indiquées correspondent aux charges s'appliquant tant aux actions de capitalisation qu'aux actions de distribution ainsi qu'aux diverses devises offertes par la catégorie applicable. Sauf comme indiqué pour les actions de catégorie Z, ces charges ne sont pas facturées directement aux actionnaires.

ANNEXE 30 – U.S. GOVERNMENT BOND FUND

Catégorie	A	B	C	W	I	S	Z
Commissions de gestion financière ¹	0,60 %	0,60 %	0,60 %	0,60 %	0,50 %	0,60 %	‡
Commissions de distribution ¹	0,50 %	1,00 %	1,00 %	s/o	s/o	s/o	s/o
Commissions de service ¹	s/o	0,50 %	0,50 %	s/o	s/o	s/o	s/o
Autres charges estimées ²	0,21 % ³	0,21 % ³	0,21 % ³	0,15 % ³	0,15 % ³	0,17 %	0,15 % ³
Ratio des charges totales	1,31 %	2,31 %	2,31 %	0,75 %	0,65 %	0,77 %⁴	0,15 %

Taux de rotation du portefeuille

(32) % pour l'exercice clos le 31 janvier 2010.

(21) % pour le semestre clos le 31 juillet 2010.

Date de lancement

26 septembre 2005.

Actif total

525 329 418 dollars US au 31 juillet 2010

¹ Le Gestionnaire financier et le Distributeur, chacun à sa discrétion, peuvent renoncer à tout ou partie de leurs commissions respectives et remettre tout ou partie de leur commission à des Intermédiaires financiers.

² Les « Autres charges » comprennent de manière générale l'ensemble des charges d'un Fonds sauf les commissions de gestion, de distribution et de service. Les « Autres charges » comprennent, entres autres, une commission de services administratifs payable à MFS, les commissions de dépositaire et d'agent domiciliataire, et les commissions d'agent de transfert, ainsi que les honoraires d'avocat et de révision.

³ Le Gestionnaire financier s'est engagé volontairement à supporter certaines charges afin que les « Autres charges » ne dépassent pas annuellement 0,25 % de l'actif net quotidien moyen des actions de Catégories A, B et C et 0,15 % de l'actif net quotidien moyen des actions de Catégories W, I et Z du Fonds. Cet accord de plafonnement des charges expire le 31 janvier 2012, auquel moment l'accord pourra être ou ne pas être prorogé à la seule discrétion du Gestionnaire financier. Cet accord de plafonnement des charges exclut les taxes (autres que la taxe d'abonnement du Luxembourg), les frais de transaction et de courtage, les coûts de conversion des devises, les charges extraordinaires et les charges afférentes aux activités d'investissement du Fonds, y compris les intérêts. Si le Gestionnaire financier n'avait pas consenti à cet accord, il est estimé que les « Autres charges » seraient annuellement de 0,21 % pour les actions de Catégorie W et de 0,17 % pour les actions de Catégorie I et Z, et que le « Ratio des charges totales » de ces catégories d'actions serait annuellement de 0,81 % (actions de Catégorie W), de 0,67 % (actions de Catégorie I) et de 0,17 % plus la commission de gestion négociée entre le Gestionnaire financier et l'actionnaire (actions de Catégorie Z).

⁴ Le Gestionnaire financier s'est engagé volontairement à supporter les charges de façon que le « Ratio des charges totales » des actions de catégorie S du Fonds ne dépasse pas annuellement 1,00 % de l'actif net quotidien moyen des actions de cette catégorie jusqu'au 31 janvier 2012, moment auquel l'accord pourra être ou non prorogé à la seule discrétion du Gestionnaire financier. Cet accord de plafonnement des charges exclut les taxes (autres que la taxe d'abonnement du Luxembourg), les courtages et frais de transactions, les coûts de conversion des devises, les charges extraordinaires et les charges afférentes aux activités d'investissement du Fonds, y compris les intérêts.

‡ Les Commissions de gestion financière pour les actions de catégorie Z seront prélevées et encaissées directement auprès de l'actionnaire par le Gestionnaire financier conformément au contrat négocié séparément entre le Gestionnaire financier (ou sa société apparentée) et l'actionnaire.

Devise de comptabilité : Dollar US (\$)**Objectif et politique d'investissement**

Le principal objectif d'investissement du Fonds est de dégager des revenus courants élevés, l'objectif d'investissement secondaire étant l'appréciation du capital ; les revenus et le capital sont mesurés en dollars US. Le Fonds investit principalement dans un portefeuille d'obligations américaines de la catégorie inférieure à la catégorie investissement. Le Fonds cherche à ajouter de la valeur par le biais d'une sélection du crédit ascendante (bottom up) se focalisant sur la recherche des opportunités les plus attractives en matière de risque-rendement.

Le Fonds investit principalement (*c'est-à-dire* 70 % au moins de son actif total) en titres de créance de la catégorie inférieure à la catégorie investissement, dont certaines peuvent présenter des aspects de participation, d'émetteurs qui ont leur siège aux États-Unis ou exercent une part prépondérante de leur activité économique aux États-Unis. Le Fonds peut compter la valeur de certains instruments dérivés dans le cadre de cette politique. Les titres de créance offrant les revenus élevés recherchés par le Fonds comprennent normalement les titres de créance offrant un rendement courant supérieur à celui qui est généralement offert sur les titres de créance notés dans les trois premières catégories des agences de notation reconnues ou, s'ils ne sont pas notés, possèdent, selon MFS, une qualité de crédit équivalente. Le Fonds peut investir jusqu'à 100 % de son actif total dans ces titres de créance. Le Fonds n'investira pas plus de 25 % de son actif total dans des obligations convertibles, ni plus de 10 % de son actif total dans des actions qui sont reçues conformément à une offre de restructuration ou d'échange de la part de l'émetteur, lesquelles, au total, ne doivent pas dépasser 30 % de l'actif total du Fonds. Le Fonds peut également investir jusqu'à 15 % de son actif total en titres d'émetteurs situés sur les marchés émergents.

Remarque importante : Le Fonds peut investir jusqu'à 100 % de son actif dans des titres de la catégorie inférieure à la catégorie investissement, ce qui peut l'exposer à une volatilité élevée et à des risques de contrepartie et de liquidité accrus. Pour plus de détails concernant ce risque, veuillez vous reporter au premier paragraphe de la rubrique « Profil de risque » ci-dessous.

MFS peut avoir recours à des produits dérivés pour divers besoins (couverture ou investissement) pour le Fonds, et notamment pour gagner des revenus ou accroître les rendements, pour augmenter ou diminuer l'exposition à un marché particulier, pour gérer ou ajuster le profil de risque ou d'autres caractéristiques du fonds, ou comme solutions de rechange aux investissements directs.

Les risques liés aux titres de créance de notation inférieure sont exposés en détail dans la « Partie 1 – Principaux risques ».

Profil de risque

Le profil de risque du Fonds est *Moyen/Élevé* (voir page S-18 pour une description des profils de risque). Les risques clés comprennent le risque de la catégorie inférieure à la catégorie investissement, le risque de taux d'intérêt, le risque de crédit, le risque de marché, le risque de concentration géographique, le risque de marchés émergents et le risque de produits dérivés.

Le tableau qui suit résume les risques clés résultant d'un investissement dans le fonds. Il s'agit d'une énumération partielle de certains des facteurs de risque pertinents. Les investisseurs sont invités à consulter la section « Principaux risques » à la partie 1 du Prospectus pour de plus amples détails concernant ces risques et d'autres risques.

- Certains titres de créance de la catégorie inférieure à la catégorie investissement sont très spéculatifs, comportent un risque de défaillance élevé et peuvent être sujets à caution quant au remboursement du principal et au paiement des intérêts. Comparés aux titres de créance de haute qualité ou de la catégorie investissement, les titres de créance de la catégorie de qualité inférieure peuvent souffrir dans une plus grande mesure des évolutions de la conjoncture économique et de la législation et de la réglementation, ont une plus grande possibilité de défaillance et sont moins liquides.
- La valeur des titres de créance évolue en fonction des fluctuations des taux d'intérêt. En règle générale, le cours d'un titre de créance diminue lorsque les taux d'intérêt augmentent et augmente lorsque les taux d'intérêt diminuent. La valeur des titres de créance est également tributaire de la qualité de crédit de l'émetteur ou de la contrepartie et de leur capacité à rembourser le principal et à verser les intérêts à l'échéance.
- Les placements en titres peuvent être affectés d'une manière favorable ou défavorable par les évolutions de la situation financière d'un émetteur et des conditions de marché, des taux d'intérêt, des taux de change et de la conjoncture économique et politique dans les pays dans lesquels les placements sont effectués.
- Étant donné que le Fonds peut investir un montant élevé de son actif dans des émetteurs situés dans un seul pays, la performance du Fonds peut être étroitement liée aux conditions et développements de marché, monétaires, économiques, politiques ou réglementaires dans ce pays et il peut être plus volatil qu'un portefeuille davantage diversifié géographiquement.
- Investir sur des marchés émergents peut comporter des risques plus élevés que ceux associés habituellement aux investissements sur des marchés plus développés, y compris une liquidité moindre, un accroissement du risque de crédit et de règlement, des risques de change, l'instabilité politique et économique et le risque de normes comptables moins strictes, ce qui peut soumettre le Fonds à une volatilité plus élevée.

- Les produits dérivés peuvent être extrêmement volatils et comporter des risques en sus des risques de l'(des) indicateur(s) sous-jacent(s). Les gains ou les pertes résultant des produits dérivés peuvent être très supérieurs au coût d'origine des produits dérivés (et peuvent parfois être illimités) et peuvent donc comporter un effet de levier. Parmi les autres risques résultant des produits dérivés, citons le risque de marché, le risque de couverture, le risque de corrélation, le risque de levier, le risque de crédit/contrepartie et le risque de liquidité. Il est recommandé aux investisseurs de consulter le Prospectus pour lire une explication détaillée des risques associés aux produits dérivés.
- **Il ne peut y avoir aucune assurance que le Fonds atteindra son objectif d'investissement. La valeur de votre placement peut évoluer à la hausse comme à la baisse et il se peut que vous ne récupériez pas le montant investi.**

Profil du Fonds/des investisseurs

- Les investisseurs doivent être en mesure d'accepter une volatilité élevée et la possibilité de moins-values de cession.
- Le Fonds est destiné à être un investissement à moyen ou à long terme. Les niveaux de tolérance au risque et les horizons d'investissement des investisseurs peuvent varier en fonction de leur situation particulière. Veuillez consulter votre Intermédiaire financier pour obtenir des conseils concernant votre tolérance au risque et vos horizons d'investissement avant d'investir dans le Fonds.

Résultats

Le graphique et le tableau ci-dessous présentent les informations sur les résultats passés. Les résultats passés ne préjugent pas nécessairement des résultats futurs. Le graphique et le tableau ne prennent pas en compte l'incidence du droit d'entrée ou de sortie pouvant vous être facturé lors de l'achat ou du rachat des actions, ni des taxes pouvant être imposées sur ces opérations. Tout droit d'entrée ou de sortie ou toute taxe est susceptible de diminuer les rendements indiqués.

Graphique à barres : Le graphique à barres montre les rendements totaux annuels des actions de catégorie A1 – \$ du Fonds au 31 décembre de chaque année.

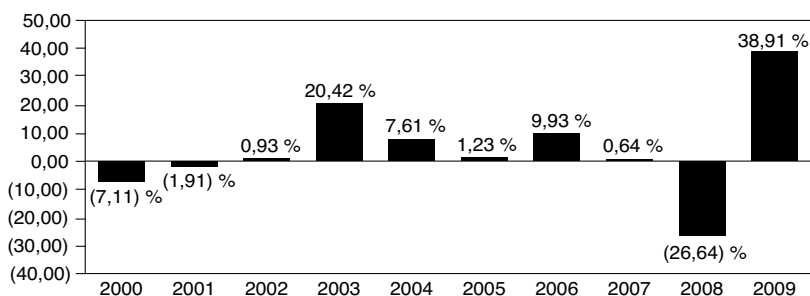


Tableau des résultats : Le tableau présente les rendements totaux annuels moyens de chaque catégorie du Fonds pour la période close le 31 décembre 2009.

U.S. HIGH YIELD BOND FUND	Date de création de la catégorie	Date de début des résultats	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Vie ^{^^}
CATÉGORIE A1 – \$ [^]	01/07/1997	18/02/1997	38,91 %	0,85 %	2,68 %	3,12 %	3,48 %
CATÉGORIE A2 – \$ [^]	01/07/1997	18/02/1997	38,81 %	0,83 %	2,68 %	3,11 %	3,61 %
CATÉGORIE B1 – \$ [^]	01/07/1997	18/02/1997	37,50 %	(0,17) %	1,70 %	2,35 %	2,82 %
CATÉGORIE B2 – \$ [^]	01/07/1997	18/02/1997	37,43 %	(0,17) %	1,70 %	2,29 %	2,94 %
CATÉGORIE C1 – \$ [^]	01/10/2002	18/02/1997	37,50 %	(0,15) %	1,60 %	2,13 %	2,81 %
CATÉGORIE C2 – \$ [^]	01/10/2002	18/02/1997	37,60 %	(0,13) %	1,64 %	2,18 %	2,85 %
CATÉGORIE I1 – \$ [^]	26/09/2005	18/02/1997	39,95 %	1,67 %	3,54 %	3,50 %	4,25 %
CATÉGORIE S1 – \$ [^]	26/09/2005	18/02/1997	39,56 %	1,43 %	3,33 %	3,40 %	4,17 %
Indice Barclays Capital U.S. High-Yield Corporate Bond (USD)		18/02/1997	58,21 %	5,97 %	6,46 %	6,71 %	

[^] Antérieurement à la date de création de la catégorie, les résultats présentés reflètent les résultats d'un fonds MFS correspondant domicilié aux Îles Caïmans aux objectifs d'investissement et à la politique relativement similaires, existant depuis plus longtemps et dont les actifs ont été apportés au fonds le 26 septembre 2005. La date de création du Fonds est le 1^{er} juillet 1997.

^{^^} « Vie » reflète la période indiquée dans la colonne intitulée « Date de début des résultats » jusqu'au 31 décembre 2009.

Les résultats reflètent la performance de la catégorie d'actions la plus ancienne dans la même devise jusqu'au démarrage effectif de l'enregistrement des résultats de catégorie pour la catégorie détaillée. Les résultats combinés de diverses catégories n'ont pas été ajustés pour prendre en compte les différences entre les charges d'exploitation de chaque catégorie. Comparé aux résultats qu'auraient affichés ces catégories d'actions si elle avaient été offertes sur l'ensemble de la période, le recours à des résultats combinés se traduit de manière générale par une performance supérieure pour les catégories d'actions dont les charges d'exploitation sont supérieures à celles de la catégorie d'actions la plus ancienne et par une performance inférieure pour les catégories d'actions dont les charges d'exploitation sont inférieures à celle de la catégorie d'actions la plus ancienne.

Indicateur de référence du Fonds

Indice Barclays Capital U.S. High-Yield Corporate Bond (USD)

Charges d'exploitation annuelles du Fonds

Les charges suivantes sont exprimées en pourcentage annuel de l'actif net moyen (sur la base du rapport financier non révisé du fonds au 31 janvier 2010). Ces charges sont prélevées sur l'actif du Fonds et sont intégralement représentées dans le cours par action concerné. Les charges indiquées correspondent aux charges s'appliquant tant aux actions de capitalisation qu'aux actions de distribution ainsi qu'aux diverses devises offertes par la catégorie applicable. Sauf comme indiqué pour les actions de catégorie Z, ces charges ne sont pas facturées directement aux actionnaires.

ANNEXE 31 – U.S. HIGH YIELD BOND FUND

Catégorie	A	B	C	W	I	S	Z
Commissions de gestion financière ¹	0,75 %	0,75 %	0,75 %	0,75 %	0,65 %	0,75 %	‡
Commissions de distribution ¹	0,50 %	1,00 %	1,00 %	s/o	s/o	s/o	s/o
Commissions de service ¹	s/o	0,50 %	0,50 %	s/o	s/o	s/o	s/o
Autres charges estimées ²	0,25 % ³	0,25 % ³	0,25 % ³	0,15 % ³	0,15 % ³	0,25 %	0,15 % ³
Ratio des charges totales	1,50 %	2,50 %	2,50 %	0,90 %	0,80 %	1,00 %⁴	0,15 %

Taux de rotation du portefeuille

(11) % pour l'exercice clos le 31 janvier 2010.

(7) % pour le semestre clos le 31 juillet 2010.

Date de lancement

1^{er} juillet 1997.

Actif total

502 091 538 dollars US au 31 juillet 2010.

¹ Le Gestionnaire financier et le Distributeur, chacun à sa discrétion, peuvent renoncer à tout ou partie de leurs commissions respectives et remettre tout ou partie de leur commission à des Intermédiaires financiers.

² Les « Autres charges » comprennent de manière générale l'ensemble des charges d'un Fonds sauf les commissions de gestion, de distribution et de service. Les « Autres charges » comprennent, entres autres, une commission de services administratifs payable à MFS, les commissions de dépositaire et d'agent domiciliataire, et les commissions d'agent de transfert, ainsi que les honoraires d'avocat et de révision.

³ Le Gestionnaire financier s'est engagé volontairement à supporter certaines charges afin que les « Autres charges » ne dépassent pas annuellement 0,25 % de l'actif net quotidien moyen des actions de Catégories A, B et C et 0,15 % de l'actif net quotidien moyen des actions de Catégories W, I et Z du Fonds. Cet accord de plafonnement des charges expire le 31 janvier 2012, auquel moment l'accord pourra être ou ne pas être prorogé à la seule discrétion du Gestionnaire financier. Cet accord de plafonnement des charges exclut les taxes (autres que la taxe d'abonnement du Luxembourg), les frais de transaction et de courtage, les coûts de conversion des devises, les charges extraordinaires et les charges afférentes aux activités d'investissement du Fonds, y compris les intérêts. Si le Gestionnaire financier n'avait pas consenti à cet accord, il est estimé que les « Autres charges » seraient annuellement de 0,29 % pour les actions de Catégories A, B, C et W et de 0,25 % pour les actions de Catégorie I et Z, et que le « Ratio des charges totales » de ces catégories d'actions serait annuellement de 1,54 % (actions de Catégorie A), de 2,54 % (actions des Catégories B et C), de 1,04 % (actions de Catégorie W), de 0,90 % (actions de Catégorie I) et de 0,25 % plus la commission de gestion négociée entre le Gestionnaire financier et l'actionnaire (actions de Catégorie Z).

⁴ Le Gestionnaire financier s'est engagé volontairement à supporter les charges de façon que le « Ratio des charges totales » des actions de catégorie S du Fonds ne dépasse pas annuellement 1,00 % de l'actif net quotidien moyen des actions de cette catégorie jusqu'au 31 janvier 2012, moment auquel l'accord pourra être ou non prorogé à la seule discrétion du Gestionnaire financier. Cet accord de plafonnement des charges exclut les taxes (autres que la taxe d'abonnement du Luxembourg), les courtages et frais de transactions, les coûts de conversion des devises, les charges extraordinaires et les charges afférentes aux activités d'investissement du Fonds, y compris les intérêts. Si le Gestionnaire financier n'avait pas consenti à cet accord, il est estimé que le « Ratio des charges totales » des actions de catégorie S du Fonds serait annuellement de 1,003 % de l'actif net quotidien moyen de cette catégorie d'actions.

‡ Les Commissions de gestion financière pour les actions de catégorie Z seront prélevées et encaissées directement auprès de l'actionnaire par le Gestionnaire financier conformément au contrat négocié séparément entre le Gestionnaire financier (ou sa société apparentée) et l'actionnaire.

Devise de comptabilité : Dollar US (\$)**Objectif et politique d'investissement**

L'objectif d'investissement du Fonds est l'appréciation du capital, mesurée en dollars US. Le Fonds investit principalement dans un portefeuille d'actions américaines de grande capitalisation. Le Fonds cherche à ajouter de la valeur en utilisant la recherche fondamentale ascendante (bottom up) de professionnels de l'investissement actions de MFS afin de sélectionner des entreprises bien gérées qui, de l'avis de MFS, sont en bonne position pour une solide croissance avec de solides données fondamentales, de bonnes équipes de direction et un avantage compétitif durable, en employant une stratégie de croissance à un prix raisonnable.

Le Fonds investit principalement (*c'est-à-dire* au moins 70 % de son actif total) en actions et autres titres de participation d'émetteurs à grande capitalisation qui ont leur siège aux États-Unis ou exercent une part prépondérante de leur activité économique aux États-Unis, et qui, selon MFS, offrent des perspectives de croissance à long terme supérieures à la moyenne. Le Fonds peut compter la valeur de certains instruments dérivés dans le cadre de cette politique. Les sociétés à grande capitalisation sont définies comme des sociétés dont la capitalisation boursière est supérieure à 5 millions de dollars US. Le Fonds doit à tout moment investir au moins 50 % de son actif total en actions et autres titres de participation qui ne sont pas des obligations convertibles.

MFS peut avoir recours à des produits dérivés pour divers besoins (couverture ou investissement) pour le Fonds, et notamment pour gagner des revenus ou accroître les rendements, pour augmenter ou diminuer l'exposition à un marché particulier, pour gérer ou ajuster le profil de risque ou d'autres caractéristiques du fonds, ou comme solutions de rechange aux investissements directs.

Profil de risque

Le profil de risque du Fonds est *Moyen/Élevé* (voir page S-18 pour une description des profils de risque). Les risques clés comprennent risque de sociétés de croissance à grande capitalisation, le risque de marché, le risque de concentration géographique et le risque des produits dérivés.

Le tableau qui suit résume les risques clés résultant d'un investissement dans le fonds. Il s'agit d'une énumération partielle de certains des facteurs de risque pertinents. Les investisseurs sont invités à consulter la section « Principaux risques » à la partie 1 du Prospectus pour de plus amples détails concernant ces risques et d'autres risques.

- Les sociétés de grande capitalisation ont tendance à avoir la cote puis à être ensuite délaissées suivant les conditions de marché et économiques. Elles ont tendance à être moins volatiles que les sociétés de capitalisation inférieure. En contrepartie de ce risque potentiellement inférieur, il se peut que la valeur du Fonds n'augmente pas autant que la valeur des Fonds mettant l'accent sur les sociétés de capitalisation inférieure.

- Les placements en titres peuvent être affectés d'une manière favorable ou défavorable par les évolutions de la situation financière d'un émetteur et des conditions de marché, des taux d'intérêt, des taux de change et de la conjoncture économique et politique dans les pays dans lesquels les placements sont effectués.
- Étant donné que le Fonds peut investir un montant élevé de son actif dans des émetteurs situés dans un seul pays, la performance du Fonds peut être étroitement liée aux conditions et développements de marché, monétaires, économiques, politiques ou réglementaires dans ce pays et il peut être plus volatil qu'un portefeuille davantage diversifié géographiquement.
- Les produits dérivés peuvent être extrêmement volatils et comporter des risques en sus des risques de l'(des) indicateur(s) sous-jacent(s). Les gains ou les pertes résultant des produits dérivés peuvent être très supérieurs au coût d'origine des produits dérivés (et peuvent parfois être illimités) et peuvent donc comporter un effet de levier. Parmi les autres risques résultant des produits dérivés, citons le risque de marché, le risque de couverture, le risque de corrélation, le risque de levier, le risque de crédit/contrepartie et le risque de liquidité. Il est recommandé aux investisseurs de consulter le Prospectus pour lire une explication détaillée des risques associés aux produits dérivés.
- **Il ne peut y avoir aucune assurance que le Fonds atteindra son objectif d'investissement. La valeur de votre placement peut évoluer à la hausse comme à la baisse et il se peut que vous ne récupériez pas le montant investi.**

Profil du Fonds/des investisseurs

- Les investisseurs doivent être en mesure d'accepter une volatilité élevée et la possibilité de moins-values de cession.
- Le Fonds est destiné à être un investissement à moyen ou à long terme. Les niveaux de tolérance au risque et les horizons d'investissement des investisseurs peuvent varier en fonction de leur situation particulière. Veuillez consulter votre Intermédiaire financier pour obtenir des conseils concernant votre tolérance au risque et vos horizons d'investissement avant d'investir dans le Fonds.

Résultats

Le graphique et le tableau ci-dessous présentent les informations sur les résultats passés. Les résultats passés ne préjugent pas nécessairement des résultats futurs. Le graphique et le tableau ne prennent pas en compte l'incidence du droit d'entrée ou de sortie pouvant vous être facturé lors de l'achat ou du rachat des actions, ni des taxes pouvant être imposées sur ces opérations. Tout droit d'entrée ou de sortie ou toute taxe est susceptible de diminuer les rendements indiqués.

Graphique à barres : Le graphique à barres montre les rendements totaux annuels des actions de catégorie A1 – \$ du Fonds au 31 décembre de chaque année.

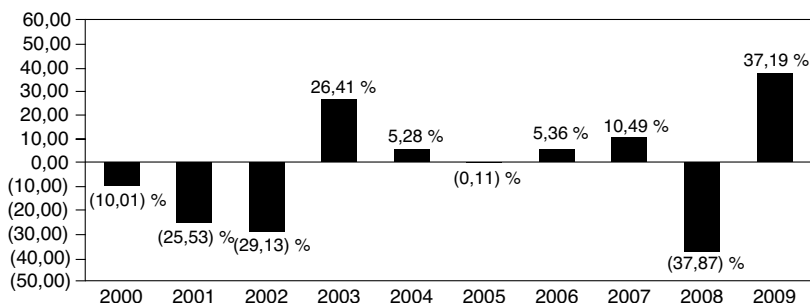


Tableau des résultats : Le tableau présente les rendements totaux annuels moyens de chaque catégorie du Fonds pour la période close le 31 décembre 2009.

U.S. LARGE CAP GROWTH FUND	Date de création de la catégorie	Date de début des résultats	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Vie ^{^^}
CATÉGORIE A1 – \$ [^]	12/03/1999	15/04/1998	37,19 %	(1,98) %	(0,18) %	(4,57) %	0,57 %
CATÉGORIE B1 – \$ [^]	12/03/1999	15/04/1998	36,22 %	(2,68) %	(0,91) %	(5,16) %	0,03 %
CATÉGORIE C1 – \$ [^]	01/10/2002	15/04/1998	36,15 %	(2,69) %	(0,97) %	(5,35) %	(0,14) %
CATÉGORIE I1 – \$ [^]	26/09/2005	15/04/1998	38,80 %	(0,72) %	1,06 %	(3,88) %	1,15 %
CATÉGORIE I1 – £ [*]	27/02/2006	17/12/2001	25,40 %	6,05 %	4,74 %	s/o	(1,10) %
CATÉGORIE S1 – \$ [^]	26/09/2005	15/04/1998	38,66 %	(0,94) %	0,89 %	(3,96) %	1,08 %
Indice Russell 1000 Growth (USD)		15/04/1998	37,21 %	(1,89) %	1,63 %	(3,99) %	

[^] Antérieurement à la date de création de la catégorie, les résultats présentés reflètent les résultats d'un fonds MFS correspondant domicilié aux Îles Caïmans aux objectifs d'investissement et à la politique relativement similaires, existant depuis plus longtemps et dont les actifs ont été apportés au fonds le 26 septembre 2005. La date de création du Fonds est le 12 mars 1999.

^{^^} « Vie » reflète la période indiquée dans la colonne intitulée « Date de début des résultats » jusqu'au 31 décembre 2009.

^{*} Avant le 31 janvier 2011, les actions de catégorie I1 – £ étaient qualifiées d'actions de distribution (Catégorie I2 – £) et distribuaient les revenus applicables. Il se peut que les performances indiquées avant cette date soient différentes compte tenu de ces distributions.

Les résultats reflètent la performance de la catégorie d'actions la plus ancienne dans la même devise jusqu'au démarrage effectif de l'enregistrement des résultats de catégorie pour la catégorie détaillée. Les résultats combinés de diverses catégories n'ont pas été ajustés pour prendre en compte les différences entre les charges d'exploitation de chaque catégorie. Comparé aux résultats qu'auraient affichés ces catégories d'actions si elle avaient été offertes sur l'ensemble de la période, le recours à des résultats combinés se traduit de manière générale par une performance supérieure pour les catégories d'actions dont les charges d'exploitation sont supérieures à celles de la catégorie d'actions la plus ancienne et par une performance inférieure pour les catégories d'actions dont les charges d'exploitation sont inférieures à celle de la catégorie d'actions la plus ancienne.

Indicateur de référence du Fonds

Indice Russell 1000 Growth (USD)

Charges d'exploitation annuelles du Fonds

Les charges suivantes sont exprimées en pourcentage annuel de l'actif net moyen (sur la base du rapport financier non révisé du fonds au 31 janvier 2010). Ces charges sont prélevées sur l'actif du Fonds et sont intégralement représentées dans le cours par action concerné. Les charges indiquées correspondent aux charges s'appliquant tant aux actions de capitalisation qu'aux actions de distribution ainsi qu'aux diverses devises offertes par la catégorie applicable. Sauf comme indiqué pour les actions de catégorie Z, ces charges ne sont pas facturées directement aux actionnaires.

Catégorie	A	B	C	W	I	S	Z
Commissions de gestion financière ¹	1,05 %	1,05 %	1,05 %	1,05 %	0,85 %	1,05 %	†
Commissions de distribution ¹	0,75 %	1,00 %	1,00 %	s/o	s/o	s/o	s/o
Commissions de service ¹	s/o	0,50 %	0,50 %	s/o	s/o	s/o	s/o
Autres charges estimées ²	0,25 % ³	0,25 % ³	0,25 % ³	0,15 % ³	0,15 % ³	0,27 %	0,15 % ³
Ratio des charges totales	2,05 %	2,80 %	2,80 %	1,20 %	1,00 %	1,00 %⁴	0,15 %

Taux de rotation du portefeuille

36 % pour l'exercice clos le 31 janvier 2010.

29 % pour le semestre clos le 31 juillet 2010.

Date de lancement

12 mars 1999.

Actif total

219 469 261 dollars US au 31 juillet 2010.

¹ Le Gestionnaire financier et le Distributeur, chacun à sa discrétion, peuvent renoncer à tout ou partie de leurs commissions respectives et remettre tout ou partie de leur commission à des Intermédiaires financiers.

² Les « Autres charges » comprennent de manière générale l'ensemble des charges d'un Fonds sauf les commissions de gestion, de distribution et de service. Les « Autres charges » comprennent, entres autres, une commission de services administratifs payable à MFS, les commissions de dépositaire et d'agent domiciliataire, et les commissions d'agent de transfert, ainsi que les honoraires d'avocat et de révision.

³ Le Gestionnaire financier s'est engagé volontairement à supporter certaines charges afin que les « Autres charges » ne dépassent pas annuellement 0,25 % de l'actif net quotidien moyen des actions de Catégories A, B et C et 0,15 % de l'actif net quotidien moyen des actions de Catégories W, I et Z du Fonds. Cet accord de plafonnement des charges expire le 31 janvier 2012, auquel moment l'accord pourra être ou ne pas être prorogé à la seule discrétion du Gestionnaire financier. Cet accord de plafonnement des charges exclut les taxes (autres que la taxe d'abonnement du Luxembourg), les frais de transaction et de courtage, les coûts de conversion des devises, les charges extraordinaires et les charges afférentes aux activités d'investissement du Fonds, y compris les intérêts. Si le Gestionnaire financier n'avait pas consenti à cet accord, il est estimé que les « Autres charges » seraient annuellement de 0,31 % pour les actions de Catégories A, B, C et W et de 0,27 % pour les actions de Catégorie I et Z, et que le « Ratio des charges totales » de ces catégories d'actions serait annuellement de 2,11 % (actions de Catégorie A), de 2,86 % (actions des Catégories B et C), de 1,36 % (actions de Catégorie W), de 1,12 % (actions de Catégorie I) et de 0,27 % plus la commission de gestion négociée entre le Gestionnaire financier et l'actionnaire (actions de Catégorie Z).

⁴ Le Gestionnaire financier s'est engagé volontairement à supporter les charges de façon que le « Ratio des charges totales » des actions de catégorie S du Fonds ne dépasse pas annuellement 1,00 % de l'actif net quotidien moyen des actions de cette catégorie jusqu'au 31 janvier 2012, moment auquel l'accord pourra être ou non prorogé à la seule discrétion du Gestionnaire financier. Cet accord de plafonnement des charges exclut les taxes (autres que la taxe d'abonnement du Luxembourg), les courtages et frais de transactions, les coûts de conversion des devises, les charges extraordinaires et les charges afférentes aux activités d'investissement du Fonds, y compris les intérêts. Si le Gestionnaire financier n'avait pas consenti à cet accord, il est estimé que le « Ratio des charges totales » des actions de catégorie S du Fonds serait annuellement de 1,32 % de l'actif net quotidien moyen de cette catégorie d'actions.

⁵ Les Commissions de gestion financière pour les actions de catégorie Z seront prélevées et encaissées directement auprès de l'actionnaire par le Gestionnaire financier conformément au contrat négocié séparément entre le Gestionnaire financier (ou sa société apparentée) et l'actionnaire.

Devise de comptabilité : Dollar US (\$)

Objectif et politique d'investissement

L'objectif d'investissement du Fonds est l'appréciation du capital, mesurée en dollars US. Le Fonds investit principalement dans un portefeuille d'actions américaines de moyenne capitalisation. Le Fonds cherche à identifier les sociétés les mieux positionnées en termes de croissance pour plusieurs années à venir. L'accent est mis sur les sociétés ayant des taux de croissance durables plus élevés, des fondamentaux durables et en amélioration et des valorisations d'actions ne reflétant pas entièrement leurs perspectives de croissance à long terme.

Le Fonds investit principalement (*c'est-à-dire* au moins 70 % de son actif total) en actions et autres titres de participation d'émetteurs à capitalisation moyenne qui ont leur siège aux États-Unis ou exercent une part prépondérante de leur activité économique aux États-Unis. Le Fonds peut compter la valeur de certains instruments dérivés dans le cadre de cette politique. Les sociétés à capitalisation moyenne sont des sociétés qui se trouvent dans l'éventail de l'indice Russell Midcap Growth. Au 30 novembre 2010, l'éventail de l'indice Russell Midcap Growth se situait entre 1,09 million de dollars US et 19,5 milliards de dollars US. Le Fonds doit à tout moment investir au moins 50 % de son actif total en actions et autres titres de participation qui ne sont pas des obligations convertibles.

MFS peut avoir recours à des produits dérivés pour divers besoins (couverture ou investissement) pour le Fonds, et notamment pour gagner des revenus ou accroître les rendements, pour augmenter ou diminuer l'exposition à un marché particulier, pour gérer ou ajuster le profil de risque ou d'autres caractéristiques du fonds, ou comme solutions de rechange aux investissements directs.

Profil de risque

Le profil de risque du Fonds est *Moyen/Élevé* (voir page S-18 pour une description des profils de risque). Les risques clés comprennent le risque des sociétés de croissance émergentes, le risque de marché, le risque de concentration géographique et le risque de produits dérivés.

Le tableau qui suit résume les risques clés résultant d'un investissement dans le fonds. Il s'agit d'une énumération partielle de certains des facteurs de risque pertinents. Les investisseurs sont invités à consulter la section « Principaux risques » à la partie 1 du Prospectus pour de plus amples détails concernant ces risques et d'autres risques.

- Les placements dans les sociétés de croissance émergente peuvent comporter des risques supérieurs à ceux habituellement associés à des investissements dans des sociétés plus établies, et notamment une volatilité de marché plus forte ou plus imprévisible.
- Les placements en titres peuvent être affectés d'une manière favorable ou défavorable par les évolutions de la situation financière d'un émetteur et des conditions de marché, des taux d'intérêt, des taux de change et de la conjoncture économique et politique dans les pays dans lesquels les placements sont effectués.
- Étant donné que le Fonds peut investir un montant élevé de son actif dans des émetteurs situés dans un seul pays, la performance du Fonds peut être étroitement liée aux conditions et développements de marché, monétaires, économiques, politiques ou réglementaires dans ce pays et il peut être plus volatil qu'un portefeuille davantage diversifié géographiquement.
- Les produits dérivés peuvent être extrêmement volatils et comporter des risques en sus des risques de l'(des) indicateur(s) sous-jacent(s). Les gains ou les pertes résultant des produits dérivés peuvent être très supérieurs au coût d'origine des produits dérivés (et peuvent parfois être illimités) et peuvent donc comporter un effet de levier. Parmi les autres risques résultant des produits dérivés, citons le risque de marché, le risque de couverture, le risque de corrélation, le risque de levier, le risque de crédit/contrepartie et le risque de liquidité. Il est recommandé aux investisseurs de consulter le Prospectus pour lire une explication détaillée des risques associés aux produits dérivés.
- **Il ne peut y avoir aucune assurance que le Fonds atteindra son objectif d'investissement. La valeur de votre placement peut évoluer à la hausse comme à la baisse et il se peut que vous ne récupériez pas le montant investi.**

Profil du Fonds/des investisseurs

- Les investisseurs doivent être en mesure d'accepter une volatilité élevée et la possibilité de moins-values de cession.
- Le Fonds est destiné à être un investissement à moyen ou à long terme. Les niveaux de tolérance au risque et les horizons d'investissement des investisseurs peuvent varier en fonction de leur situation particulière. Veuillez consulter votre Intermédiaire financier pour obtenir des conseils concernant votre tolérance au risque et vos horizons d'investissement avant d'investir dans le Fonds.

Résultats

Le graphique et le tableau ci-dessous présentent les informations sur les résultats passés. Les résultats passés ne préjugent pas nécessairement des résultats futurs. Le graphique et le tableau ne prennent pas en compte l'incidence du droit d'entrée ou de sortie pouvant vous être facturé lors de l'achat ou du rachat des actions, ni des taxes pouvant être imposées sur ces opérations. Tout droit d'entrée ou de sortie ou toute taxe est susceptible de diminuer les rendements indiqués.

Graphique à barres : Le graphique à barres montre les rendements totaux annuels des actions de catégorie A1 – \$ du Fonds au 31 décembre de chaque année.

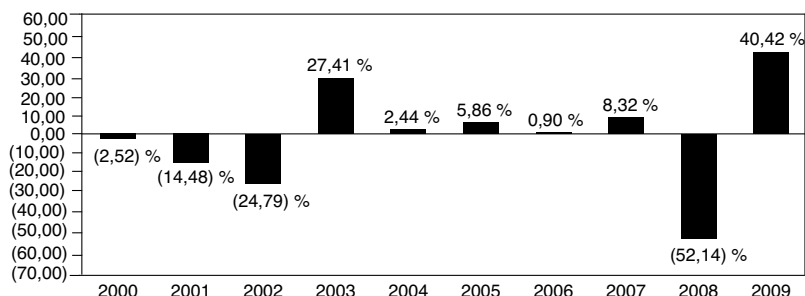


Tableau des résultats : Le tableau présente les rendements totaux annuels moyens de chaque catégorie du Fonds pour la période close le 31 décembre 2009.

U.S. MID CAP GROWTH FUND	Date de création de la catégorie	Date de début des résultats	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Vie ^{^^}
CATÉGORIE A1 – \$ [^]	12/06/1992	02/12/1991	40,42 %	(10,04) %	(4,91) %	(4,42) %	9,82 %
CATÉGORIE B1 – \$ [^]	30/09/1994	02/12/1991	39,29 %	(10,73) %	(5,61) %	(5,00) %	7,53 %
CATÉGORIE C1 – \$ [^]	01/10/2002	02/12/1991	39,38 %	(10,72) %	(5,69) %	(5,25) %	7,38 %
CATÉGORIE I1 – \$ [^]	26/09/2005	02/12/1991	42,07 %	(8,96) %	(3,71) %	(3,34) %	9,08 %
CATÉGORIE I1 – £ [*]	27/09/2005	26/09/2005	28,27 %	(2,71) %	s/o	s/o	(2,99) %
CATÉGORIE S1 – \$ [^]	26/09/2005	02/12/1991	41,85 %	(9,10) %	(3,84) %	(3,41) %	9,05 %
Indice Russell Midcap Growth (USD)		02/12/1991	46,29 %	(3,18) %	2,4 %	(0,52) %	

[^] Antérieurement à la date de création de la catégorie, les résultats présentés reflètent les résultats d'un fonds MFS correspondant domicilié aux Îles Caïmans aux objectifs d'investissement et à la politique relativement similaires, existant depuis plus longtemps et dont les actifs ont été apportés au fonds le 26 septembre 2005. La date de création du Fonds est le 12 juin 1992.

^{^^} « Vie » reflète la période indiquée dans la colonne intitulée « Date de début des résultats » jusqu'au 31 décembre 2009.

^{*} Avant le 31 janvier 2011, les actions de catégorie I1 – £ étaient qualifiées d'actions de distribution (Catégorie I2 – £) et distribuaient les revenus applicables. Il se peut que les performances indiquées avant cette date soient différentes compte tenu de ces distributions.

Les résultats reflètent la performance de la catégorie d'actions la plus ancienne dans la même devise jusqu'au démarrage effectif de l'enregistrement des résultats de catégorie pour la catégorie détaillée. Les résultats combinés de diverses catégories n'ont pas été ajustés pour prendre en compte les différences entre les charges d'exploitation de chaque catégorie. Comparé aux résultats qu'auraient

affichés ces catégories d’actions si elle avaient été offertes sur l’ensemble de la période, le recours à des résultats combinés se traduit de manière générale par une performance supérieure pour les catégories d’actions dont les charges d’exploitation sont supérieures à celles de la catégorie d’actions la plus ancienne et par une performance inférieure pour les catégories d’actions dont les charges d’exploitation sont inférieures à celle de la catégorie d’actions la plus ancienne.

Indicateur de référence du Fonds

Indice Russell Midcap Growth (USD)

Charges d’exploitation annuelles du Fonds

Les charges suivantes sont exprimées en pourcentage annuel de l’actif net moyen (sur la base du rapport financier non révisé du fonds au 31 janvier 2010). Ces charges sont prélevées sur l’actif du Fonds et sont intégralement représentées dans le cours par action concerné. Les charges indiquées correspondent aux charges s’appliquant tant aux actions de capitalisation qu’aux actions de distribution ainsi qu’aux diverses devises offertes par la catégorie applicable. Sauf comme indiqué pour les actions de catégorie Z, ces charges ne sont pas facturées directement aux actionnaires.

Catégorie	A	B	C	W	I	S	Z
Commissions de gestion financière¹	1,05 %	1,05 %	1,05 %	1,05 %	0,85 %	1,05 %	‡
Commissions de distribution¹	0,75 %	1,00 %	1,00 %	s/o	s/o	s/o	s/o
Commissions de service¹	s/o	0,50 %	0,50 %	s/o	s/o	s/o	s/o
Autres charges estimées²	0,25 %³	0,25 %³	0,25 %³	0,15 %³	0,15 %³	0,27 %	0,15 %³
Ratio des charges totales	2,05 %	2,80 %	2,80 %	1,20 %	1,00 %	1,00 %⁴	0,15 %

Taux de rotation du portefeuille

1170 % pour l’exercice clos le 31 janvier 2010.

70 % pour le semestre clos le 31 juillet 2010.

Date de lancement

12 juin 1992.

Actif total

152 697 063 dollars US au 31 juillet 2010.

¹ Le Gestionnaire financier et le Distributeur, chacun à sa discrétion, peuvent renoncer à tout ou partie de leurs commissions respectives et remettre tout ou partie de leur commission à des Intermédiaires financiers.

² Les « Autres charges » comprennent de manière générale l’ensemble des charges d’un Fonds sauf les commissions de gestion, de distribution et de service. Les « Autres charges » comprennent, entres autres, une commission de services administratifs payable à MFS, les commissions de dépositaire et d’agent domiciliataire, et les commissions d’agent de transfert, ainsi que les honoraires d’avocat et de révision.

³ Le Gestionnaire financier s’est engagé volontairement à supporter certaines charges afin que les « Autres charges » ne dépassent pas annuellement 0,25 % de l’actif net quotidien moyen des actions de Catégories A, B et C et 0,15 % de l’actif net quotidien moyen des actions de Catégories W, I et Z du Fonds. Cet accord de plafonnement des charges expire

ANNEXE 33 – U.S. MID CAP GROWTH FUND	
--------------------------------------	--

le 31 janvier 2012, auquel moment l'accord pourra être ou ne pas être prorogé à la seule discrétion du Gestionnaire financier. Cet accord de plafonnement des charges exclut les taxes (autres que la taxe d'abonnement du Luxembourg), les frais de transaction et de courtage, les coûts de conversion des devises, les charges extraordinaires et les charges afférentes aux activités d'investissement du Fonds, y compris les intérêts. Si le Gestionnaire financier n'avait pas consenti à cet accord, il est estimé que les « Autres charges » seraient annuellement de 0,31 % pour les actions de Catégories A, B, C et W et de 0,27 % pour les actions de Catégorie I et Z, et que le « Ratio des charges totales » de ces catégories d'actions serait annuellement de 2,11 % (actions de Catégorie A), de 2,86 % (actions des Catégories B et C), de 1,36 % (actions de Catégorie W), de 1,12 % (actions de Catégorie I) et de 0,27 % plus la commission de gestion négociée entre le Gestionnaire financier et l'actionnaire (actions de Catégorie Z).

⁴ Le Gestionnaire financier s'est engagé volontairement à supporter les charges de façon que le « Ratio des charges totales » des actions de catégorie S du Fonds ne dépasse pas annuellement 1,00 % de l'actif net quotidien moyen des actions de cette catégorie jusqu'au 31 janvier 2012, moment auquel l'accord pourra être ou non prorogé à la seule discrétion du Gestionnaire financier. Cet accord de plafonnement des charges exclut les taxes (autres que la taxe d'abonnement du Luxembourg), les courtages et frais de transactions, les coûts de conversion des devises, les charges extraordinaires et les charges afférentes aux activités d'investissement du Fonds, y compris les intérêts. Si le Gestionnaire financier n'avait pas consenti à cet accord, il est estimé que le « Ratio des charges totales » des actions de catégorie S du Fonds serait annuellement de 1,32 % de l'actif net quotidien moyen de cette catégorie d'actions.

‡ Les Commissions de gestion financière pour les actions de catégorie Z seront prélevées et encaissées directement auprès de l'actionnaire par le Gestionnaire financier conformément au contrat négocié séparément entre le Gestionnaire financier (ou sa société apparentée) et l'actionnaire.

ANNEXE 34 – U.S. RESEARCH FUND	
--------------------------------	--

Devise de comptabilité : Dollar US (\$)

Objectif et politique d'investissement

L'objectif d'investissement du Fonds est l'appréciation du capital, mesurée en dollars US. Le Fonds investit principalement dans un portefeuille d'actions américaines. Le Fonds est géré par une équipe d'analystes de recherche de MFS qui utilise un processus de recherche fondamentale ascendante (bottom up) et d'évaluation par les pairs pour construire un portefeuille représentant leurs meilleures idées en matière d'appréciation du capital à travers les secteurs d'activité.

Le Fonds investit principalement (*c'est-à-dire* au moins 70 % de son actif total) en actions et autres titres de participation de sociétés qui ont leur siège aux États-Unis ou exercent une part prépondérante de leur activité économique aux États-Unis, et qui, selon MFS, bénéficient de perspectives de croissance à long terme supérieures à la moyenne. Le Fonds peut compter la valeur de certains instruments dérivés dans le cadre de cette politique. Si le Fonds peut investir en sociétés de toutes tailles, il se focalise généralement sur des sociétés à grande capitalisation boursière.

MFS peut avoir recours à des produits dérivés pour divers besoins (couverture ou investissement) pour le Fonds, et notamment pour gagner des revenus ou accroître les rendements, pour augmenter ou diminuer l'exposition à un marché particulier, pour gérer ou ajuster le profil de risque ou d'autres caractéristiques du fonds, ou comme solutions de rechange aux investissements directs.

Profil de risque

Le profil de risque du Fonds est *Moyen/Élevé* (voir page S-18 pour une description des profils de risque). Les risques clés comprennent le risque de marché, le risque de concentration géographique et le risque de produits dérivés.

Le tableau qui suit résume les risques clés résultant d'un investissement dans le fonds. Il s'agit d'une énumération partielle de certains des facteurs de risque pertinents. Les investisseurs sont invités à consulter la section « Principaux risques » à la partie 1 du Prospectus pour de plus amples détails concernant ces risques et d'autres risques.

- Les placements en titres peuvent être affectés d'une manière favorable ou défavorable par les évolutions de la situation financière d'un émetteur et des conditions de marché, des taux d'intérêt, des taux de change et de la conjoncture économique et politique dans les pays dans lesquels les placements sont effectués.
- Étant donné que le Fonds peut investir un montant élevé de son actif dans des émetteurs situés dans un seul pays, la performance du Fonds peut être étroitement liée aux conditions et développements de marché, monétaires, économiques, politiques ou réglementaires dans ce pays et il peut être plus volatil qu'un portefeuille davantage diversifié géographiquement.
- Les produits dérivés peuvent être extrêmement volatils et comporter des risques en sus des risques de l'(des) indicateur(s) sous-jacent(s). Les gains ou les pertes résultant des produits dérivés peuvent être très supérieurs au coût d'origine des produits dérivés (et peuvent parfois être illimités) et peuvent donc comporter un effet de levier. Parmi les autres risques résultant des produits dérivés, citons le risque de marché, le risque de couverture, le risque de corrélation, le risque de levier, le risque de crédit/contrepartie et le risque de liquidité. Il est recommandé aux investisseurs de consulter le Prospectus pour lire une explication détaillée des risques associés aux produits dérivés.
- **Il ne peut y avoir aucune assurance que le Fonds atteindra son objectif d'investissement. La valeur de votre placement peut évoluer à la hausse comme à la baisse et il se peut que vous ne récupériez pas le montant investi.**

Profil du Fonds/des investisseurs

- Les investisseurs doivent être en mesure d'accepter la volatilité et la possibilité de moins-values de cession.
- Le Fonds est destiné à être un investissement à moyen ou à long terme. Les niveaux de tolérance au risque et les horizons d'investissement des investisseurs peuvent varier en fonction de leur situation particulière. Veuillez consulter votre Intermédiaire financier pour obtenir des conseils concernant votre tolérance au risque et vos horizons d'investissement avant d'investir dans le Fonds.

Résultats

Le graphique et le tableau ci-dessous présentent les informations sur les résultats passés. Les résultats passés ne préjugent pas nécessairement des résultats futurs. Le graphique et le tableau ne prennent pas en compte l'incidence du droit d'entrée ou de sortie pouvant vous être facturé lors de l'achat ou du rachat des actions, ni des taxes pouvant être imposées sur ces opérations. Tout droit d'entrée ou de sortie ou toute taxe est susceptible de diminuer les rendements indiqués.

Graphique à barres : Le graphique à barres montre les rendements totaux annuels des actions de catégorie A1 – \$ du Fonds au 31 décembre de chaque année.

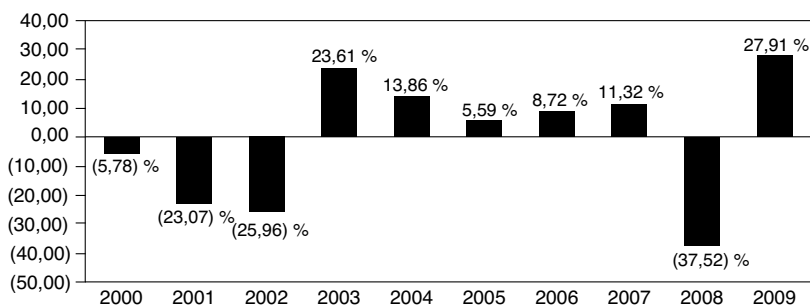


Tableau des résultats : Le tableau présente les rendements totaux annuels moyens de chaque catégorie du Fonds pour la période close le 31 décembre 2009.

U.S. RESEARCH FUND	Date de création de la catégorie	Date de début des résultats	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Vie ^{^^}
CATÉGORIE A1 – \$	09/06/1997	06/02/1996	27,91 %	(3,82) %	0,42 %	(2,56) %	3,13 %
CATÉGORIE A1 – €	27/09/2005	26/09/2005	24,11 %	(6,21) %	s/o	s/o	(4,17) %
CATÉGORIE A1 – £*	27/09/2005	26/09/2005	15,47 %	2,78 %	s/o	s/o	2,04 %
CATÉGORIE B1 – \$	09/06/1997	06/02/1996	26,88 %	(4,55) %	(0,34) %	(3,20) %	2,66 %
CATÉGORIE C1 – \$	01/10/2002	06/02/1996	26,96 %	(4,54) %	(0,38) %	(3,35) %	2,54 %
CATÉGORIE I1 – \$	26/09/2005	06/02/1996	29,37 %	(2,67) %	1,66 %	(1,49) %	4,06 %
CATÉGORIE I1 – £*	27/09/2005	26/09/2005	16,80 %	4,02 %	s/o	s/o	3,26 %
CATÉGORIE S1 – \$	26/09/2005	06/02/1996	29,14 %	(2,83) %	1,54 %	(1,55) %	4,01 %
Indice Standard & Poor's 500 Stock (USD)		06/02/1996	26,46 %	(5,63) %	0,42 %	(0,95) %	

[^] Antérieurement à la date de création de la catégorie, les résultats présentés reflètent les résultats d'un fonds MFS correspondant domicilié aux Îles Caïmans aux objectifs d'investissement et à la politique relativement similaires, existant depuis plus longtemps et dont les actifs ont été apportés au fonds le 26 septembre 2005. La date de création du Fonds est le 9 juin 1997.

^{^^} « Vie » reflète la période indiquée dans la colonne intitulée « Date de début des résultats » jusqu'au 31 décembre 2009.

* Avant le 31 janvier 2011, les actions de catégorie A1 – £ et I1 – £ étaient qualifiées d'actions de distribution (Catégorie A2 – £ et I2 – £) et distribuaient les revenus applicables. Il se peut que les performances indiquées avant cette date soient différentes compte tenu de ces distributions.

Les résultats reflètent la performance de la catégorie d'actions la plus ancienne dans la même devise jusqu'au démarrage effectif de l'enregistrement des résultats de catégorie pour la catégorie détaillée. Les résultats combinés de diverses catégories n'ont pas été ajustés pour prendre en compte les différences entre les charges d'exploitation de chaque catégorie. Comparé aux résultats qu'auraient affichés ces catégories d'actions si elle avaient été offertes sur l'ensemble de la période, le recours à des résultats combinés se traduit de manière générale par une performance supérieure pour les catégories d'actions dont les charges d'exploitation sont supérieures à celles de la catégorie d'actions la plus ancienne et par une performance inférieure pour les catégories d'actions dont les charges d'exploitation sont inférieures à celle de la catégorie d'actions la plus ancienne.

Indicateur de référence du Fonds

Indice Standard & Poor's 500 Stock (USD)

Charges d'exploitation annuelles du Fonds

Les charges suivantes sont exprimées en pourcentage annuel de l'actif net moyen (sur la base du rapport financier non révisé du fonds au 31 janvier 2010). Ces charges sont prélevées sur l'actif du Fonds et sont intégralement représentées dans le cours par action concerné. Les charges indiquées correspondent aux charges s'appliquant tant aux actions de capitalisation qu'aux actions de distribution ainsi qu'aux diverses devises offertes par la catégorie applicable. Sauf comme indiqué pour les actions de catégorie Z, ces charges ne sont pas facturées directement aux actionnaires.

Catégorie	A	B	C	W	I	S	Z
Commissions de gestion financière ¹	1,05 %	1,05 %	1,05 %	1,05 %	0,85 %	1,05 %	†
Commissions de distribution ¹	0,75 %	1,00 %	1,00 %	s/o	s/o	s/o	s/o
Commissions de service ¹	s/o	0,50 %	0,50 %	s/o	s/o	s/o	s/o
Autres charges estimées ²	0,25 % ³	0,25 % ³	0,25 % ³	0,15 % ³	0,15 % ³	0,26 %	0,15 % ³
Ratio des charges totales	2,05 %	2,80 %	2,80 %	1,20 %	1,00 %	1,00 %⁴	0,15 %

Taux de rotation du portefeuille

139 % pour l'exercice clos le 31 janvier 2010.

51 % pour le semestre clos le 31 juillet 2010.

Date de lancement

9 juin 1997.

Actif total

228 685 051 dollars US au 31 juillet 2010.

- ¹ Le Gestionnaire financier et le Distributeur, chacun à sa discrétion, peuvent renoncer à tout ou partie de leurs commissions respectives et remettre tout ou partie de leur commission à des Intermédiaires financiers.
- ² Les « Autres charges » comprennent de manière générale l'ensemble des charges d'un Fonds sauf les commissions de gestion, de distribution et de service. Les « Autres charges » comprennent, entres autres, une commission de services administratifs payable à MFS, les commissions de dépositaire et d'agent domiciliataire, et les commissions d'agent de transfert, ainsi que les honoraires d'avocat et de révision.
- ³ Le Gestionnaire financier s'est engagé volontairement à supporter certaines charges afin que les « Autres charges » ne dépassent pas annuellement 0,25 % de l'actif net quotidien moyen des actions de Catégories A, B et C et 0,15 % de l'actif net quotidien moyen des actions de Catégories W, I et Z du Fonds. Cet accord de plafonnement des charges expire le 31 janvier 2012, auquel moment l'accord pourra être ou ne pas être prorogé à la seule discrétion du Gestionnaire financier. Cet accord de plafonnement des charges exclut les taxes (autres que la taxe d'abonnement du Luxembourg), les frais de transaction et de courtage, les coûts de conversion des devises, les charges extraordinaires et les charges afférentes aux activités d'investissement du Fonds, y compris les intérêts. Si le Gestionnaire financier n'avait pas consenti à cet accord, il est estimé que les « Autres charges » seraient annuellement de 0,30 % pour les actions de Catégories A, B, C et W et de 0,26 % pour les actions de Catégorie I et Z, et que le « Ratio des charges totales » de ces catégories d'actions serait annuellement de 2,10 % (actions de Catégorie A), de 2,85 % (actions des Catégories B et C), de 1,35 % (actions de Catégorie W), de 1,11 % (actions de Catégorie I) et de 0,26 % plus la commission de gestion négociée entre le Gestionnaire financier et l'actionnaire (actions de Catégorie Z).
- ⁴ Le Gestionnaire financier s'est engagé volontairement à supporter les charges de façon que le « Ratio des charges totales » des actions de catégorie S du Fonds ne dépasse pas annuellement 1,00 % de l'actif net quotidien moyen des actions de cette catégorie jusqu'au 31 janvier 2012, moment auquel l'accord pourra être ou non prorogé à la seule discrétion du Gestionnaire financier. Cet accord de plafonnement des charges exclut les taxes (autres que la taxe d'abonnement du Luxembourg), les courtages et frais de transactions, les coûts de conversion des devises, les charges extraordinaires et les charges afférentes aux activités d'investissement du Fonds, y compris les intérêts. Si le Gestionnaire financier n'avait pas consenti à cet accord, il est estimé que le « Ratio des charges totales » des actions de catégorie S du Fonds serait annuellement de 1,31 % de l'actif net quotidien moyen de cette catégorie d'actions.
- [‡] Les Commissions de gestion financière pour les actions de catégorie Z seront prélevées et encaissées directement auprès de l'actionnaire par le Gestionnaire financier conformément au contrat négocié séparément entre le Gestionnaire financier (ou sa société apparentée) et l'actionnaire.

Devise de comptabilité : Dollar US (\$)

Objectif et politique d'investissement

Le principal objectif d'investissement du Fonds est l'appréciation du capital, l'objectif d'investissement secondaire étant de dégager des revenus raisonnables ; le capital et les revenus sont mesurés en dollars US. Le Fonds investit principalement dans un portefeuille d'actions américaines et recherche des sociétés de haute qualité qui sont sous-valorisées. Le Fonds cherche à ajouter de la valeur par le biais d'une sélection d'actions en s'appuyant sur la recherche fondamentale ascendante (bottom up) effectuée par les professionnels de l'investissement actions de MFS.

Le Fonds investit principalement (*c'est-à-dire* au moins 70 % de son actif total) en actions et autres titres de participation de sociétés qui ont leur siège aux États-Unis ou exercent une part prépondérante de leur activité économique aux États-Unis, et qui, selon MFS, sont sous-valorisées sur le marché par rapport à leur potentiel à long terme. Le Fonds peut compter la valeur de certains instruments dérivés dans le cadre de cette politique. Si le Fonds peut investir dans des sociétés de toutes tailles, il se focalise généralement sur des sociétés de grande capitalisation sous-valorisées.

MFS peut avoir recours à des produits dérivés pour divers besoins (couverture ou investissement) pour le Fonds, et notamment pour gagner des revenus ou accroître les rendements, pour augmenter ou diminuer l'exposition à un marché particulier, pour gérer ou ajuster le profil de risque ou d'autres caractéristiques du fonds, ou comme solutions de rechange aux investissements directs.

Profil de risque

Le profil de risque du Fonds est *Moyen/Élevé* (voir page S-18 pour une description des profils de risque). Les risques clés comprennent le risque d'actions valeur, le risque de marché, le risque de concentration géographique et le risque de produits dérivés.

Le tableau qui suit résume les risques clés résultant d'un investissement dans le fonds. Il s'agit d'une énumération partielle de certains des facteurs de risque pertinents. Les investisseurs sont invités à consulter la section « Principaux risques » à la partie 1 du Prospectus pour de plus amples détails concernant ces risques et d'autres risques.

- Le Fonds peut investir en titres qui sont sous-valorisés dans le cas où MFS estime que la valeur de marché de ces titres augmentera en raison d'événements anticipés et de la perception des investisseurs. Si ces événements ne se produisent pas ou s'ils sont retardés, ou si la perception des investisseurs à l'égard des titres ne s'améliore pas, il se peut que le cours de marché du titre n'augmente pas, voire qu'il diminue.
- Les placements en titres peuvent être affectés d'une manière favorable ou défavorable par les évolutions de la situation financière d'un émetteur et des conditions de marché, des taux d'intérêt, des taux de change et de la conjoncture économique et politique dans les pays dans lesquels les placements sont effectués.
- Étant donné que le Fonds peut investir un montant élevé de son actif dans des émetteurs situés dans un seul pays, la performance du Fonds peut être étroitement liée aux conditions et développements de marché, monétaires, économiques, politiques ou réglementaires dans ce pays et il peut être plus volatil qu'un portefeuille davantage diversifié géographiquement.
- Les produits dérivés peuvent être extrêmement volatils et comporter des risques en sus des risques de l'(des) indicateur(s) sous-jacent(s). Les gains ou les pertes résultant des produits dérivés peuvent être très supérieurs au coût d'origine des produits dérivés (et peuvent parfois être illimités) et peuvent donc comporter un effet de levier. Parmi les autres risques résultant des produits dérivés, citons le risque de marché, le risque de couverture, le risque de corrélation, le risque de levier, le risque de crédit/contrepartie et le risque de liquidité. Il est recommandé aux investisseurs de consulter le Prospectus pour lire une explication détaillée des risques associés aux produits dérivés.

- Il ne peut y avoir aucune assurance que le Fonds atteindra son objectif d'investissement. La valeur de votre placement peut évoluer à la hausse comme à la baisse et il se peut que vous ne récupériez pas le montant investi.

Profil du Fonds/des investisseurs

- Les investisseurs doivent être en mesure d'accepter la volatilité et la possibilité de moins-values de cession.
- Le Fonds est destiné à être un investissement à moyen ou à long terme. Les niveaux de tolérance au risque et les horizons d'investissement des investisseurs peuvent varier en fonction de leur situation particulière. Veuillez consulter votre Intermédiaire financier pour obtenir des conseils concernant votre tolérance au risque et vos horizons d'investissement avant d'investir dans le Fonds.

Résultats

Le graphique et le tableau ci-dessous présentent les informations sur les résultats passés. Les résultats passés ne préjugent pas nécessairement des résultats futurs. Le graphique et le tableau ne prennent pas en compte l'incidence du droit d'entrée ou de sortie pouvant vous être facturé lors de l'achat ou du rachat des actions, ni des taxes pouvant être imposées sur ces opérations. Tout droit d'entrée ou de sortie ou toute taxe est susceptible de diminuer les rendements indiqués.

Graphique à barres : Le graphique à barres présente les rendements totaux annuels des actions de catégorie A1 – s du Fonds au 31 décembre de chaque année.

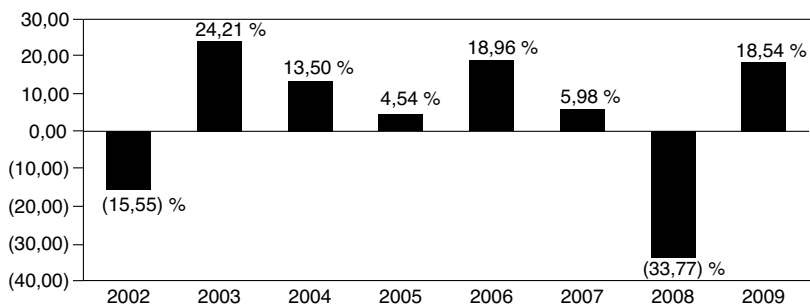


Tableau des résultats : Le tableau présente les rendements totaux annuels moyens de chaque catégorie du Fonds pour la période close le 31 décembre 2009.

U.S. VALUE FUND	Date de création de la catégorie	Date de début des résultats	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Vie ^{^^}
CATÉGORIE A1 – \$ [^]	01/02/2002	15/10/2001	18,54 %	(5,95) %	0,68 %	s/o	3,42 %
CATÉGORIE B1 – \$ [^]	01/02/2002	15/10/2001	17,65 %	(6,64) %	(0,08) %	s/o	2,63 %
CATÉGORIE C1 – \$ [^]	01/10/2002	15/10/2001	17,58 %	(6,65) %	(0,15) %	s/o	2,47 %
CATÉGORIE I1 – \$ [^]	26/09/2005	15/10/2001	19,86 %	(4,83) %	1,87 %	s/o	4,42 %
CATÉGORIE I1 – £ [*]	27/09/2005	26/09/2005	8,18 %	1,70 %	s/o	s/o	3,61 %
CATÉGORIE S1 – \$ [^]	26/09/2005	15/10/2001	19,68 %	(4,97) %	1,74 %	s/o	4,34 %
CATÉGORIE Z1 – \$ [^]	01/08/2007	15/10/2001	20,67 %	(4,33) %	2,19 %	s/o	4,62 %
CATÉGORIE Z1 – \$	01/08/2007	15/10/2001	21,93 %	(4,41) %	2,40 %	s/o	4,42 %
Indice Russell 1000 Value (USD)		15/10/2001	19,69 %	(8,96) %	(0,25) %	s/o	

[^] Antérieurement à la date de création de la catégorie, les résultats présentés reflètent les résultats d'un fonds MFS correspondant domicilié aux Îles Caimans aux objectifs d'investissement et à la politique relativement similaires, existant depuis plus longtemps et dont les actifs ont été apportés au fonds le 26 septembre 2005. La date de création du Fonds est le 1^{er} février 2002.

^{^^} « Vie » reflète la période indiquée dans la colonne intitulée « Date de début des résultats » jusqu'au 31 décembre 2009.

^{*} Avant le 31 janvier 2011, les actions de catégorie I1 – £ étaient qualifiées d'actions de distribution (Catégorie I2 – £) et distribuaient les revenus applicables. Il se peut que les performances indiquées avant cette date soient différentes compte tenu de ces distributions.

Les résultats reflètent la performance de la catégorie d'actions la plus ancienne dans la même devise jusqu'au démarrage effectif de l'enregistrement des résultats de catégorie pour la catégorie détaillée. Les résultats combinés de diverses catégories n'ont pas été ajustés pour prendre en compte les différences entre les charges d'exploitation de chaque catégorie. Comparé aux résultats qu'auraient affichées ces catégories d'actions si elle avaient été offertes sur l'ensemble de la période, le recours à des résultats combinés se traduit de manière générale par une performance supérieure pour les catégories d'actions dont les charges d'exploitation sont supérieures à celles de la catégorie d'actions la plus ancienne et par une performance inférieure pour les catégories d'actions dont les charges d'exploitation sont inférieures à celle de la catégorie d'actions la plus ancienne.

Indicateur de référence du Fonds

Indice Russell 1000 Value (USD)

Charges d'exploitation annuelles du Fonds

Les charges suivantes sont exprimées en pourcentage annuel de l'actif net moyen (sur la base du rapport financier non révisé du fonds au 31 janvier 2010). Ces charges sont prélevées sur l'actif du Fonds et sont intégralement représentées dans le cours par action concerné. Les charges indiquées correspondent aux charges s'appliquant tant aux actions de capitalisation qu'aux actions de distribution ainsi qu'aux diverses devises offertes par la catégorie applicable. Sauf comme indiqué pour les actions de catégorie Z, ces charges ne sont pas facturées directement aux actionnaires.

Catégorie	A	B	C	W	I	S	Z
Commissions de gestion financière ¹	1,05 %	1,05 %	1,05 %	1,05 %	0,85 %	1,05 %	‡
Commissions de distribution ¹	0,75 %	1,00 %	1,00 %	s/o	s/o	s/o	s/o
Commissions de service ¹	s/o	0,50 %	0,50 %	s/o	s/o	s/o	s/o
Autres charges estimées ²	0,21 % ³	0,21 % ³	0,21 % ³	0,15 % ³	0,15 % ³	0,17 %	0,15 % ³
Ratio des charges totales	2,01 %	2,76 %	2,76 %	1,20 %	1,00 %	1,00 %⁴	0,15 %

Taux de rotation du portefeuille

(35) % pour l'exercice clos le 31 janvier 2010.

(3) % pour le semestre clos le 31 juillet 2010.

Date de lancement

1^{er} février 2002.

Actif total

575 989 371 dollars US au 31 juillet 2010.

¹ Le Gestionnaire financier et le Distributeur, chacun à sa discrétion, peuvent renoncer à tout ou partie de leurs commissions respectives et remettre tout ou partie de leur commission à des Intermédiaires financiers.

² Les « Autres charges » comprennent de manière générale l'ensemble des charges d'un Fonds sauf les commissions de gestion, de distribution et de service. Les « Autres charges » comprennent, entres autres, une commission de services administratifs payable à MFS, les commissions de dépositaire et d'agent domiciliataire, et les commissions d'agent de transfert, ainsi que les honoraires d'avocat et de révision.

³ Le Gestionnaire financier s'est engagé volontairement à supporter certaines charges afin que les « Autres charges » ne dépassent pas annuellement 0,25 % de l'actif net quotidien moyen des actions de Catégories A, B et C et 0,15 % de l'actif net quotidien moyen des actions de Catégories W, I et Z du Fonds. Cet accord de plafonnement des charges expire le 31 janvier 2012, auquel moment l'accord pourra être ou ne pas être prorogé à la seule discrétion du Gestionnaire financier. Cet accord de plafonnement des charges exclut les taxes (autres que la taxe d'abonnement du Luxembourg), les frais de transaction et de courtage, les coûts de conversion des devises, les charges extraordinaires et les charges afférentes aux activités d'investissement du Fonds, y compris les intérêts. Si le Gestionnaire financier n'avait pas consenti à cet accord, il est estimé que les « Autres charges » seraient annuellement de 0,21 % pour les actions de Catégorie W et de 0,17 % pour les actions de Catégorie I et Z, et que le « Ratio des charges totales » de ces catégories d'actions serait annuellement de 1,26 % (actions de Catégorie W), de 1,02 % (actions de Catégorie I) et de 0,17 % plus la commission de gestion négociée entre le Gestionnaire financier et l'actionnaire (actions de Catégorie Z).

⁴ Le Gestionnaire financier s'est engagé volontairement à supporter les charges de façon que le « Ratio des charges totales » des actions de catégorie S du Fonds ne dépasse pas annuellement 1,00 % de l'actif net quotidien moyen des actions de cette catégorie jusqu'au 31 janvier 2012, moment auquel l'accord pourra être ou non prorogé à la seule discrétion du Gestionnaire financier. Cet accord de plafonnement des charges exclut les taxes (autres que la taxe d'abonnement du Luxembourg), les courtages et frais de transactions, les coûts de conversion des devises, les charges extraordinaires et les charges afférentes aux activités d'investissement du Fonds, y compris les intérêts. Si le Gestionnaire financier n'avait pas consenti à cet accord, il est estimé que le « Ratio des charges totales » des actions de catégorie S du Fonds serait annuellement de 1,22 % de l'actif net quotidien moyen de cette catégorie d'actions.

‡ Les Commissions de gestion financière pour les actions de catégorie Z seront prélevées et encaissées directement auprès de l'actionnaire par le Gestionnaire financier conformément au contrat négocié séparément entre le Gestionnaire financier (ou sa société apparentée) et l'actionnaire.

